

**ELABORATION
D'UN DIAGNOSTIC
TERRITORIAL
DES PAYS D'ARGENTAN
PAYS D'AUGE ORNAIS
& DU PAYS D'OUUCHE**



Mai 2014

0	Lexique	3
1	Territoire & gouvernance.....	4
2	Socio-Démographie.....	10
3	Logements & habitat.....	26
4	Economie & emploi.....	47
5	Services & équipements.....	81
6	Transports & mobilités.....	97
7	Environnement & patrimoines.....	117

1

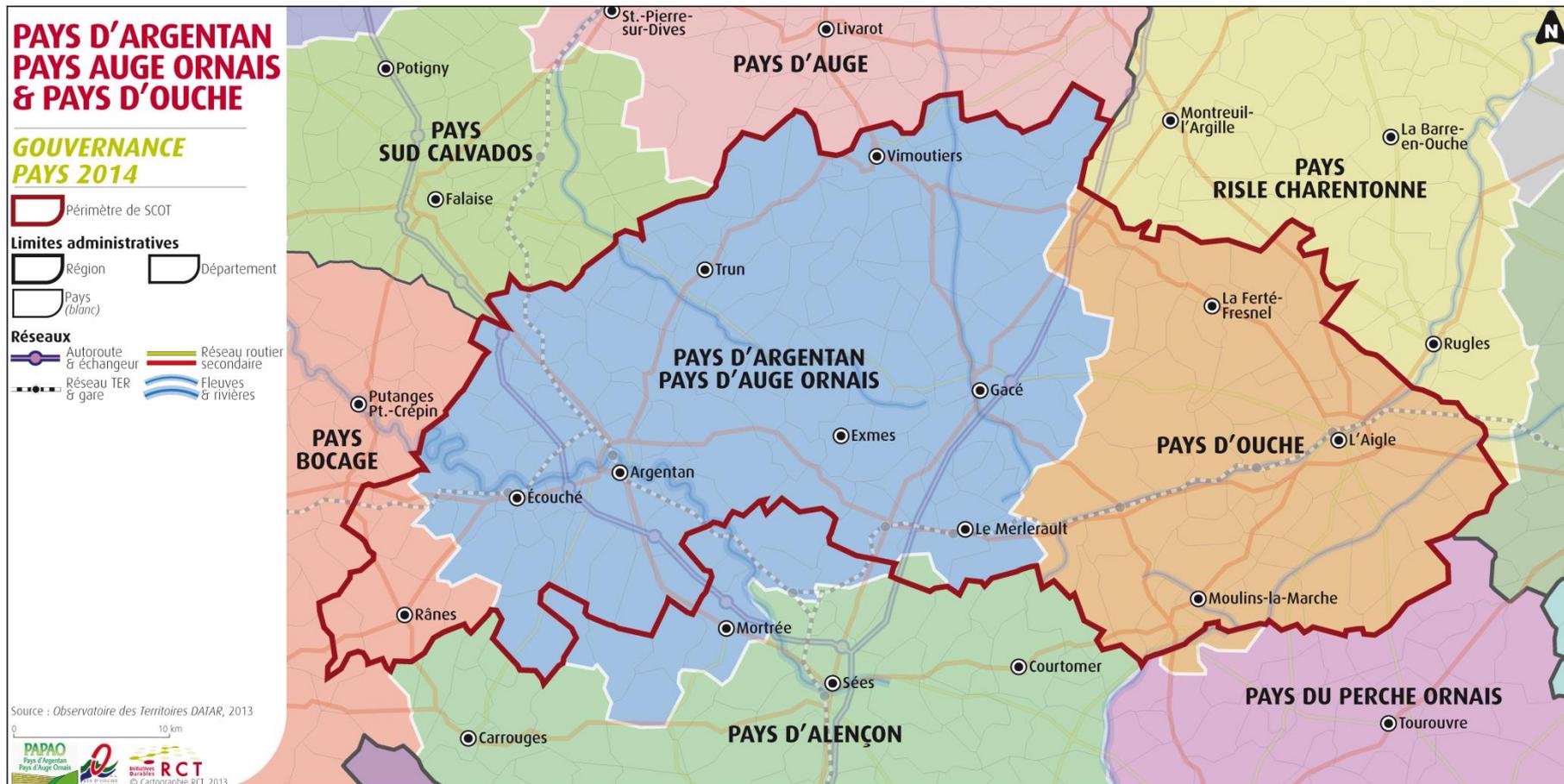
Territoire & Gouvernance



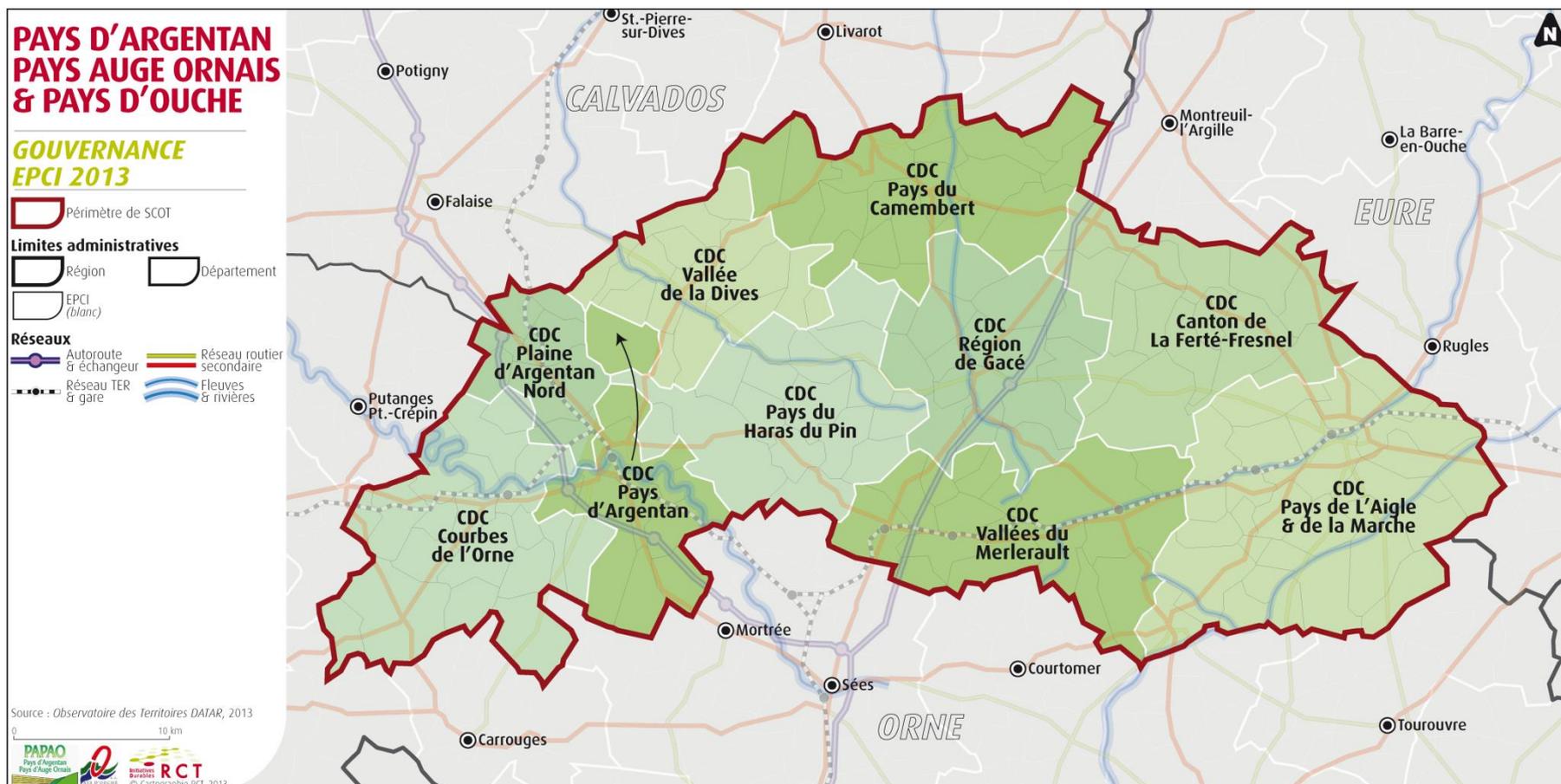
01

Territoire & Gouvernance

Périmètres des Pays



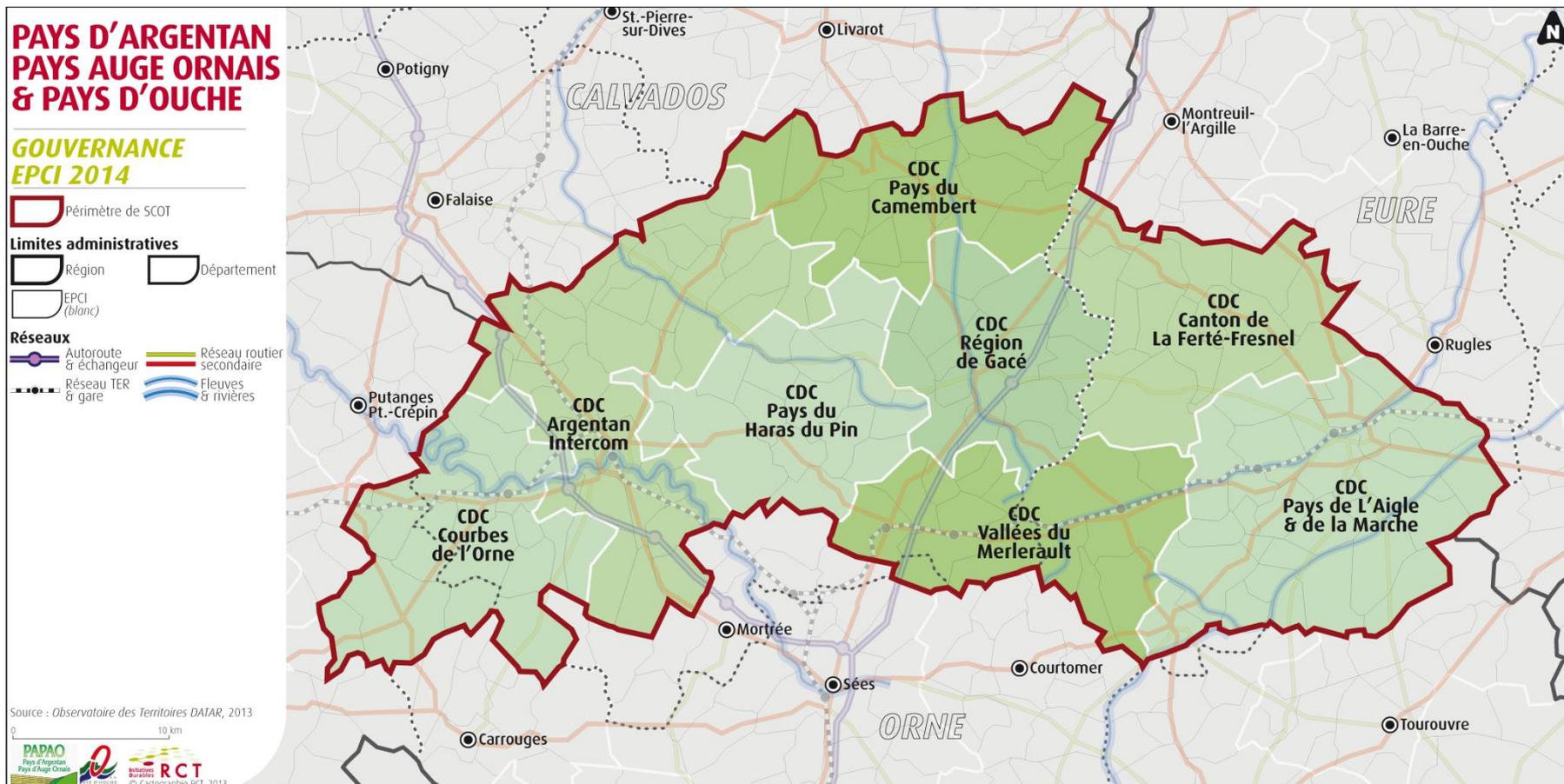
Anciens périmètres d'EPCI



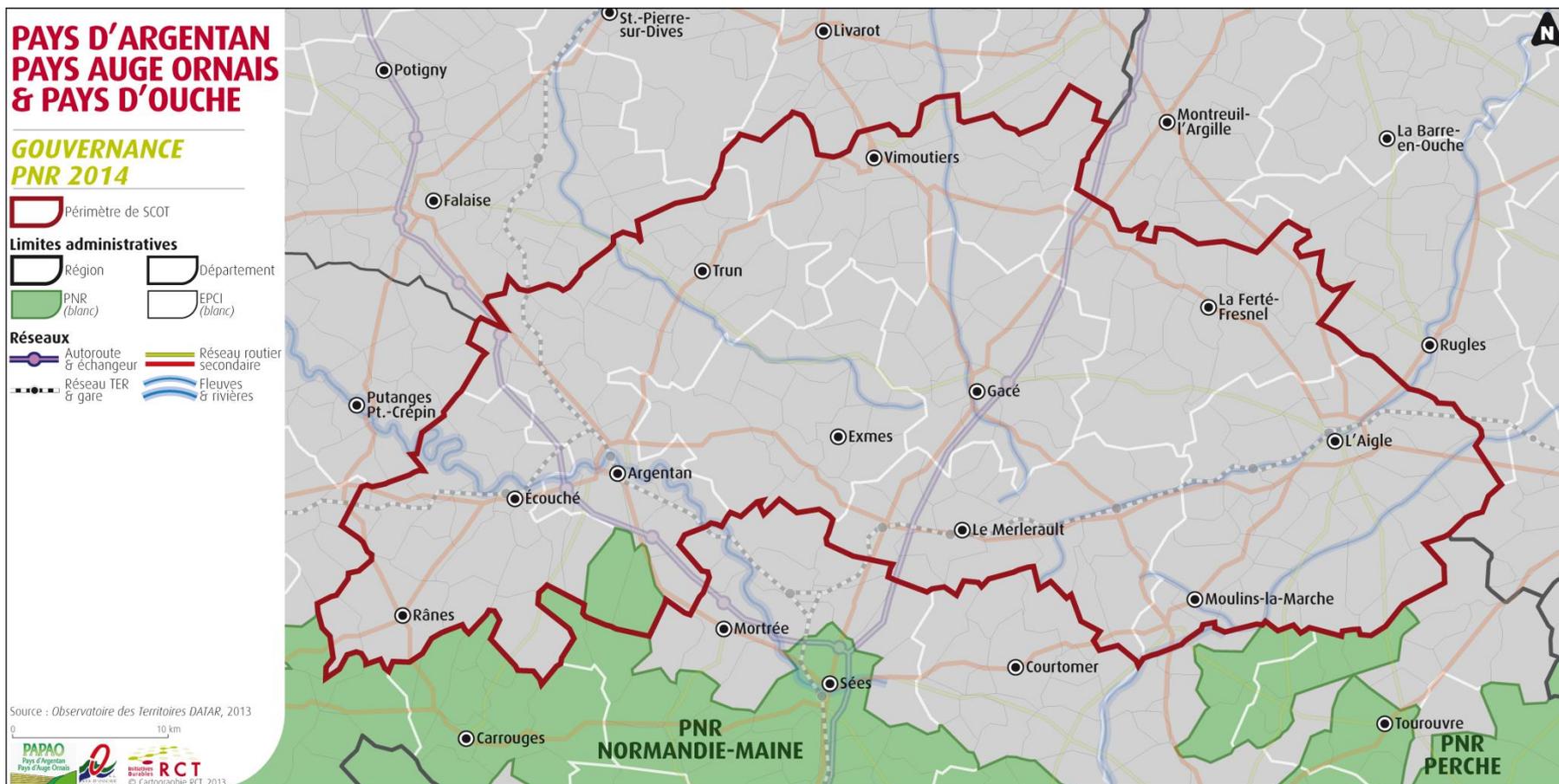
Remarque

Les anciens périmètres des EPCI peuvent faire encore l'objet de publications statistiques (exemple des données sur les revenus de la DGI)

Nouveaux périmètres d'EPCI



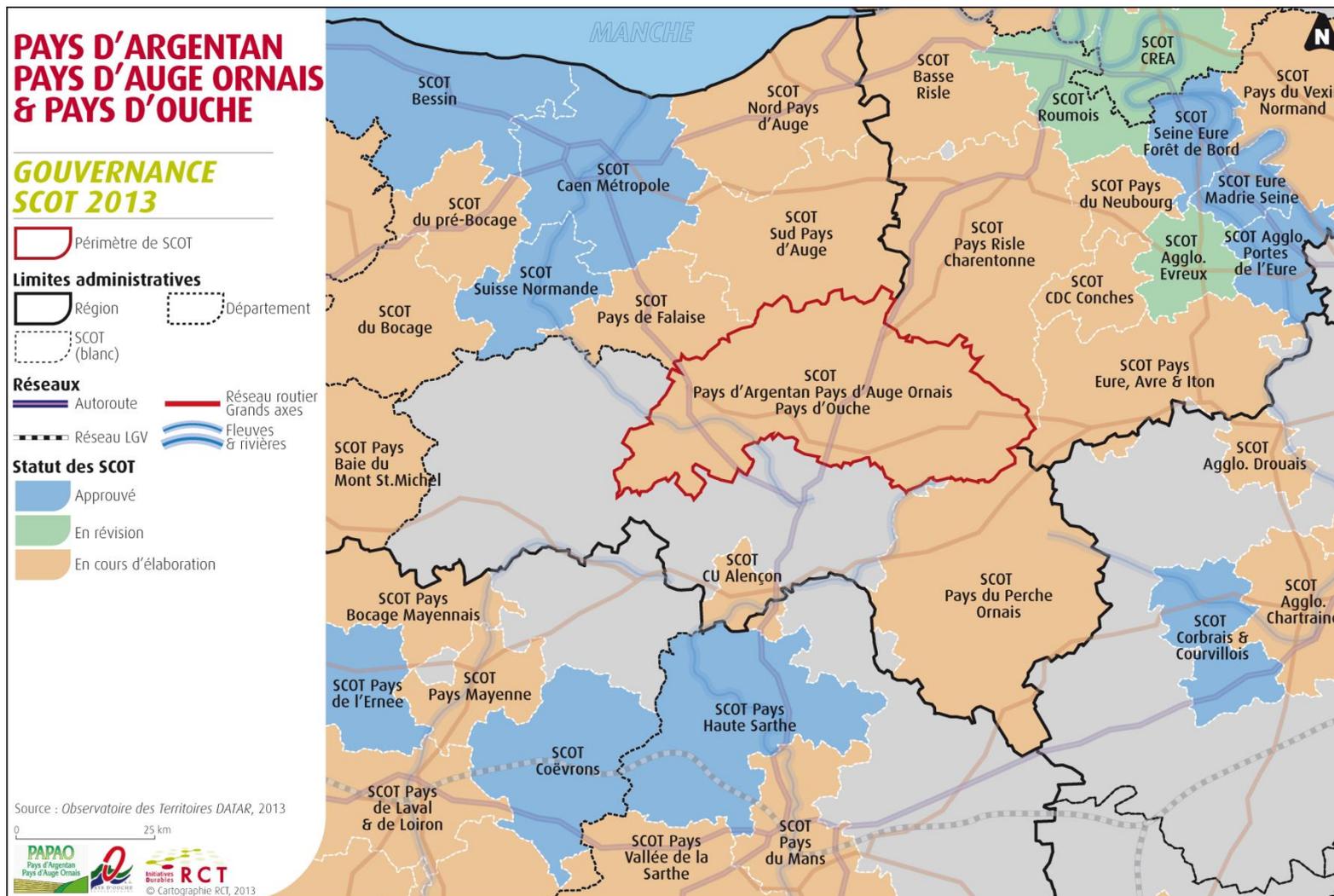
Parc naturel régional



Remarque

Deux communes du PAPAO font partie du PNR Normandie-Maine

Schémas de Cohérence territoriaux

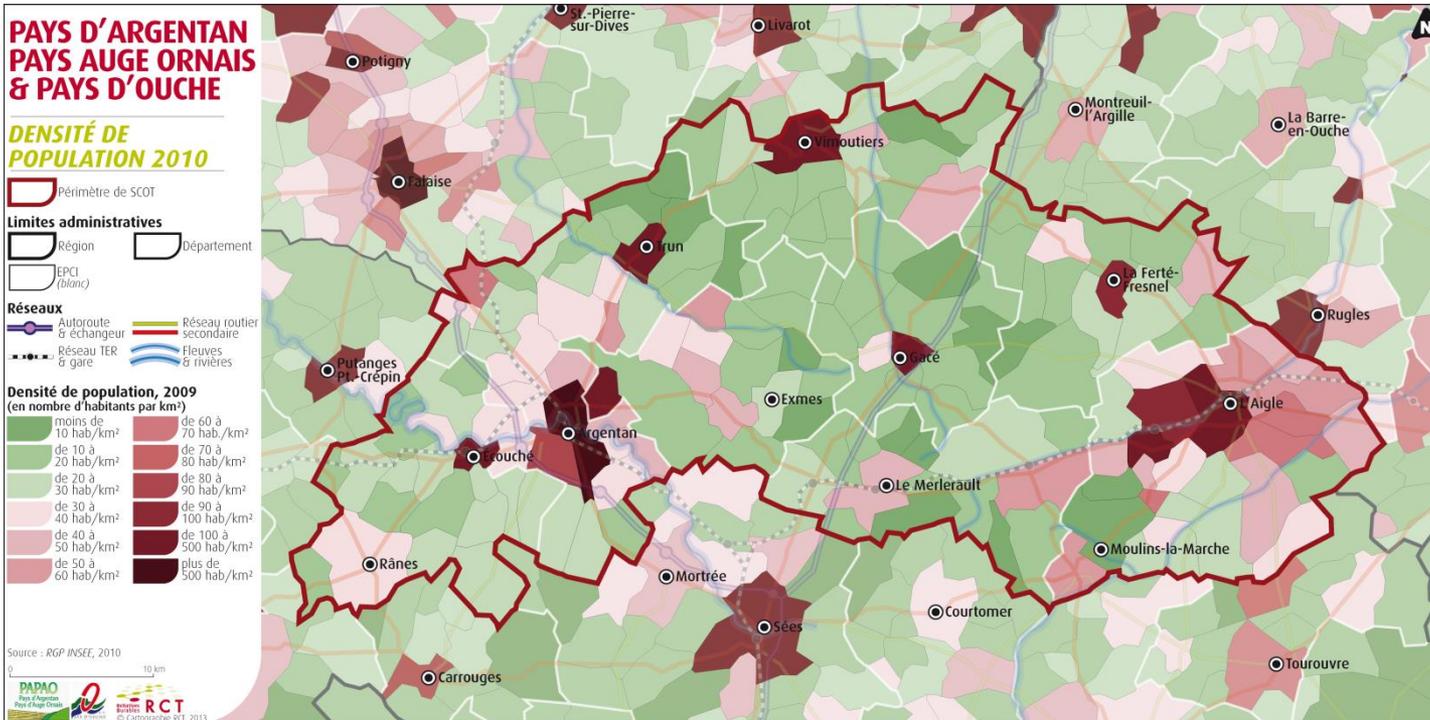


02



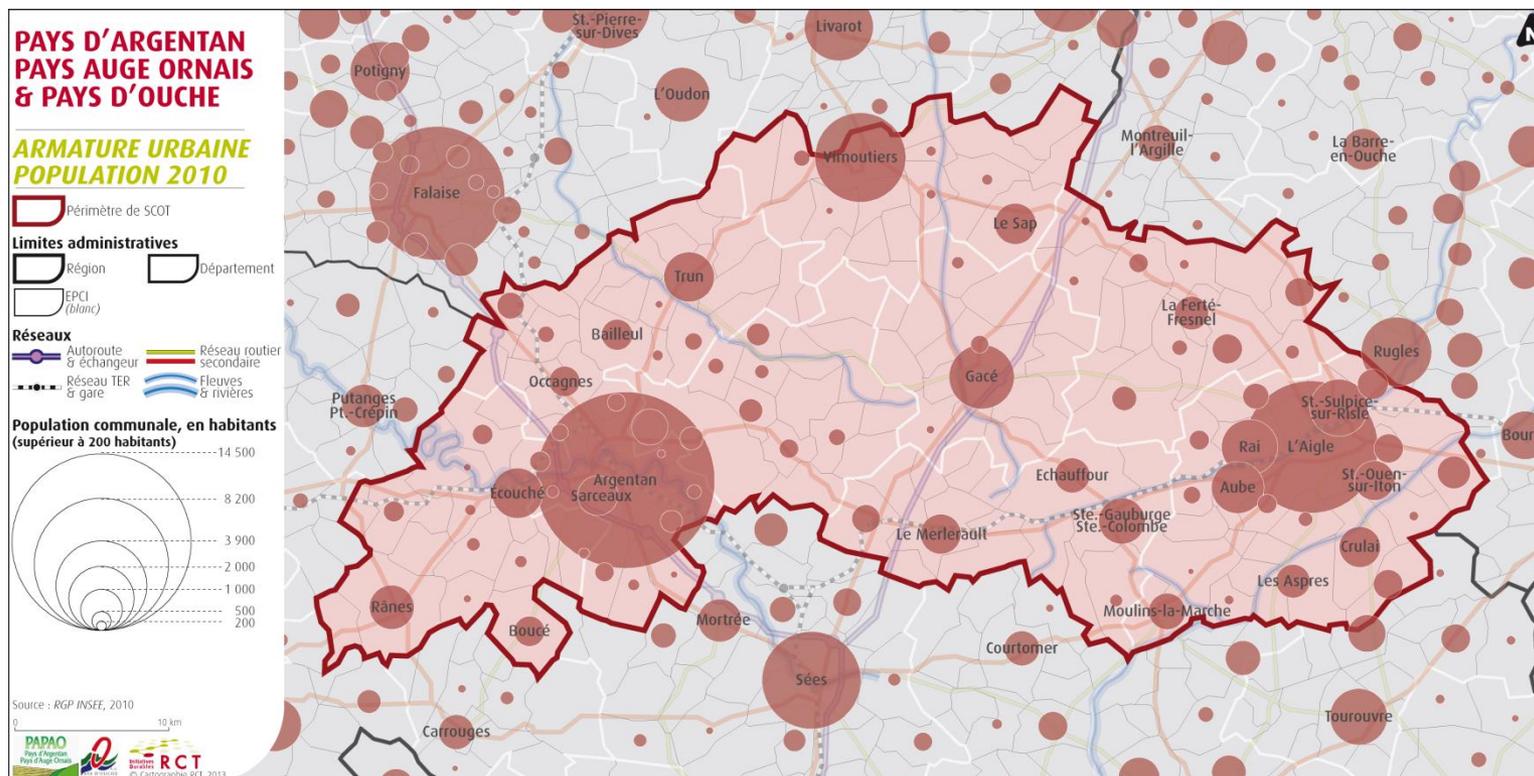
Socio-Démographie

Un territoire rural



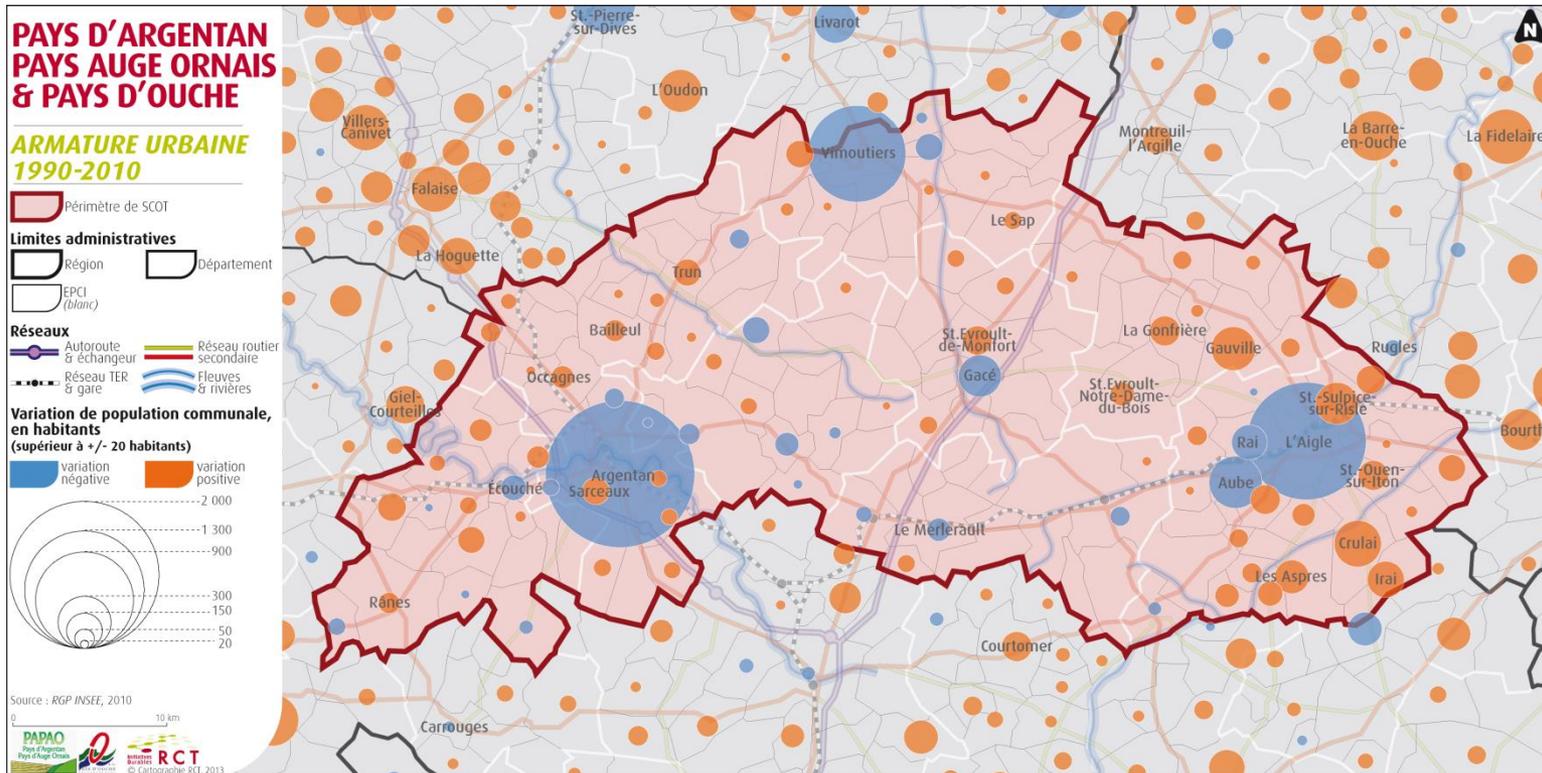
- Densité moyenne : 43 hab./km² (41,5 hab./km² sur le PAPAO et 45,8 hab./km² sur le Pays d'Ouche).
- Inférieure aux moyennes régionale (84 hab./km²) ou départementale (47,8 hab./km²).
- Avec de fortes **disparités territoriales** :
 - 76 hab./km² sur la CC Argentan Intercom et 68,7 sur la CC Pays de l'Aigle & de la Marche, les autres EPCI étant considérés comme très ruraux (inférieur à 40 hab./km²).
 - Des minimales de 21,5 hab./km² sur la CC Canton de La Ferté-Fresnel et 23,2 sur la CC Vallées du Merlerault.
- Les **couronnes urbaines des deux principales villes (Argentan et L'Aigle)** apparaissent comme les espaces les plus denses, complétés par l'armature des pôles secondaires (Vimoutiers, Gacé, Trun, La Ferté-Fresnel et Ecouché.)

Une armature urbaine hiérarchisée



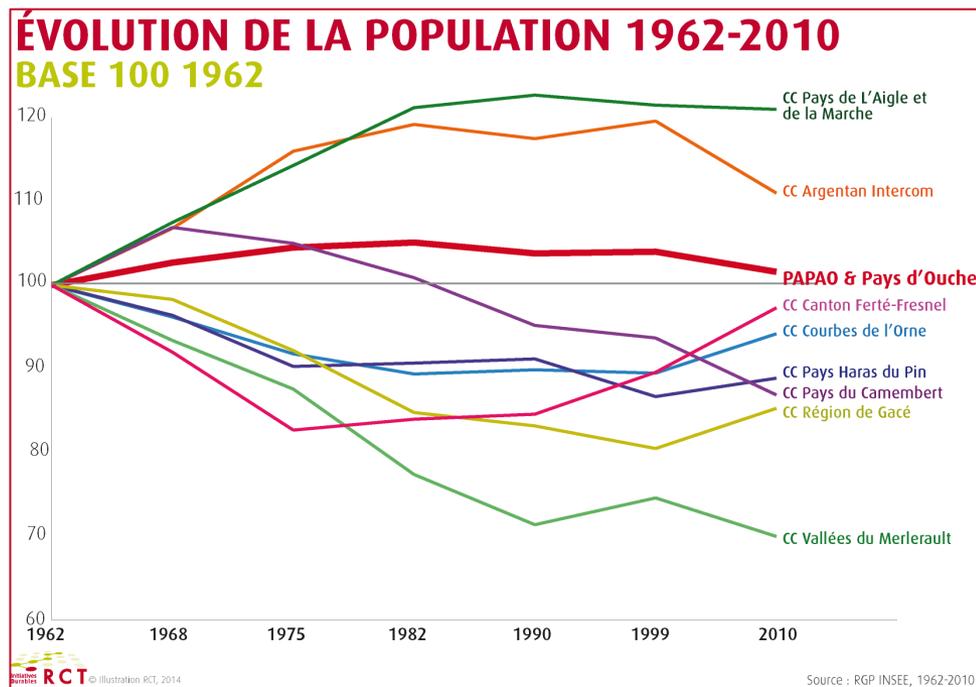
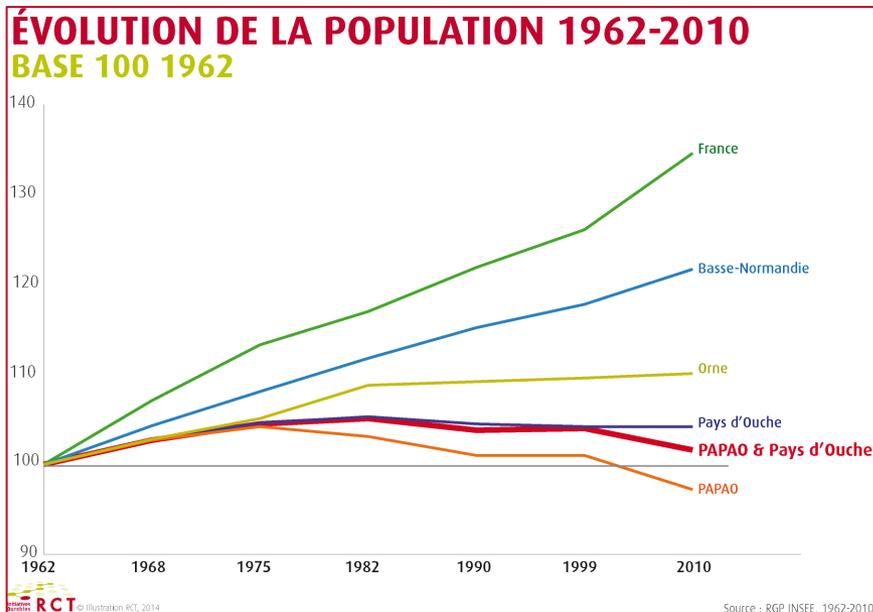
- Plus de 77 000 habitants en 2013 répartis sur deux villes principales (+5 000 hab.) qui regroupent 30% de la population totale : Argentan (14 400 habitants) et l'Aigle (8 000 habitants). Un troisième pôle avec Vimoutiers (3 800 habitants).
- 11 communes (sur 161 communes) de plus de 1 000 habitants (48% de la population) et 129 communes de moins de 500 habitants.
- 24 communes de moins de 100 habitants.
- 2 EPCI sans aucune commune de + 1 000 habitants: CC Canton de La Ferté-Fresnel et CC Pays du Haras du Pin.

Une armature urbaine qui se fragilise



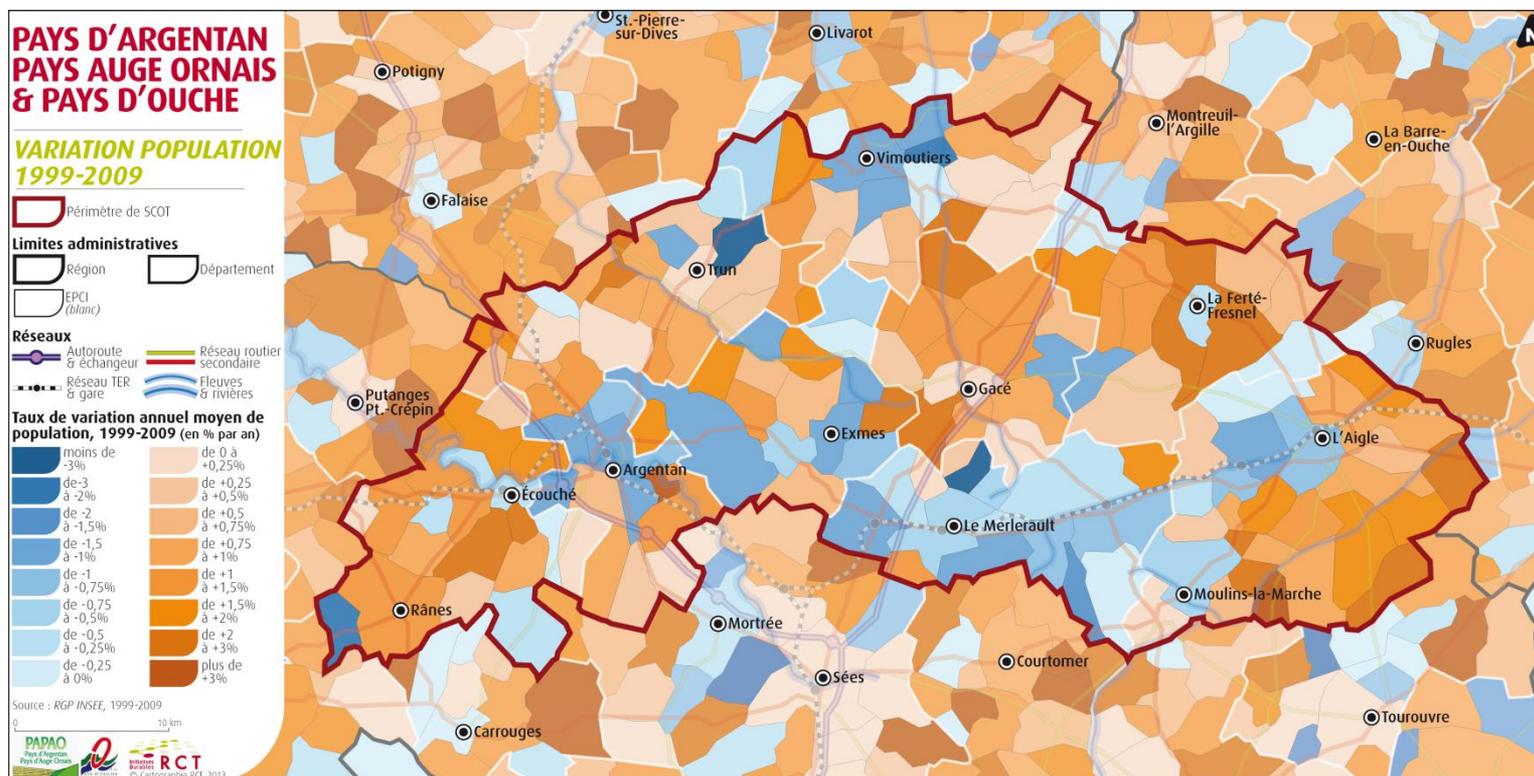
- Des pôles urbains qui perdent de la population depuis 1990: -2 000 hab. sur Argentan, -1 300 hab. à l'Aigle, -900 sur Vimoutiers.
- Une armature urbaine qui se fragilise en conséquence : L'ensemble des communes de +1000 habitants a perdu 3 640 habitants depuis 1999.
- Maintien d'une croissance périurbaine autour de L'Aigle ainsi que sur certains pôles ruraux (Trun, Rânes) et des secteurs périphériques (influence de Falaise au nord de la CC Argentan Intercom).
- Dynamiques plus modérées sur l'aire urbaine d'Argentan, y compris en proche couronne.

50 ans de déprise rurale



- Une population relativement stable depuis 1982 mais en baisse depuis 1999 (-2,3% de population entre 1999 et 2010).
- ... et d'importants contrastes territoriaux :
 - Le Pays d'Ouche connaît depuis 1962 une évolution constamment positive de sa population (+10% sur la période) avec un certain ralentissement depuis 1982: taux de variation annuel moyen de +0,20% entre 1962 et 2010 mais de +0,04% sur la période 1999-2010.
 - Le PAPA0 connaît quant à lui une évolution globalement négative : -2,8% entre 1962 et 2010 avec un taux de variation annuel moyen de -0,06% entre 1962 et 2010, -3,8% entre 1999 et 2010 avec un taux de variation annuelle moyen de -0,39%.
- Logiques d'agglomération et de croissance périurbaine sur le long terme qui contrastent avec des espaces ruraux longtemps en déclin : les EPCI ayant enregistrés les plus fortes baisses sont les plus ruraux (CC Vallées du Merlerault, CC Région de Gacé).
- Néanmoins, depuis 1999, la croissance démographique se relocalise sur les EPCI ruraux ou périurbains (-7,2% pour la CC Argentan Intercom contre +8,6% sur la CC Canton de La Ferté-Fresnel).

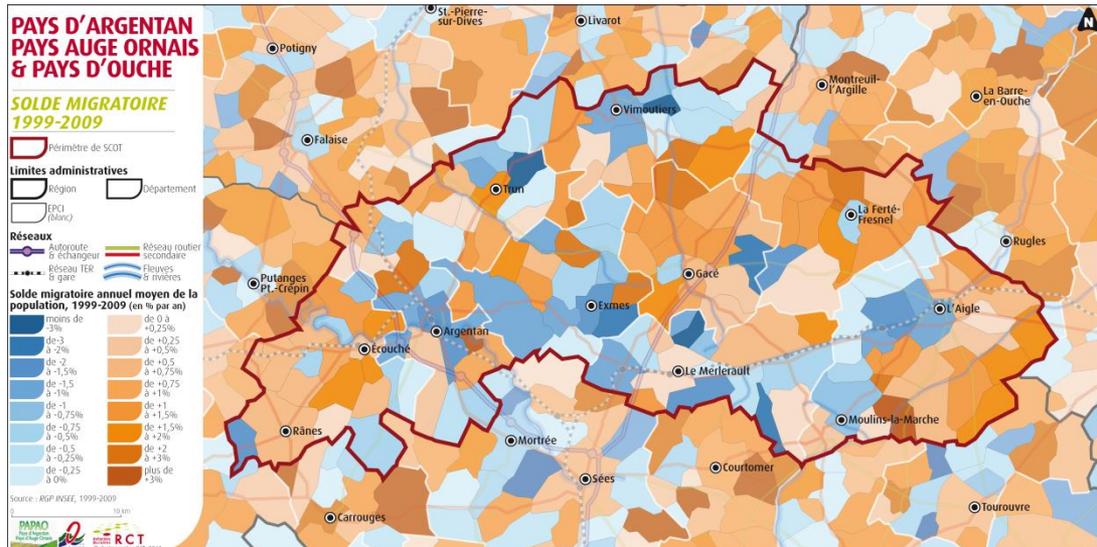
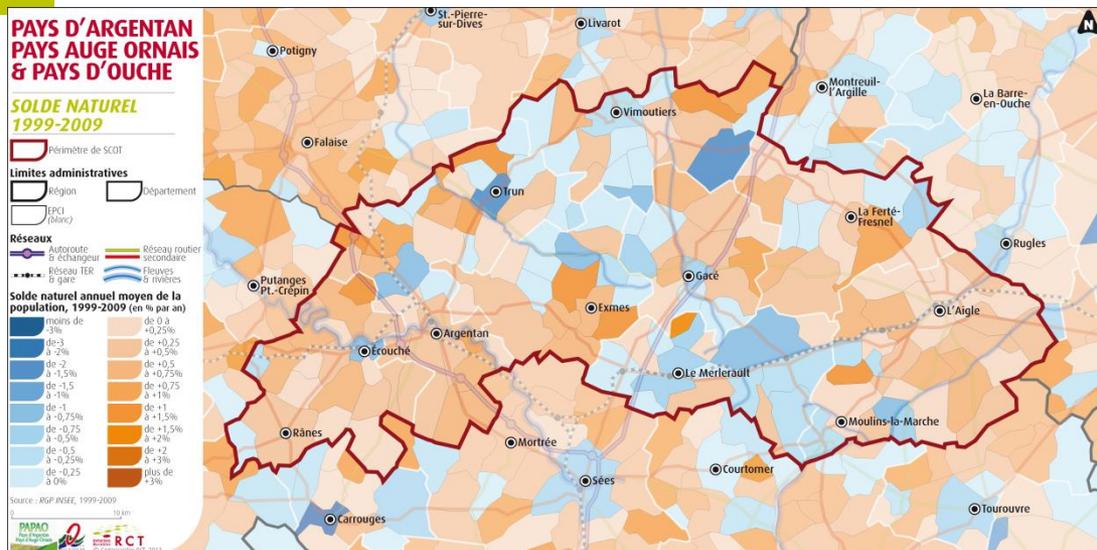
Dynamiques actuelles : vers une reprise démographique partielle



- Un taux de variation annuel moyen de -0,23% entre 1999 et 2010.
- Report de la croissance sur les couronnes périurbaines plus éloignées (CC Canton de La Ferté-Fresnel, CC Région de Gacé, franges orientales de la CC Pays de l'Aigle et de la Marche).
 - Taux négatif sur les CC Argentan Intercom (-0,74% avec -1,44% sur Argentan), Vallées du Merlerault (-0,64%), Pays du Camembert (-0,75%) et Pays de l'Aigle et de la Marche (-0,04%).
 - Variations très positives à l'est de l'Aigle, dans les périphéries de la Ferté-Fresnel, de Gacé (+0,58% sur la CC Région de Gacé) et d'Argentan et sur la CC Courbes de l'Orne (+0,51%).

De forts contrastes démographiques

- Un excédent naturel (+0,40% par an sur la période 1962-2010) qui a longtemps permis de compenser le déficit migratoire (-0,37% entre 1962 et 2010) à l'échelle du périmètre d'étude.
- Un solde naturel légèrement excédentaire, y compris dans les territoires ruraux, mais qui n'a cessé de décroître pour être aujourd'hui négatif dans les territoires centraux (CC Vallées du Merlerault, CC Pays du Haras du Pin, nord du territoire).
- Un solde migratoire négatif, notamment sur les zones les plus rurales, plus marqué entre la Dives et la Touques au nord du territoire, et dans les villes-centres (Argentan, l'Aigle, Exmes, Vimoutiers...).
- Désormais, certains EPCI ruraux regagnent de la population : attractivité rurale (CC Région de Gacé, Canton de la Ferté-Fresnel) ou dynamiques périurbaines.



Evolution intercensitaire de la population

En % par an

	62-68	68-75	75-82	82-90	90-99	99-10
Solde Naturel						
Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs & Pays d'Ouche	0,91	0,67	0,48	0,29	0,21	0,07
PAPA0	1,02	0,75	0,52	0,33	0,21	0,03
Pays d'OUCHES	0,71	0,50	0,40	0,22	0,22	0,13
Solde Migratoire						
Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs & Pays d'Ouche	-0,46	-0,42	-0,40	-0,44	-0,19	-0,30
PAPA0	-0,57	-0,55	-0,67	-0,59	-0,20	-0,42
Pays d'OUCHES	-0,25	-0,18	0,09	-0,17	-0,17	-0,09

Une population âgée et vieillissante

- Caractéristiques d'un territoire rural : surreprésentation des personnes âgées (27,3% de plus de 60 ans) et sous-représentation des plus jeunes (23% de moins de 20 ans) et des 20-30 ans.

- Indice de jeunesse global négatif (0,87).

- Situation contrastée :

- 32,2% de plus de 60 ans sur la CC Pays du Camembert (avec une augmentation de 4,1% entre 1999 et 2010) contre 24% sur la CC Argentan Intercom.

- Territoires les plus jeunes : certaines couronnes périurbaines des principales villes.

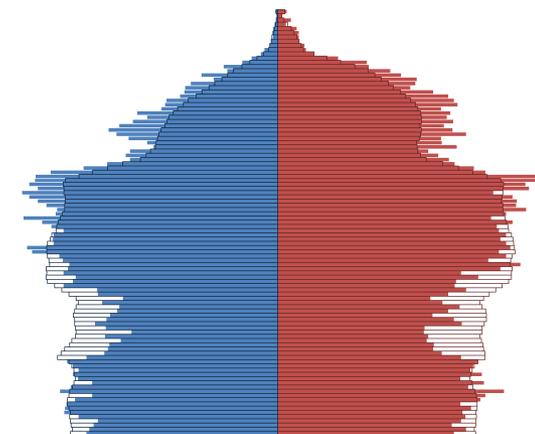
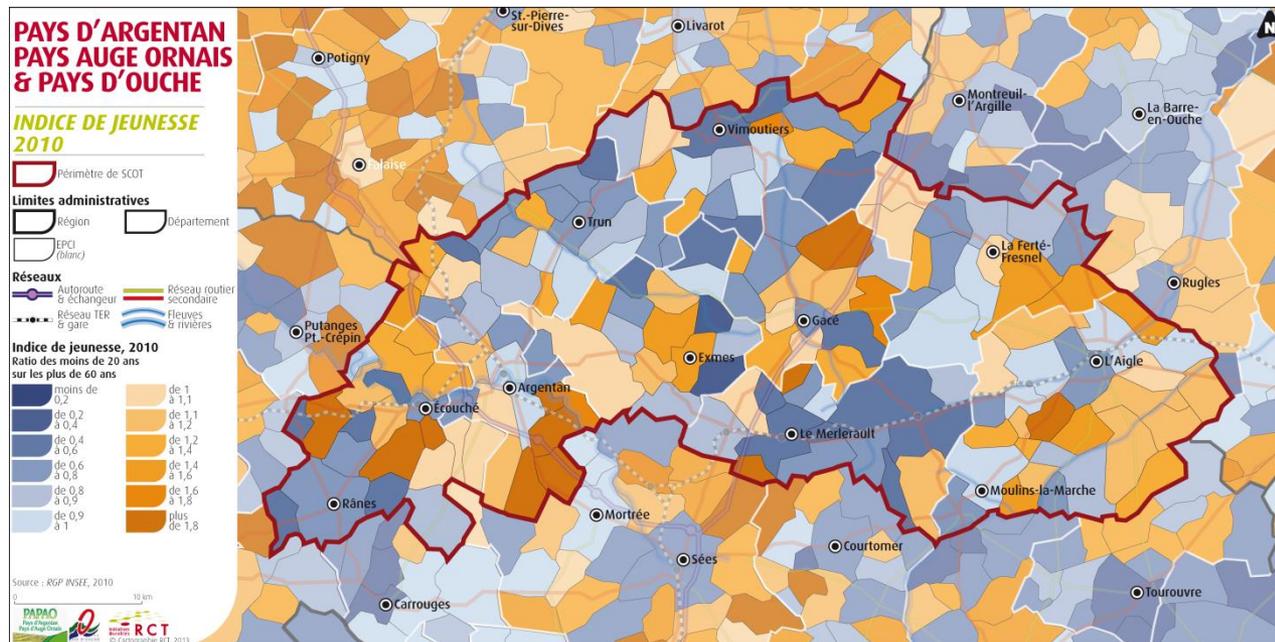
- Classes d'âges de la population active sous-représentées sur les territoires les plus ruraux (CC Pays du Camembert, CC Vallées du Merlerault).

- Accélération globale et récente du vieillissement, mais des contrastes territoriaux forts.

- Vieillesse le plus marqué sur :

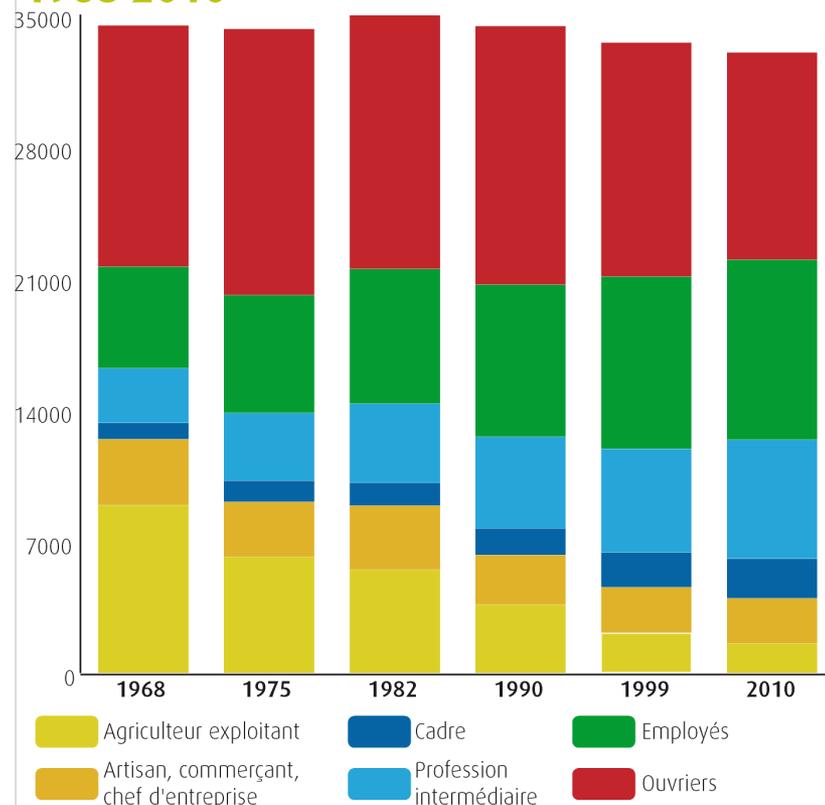
- les deux principales villes et leur proche couronne urbaine (perte d'attractivité : départ des jeunes et peu d'installations de nouveaux jeunes ménages),
- sur les EPCI ruraux peu attractifs (CC Vallées du Merlerault, CC Pays du Camembert), notamment pour les personnes très âgées (+80 ans).

- Tendance à un rajeunissement relatif sur les secteurs les plus attractifs (solde migratoire positif) qui attirent en majorité des actifs : communes rurales attractives des CC Région de Gacé ou CC Canton de La Ferté-Fresnel.



Des évolutions sociales contrastées

- Proportion des agriculteurs égale à la moyenne départementale (4,7%) bien que plus importante sur le PAPAO (5,1%). Cette CSP connaît toujours un **déclin** en lien avec les évolutions structurelles et conjoncturelles du secteur : évolution de -5,9 points entre 1990 et 2010 sur l'ensemble du territoire. Cette baisse est notamment marquée dans les EPCI les plus ruraux à vocation résidentielle: -14 points pour la CC Canton de La Ferté-Fresnel, -15 pour la CC Vallées du Merlerault, -13,2 sur la CC Courbes de l'Orne.
- Les **ouvriers** sont surreprésentés (33,4% contre 28,5% en Basse-Normandie), notamment sur le PAPAO (34,7%) et tout particulièrement sur la CC Région de Gacé (38,3%). **Recul significatif de la part des ouvriers sur l'ensemble des EPCI** (sauf CC Région de Gacé: +2,5 points) en lien avec le déclin du tissu industriel local. La réduction des ouvriers a été plus marquée sur le territoire (-6,6 points en 1990 et 2010 contre -4,6 sur l'Orne) et notamment sur le Pays d'Ouche (-9,6 points avec -10,8 sur la CC Pays de l'Aigle et de la Marche).
- Progression globale de la part des cadres entre 1990 et 2010 (+2,2 points), à l'exception de communes rurales agricoles et ouvrières (aucune progression sur la CC Pays du Haras du Pin mais une progression proportionnellement plus lente qu'en Basse-Normandie (+3,5) ou en France (+4,8).
- La part des artisans reste stable depuis 1990 (7,3% contre 6,4% en Basse-Normandie). Ils sont relativement plus présents sur le Pays d'Ouche (8,5% contre 6,6% sur le PAPAO).
- Les professions intermédiaires et employés sont en constante augmentation et dans les moyennes régionales.

STRUCTURE DE LA POPULATION PAR C.S.P.
1968-2010

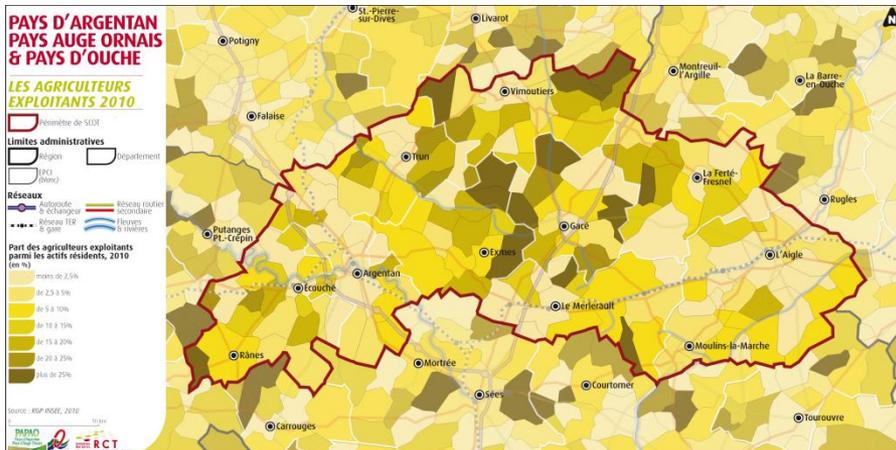
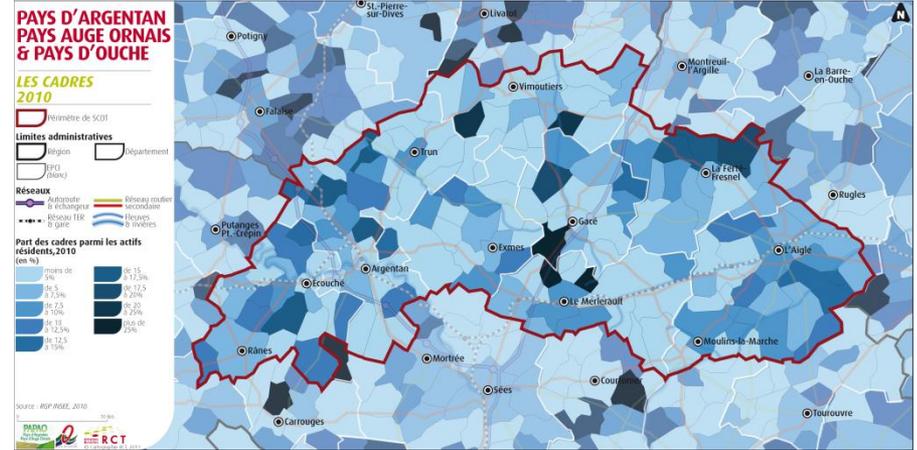
 Région de Normandie
RCT © illustration RCT, 2012

Source : RGP INSEE, 1968-2010

Remarque

L'effectif de la population active étant resté assez constant entre 1968 et 2010, le graphique ci-dessous permet de comparer l'évolution en stock et en proportion.

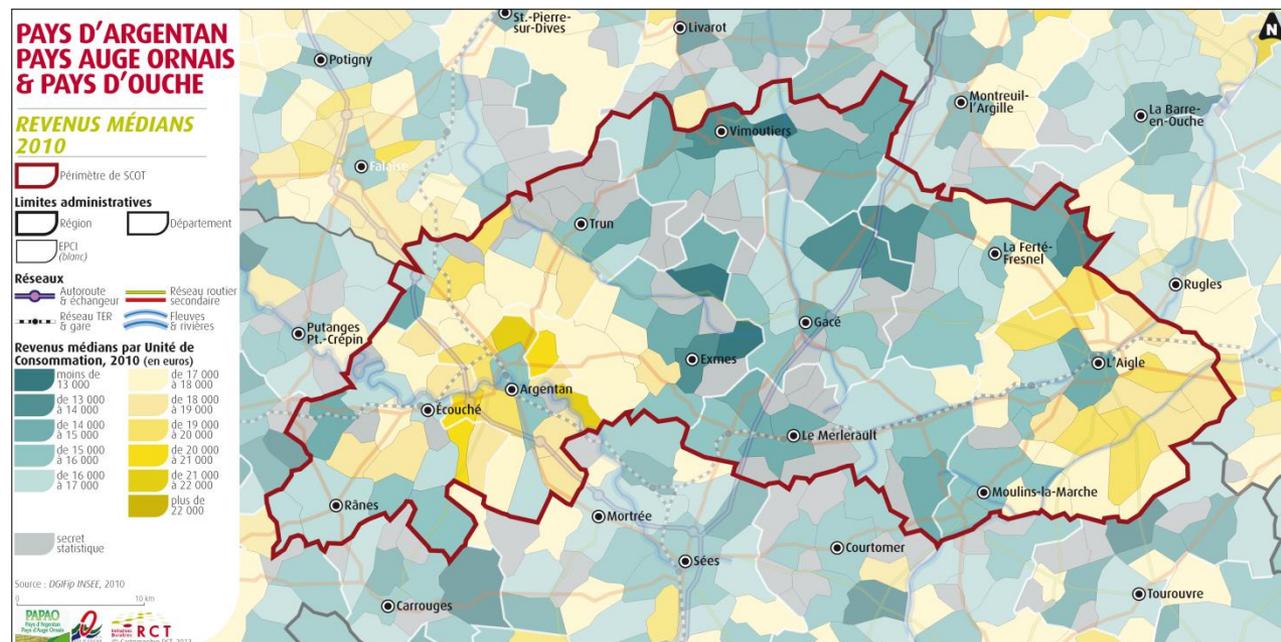
Structure sociale : une population fragile ?



- Tradition économique du territoire en adéquation avec la structure sociale du territoire.
- Surreprésentation des agriculteurs-exploitants, notamment entre les vallées de la Dives, de la Touques ou de la Charentonne (secteur de prairies et d'élevages bovins) (CC Région de Gacé : 8%).
- Surreprésentation des ouvriers au centre et au nord du territoire (CC Pays du Camembert : 37%).
- Sous-représentation des cadres (8%) concentrés sur certaines communes isolées et en augmentation sur les zones les plus attractives +5,9 points entre 1990 et 2010 sur la CC Canton de la Ferté-Fresnel et 4,8 sur la CC Courbes de l'Orne.

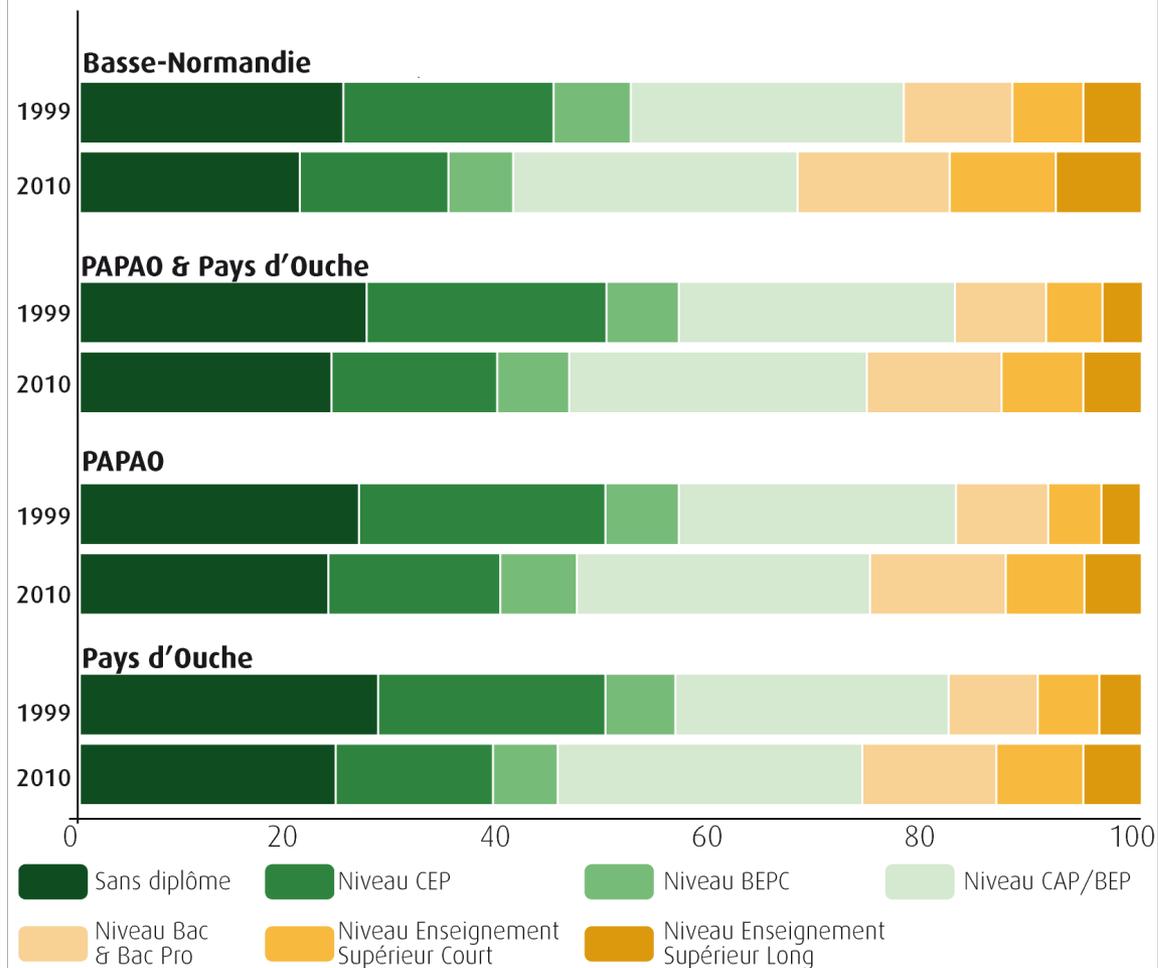
Des revenus conformes à la structure sociale et aux disparités territoriales

- En dehors des couronnes des grandes villes, des revenus médians inférieurs aux moyennes régionale ou nationale.
- Des revenus médians peu élevés dans les villes (concentration des inégalités de revenus).
- Des couronnes urbaines et périurbaines qui concentrent les revenus médians les plus élevés.
- Revenus les plus modestes dans les secteurs ruraux et dans les territoires centraux (entre l'Aigle et Argentan).



- Evolutions des revenus du premier décile négatives sur les CC du Pays d'Argentan et de la Région de Gacé depuis 2001.
- Evolutions modérées sur les territoires les plus denses (CC Pays de L'Aigle et de la Marche) et plus significatives sur les territoires périurbains et ruraux.
- Evolutions des revenus du neuvième décile plus importantes dans les proches couronnes urbaines et périurbaines, notamment CC Canton de La Ferté-Fresnel.
- Accroissement des écarts de revenus sur la majorité du territoire, principalement autour des pôles urbains, sur les couronnes périurbaines résidentielles attractives et les espaces ruraux en reconversion.

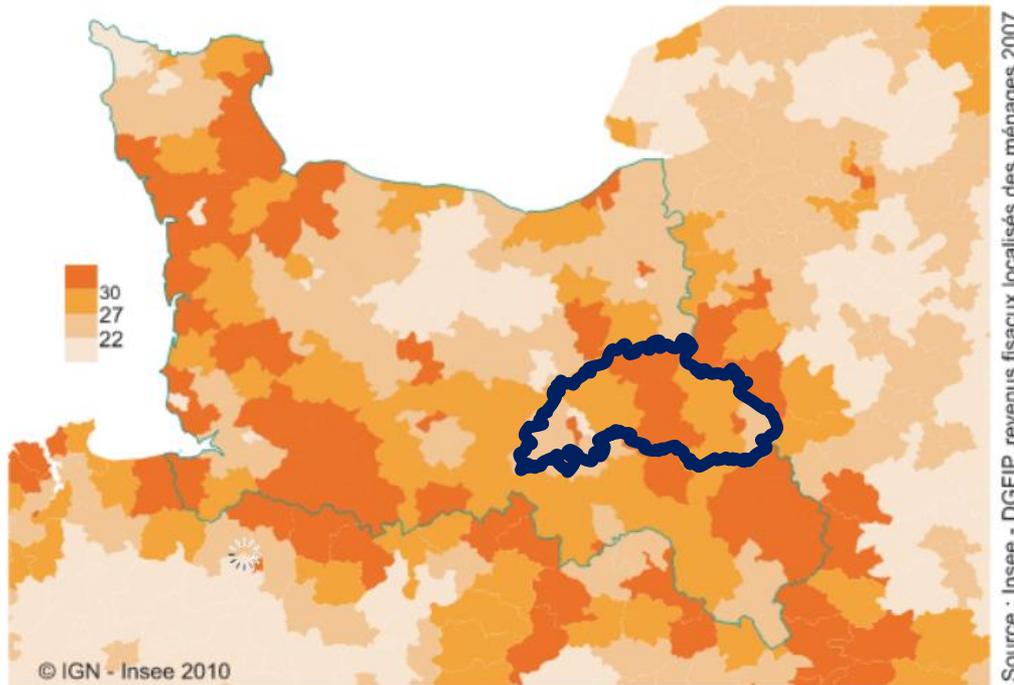
FORMATION DE LA POPULATION NON-SCOLARISÉE 2010



- D'autres indicateurs sociaux expliquent la fragilité sociale du territoire.
- Le niveau de qualification des actifs souligne une sous-représentation des actifs disposant de diplômes supérieurs.
- Forte homogénéité des profils entre les deux périmètres de Pays.
- La situation est encore plus marquée dans les espaces ruraux :
 - 75% de la population sont sans diplôme (23,7%) ou ont un diplôme inférieur ou égal au niveau CAP/BEP.
 - 5,5% de la population ont un diplôme d'enseignement supérieur long contre 12,7% en France métropolitaine.

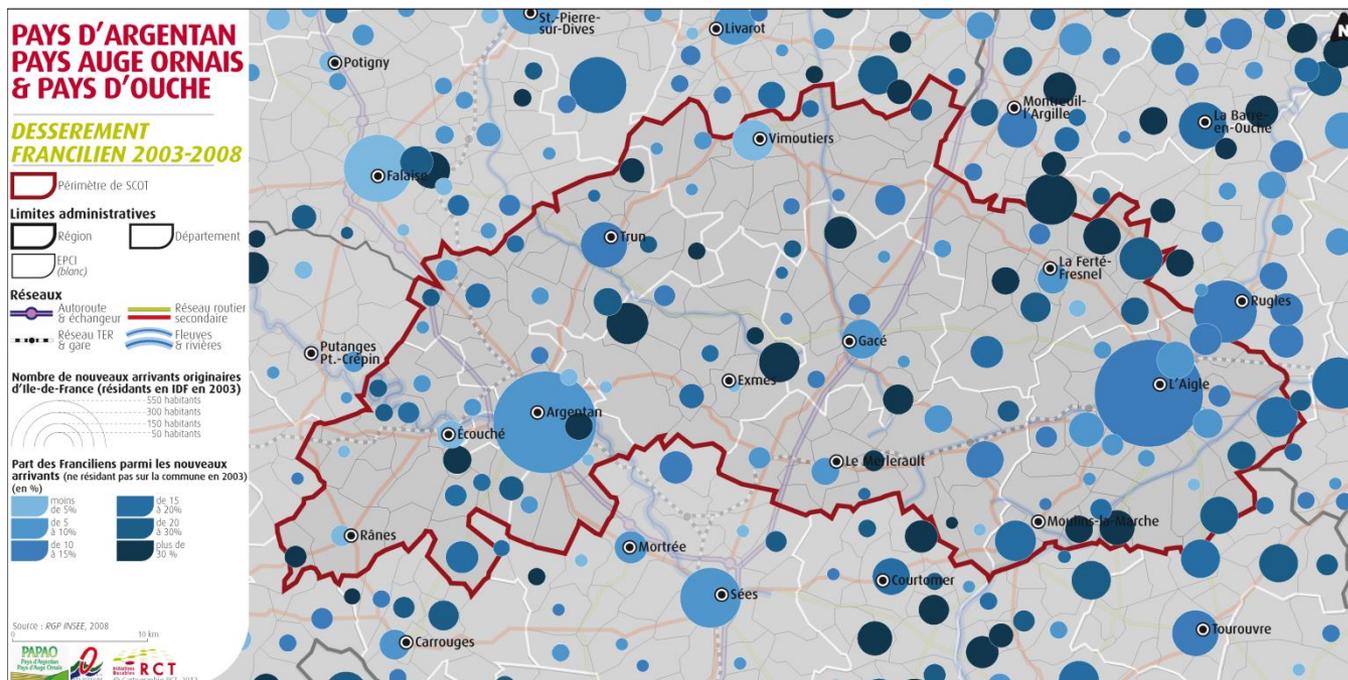
Vulnérabilité des retraités des espaces ruraux

Part des pensions, retraites et rentes
dans le revenu fiscal déclaré en 2007, par canton



- Sur les territoires les plus âgés, la part des revenus des pensions et des retraites dans les revenus globaux dépasse les proportions observées aux échelles départementale (30,4%), régionale (28,1%) ou nationale (24,5%).
- La part des revenus des pensions/retraites dans les revenus totaux représente ainsi 36% des revenus totaux de la CC Pays du Camembert.
- La fragilité de ces espaces dépendants des revenus des retraites est d'autant plus préoccupante du fait qu'ils concentrent des proportions élevées de bas niveaux de revenus. Des enjeux forts en termes de mobilité se posent donc pour les seniors résidents sur ces territoires.
- Les retraités à bas niveaux de revenus sont également surreprésentés dans les villes.

Nouveaux arrivants : le desserrement francilien



▪ Si les franges franciliennes directes sont plus concernées, le desserrement francilien s'étend désormais sur un grand bassin parisien élargi.

▪ L'Aigle concentre, en volume et en part, le plus de néorésidents ex-franciliens du fait de sa plus grande proximité avec Paris. Certains pôles ruraux présentent également une forte proportion de néo-résidents franciliens (plus de 30%): Exmes, Le Sap, Aubry-en-Exmes...

▪ Les proportions les plus fortes se concentrent à l'est du territoire, sur l'ensemble du Pays d'Ouche et notamment sur la CC Canton de la Ferté-Fresnel.

▪ L'installation de franciliens va de pair avec la formation de grandes couronnes périurbaines autour des grands pôles du territoire qui s'appuient sur une connexion ferroviaire avec Paris.

Méthodologie

Cette carte représente le nombre de personnes résidant en 2008 sur le territoire et qui résidaient en 2003 dans une commune d'Ile-de-France.

Ces données n'ont pas été publiées depuis 2008 par l'INSEE.

Conclusions - ATOUTS & FAIBLESSES



ATOUTS

- Deux pôles structurants (Argentan et L'Aigle) et un réseau de pôles ruraux secondaires (Gacé, Vimoutiers, etc.).
- Des couronnes périurbaines toujours attractives.
- Un renouveau démographique sur certains territoires ruraux en lien avec leur attractivité résidentielle.
- Une augmentation des cadres dans certains territoires.



FAIBLESSES

- Une armature urbaine qui se fragilise (déclin démographique des principales villes).
- Un territoire vieillissant.
- Un territoire qui peine à maintenir ses jeunes.
- Un territoire « socialement vulnérable » (importance des actifs de l'agriculture et de l'industrie, faible niveau de qualification, revenus modestes).
- Des personnes âgées vulnérables dans les secteurs ruraux.
- Un espace central et rural présentant un niveau de revenu assez faible.

Conclusions - OPPORTUNITÉS & MENACES

**OPPORTUNITÉS**

- Reprise de l'attractivité de certains espaces et pôles ruraux pouvant contribuer au maintien (ou développement) des services et des emplois.
- Attractivité également portée par le desserrement francilien.
- L'installation progressive de CSP dites supérieures qui participe à une hausse globale du niveau de revenus sur le territoire.
- Hausse globale des revenus du territoire, y compris des ménages les plus modestes.

**MENACES**

- Vieillesse de la population, y compris dans des zones rurales isolées, qui pose des enjeux pour ces habitants (et notamment ceux aux revenus fragiles) : enjeux de mobilité et d'adaptation de l'offre de services et de logements.
- Extensions des couronnes périurbaines qui favorisent la consommation d'espace et l'artificialisation des sols.
- Non-durabilité du modèle de la périurbanisation qui engendre des besoins en mobilité toujours plus importants incompatibles avec la hausse continue des coûts de l'énergie.
- Attractivité pour les ménages franciliens qui ont des difficultés à se loger en grande couronne parisienne et risques de devenir un espace de relégation pour des ménages fragiles (en lien avec les faibles coûts du foncier et de l'immobilier).
- Tendances à la hausse des inégalités.

3

Logements & habitat

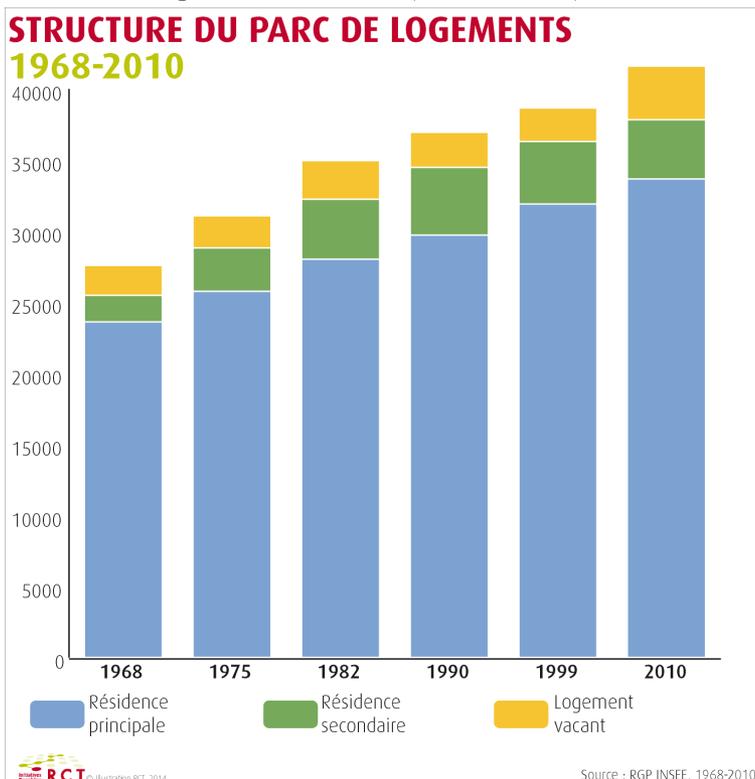
03



Logements & habitat

Évolution et structure du parc de logements

- Le territoire a gagné 14 000 logements entre 1968 et 2010 (+ 50,8%) dans des proportions inférieures à celles observées en Basse-Normandie (+78%) ou en France (+76%). Il abrite aujourd'hui 41 612 logements dont 25 769 sur le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs et 15 843 sur le Pays d'Ouche. C'est néanmoins ce dernier qui a connu la plus forte hausse (+58,8% contre +46,3% pour le PAPAO).
- Une structure du parc de logements assez semblable à la moyenne nationale...
 - 80,9 % de résidences principales (contre 83,5%),
 - 10,0 % de résidences secondaires (contre 9,6%) avec 11,3% sur le Pays d'Ouche et 9,2% sur le PAPAO,
 - 9,1% de logements vacants (contre 6,9%).

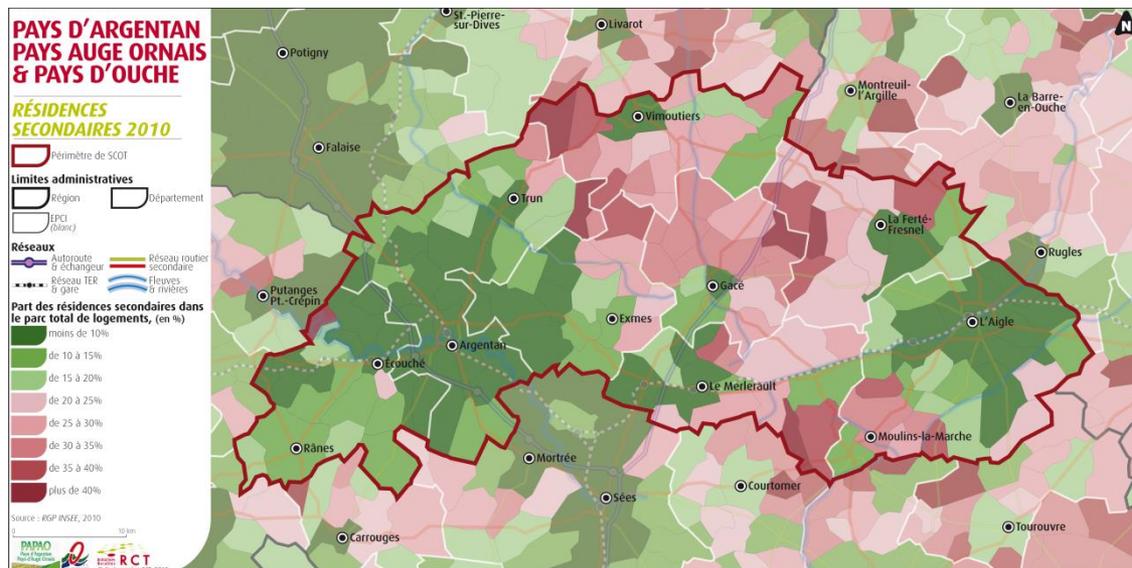


- ... mais distincte de celle de Basse-Normandie, en raison de la part importante de résidences secondaires à l'échelle de la région (15,6%), notamment sur le littoral. La parc de résidences secondaires est par ailleurs en diminution depuis 1990 (-7,9%) alors qu'il continue de croître (+8,5%) en Basse-Normandie.

D'importants contrastes territoriaux:

- Rythme de croissance des cinquante dernières années du parc de logements plus soutenu sur les EPCI les plus urbains (+63,9% sur la CC Pays de l'Aigle et de la Marche contre +25% pour la CC Vallées du Merlerault).
- Des proportions et une croissance élevées de logements vacants dans les centres-villes (+72,4% sur le CC Argentan Intercom et +74,7% sur la CC Pays de L'Aigle et de La Marche) et les territoires ruraux les plus enclavés (12,6% sur la CC Vallées du Merlerault avec une hausse de 119% entre 1999 et 2010). Le vieillissement du parc de logements, les risques d'insalubrité engendrés et la non-adaptation à la demande, notamment en termes de taille des logements, expliquent en partie cette tendance.

Des résidences secondaires en baisse

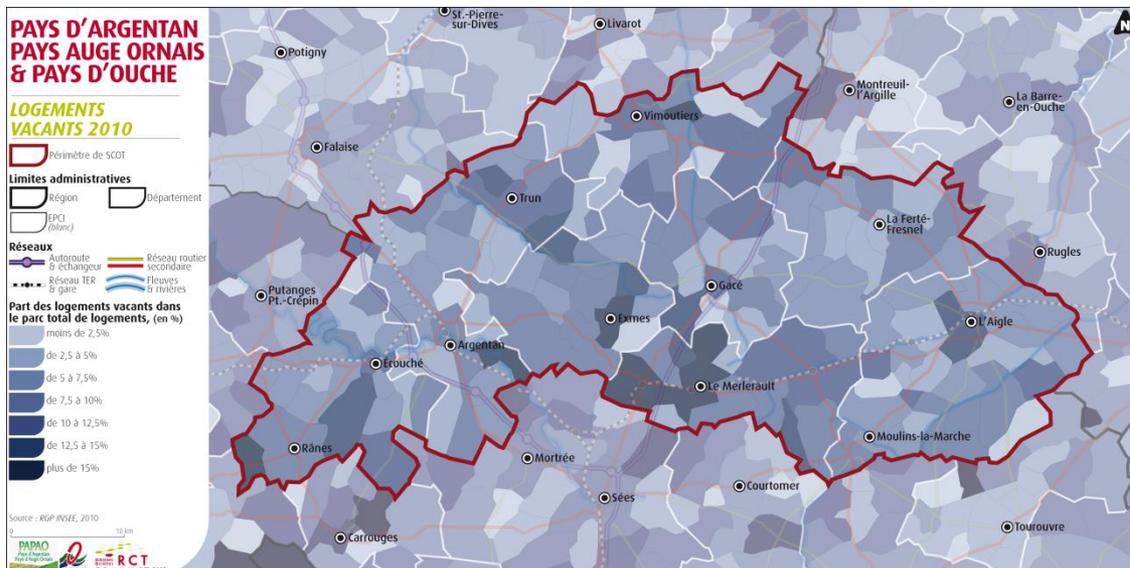


Les résidences secondaires	Part 2010	Evolution stock 1999-2010
	en %	en %
Orne	10,8	-3,8
France Métropolitaine	9,6	6,8
Basse-Normandie	15,6	7,8
Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs & Pays d'Ouche	10,0	-5,1
PAPAO	9,2	-4,1
Pays d'OUCHE	11,3	-6,4
CC Argentan Intercom	4,3	-12,9
CC Courbes de l'Orne	8,9	-2,5
CC Pays du Haras du Pin	12,5	-10,1
CC Pays du Camembert	16,2	5,8
CC Région de Gacé	17,6	-3,1
CC Vallées du Merlerault	17,2	-2,2
CC Pays de L'Aigle et de La Marche	7,7	-8,3
CC Canton de la Ferté-Fresnel	20,8	-7,4

Source : RGP INSEE, 1990-2010

- Une forte représentation des résidences secondaires dans la partie Nord et centrale du territoire et notamment dans les communes les plus rurales. Ceci s'explique par la proximité du bassin parisien et la qualité paysagère du territoire.
- Mais globalement une diminution du stock de résidences secondaires depuis 1999 (-5,1% sur le territoire entre 1999 et 2010) à l'exception de la CC Pays du Camembert qui a connu un développement touristique important porté par une faible pression foncière (+5,8% de résidences secondaires entre 1999 et 2010).
- Sous pressions foncières, les aires urbaines et leurs couronnes périurbaines concentrent toujours les baisses les plus significatives de résidences secondaires (-12,9% sur la CC Argentan Intercom, -21,6% sur la commune d'Argentan et -8,3% sur la CC Pays de l'Aigle et de la Marche).
- La transformation de résidences secondaires en résidences principales est notamment portée par l'installation définitive de néo-retraités ou par l'acquisition des logements par des néo-ruraux.

Un phénomène de vacance qui s'accroît



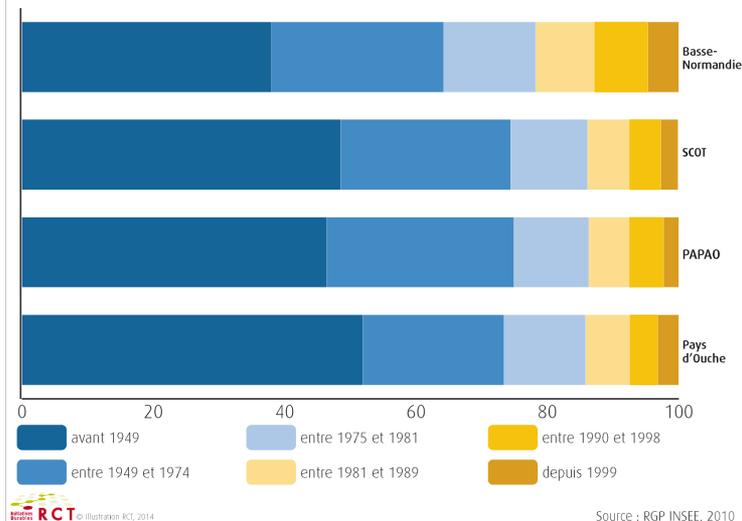
Les logements vacants	Part 1990	Part 1999	Part 2010	Evolution stock 1999-2010
Orne	7,2	6,6	8,5	39,6
France Métropolitaine	7,2	6,9	6,9	11,0
Basse-Normandie	6,0	5,5	6,3	29,9
Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs & Pays d'Ouche	6,7	6,1	9,1	59,1
PAPAO	6,8	6,2	9,1	57,4
Pays d'OUÛCHE	6,4	6,1	9,0	62,1
CC Argentan Intercom	5,3	5,1	8,4	72,4
CC Courbes de l'Orne	7,8	6,6	8,7	47,6
CC Pays du Haras du Pin	9,6	7,5	8,4	20,3
CC Pays du Camembert	7,7	7,6	9,8	35,7
CC Région de Gacé	7,6	7,6	9,4	38,3
CC Vallées du Merlerault	9,9	6,3	12,6	119,9
CC Pays de L'Aigle et de La Marche	5,3	5,8	9,2	74,4
CC Canton de la Ferté-Fresnel	8,8	6,7	6,5	7,0

Source : RGP INSEE, 1990-2010

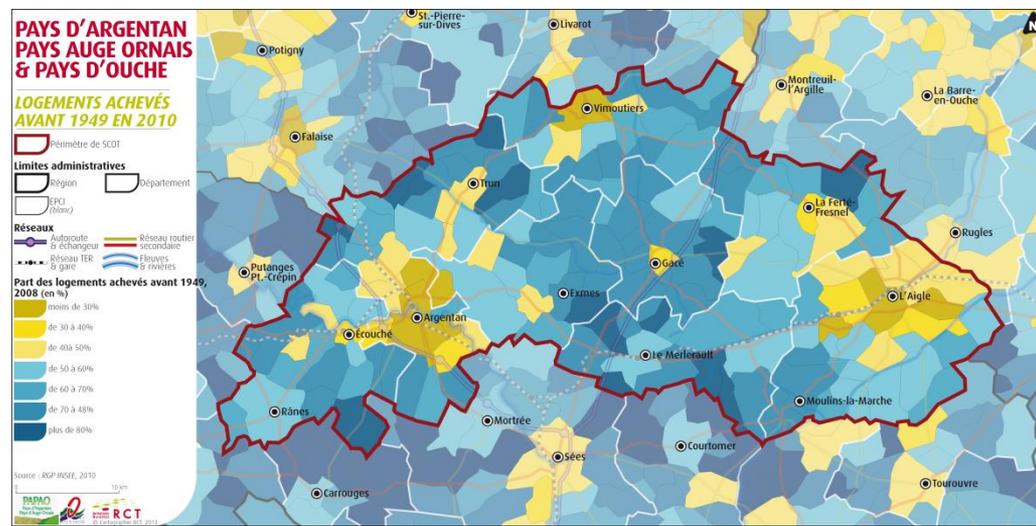
- Un total de 3 770 logements vacants entraînant une surreprésentation de la vacance sur le territoire (9,1%) par rapport à la Basse-Normandie (6,3%) et à l'Orne (8,5%) et une très forte augmentation depuis 1999 (+59,1%).
- Cette augmentation est notamment visible :
 - Dans les **centres-villes** qui disposent d'une offre collective plus abondante ne répondant pas à la demande des néo-habitants ou dans leur proche couronne, où la surreprésentation des logements achevés entre 1949 et 1975 engendrent des **consommations énergétiques importantes**. On observe en effet une augmentation de la part des logements vacants dans les communes urbaines entre 1990 et 2010 avec notamment +124% en 1999 et 2010 sur la ville d'Argentan et de l'Aigle (+112%).
 - Dans des **territoires ruraux isolés**, où le vieillissement du parc de logements engendre une **problématique potentielle d'insalubrité**, et des consommations énergétiques plus importantes (+119,9% sur la CC Vallées de Merlerault).
- Globalement, le **desserrement des ménages** implique une demande en logements de taille plus modeste et peut aussi impacter le taux de vacance.

Un parc de logements ancien

ÉPOQUE D'ACHÈVEMENT DES LOGEMENTS 2010



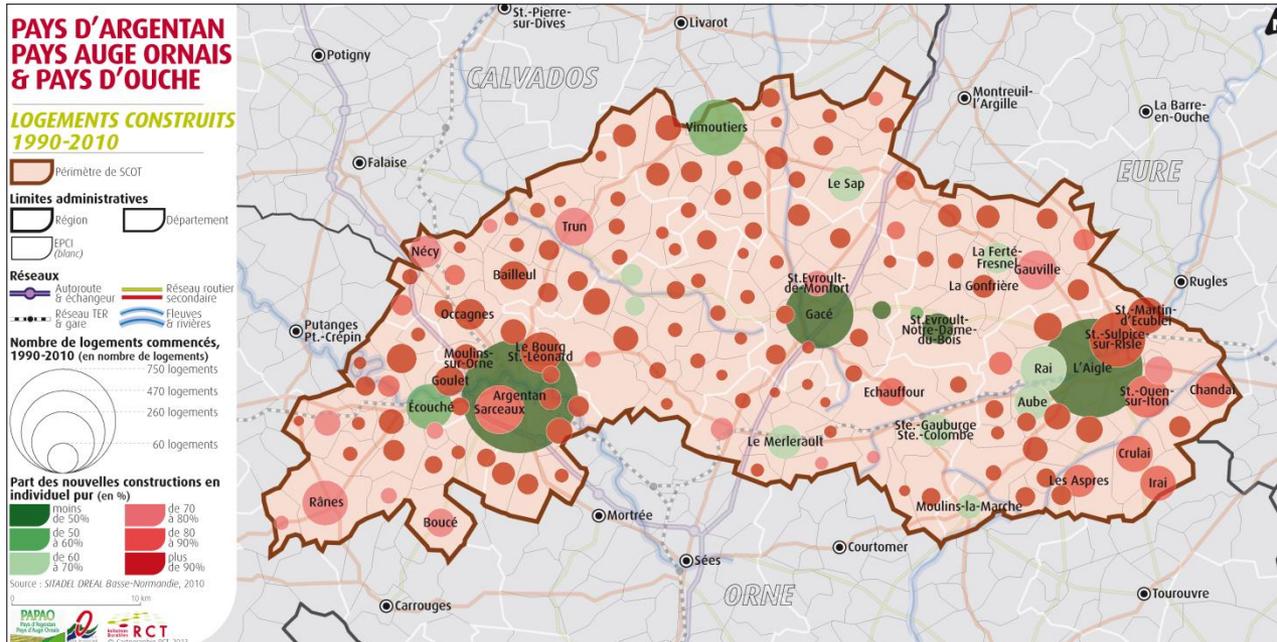
- 74,4% des logements achevés avant 1974, soit avant toute réglementation thermique.
- Les logements achevés avant 1949 se concentrent dans les zones rurales et agricoles isolées : CC Vallées du Merlerault (71,2%, contre 32,1% des logements sur la CC Argentan Intercom). En réalité, il s'agit de logements souvent achevés avant 1916.
- A l'inverse, les pôles urbains et leur proche couronne, qui ont connu une croissance démographique soutenue dans la seconde moitié du XXe siècle, disposent d'un parc de logements plus jeune et donc d'une proportion de logements achevés avant 1949 beaucoup plus faible.



Les logements achevés entre 1949 et 1975, époque de la croissance périurbaine, se concentrent sur les villes centres et leur proche couronne (37,4% des logements sur la CC Argentan Intercom, 51,2% sur Argentan, 42,3% sur L'Aigle, 48,7% sur Vimoutiers). Ces constructions d'après-guerre constituent les logements les plus consommateurs d'énergie, avec un fort risque de précarité énergétique.

Les logements achevés entre 1990 et 2003 se concentrent dans les périphéries éloignées des pôles urbains, ce qui témoigne de la poursuite du phénomène de périurbanisation autour des pôles urbains.

Dynamiques de construction

**Evolutions récentes :**

1990-1999:

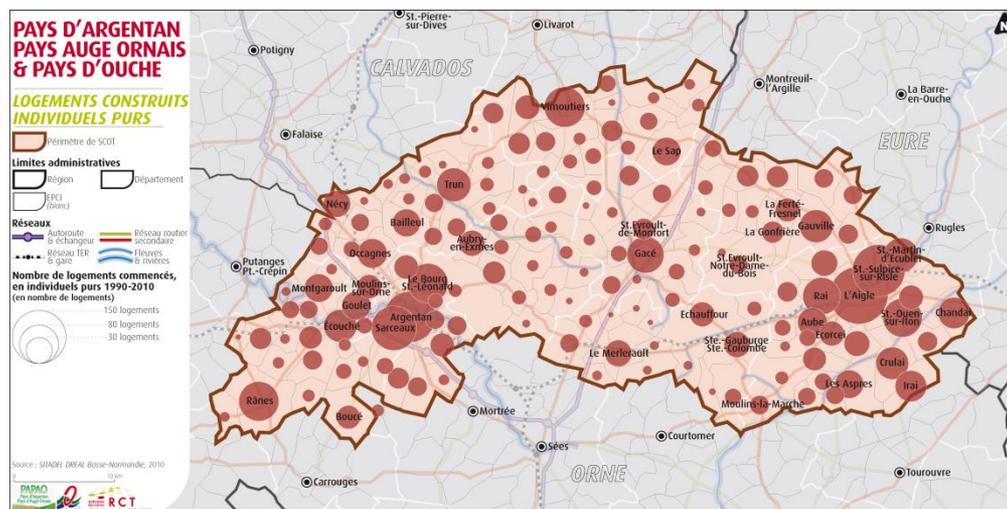
- Une majorité de construction de logements pavillonnaires (individuels purs) dans les EPCI ruraux.
- Un meilleur équilibre dans les EPCI urbains (collectifs) et autour de Gacé (individuels groupés).

2000-2010

- Accélération du volume des constructions.
- Hausse de la proportion de logements en individuel pur.
- Recul de la part des nouvelles constructions en individuel groupé.
- Accroissement du clivage de la répartition individuel/collectif entre les EPCI urbains et ruraux.

- Les villes et couronnes urbaines concentrent la construction de nouveaux logements avec une plus forte proportion de logements individuels purs en périphérie: poursuite de l'étalement urbain.
- Dynamiques de constructions dans les espaces périurbains avec plus de 90% des nouvelles constructions en individuel pur, sans renforcement significatif de certains pôles.
- Renforcement des pôles secondaires (Gacé et Vimoutiers).
- Construction neuve en milieu rural, plus intense dans les zones attractives, mais également dans les autres territoires, essentiellement en individuel pur.

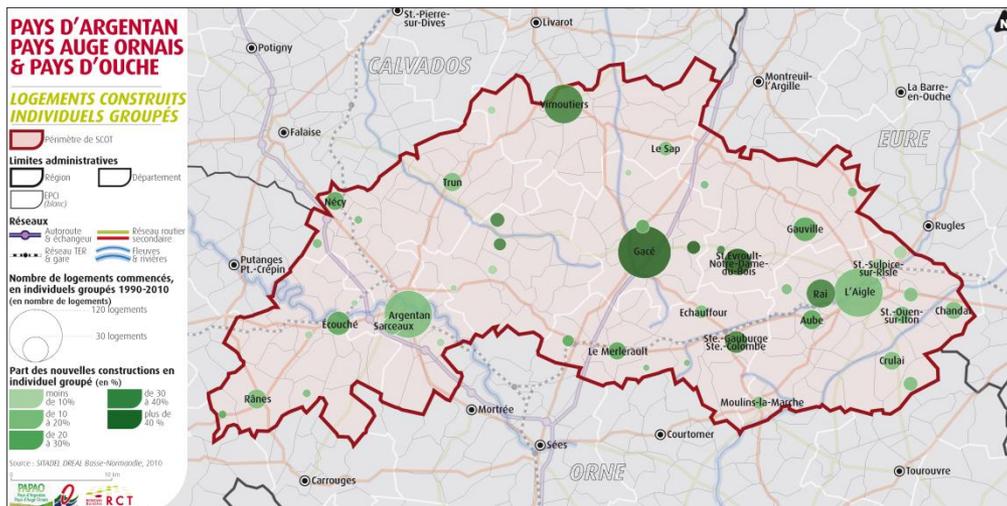
Construction neuve en collectif groupé



- Fort déséquilibre entre la construction en individuel pur et groupé:

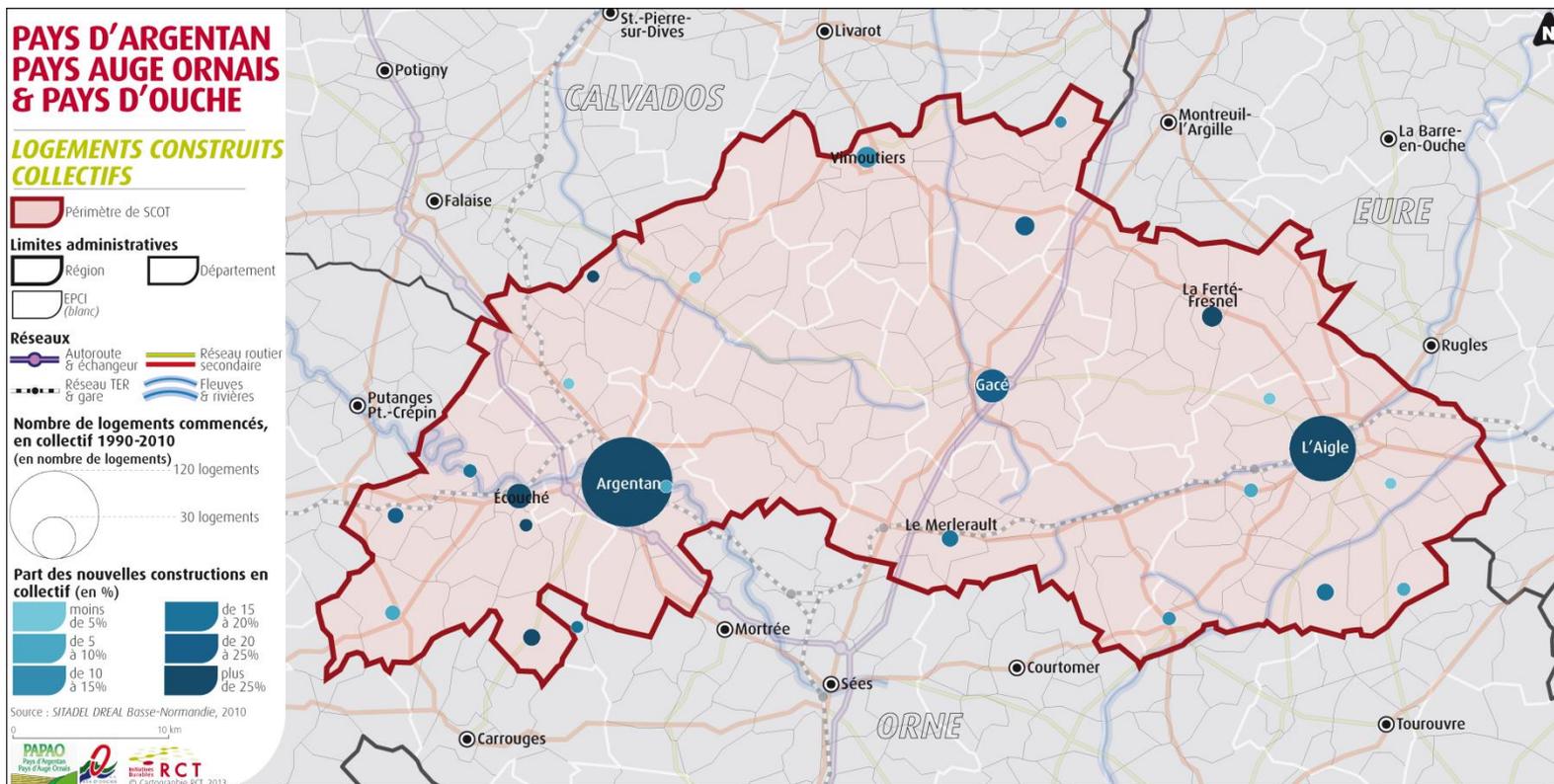
Individuel pur:

- Étalement urbain autour des deux grands pôles du territoire avec d'importants volumes de constructions neuves en individuel pur.
- Corrélation entre les espaces attractifs et les dynamiques de constructions neuves en individuel pur.
- Effet dynamisant des axes autoroutiers (à proximité des échangeurs) : étalement urbain autour d'Argentan avec l'arrivée de l'A88.

**Individuel groupé:**

- Faible dynamique de la construction neuve en individuel groupé ces 10 dernières années, notamment en milieu rural à l'exception de projets localisés.
- Projets situés dans les principaux pôles du territoire, notamment à Gacé (plus de nouveaux logements, en volume et en proportion en individuel groupé, à Gacé qu'à Argentan ou L'Aigle).
- Globalement peu de construction en individuel groupé dans les couronnes urbaines et périurbaines.
- Quasi-absence de construction en individuel groupé autour d'Argentan.

Construction en collectif

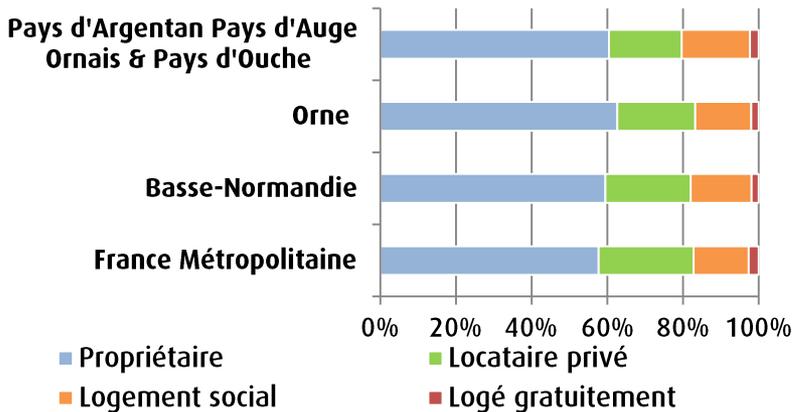


- Très peu de constructions neuves en collectif.
- Concentration des projets sur les deux villes principales, avec une construction moins importante à l'Aigle.
- Très peu de construction neuve en collectif dans les couronnes urbaines des grands pôles du territoire ainsi que dans les pôles secondaires, sauf à la Ferté-Fresnel, y compris dans les zones attractives (solde migratoire excédentaire).

Un parc adapté ?

Occupation des résidences principales

En 2010



- Surreprésentation des propriétaires et des logements de grandes tailles, notamment en zones rurales et périurbaines ...
- ... et concentration du parc locatif et des petits logements dans les villes
- Répartition qui interroge le niveau d'adaptation du parc de logements et la possibilité des parcours résidentiels

- Proportion de propriétaires (60,4% en 2010) dans la moyenne régionale (59,5%) mais avec une évolution récente plus modeste. (+15,6% entre 1999 et 2010 contre +19,1% en Basse-Normandie).

- Proportion modeste de logements locatifs privés (19% contre 25% en France) compensée par une proportion plus élevée du parc locatif social (18,1% contre 14,6%), notamment sur le PAPAO (20,2% contre 14,5% des logements sur le Pays d'Ouche).

- Entre 1999 et 2010, le territoire a connu :
 - Une baisse de 12% du parc de logements locatifs sociaux, ce chiffre masquant de fortes disparités territoriales (+16,3% sur la CC Région de Gacé contre -16,5% sur le CC Argentan Intercom)
 - Une hausse de 5,3% des logements locatifs privés (contre 8,4% en Basse-Normandie) avec 10% sur le Pays d'Ouche contre 2,3% sur le PAPAO.

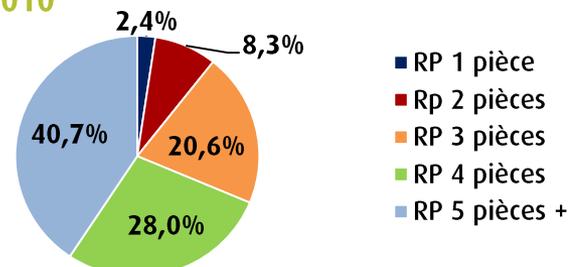
▪ L'offre locative privée se situe essentiellement dans les communes centres : L'Aigle et Argentan concentrent chacune 18% de l'offre du territoire et l'Aigle présente 29% de logements locatifs privés.

▪ En revanche, Argentan (18%) possède un taux très faible pour une ville de son rang. Cette spécificité s'explique par la priorité donnée au locatif social au sortir de la seconde guerre mondiale.

▪ L'offre locative est faible des les communes en couronne urbaine ou en zone périurbaine. Elle peut être localement plus ou moins importante en milieu rural.

Taille des résidences principales

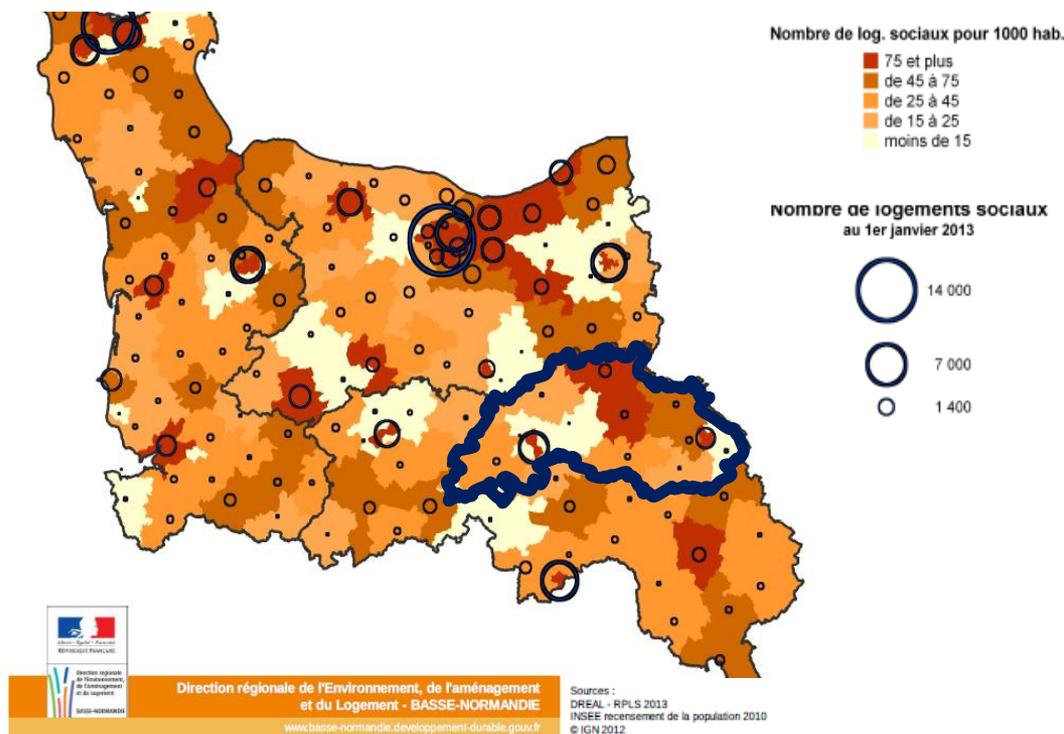
En 2010



Offre locative sociale dans les pôles urbains

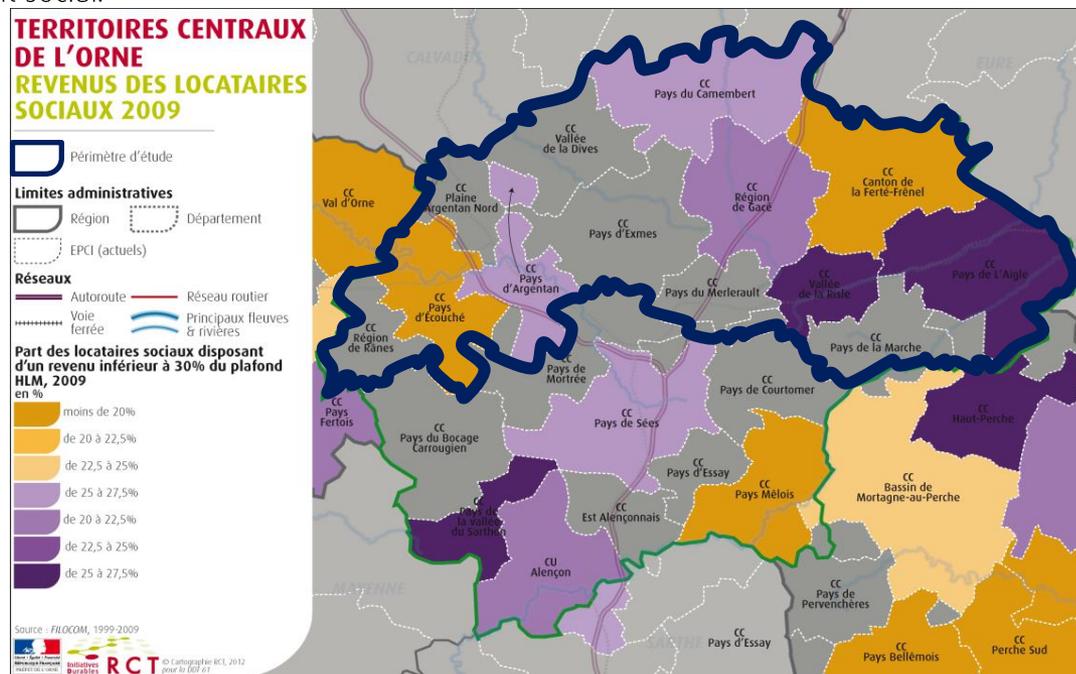
- Une offre locative sociale concentrée en 2010 dans les deux grands pôles urbains. L'offre en location sociale y est supérieure à l'offre privée:
 - Argentan : 44,2% des logements en location social contre 18% en locatif privé.
 - L'Aigle : 30,7 % en locatif social contre 29,6% en locatif privé.
- Ces deux villes concentrent respectivement 48% et 20% de l'offre locative sociale de l'ensemble du territoire.
- Le bassin d'Argentan se distingue particulièrement par une surreprésentation du parc locatif social en logements individuels (plus de 75%).
- Les communes des proches couronnes disposent également d'un parc social qui reste néanmoins limité.
- Offre locative sociale très limitée (en stock) dans les autres pôles du territoire, mais dans des proportions élevées : Vimoutiers 33,6%, Gacé 29,8%
- Parc locatif social quasi-inexistant en zone rurale et périurbaine, ou présent de manière ponctuelle.

Parc et densité de logements sociaux au 1^{er} janvier 2013 (Source: DREAL Basse-Normandie, 2013)



Evolutions et revenus des occupants du parc social

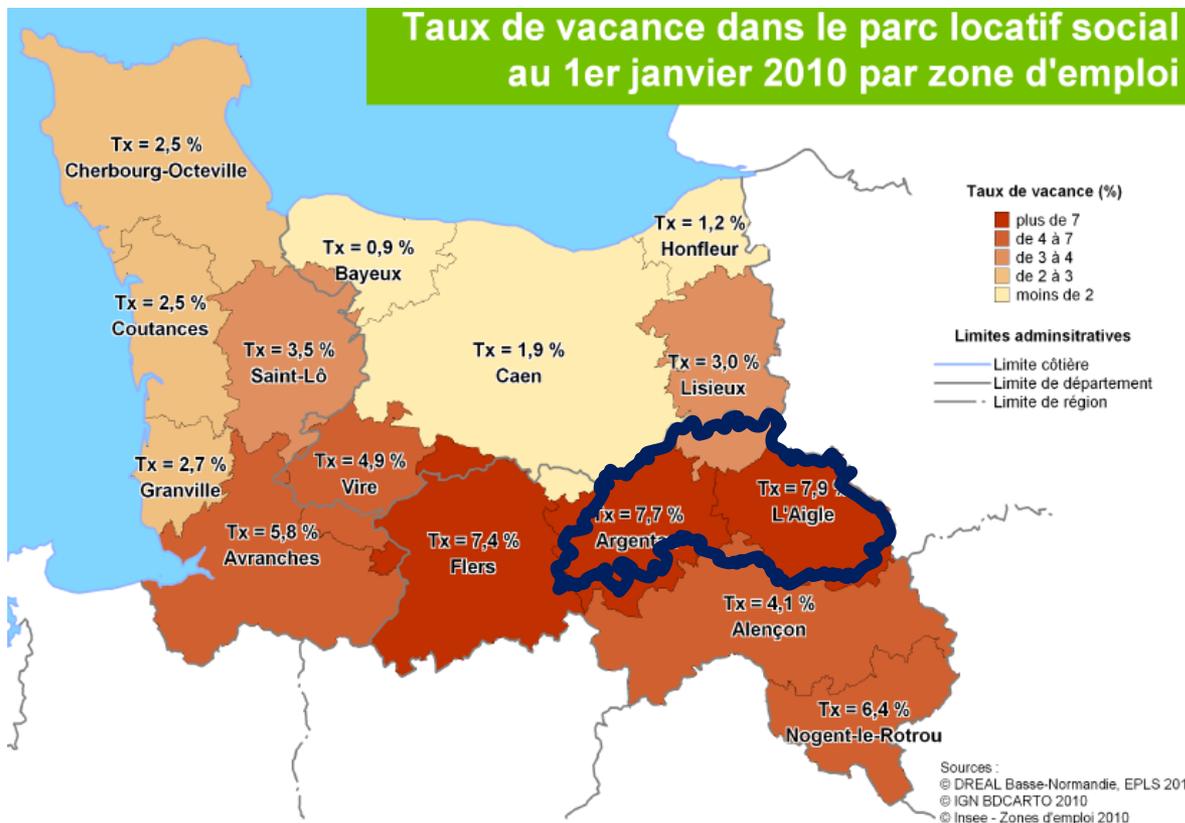
- Baisse significative du nombre d'occupants du parc locatif social sur Argentan (-23%) ou la CC Pays du Haras du Pin (-31%).
- Baisse plus modérées à l'est du territoire, notamment sur l'actuel périmètre de la CC Pays d'Aigle et de la Marche (-6%). La baisse du nombre d'habitants du parc social autour d'Argentan compensées par des hausses sur certains EPCI périurbains des deux villes.
- Parmi les raisons explicatives de cette baisse, la faible pression sur le parc locatif privé y engendre parfois des coûts inférieurs au parc social et favorise le report des demandeurs en logement social.
- L'est du territoire (Pays d'Ouche) concentre des occupants du parc locatif au plus bas niveau de revenus (plus de 30% ont un niveau de revenus équivalent à 30% des plafonds HLM).
- A l'inverse, le parc social de la CC Canton de La Ferté-Fresnel accueille peu de publics très précaires.
- L'occupation du parc social des deux grandes villes indique une plus forte proportion de publics très précaires sur L'Aigle (31%), devant Argentan (25%), au dessus de la moyenne régionale (22%).



Méthodologie

Le niveau de revenus des occupants du parc social au regard des plafonds HLM renseigne sur la précarité du public occupant et la mixité au sein du parc social. Les dernières données disponibles sont publiées à l'échelle des périmètres EPCI de 2009.

Vacance dans le parc locatif social

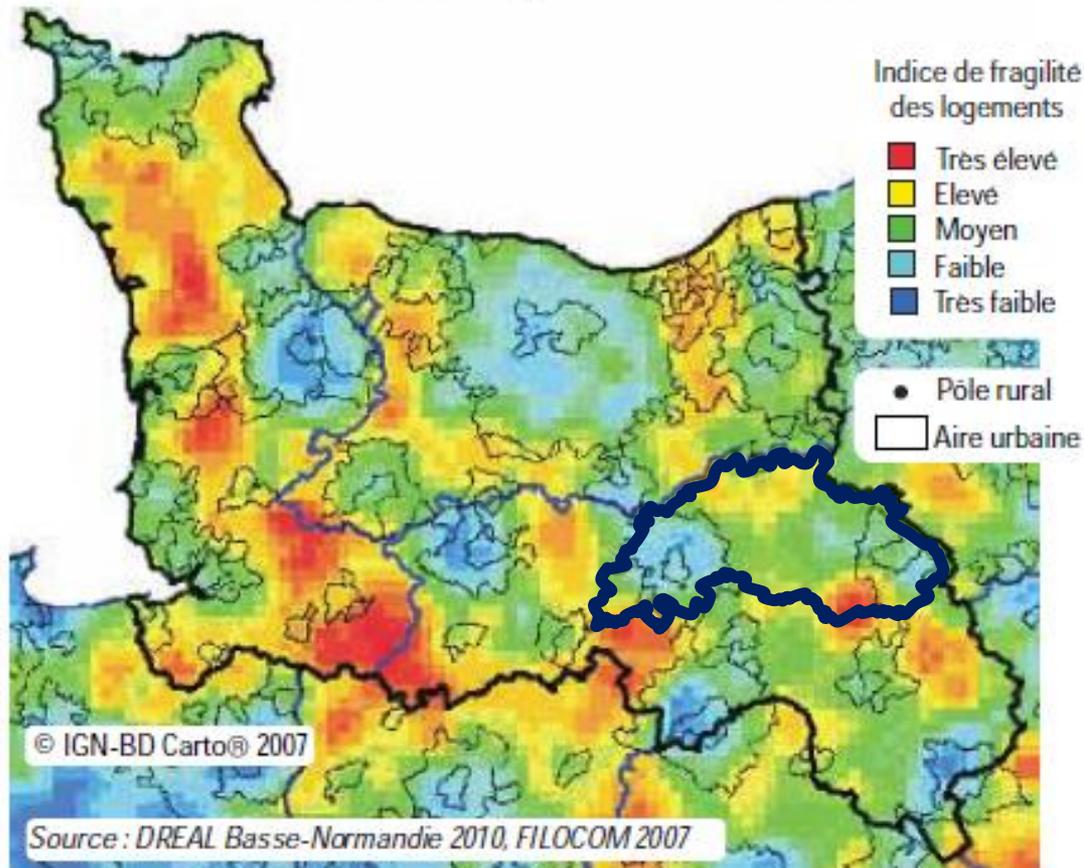


- Des taux de vacance du parc social les plus élevés de Basse-Normandie sur les bassins d'Argentan (7,8%) et de L'Aigle (7,9%), qui indiquent une certaine inadaptation du parc locatif social à la demande (statut, localisation, taille, etc.), mais aussi du fait d'une mobilité résidentielle des ménages qui tend à diminuer.
- Autres facteurs déterminants de la vacance : l'époque d'achèvement (surreprésentation des logements achevés entre 1949 et 1974).
- Hausse de la vacance depuis 2007 sur le bassin d'Argentan (+2,4%) et sur L'Aigle (+4%).
- Tendance globale à la baisse de la vacance dans les Zones Urbaines Sensibles, malgré une légère hausse observée depuis 2007.

Source : DREAL Basse Normandie, Le logement en 2010 en Basse-Normandie, 2010

Fragilité du parc de logements

Indice de fragilité de l'habitat



- La superposition des indicateurs qualifiant les atouts et les faiblesses du parc de logement permet de dresser un **indicateur de fragilité de l'habitat**.

- Les critères retenus par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) portent sur la vétusté, l'ancienneté, la sur-occupation, la vacance du parc, l'âge et les revenus fiscaux des occupants.

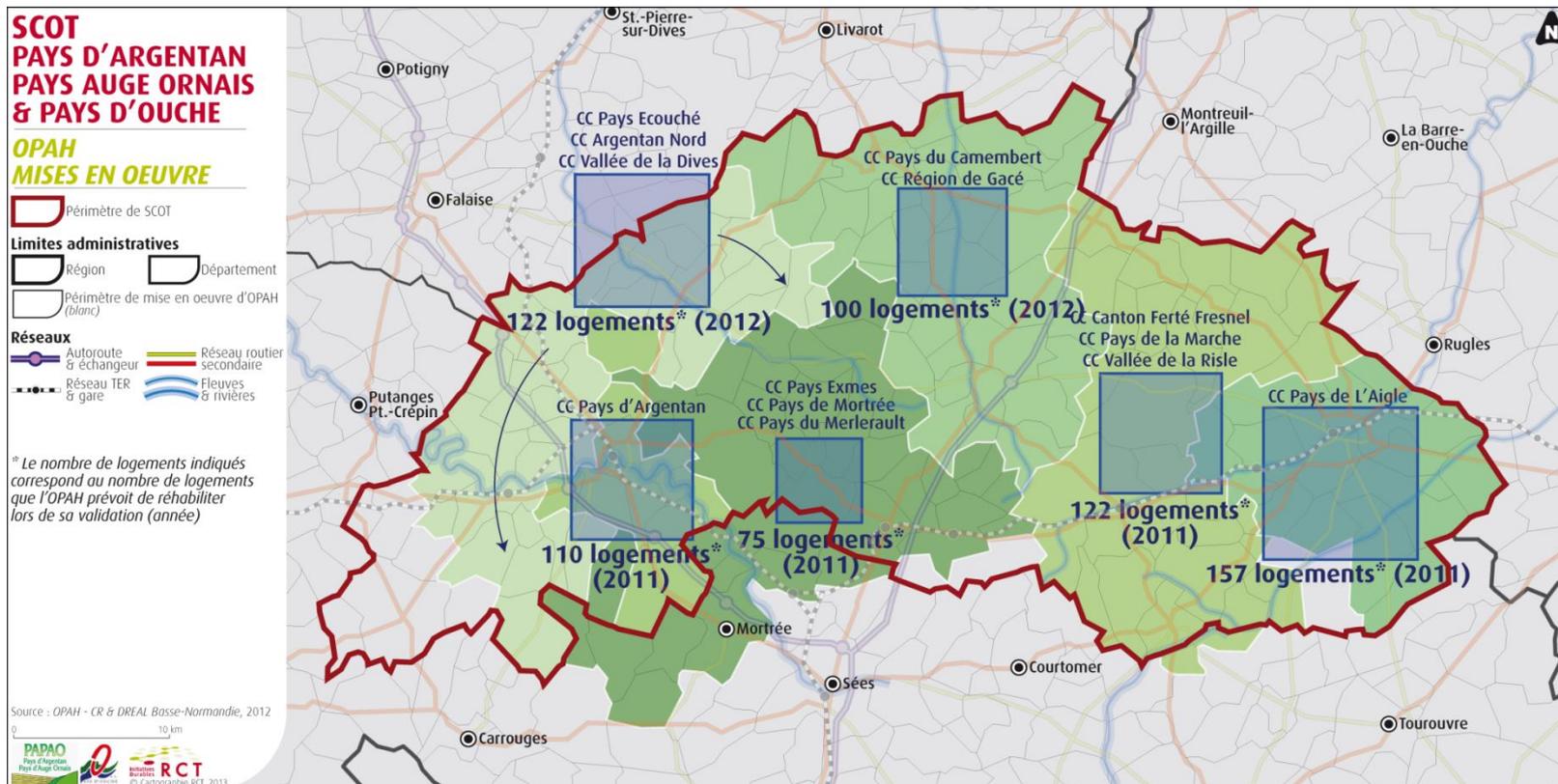
- Si l'ensemble du territoire rural présente des logements légèrement plus fragiles au sens de l'ANAH, les espaces les plus touchés sont situés à l'ouest de L'Aigle (secteurs du Merlerault et de Sainte-Gauburge). Le nord du territoire (CC Pays du Camembert) concentre également des facteurs de fragilité de son parc de logements.

- A l'inverse, le pôle urbain d'Argentan et, dans une moindre mesure, celui de L'Aigle, présentent un indice faible à très faible.

Note : Plus une commune regroupe d'indicateurs dépassant le 3^e quartile, plus son indice synthétique est élevé.

3 Logements & habitat

Amélioration de l'habitat - OPAH



- Pour faire face aux enjeux de rénovation du parc de logements, 6 Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ont été mises en œuvre qui prévoient la réhabilitation de plus de 650 logements sur le territoire.
- Les programmes ont permis une amélioration de la performance énergétique des logements, de gagner en niveau de confort, de lutter contre l'insalubrité, de diminuer la vacance et de favoriser l'adaptation de l'offre de logements.

ANRU et politique de la Ville



Quartier Saint-Michel à Argentan, 2012

Destruction
d'un
immeuble,
2006Immeuble après
réhabilitation, 2010Construction de 30 logements
sociaux, 2011

- Il existe également 1 conventions ANRU sur le territoire.
- Elle concerne une opération de rénovation urbaine du Quartier Saint-Michel à Argentan :

Ce projet s'inscrit dans un principe de recomposition globale du quartier concrétisé par un ensemble de démolitions (300 logements), de réhabilitations (532), de résidentialisations (74) et de constructions (137).

L'ensemble de ces opérations doit permettre de changer l'image du quartier d'habitat, de diversifier l'offre de logements proposée sur le site et de développer une mixité à travers les opérations de constructions envisagées. De plus, ce projet s'inscrit dans une politique de développement durable avec la volonté d'inscrire les programmes de constructions HQE.

La subvention de l'ANRU s'élève à 4 millions € pour un coût global du projet de plus de 30 millions €.

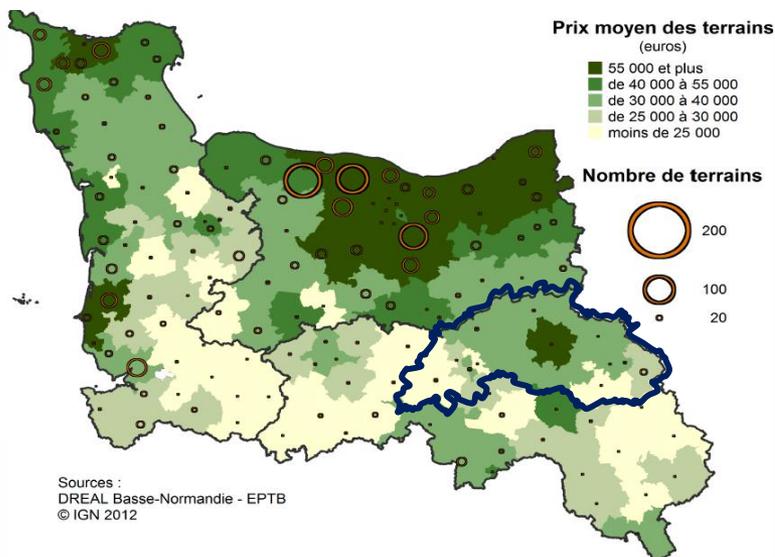
- Projet (non ANRU) de requalification du quartier Blaizot à l'Aigle (8 immeubles, 142 logements) en partenariat entre le Conseil général, l'Office public HLM de l'Orne, la ville de l'Aigle et la CC Pays de L'Aigle et de la Marche .

- 3 CUCS :

- L'Aigle: Quartier de la Madeleine (non ZUS).
- Argentan :
 - Quartier Saint-Michel en ZUS, bénéficiant des dispositifs de politique de la ville suivant: Mission Locale ML026, Atelier Santé Ville Argentan, Contrat Local Sécurité D'ARGENTAN (communal).
 - Quartiers CUCS non ZUS: les Provinces et Vallée d'Auge et bénéficiant des mêmes dispositifs.
- Vimoutiers: toute la ville (non ZUS) sur laquelle se déploie un Projet de Réussite Educative .

Pression foncière dans les pôles urbains

Le prix des terrains à bâtir en 2012 en Basse-Normandie
(Source : DREAL Basse Normandie)



- Quelques pressions localisées autour des pôles ruraux, notamment ceux bien connectés aux infrastructures de transport. Ainsi la CC de la Région de Gacé présente les prix des terrains les plus élevés et les superficies les plus réduites
- Plus grandes disponibilités foncières au nord du territoire (canton de la Ferté-Fresnel et de Vimoutiers) et au sud-est avec des terrains vendus avec de plus grandes superficies.

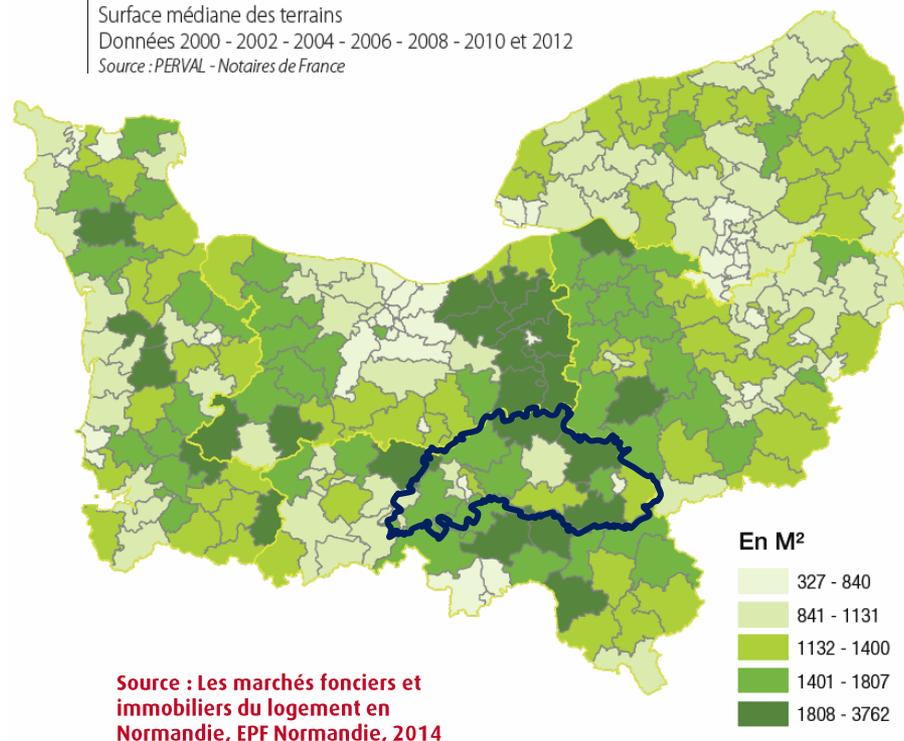
- Globalement, la région Basse-Normandie est la troisième région la moins chère de France en termes de coût du foncier.
- Pression foncière globalement assez limitée, voire inexistante en milieu rural. Mais globalement peu de terrains disponibles.

Marché foncier de l'habitat individuel

Surface médiane des terrains

Données 2000 - 2002 - 2004 - 2006 - 2008 - 2010 et 2012

Source : PERVAL - Notaires de France



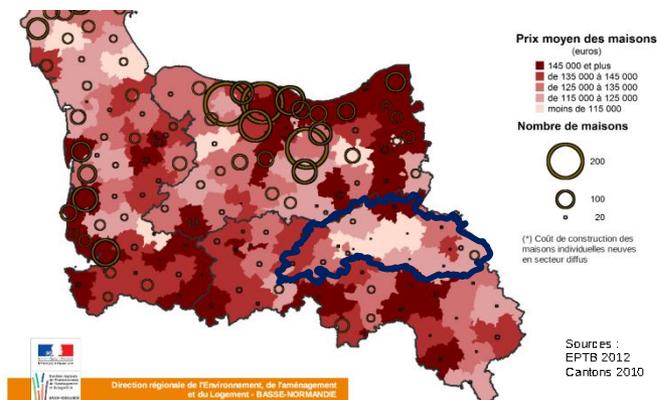
Le marché de l'immobilier

- Si les prix immobiliers restent assez faibles, le territoire connaît des évolutions disparates:
 - Les prix sont plus élevés dans les bassins de l'Aigle et Gacé et dans une moindre mesure à l'ouest du territoire (bassin d'Argentan).
 - Les zones les plus rurales, au nord et entre les principaux pôles, enregistrent quant à elles des prix très faibles.
- Ces prix de vente relativement bas rendent le marché immobilier attractif pour les primo-accédants, notamment à l'échelle d'un grand bassin parisien élargi. Les prix restent plus accessibles que sur d'autres territoires à même distance que Paris (Eure, Eure-et-Loir, Loiret, etc.).

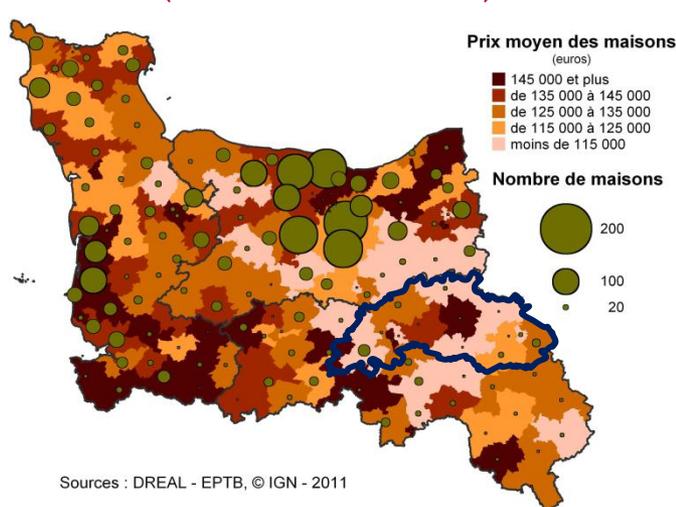
Evolutions actuelles du marché :

- La crise économique actuelle contribue à d'importantes fluctuations des prix du marché d'une année à l'autre.
- Dépourvu d'un marché collectif et mieux connecté au bassin parisien ou au littoral normand, le bassin d'Argentan avait enregistré les hausses les plus significatives entre 2004 et 2010. Néanmoins, la crise économique actuelle semble avoir affaibli le dynamisme du territoire et les fermetures de sites industriels et d'usines participent à la perte d'attractivité du marché immobilier du bassin d'Argentan.

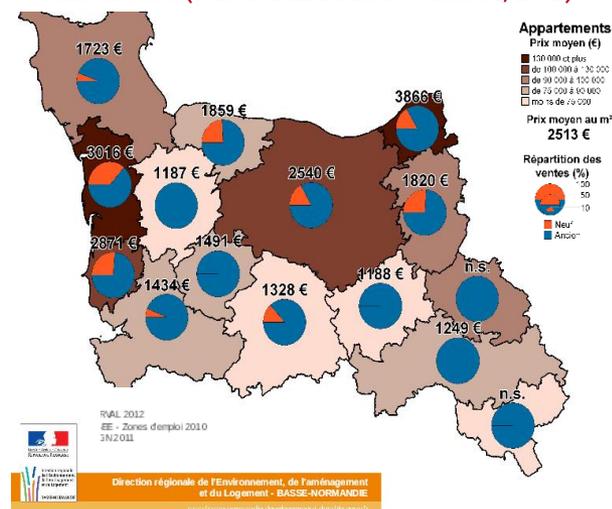
Le prix des maisons individuelles neuves* en 2012 en Basse-Normandie (Source : DREAL Basse Normandie)



Le prix des maisons individuelles en 2011 en Basse-Normandie (Source : DREAL Basse Normandie)



Prix moyen des appartements en 2012 lors des ventes immobilières (Source : DREAL Basse Normandie, 2012)



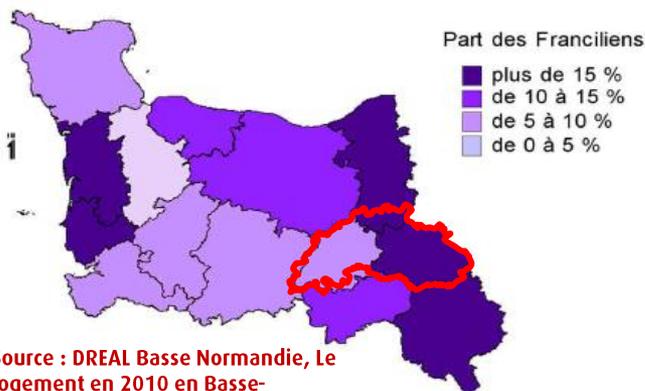
Le marché de l'immobilier

Le marché de l'immobilier

	Nombre de terrain	Prix du terrain / m ²	Coût total du projet	% viabilisé	Prix (HT) par pièce	Evolution annuelle depuis 2004	Origine des acheteurs		
							bas-normande	francilienne	britannique
Bassin de L'Aigle	125	15	125 000	58,5%	25 009	8,3%	51,5%	30,8%	1,9%
Bassin d'Argentan	100	15	130 000	55,2%	25 105	14,9%	80,7%	8,9%	3,4%
Orne	950	16	138 000	14,2%	25 274	9%	64,7%	16,1%	5,7%
Basse-Normandie	5 400	33	160 000	21,5%	31 328	9,7%	70,7%	13%	4,7%

- Appartement ancien (prix 2011/2012)
 - Orne : 1 140 euros/m²
 - Secteur d'Argentan : 1000 euros/m²
- Maisons anciennes (prix 2011/2012)
 - Orne : 107 500 euros
 - Secteur d'Argentan : 98 200 euros

Part des opérations immobilières réalisées par des acheteurs d'origine francilienne



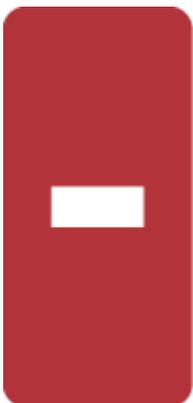
Source : DREAL Basse Normandie, Le logement en 2010 en Basse-Normandie, 2010

- Des opérations immobilières en hausse sur le bassin d'Argentan qui bénéficie d'un bon raccordement au réseau d'infrastructures.
- De fortes disparités concernant l'origine des acheteurs:
 - 80,7% d'acheteurs bas-normands sur Argentan contre seulement 51,5% sur l'Aigle.
 - Dynamique supra-territoriale d'extension du grand bassin parisien aux franges est du territoire : sur le bassin de L'Aigle 30,8% d'acheteurs originaires d'Ile-de-France, contre 8,9% sur le bassin d'Argentan.
 - Entre 2008 et 2011, à L'Aigle, 140 terrains à bâtir ont été vendus. Trois acquéreurs sur quatre étaient des Franciliens qui continuent d'occuper un emploi en région parisienne. Ces terrains pouvaient valoir autour de 40 000 euros quand, pour une même superficie, ils coûtaient 150 000 euros dans les Yvelines.
- Recul de l'attractivité du marché de l'immobilier des maisons anciennes pour les acquéreurs britanniques, plus nombreux dans le bassin d'Argentan.

Conclusions - ATOUTS & FAIBLESSES


ATOUTS

- Renforcement de la construction sur les pôles secondaires.
- Présence d'une offre locative sociale adaptée dans les centre-ville.
- Pas de saturation de l'offre locative sociale.
- Un marché de la construction dynamique qui participe au rajeunissement du parc.
- Un foncier et un marché de l'immobilier très accessibles.


FAIBLESSES

- Perte d'attractivité des centres-villes (Argentan & L'Aigle) qui se traduit par une vacance en hausse dans les centres et un phénomène de périurbanisation en périphérie des pôles.
- Inadaptation du parc de logements :
 - pour les jeunes en zones rurales ou périurbaines avec une absence de petits logements ou de logements locatifs,
 - pour les ménages avec enfants en ville avec un déficit de maisons spacieuses avec jardin,
 - pour les seniors en ville avec un déficit de petits logements,
 - du parc social en ville avec peu de logements de petites tailles à destination des jeunes, des familles monoparentales ou les personnes âgées seules,
 - du parc locatif privé qui offre parfois des prix inférieurs à ceux du parc locatif social.
- Des logements neufs parfois inoccupés.
- Des logements anciens et de grandes tailles peu cohérents avec le desserrement des ménages.
- Des logements anciens qui impliquent une vacance importante en hausse.
- Importance dans les villes et leur proche couronne des logements achevés avant 1975, particulièrement énergivores.
- Une tendance à la consommation d'espace en lien avec la faiblesse du coût du foncier.

Conclusions - OPPORTUNITÉS & MENACES

**OPPORTUNITÉS**

- Politique de rénovation urbaine sur Argentan (ANRU) et sur L'Aigle.
- Un parc de logements vacants en ville qui pourrait devenir un levier pour l'attractivité des centres dans le cadre de politiques de rénovation urbaine (regroupement de maisons de villes pour offrir des logements attractifs aux familles).
- Un marché de la construction relativement dynamique qui participe au renouvellement et à l'amélioration du parc.
- Des OPAH, récemment lancées, qui participent à l'amélioration du parc de logements.
- Tendance à la transformation de résidences secondaires en résidences principales, sauf sur la CC Pays du Camembert.
- Des grands terrains consommés pour l'habitat dont une partie utilisée en jardins potagers.

**MENACES**

- Un taux de vacance qui tend à s'accroître dans les centre-ville et qui pourrait renforcer leur perte d'attractivité et leur déclin démographique.
- Des nouvelles constructions qui ne trouvent pas toujours d'acquéreurs.
- Des constructions de logements qui participent à la diffusion de la maison individuelle sur des espaces ruraux ou des grandes couronnes périurbaines :
 - Favorisent la consommation d'espace (au même titre que les infrastructures et les zones d'activités).
 - Engendrent des besoins en déplacement de plus en plus importants (vers l'emploi ou vers les services) et des budgets temps et financiers conséquents pour les ménages.
 - Peu de moyens financiers et pas de priorisation pour améliorer la performance énergétique des logements.

4 Économie & Emplois

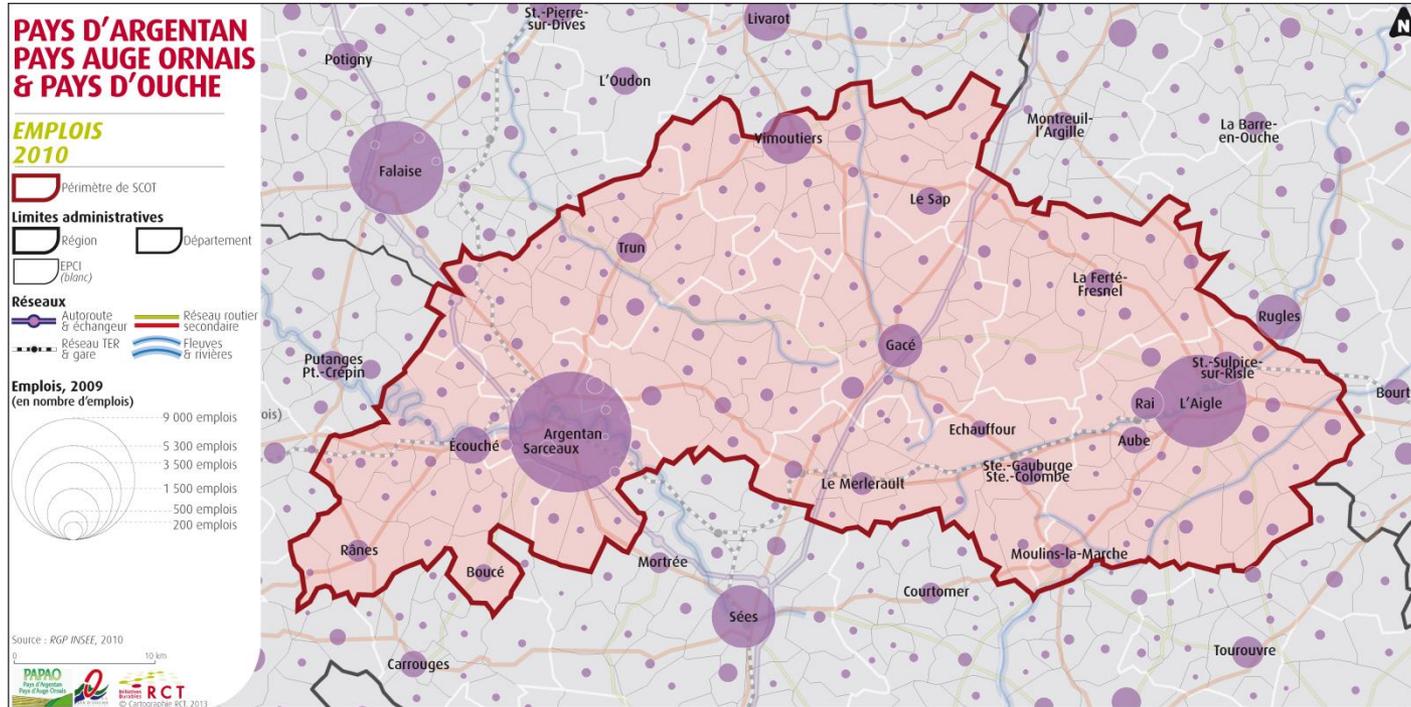
04



Economie & Emplois

4 Économie & Emplois

Répartition de l'emploi



- 29 400 emplois recensés sur le territoire en 2010.
- Concentration de l'emploi dans les pôles d'activités principaux et tendance à dissociation entre lieux de résidence et lieux d'emploi :
 - Argentan : 8 800 emplois (30% des emplois du territoire pour 19% de la population).
 - L'Aigle : 5 200 emplois (18% des emplois) et près de la moitié des emplois du Pays d'Ouche (pour 10% de la population totale).
- Des pôles secondaires : Vimoutiers avec 1 500 emplois et Gacé avec 1 100 emplois .
- Proximité de Falaise à la périphérie nord du territoire qui offre 5 000 emplois et de Sées au sud avec 2 300 emplois.

4 Économie & Emplois

Evolution de l'emploi dans le temps

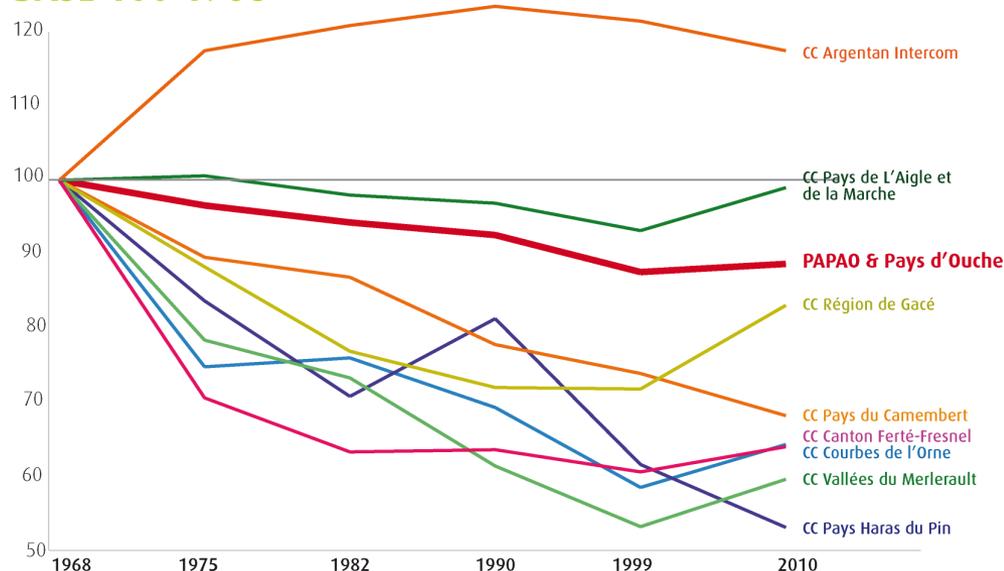
- Légère baisse de l'emploi sur la période 1968-2010 à l'échelle du périmètre d'étude (-11,3%) et des deux pays. Cependant, le nombre d'emplois se stabilise à la fin des années 1990 et connaît depuis une hausse sur le Pays d'Ouche et à l'échelle du périmètre d'étude.

- Les deux principales Communautés de communes en termes d'emplois sont les CC Argentan Intercom et CC Pays de L'Aigle et de la Marche avec respectivement 10 790 et 8 526 emplois en 2010.

- Seule la CC Argentan Intercom a connu une évolution globalement positive du nombre d'emplois entre 1968 et 2010 (+17,5%). Les autres communautés de communes ont au contraire enregistré des baisses plus ou moins significatives: de -47% sur la CC Pays du Haras du Pin à -1% sur la CC Pays de L'Aigle et de la Marche, en passant par -36% sur la CC Canton de la Ferté-Fresnel, -40,4% sur la CC Vallées du Merlerault ou encore -35,7% sur la CC Courbes de l'Orne.

- On note néanmoins une **amélioration sur la période 1999-2010** : alors que tous les EPCI ont connu une baisse des emplois entre 1990 et 1999 (-5,4% à l'échelle du périmètre d'étude), 5 ont enregistré des emplois en hausse entre 1999 et 2010. Ainsi, on observe une **augmentation significative** du nombre d'emplois sur les CC Région de Gacé (+250 emplois soit +15,8% entre 1999 et 2010), Vallées du Merlerault (+150 emplois soit +12,1%), Courbes de l'Orne (+170 emplois soit +10%), Canton de la Ferté-Fresnel (+60 emplois soit +5,5%) ou encore Pays de L'Aigle et de la Marche (+500 emplois soit +6,3%).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI 1968-2010 BASE 100 1968



RCT
Initiatives Durables

Source : RGP INSEE, 1968-2010

4 Économie & Emplois

Mutations du tissu économique

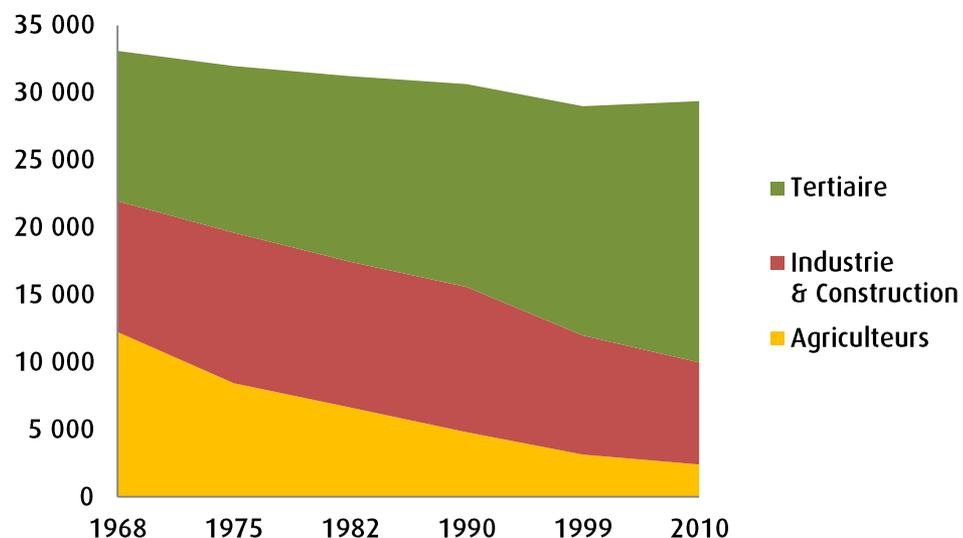
■ Bien que commune à l'ensemble de la région Basse-Normandie, le territoire possède une tradition économique agricole et industrielle encore plus marquée. L'agriculture et l'industrie occupent donc respectivement 8% et 26% des emplois contre 5,5% et 24,7% dans la Région. Le tertiaire est ainsi sous-représenté avec 66% des emplois (69,8% en Basse-Normandie et 76% en France métropolitaine).

■ A l'image des tendances nationales, le territoire a connu une baisse importante du secteur agricole (-71,5% des emplois entre 1975 et 2010) à partir des années 70 en lien avec les profondes mutations du secteur (mécanisation, diminution du nombre d'exploitations,...). La perte de l'emploi dépasse les 75% sur la CC Canton de La Ferté-Fresnel ou de la Région de Gacé. De 37% en 1968, le secteur ne représente plus aujourd'hui que 8% des emplois et reste plus présent sur le PAPAO (8,7% des emplois).

■ Le secteur industriel accuse lui aussi une baisse significative (-3 600 emplois soit -32% entre 1975 et 2010) qui s'accroît à partir de 1990. Cette baisse a été plus marquée sur le PAPAO (-34% contre -29,4% sur le Pays d'Ouche). Si le secteur se maintient localement en milieu rural, elle a largement décliné autour des pôles urbains : -54% sur Argentan entre 1999 et 2010, -48% sur la CC Argentan Intercom sur la même période et -41% sur la CC Pays de L'Aigle et de la Marche entre 1975 et 2010. Mais le territoire demeure assez spécialisé notamment autour du pôle métallurgique. La part de l'emploi industriel en 2010 est ainsi supérieure de 6 points par rapport à la situation nationale (20,8%).

■ Le secteur tertiaire a connu, comme partout, une forte progression, il représente en 2010 les 2/3 des emplois du territoire. La part de ces emplois reste toutefois inférieure aux ratios régionaux (70%) et nationaux (76%). Les services et le commerce en sont les principaux vecteurs.

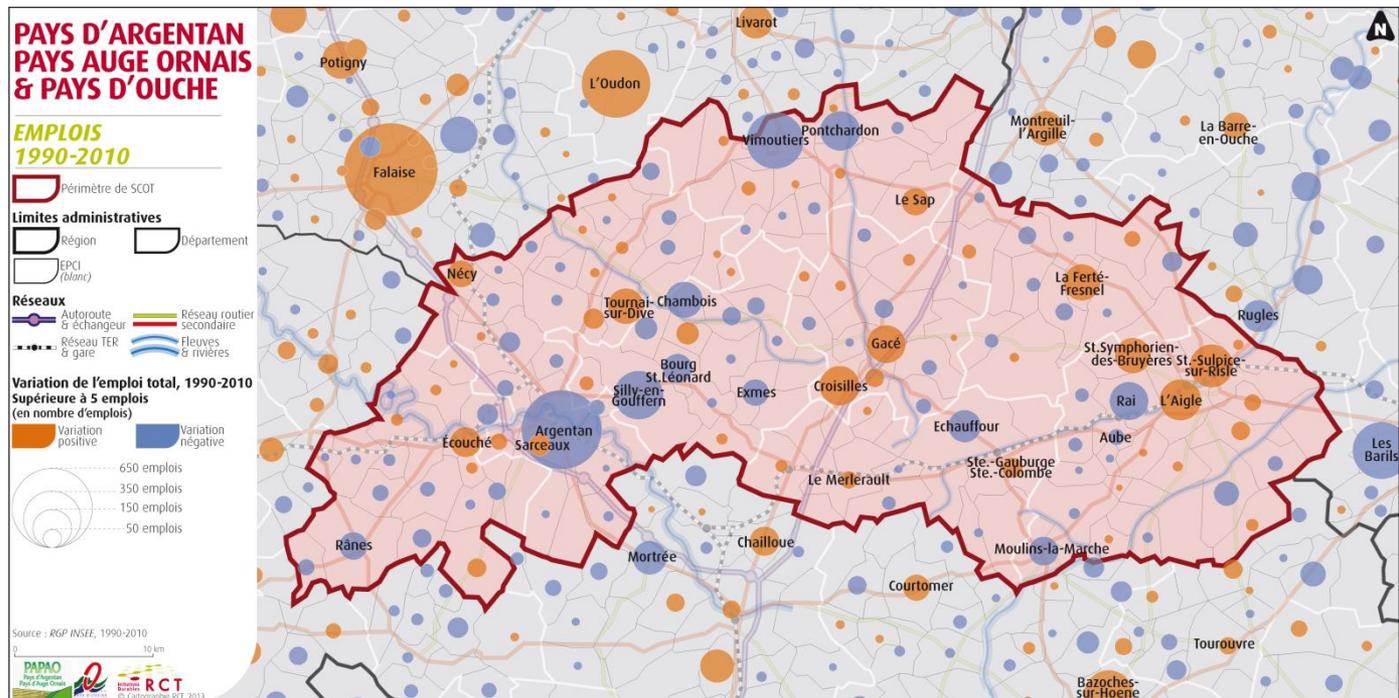
Evolution de l'emploi par secteur d'activité



4 Économie & Emplois

Evolution récente de l'emploi

- Diminution globale du nombre d'emplois sur le territoire entre 1990 et 2010 (-1200 emplois, soit -4%) qui masque des évolutions négatives sur le PAPAO (-6,8%) et légèrement positives sur le Pays d'Ouche (+1,1% dont +7% entre 1999 et 2010) ...
- avec une longue période de fermeture d'entreprises structurantes pour le territoire jusque vers 2004 (Moulinex, Valfond, MIC, etc.).
- ... mais des dynamiques positives émergentes : installation de petites entreprises, fin des fermetures de sites, meilleure résistance du tissu économique, etc.

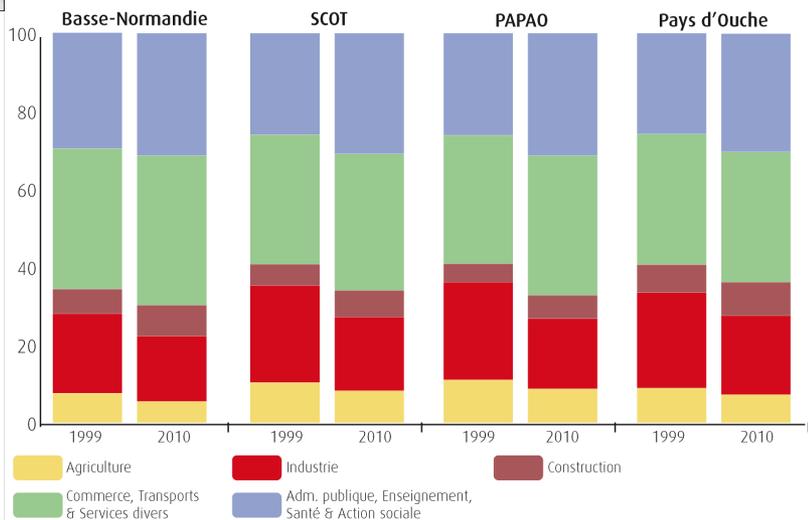


- Pertes d'emplois sur les pôles principaux et secondaires au nord et à l'ouest: Argentan (-630 entre 1990 et 2010) et Vimoutiers (-320). Une baisse significative de l'emploi sur les CC Pays du Camembert (recul de -12,3%) et Pays du Haras du Pin (recul de -35%).
- A l'inverse, plusieurs pôles bénéficient de modestes hausses d'emplois: L'Aigle (+270 emplois depuis 1999), Gacé (+14,5%), Croisilles (+160 emplois depuis 1990), Le Sap (+20%), Nécý (+54%), Ecouché (+12,5%), Saint-Sulpice-sur-Risle (+41%) ou encore la Ferté-Fresnel qui gagne des emplois (+135 emplois entre 1990 et 2010) grâce à l'installation de La Nomel (aujourd'hui Lisi-Automotiv).

Structure actuelle de l'emploi

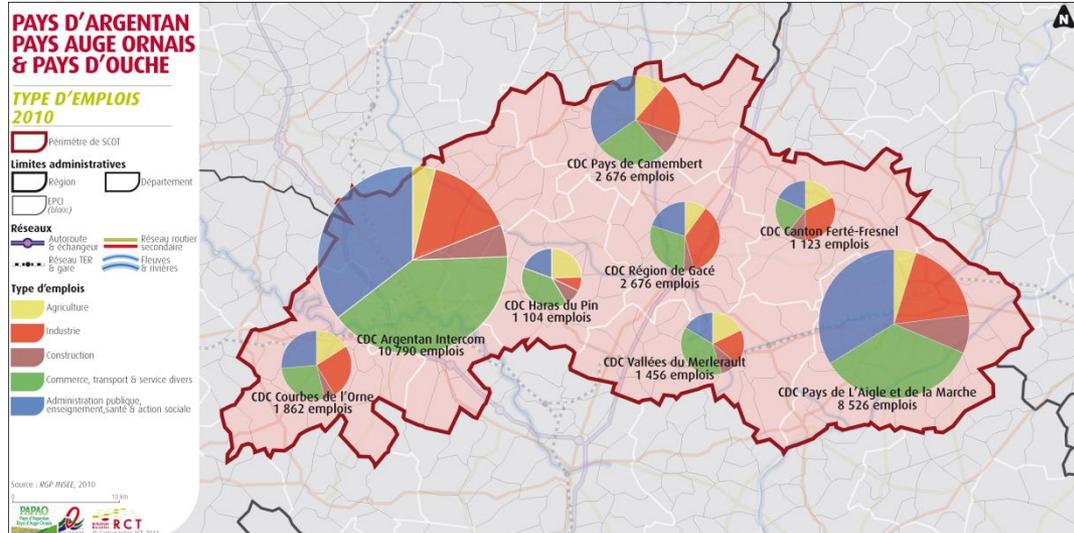
- La structure économique actuelle traduit l'héritage des mutations économiques passées.
- Malgré une baisse sensible l'agriculture reste particulièrement bien représentée sur certains territoires ruraux, notamment de bocage :
 - 18% sur la CC Canton de La Ferté-Fresnel,
 - 20% pour la CC Vallées du Merlerault,
 - 24% sur la CC Pays du Haras du Pin.

EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL - SECTEURS D'ACTIVITÉS 1999-2010



Source : RGP INSEE, 1999-2010

RCT © Illustration RCT, 2014



▪ L'industrie a largement reculé. Elle reste cependant majoritaire sur certains territoires ruraux : CC Région de Gacé (36%) ou CC Canton de La Ferté-Fresnel (32%). Sur le PAPAO, Argentan concentre une part importante des emplois industriels malgré les fermetures majeures qu'a connu l'agglomération (Moulinex, MIC, Valfond...). Mais le Pays d'Ouche présente une structure plus industrielle (29% contre 24% sur le PAPAO).

▪ Le secteur tertiaire est en hausse sur tout le territoire et particulièrement sur la CC Argentan Intercom (76%) et de la CC Pays de L'Aigle et de la Marche (69%) contribuant ainsi à diversifier l'économie locale en fournissant un grand nombre des services nécessaires. Malgré une certaine déprise, le territoire est encore bien maillé en commerces de base.

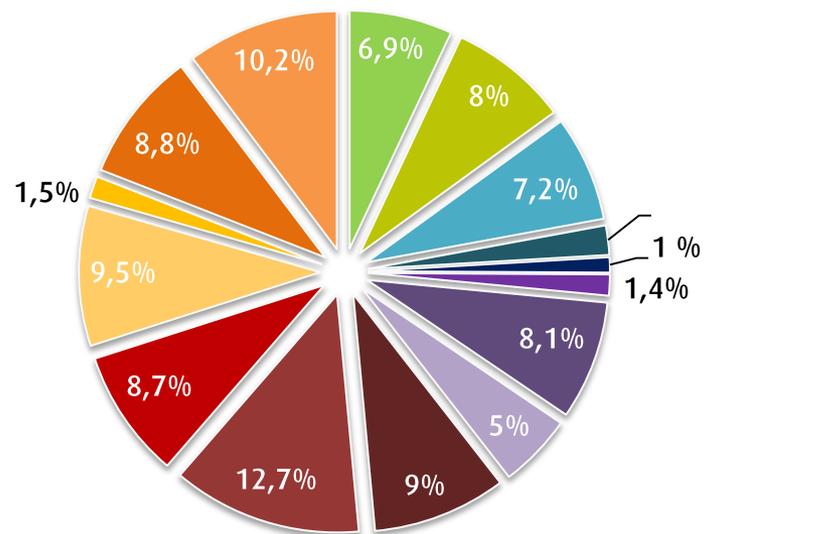
4 Économie & Emplois

Structure de l'emploi actuelle

- La répartition entre les 15 secteurs d'activités apparaît relativement équilibrée avec plusieurs nuances.
- Globalement les activités dites supérieures sont sous représentées :
 - La conception/recherche occupe 1% des emplois contre 1,8% en Basse-Normandie et 2,2% en France métropolitaine.
 - Gestion: 8,7% face à un taux national de 13,3%.
 - Prestations intellectuelles : 1,5% contre 2,3% en Basse-Normandie et 3,4 à l'échelle nationale.
- A l'inverse le secteur de la fabrication est surreprésenté (12,7% contre 11,5% et 9,4% aux échelles régionale et nationale) du fait de la structure économique industrielle, ainsi que le secteur du transport et de la logistique (9,5% contre 7,8% en Basse-Normandie).
- Les emplois métropolitains ne représentent que 3,4% des emplois contre 4,9% en Basse-Normandie et 9,7% à l'échelle nationale. Parmi eux, les emplois de gestion sont les plus représentés (1,5% des emplois).
- Par conséquent, les cadres sont également sous représentés avec 7,2% contre une moyenne régionale de 10,3% des emplois.
- Par ailleurs, l'économie sociale et solidaire occupe 11,9% des actifs du PAPAO et 14,7% du Pays d'Ouche.

REPARTITION DES EMPLOIS 15 SECTEURS

Périmètre: SCOT Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs & Pays d'Ouche

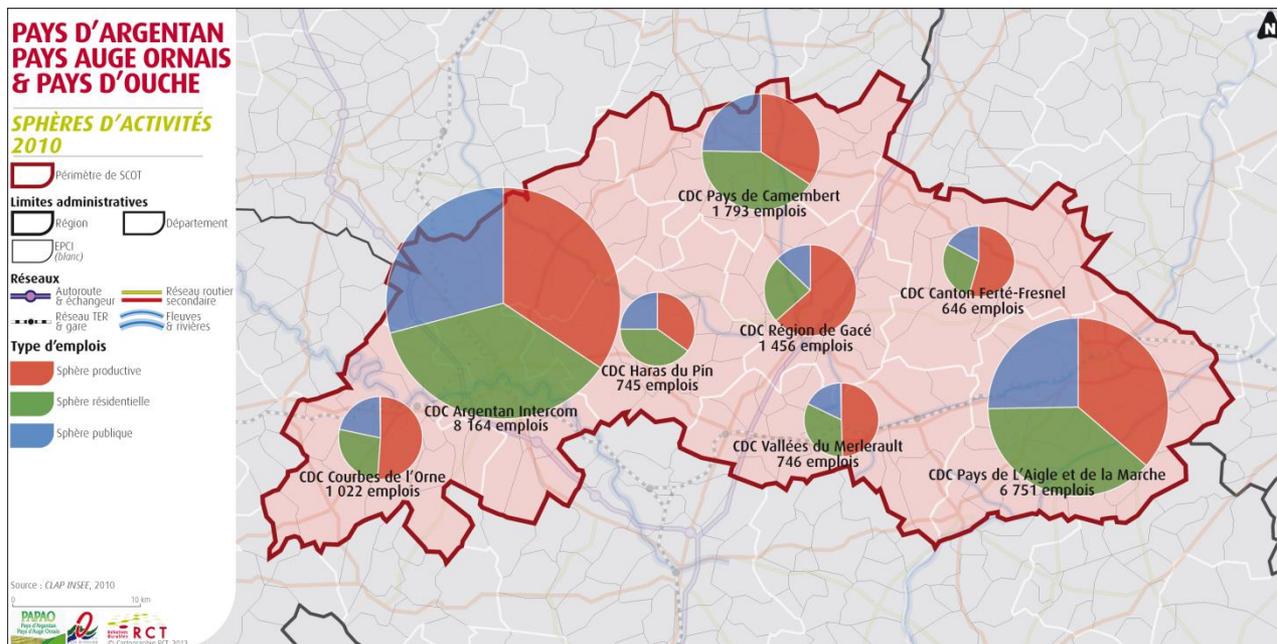


- Administration publique
- Commerce inter-entreprises
- Distribution
- Fabrication
- Prestations Intellectuelles
- Agriculture
- Conception, Recherche
- Education, Formation
- Santé, Action Sociale
- Bâtiment-Travaux Publics
- Culture, Loisirs
- Entretien, Réparation
- Transports, Logistique
- Services de Proximité

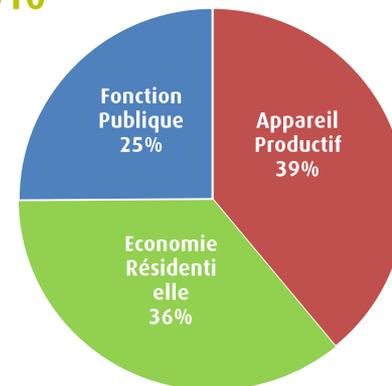
Source : INSEE, 2010

4 Économie & Emplois

Structure actuelle de l'emploi



Répartition des emplois par sphères d'activités 2010



Source : CLAP, 2010

- De nombreux contrastes territoriaux existent selon les fonctions des territoires :
- Les espaces ruraux, avec **une attractivité résidentielle limitée**, tels que les CC Région de Gacé, des Vallées du Merlerault, du Canton de La Ferté-Fresnel ou des Courbes de l'Orne comptent une **surreprésentation de leurs emplois productifs** (supérieure à 50% : IAA, automobile, imprimerie, etc.). Les mutations démographiques actuelles pourraient rééquilibrer leur structure économique.
- Les **territoires périurbains** des grands pôles du territoire (CC Argentan Intercom ou la CC Pays de l'Aigle et de la Marche) ainsi que les territoires ruraux à vocation résidentielle (CC Pays du Haras du Pin et Pays du Camembert) observent en revanche **une surreprésentation de leur sphère résidentielle**.
- Les EPCI des deux grands pôles urbains présentent une répartition des emplois relativement équilibrée.

Structures économiques comparées

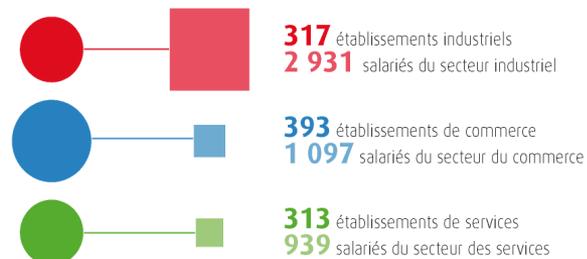
STRUCTURE ECONOMIQUE DES PAYS

2011

**Pays d'Argentan
Pays d'Auge Ornaïs**



Pays d'Ouche

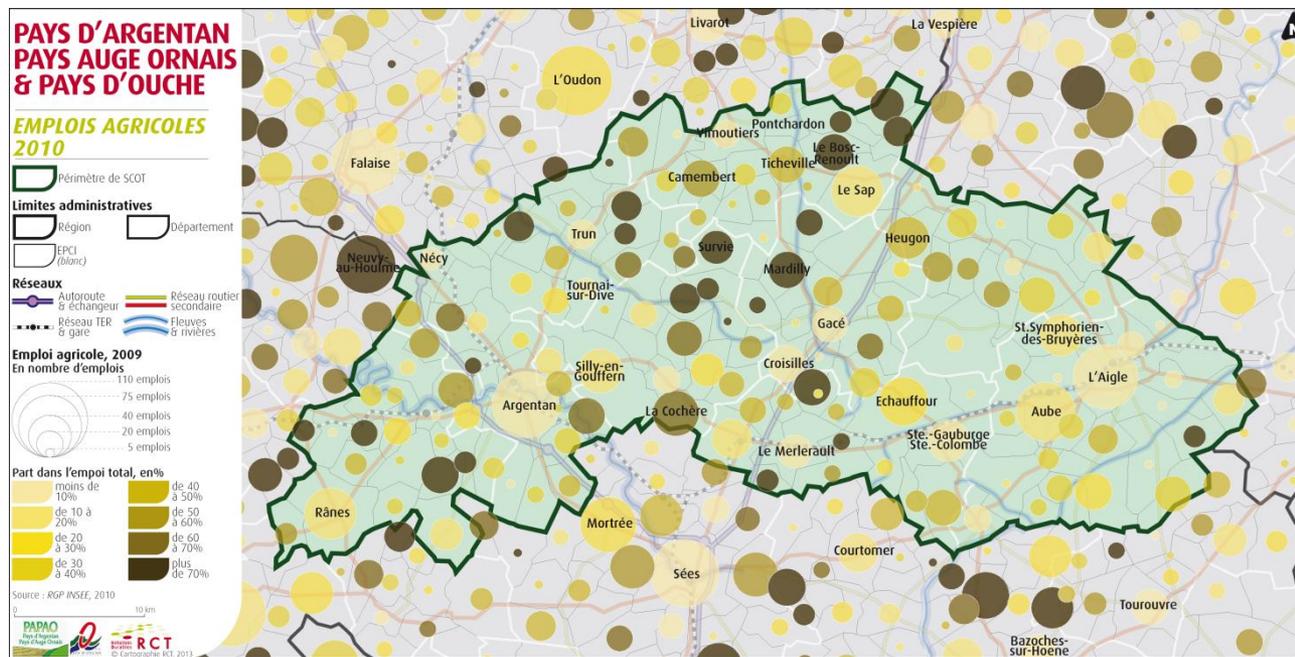


Pays d'Ouche & PAPAO



4 Économie & Emplois

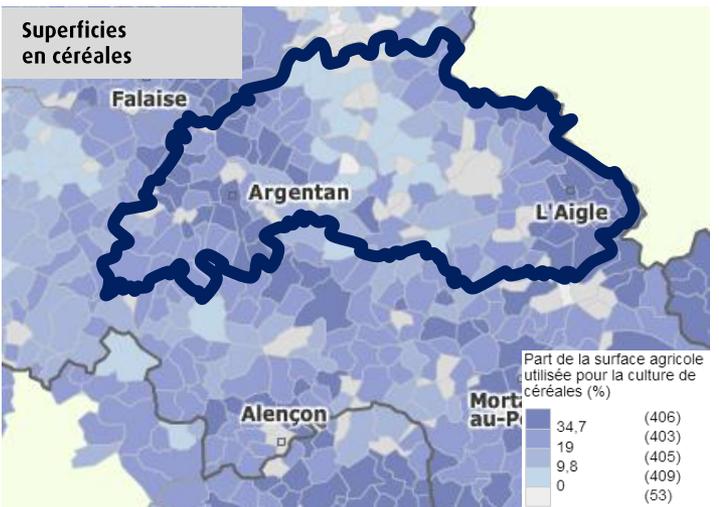
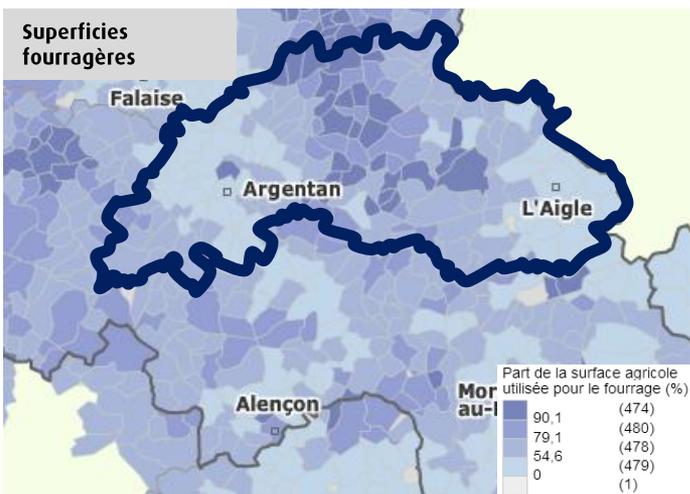
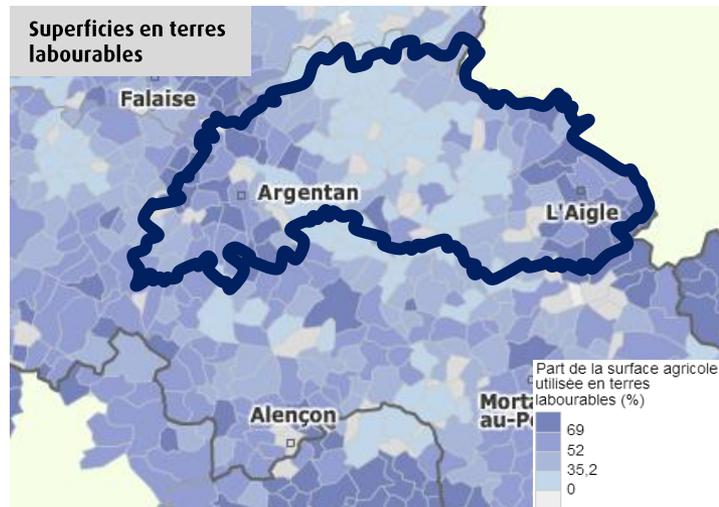
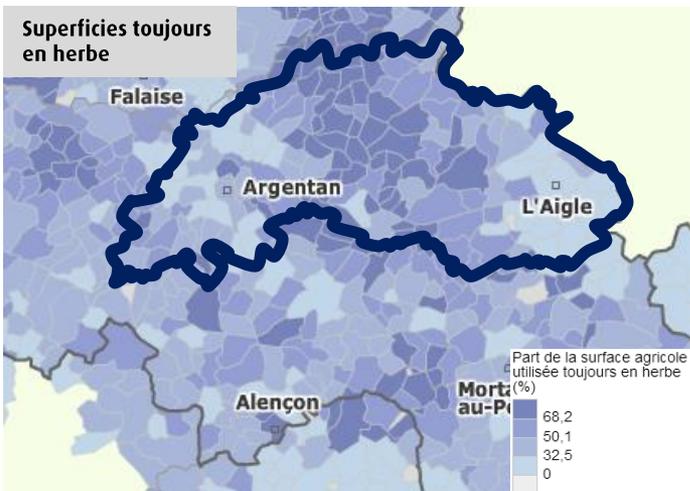
Une agriculture en mutation



- Une forte proportion d'emplois agricoles au centre et au nord du territoire (24% des emplois de la CC Pays du Haras du Pin et 19,5% sur la CC Vallées du Merlerault). Ils sont à l'inverse peu présents sur les territoires urbains et périurbains (4,1% sur la CC Argentan Intercom et 4,9% sur la CC Pays de L'Aigle et de la Marche).
- Baisse du nombre d'actifs agricoles et des exploitations en raison de la démographie qui accuse un **vieillessement** marqué avec une difficulté à assurer le renouvellement des exploitants. La CC Pays de L'Aigle et de la Marche a été particulièrement touchée par la baisse d'exploitations avec -59% depuis 1988.
- Les dispositifs d'aide à l'installation des jeunes exploitants proposés par l'Etat et l'UE participent à maintenir la surreprésentation du nombre d'agriculteurs du territoire. Des opérations en lien avec les Jeunes Agriculteurs sont organisées pour favoriser les installations.
- Une plus grande rentabilité : du fait des améliorations de la productivité agricole permises par des exploitations plus grandes, un agriculteur exploite aujourd'hui en moyenne une surface de 50 hectares, contre 39 hectares en 2000.

4 Économie & Emplois

Les usages de la Surface Agricole Utiles



- Le centre du territoire concentre les superficies toujours en herbe dédiées à l'élevage (50% des surfaces dédiées).

- Les espaces agricoles de ces secteurs sont en partie dédiés à la production fourragère qui alimente le bétail.

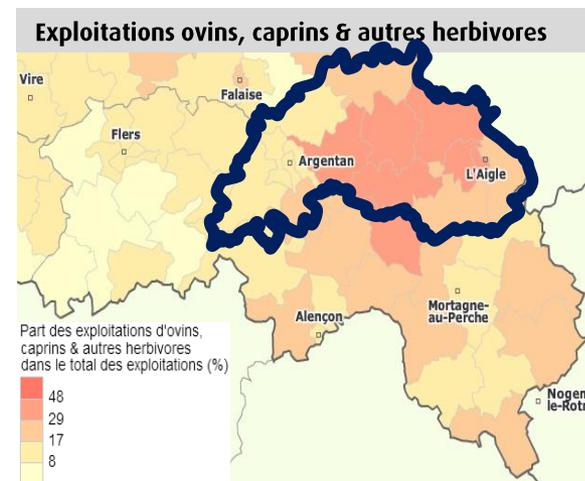
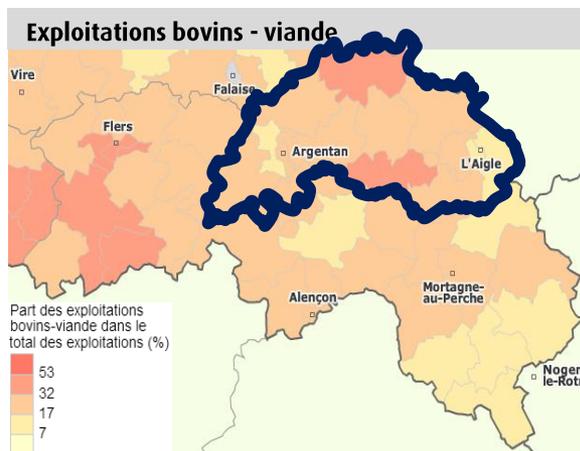
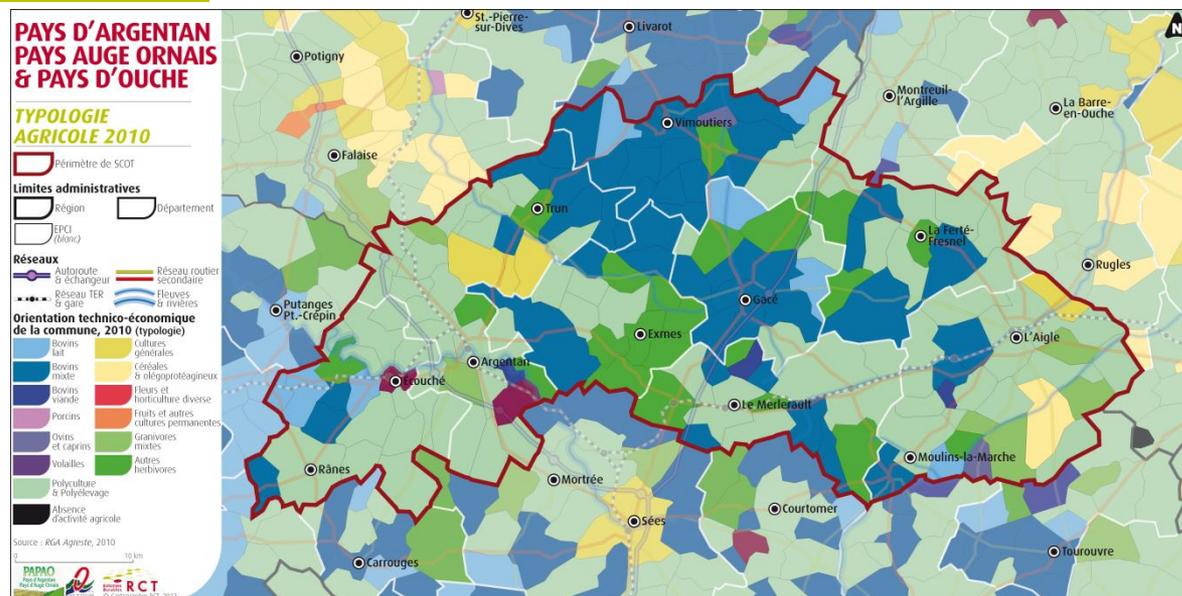
- Les vallées de l'Orne et de la Risle (autour de L'Aigle) concentrent les terres labourables et les cultures céréalières. La transformation de ces productions est majoritairement réalisée en dehors du territoire.

Source : SISTER BN / BD Comte, IJJECCO - 2010

4 Économie & Emplois

Une terre d'élevage

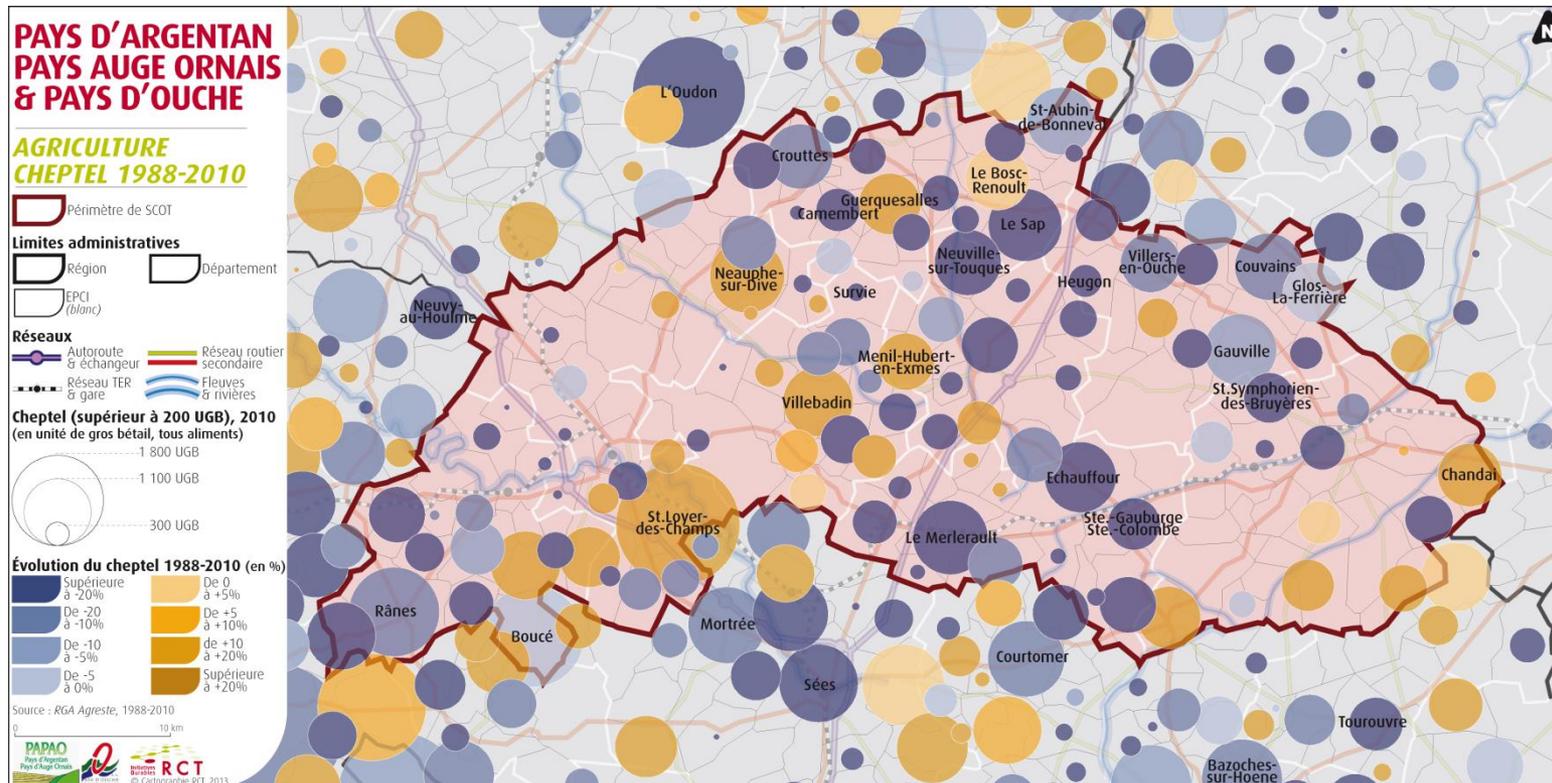
- Une production agricole relativement diversifiée : élevage et poly élevage/polyculture qui se développent à l'ouest et à l'est. On observe une forte progression des cultures notamment sur le Pays d'Ouche à proximité de l'Eure.
- Mais une tradition d'élevage, notamment au centre du territoire (vallées de la Touques et de la Dives)
- Dominante des exploitations d'ovins et caprins au centre du territoire qui représentent plus du tiers des exploitations agricoles des cantons de Gacé (29%), de la Ferté-Fresnel (37%), du Merlerault (32%), ou d'Exmes (33%).
- La filière bovin-viande est mieux répartie sur le territoire avec une surreprésentation au nord et au sud. L'activité regroupe 35% des exploitations du canton de Vimoutiers et 37% dans le canton de Gacé.
- La filière bovin-lait est plus marginale sur le territoire. L'activité regroupe néanmoins un quart des exploitations des cantons de Gacé ou de Vimoutiers.
- Des filières courtes et des productions en développement, mais de manière encore marginale.



Source : SISTER BN / BD Comte, JIJECO - 2010

4 Économie & Emplois

Une agriculture en mutation



- L'élevage a connu une perte de 20% de son cheptel entre 1988 et 2010. Cette perte s'élève à -27% dans la CC Vallées du Merlerault.
- D'un système essentiellement herbager, le territoire est passé à une logique qui bien qu'encore majoritairement bovine, s'est transformée vers la production de viande et la mise en cultures.
- De même, on observe la hausse récente des élevages équin aux dépens de l'élevage bovin. Une minorité d'éleveurs disposant de ressources financières importantes leur permettant d'acquérir de nouveaux terrains.

4 Économie & Emplois

Appellations d'Origine Protégée



Le territoire bénéficie de filières agricoles de qualité avec la présence de plusieurs AOC/AOP. Ces filières sont un enjeu majeur en termes d'image, de maintien de l'agriculture et de diversification économique.

AOC/AOP Cidre du Pays d'Auge



AOC Pommeau de Normandie

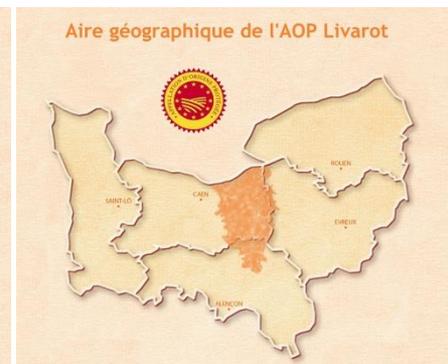
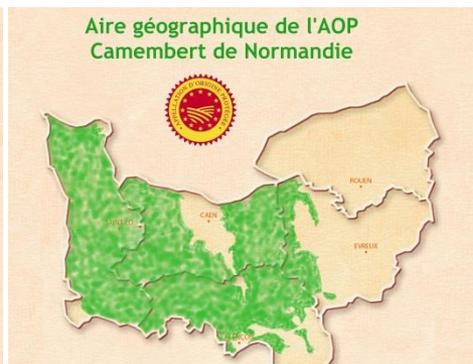
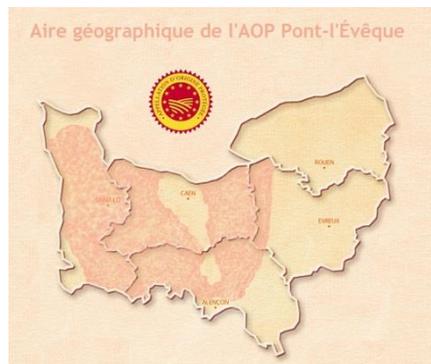


AOC Calvados
AOC Calvados Pays d'Auge



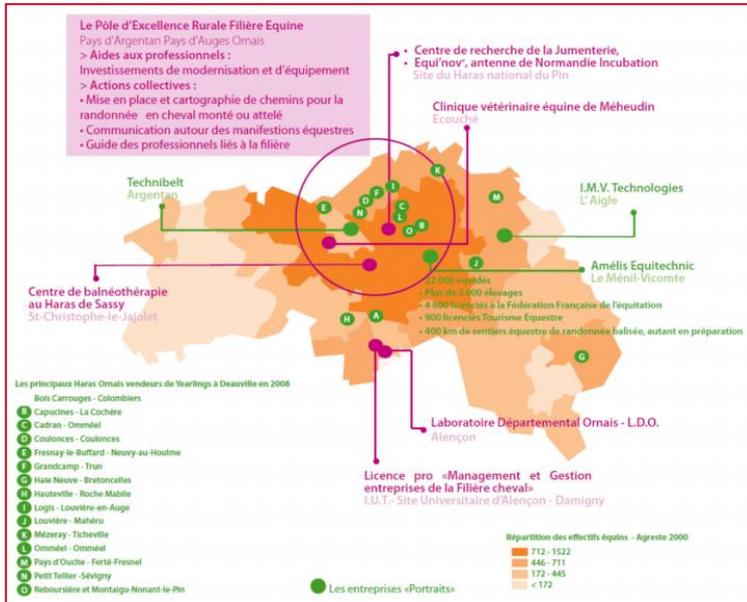
AOP Fromages de Basse-Normandie

- AOP Camembert de Normandie
- AOP Livarot
- AOP Pont-l'Évêque



4 Économie & Emplois

Activités équestres



• L'Orne est un des premiers départements français pour l'élevage équin. Le département est spécialisé dans le cheval de course. L'Orne est le premier département dans l'élevage de trotteurs et dispose d'une renommée internationale. La concentration de l'activité est forte sur le territoire d'étude avec une tendance actuelle à la hausse de l'élevage.

• La filière équine génère 2 300 emplois dans le département (61% dans le secteur de l'élevage, 14% dans le secteur de l'entraînement, etc.). Il s'agit du seul secteur où le nombre d'exploitations augmente.

• Le Pôle d'Excellence Rurale Filière Equine sur le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaix créé en 2006 (clôturé en 2010) a permis de bénéficier d'une dotation de 803 000€.

• Le Centre de recherche de la Jumenterie du Pin (Haras national du Pin) sur le territoire délivre des formations adaptées à la filière économique.

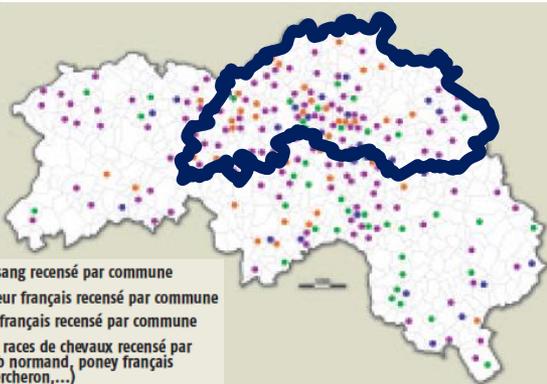
• Un tissu d'entreprise spécialisé dans l'élevage équestre qui regroupe de nombreux professionnels (reproduction, cryobiologie, emballage cryogénique, équipements et accessoires d'écuries, ..., notamment IMV Technologies (pas seulement sur la filière équine) à L'Aigle, leader mondial en biotechnologies de la reproduction (200 salariés).

• Organisation des Jeux Equestres mondiaux du 23 Août au 7 septembre 2014 en Normandie (des épreuves au Haras National du Pin).

• Logique de filière portée par le pôle de Compétitivité Hippolia et des formations professionnelles (deux Maisons Familiales Rurales à Vimoutiers et à Argentan).



Distribution des élevages de chevaux dans l'Orne

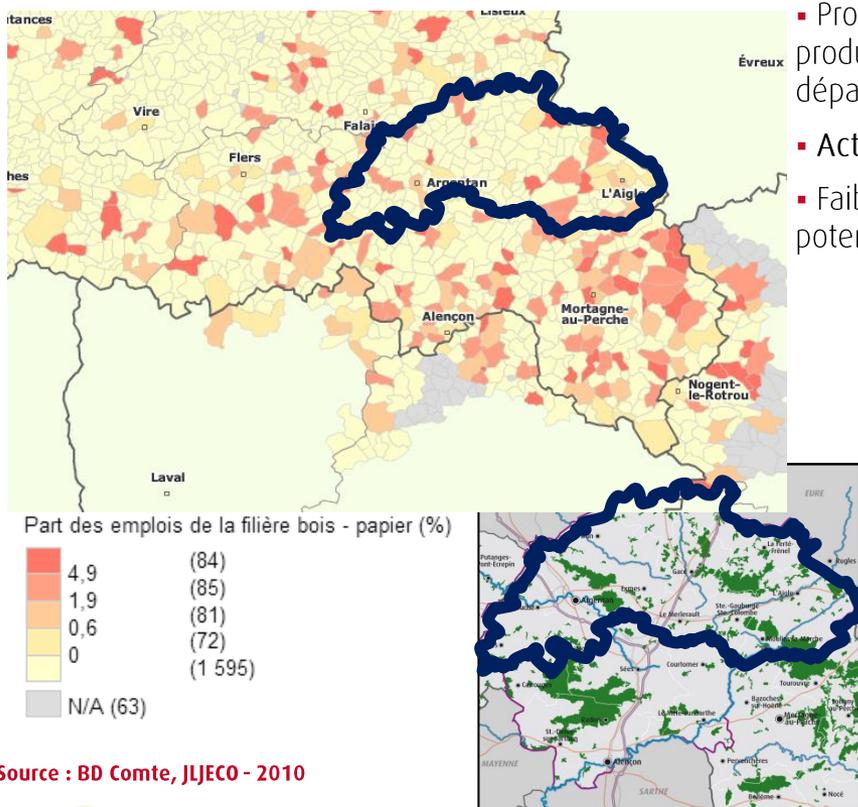


4 Économie & Emplois

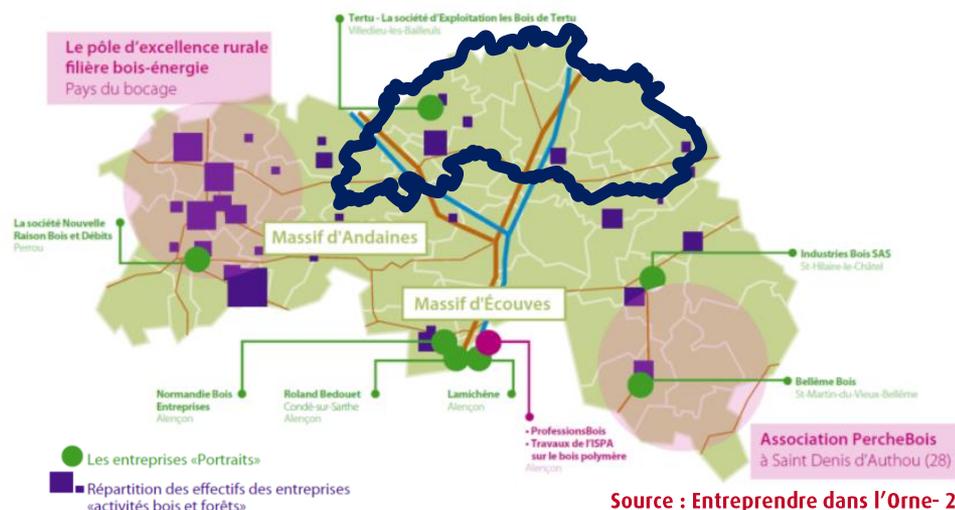
Filière bois

Superficie boisé à vérifier

- L'Orne constitue le second département le plus boisé du grand ouest (103 500 hectares de forêt dans l'Orne) et le territoire peut s'appuyer sur des forêts produisant des bois de qualité supérieure.
- Le bois constitue une véritable filière (125 000 emplois en Basse-Normandie) qui est néanmoins relativement moins développée sur le périmètre d'étude que dans le reste de l'Orne. Les emplois liés à la filière bois se concentrent ainsi aux alentours de L'Aigle.
- Ce potentiel local permet l'existence de filières d'activités : bois d'œuvre, imprimerie-édition, bois énergie, élagage (Société Jean Fréon à Aube).



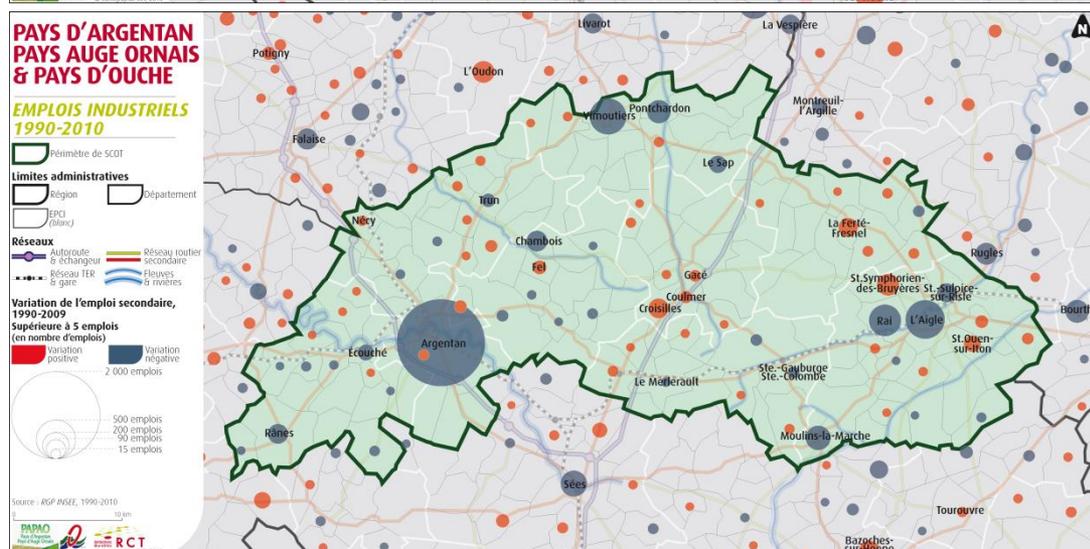
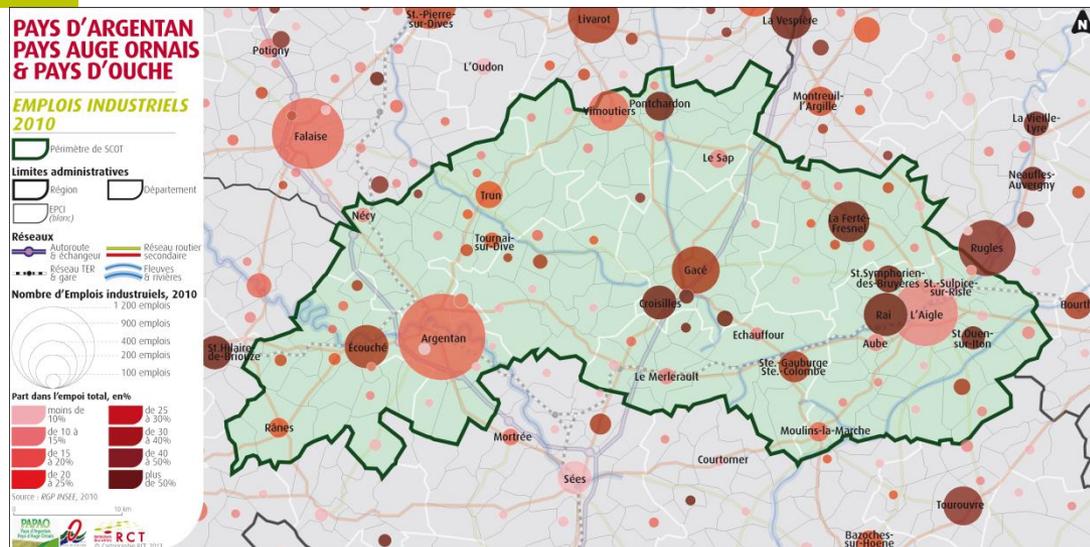
- Productions essentiellement destinées à la menuiserie & charpenterie. Les productions des entreprises ornaïses sont également issues du bois des départements limitrophes.
- Activité traditionnelle d'impression-édition qui se maintient localement
- Faible activité de transformation du bois-énergie sur le territoire, mais un potentiel identifié autour de la transformation des haies.



4 Économie & Emplois

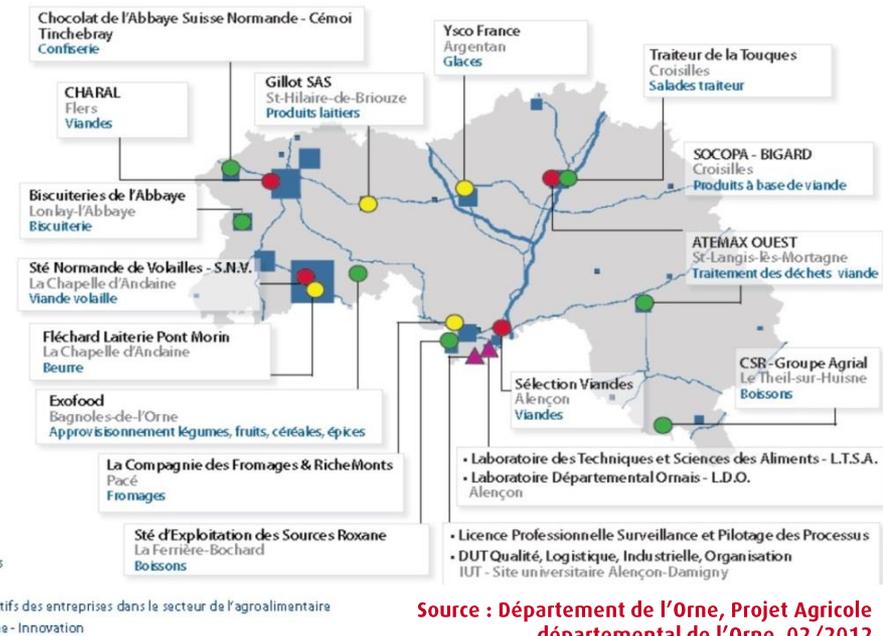
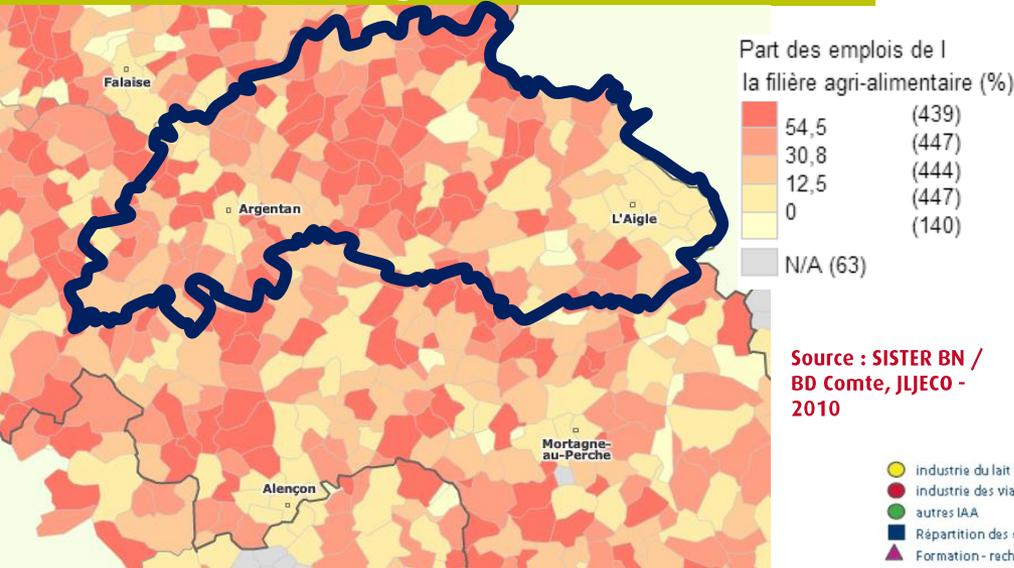
Un tissu industriel important mais fragile

- Des pôles industriels : Argentan et L'Aigle, malgré une tertiarisation des villes centres. L'Aigle (Aube-Rai) s'appuie sur une couronne urbaine industrielle plus importante qu'Argentan.
- Maintien d'un tissu industriel proportionnellement important, y compris en zone rurale, sur la CC Région de Gacé ou la CC Canton de La Ferté-Fresnel qui connaissent des créations d'emplois dans le secteur industriel.
- Quelques filières fortes : IAA, automobile, mécanique, métallurgie, logistique, pharmaceutique ... et proximité de la filière plasturgie sur Alençon.
- Une crise industrielle visible par une baisse importante des emplois sur les plus grands pôles notamment avec la fermeture de grands groupes industriels à Argentan (Moulinex, MIC, APM-Valfond) mais également à Vimoutiers.
- A l'inverse de nombreux petits pôles ruraux présentent une évolution légère mais positive des emplois, marquant un certain maintien du secteur.



4 Économie & Emplois

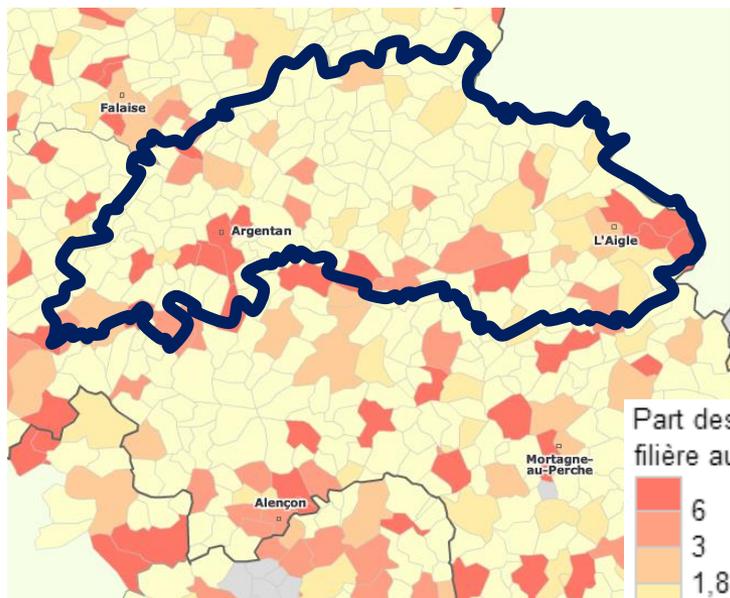
Industries agro-alimentaires



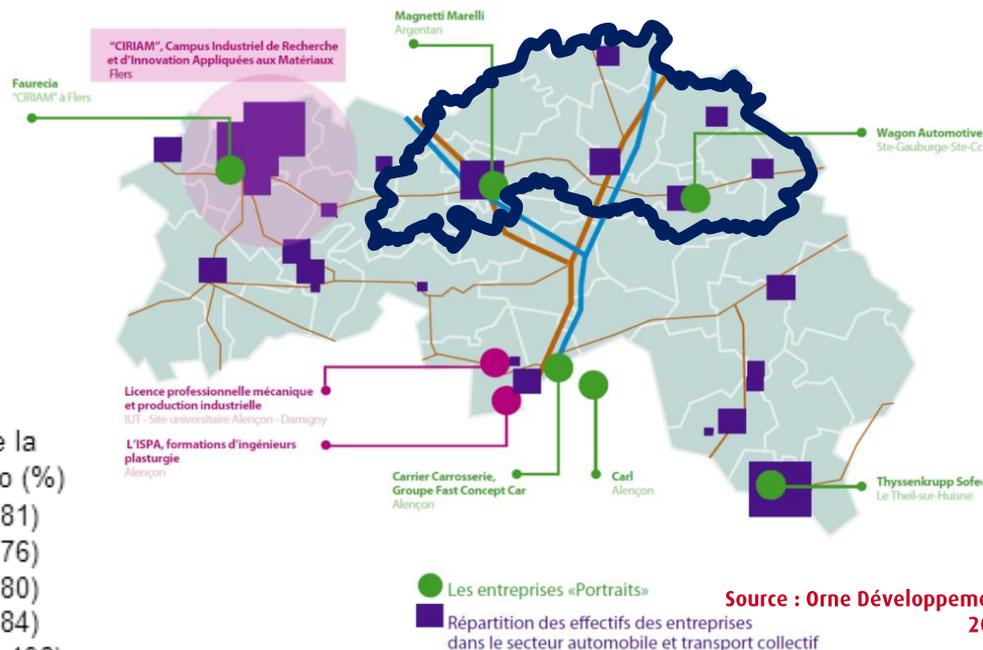
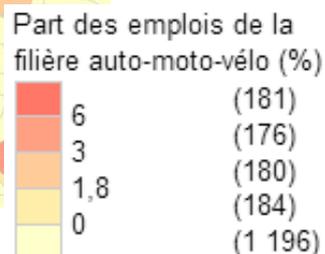
- **Maintien d'une industrie agro-alimentaire importante**, en lien avec les activités agricoles et essentiellement autour de la filière bovine (lait et viande). Néanmoins, la transformation des productions céréalières ne se fait pas sur le territoire.
- Concentration des effectifs de la filière sur les secteurs bocagers (CC Région de Gacé, CC Pays du Camembert) et des grandes entreprises à **Argentan et Gacé**. Ainsi, même si il n'est pas toujours très bien représenté, notamment dans le Pays d'Ouche, le secteur agro-alimentaire compte quelques pôles importants à l'image d'I.M.V à l'Aigle qui rayonne sur toute la France.
- Quelques entreprises de plus de 100 salariés : Ysco France à Argentan (glace), SOCOPA-Bigard à Croisilles (viande) (230 salariés), Traiteur de la Touques à Croisilles (salades traiteur) et d'autres grands groupes en périphérie du territoire (Charal). Cependant, les sièges sociaux ne sont pas sur le territoire (en lien avec la faiblesse des emplois de cadres).
- Développement de synergies en partenariat avec le Pôle de Compétitivité VALORIAL implanté en Bretagne et logique de filières portées par des formations supérieures adaptées.

4 Économie & Emplois

Industries automobiles



Source : SISTER BN / BD Comte, IJLECO - 2010

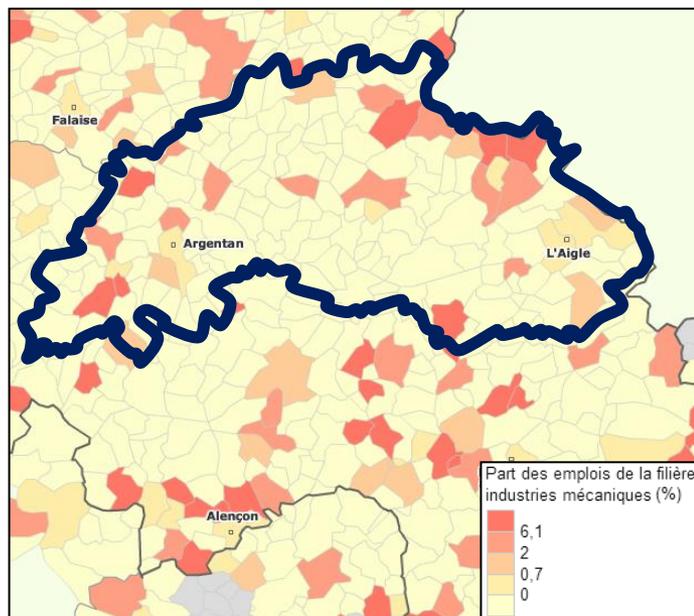


Source : Orne Développement, 2012

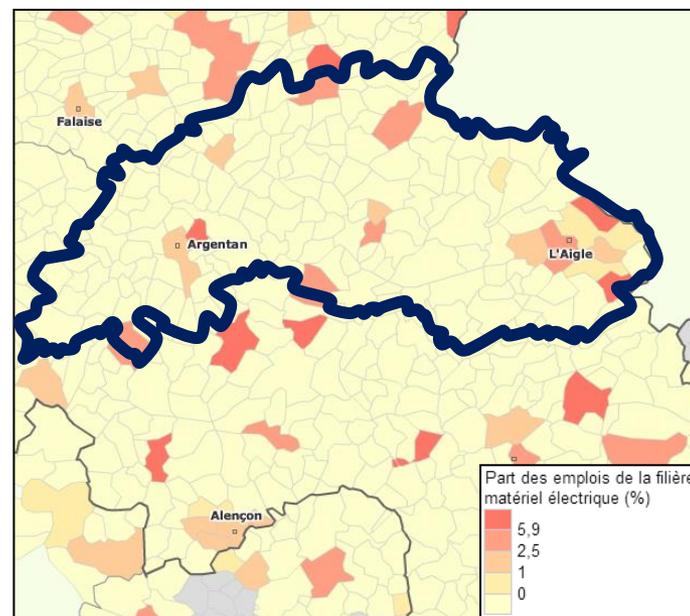
- Maintien d'une industrie automobile sur le territoire, avec la présence d'entreprises emblématiques sur le territoire.
- Les filières automobiles (équipementiers) se concentrent près des villes (L'Aigle, Argentan et Gacé) et permettent de maintenir un important réseau d'entreprises (mécanique et électronique) sous-traitantes.
- Principaux employeurs:
 - Magnetti-Marelli (groupe FIAT) à Argentan (300 salariés) ; entreprise implantée depuis 40 ans.
 - Wagon Automotive à Sainte-Gauburge (170 salariés) : équipementier automobile.
 - Lisi Automotive à La Ferté-Fresnel (303 salariés) : équipementier automobile.
 - La SNOF à Croisilles (300 salariés) : entreprise de composants métalliques).
- Filière fragile à l'échelle nationale qui menacent l'équilibre économique du secteur.

4 Économie & Emplois

Mécanique, construction électrique & électronique



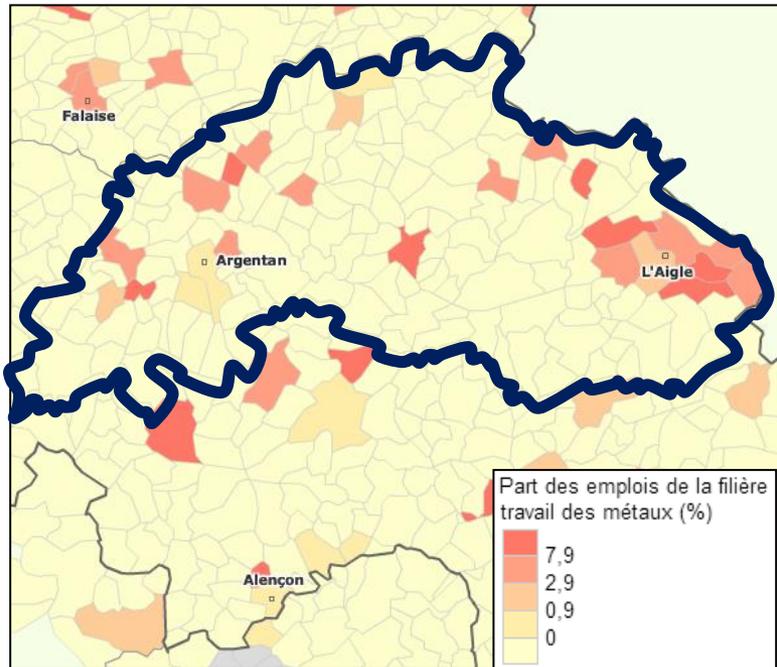
Source : SISTER BN /
BD Comte, JIJECO -
2010



- Tradition locale des industries de mécanique et de constructions électrique et électronique en sous-traitance d'activités industrielles du territoire (automobile, métallurgie, agriculture, IAA) ou de grands groupes locaux (Moulinex).
- Il s'agit donc de secteurs d'activités de sous-traitance, largement dépendants du dynamisme des grandes entreprises présentes sur le territoire.
- Les principaux pôles d'emplois sur le territoire sont:
 - Autour d'Argentan et de L'Aigle ainsi qu'à Vimoutiers pour la filière matériel électrique.
 - Au nord, notamment à la frontière entre l'Orne et l'Eure (Le Sap, la Ferté-Fresnel...) ainsi que sur la CC Argentan Intercom pour la filière industrielle mécanique.
- La SNOP à Croisilles (300 salariés, entreprise de composants métalliques) est un employeur important sur le territoire.

4 Économie & Emplois

Métallurgie

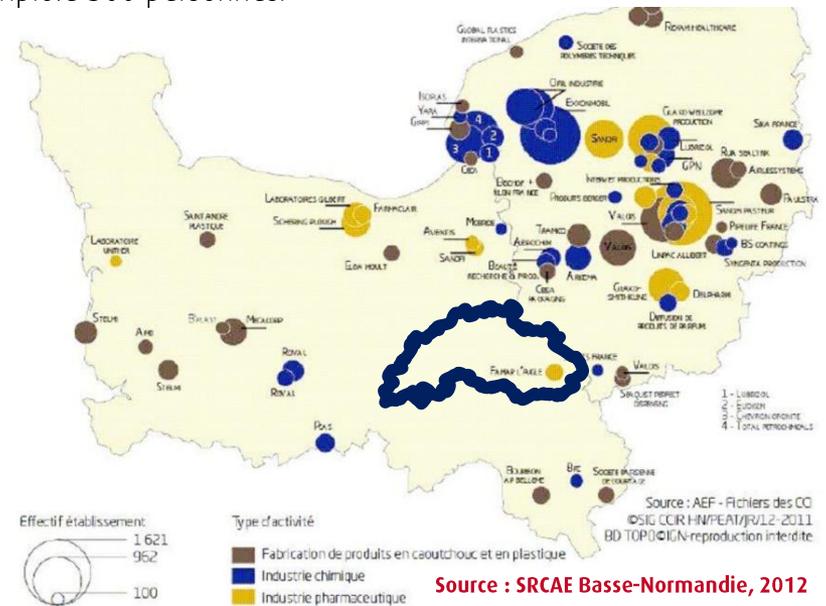


Source : SISTER BN / BD Comte, JJECO - 2010

- Une tradition industrielle forte avec la **métallurgie**, notamment sur le pays d'Ouche autour de l'Aigle, en lien avec la proximité de Caen. Fort déclin, mais maintien de grands groupes, comme TrefiMétaux TMX à Rai (360 salariés, représentant 55% de l'emploi de la ville) ou Acument à La Ferté-Fresnel.
- Le site de TrefiMétaux a permis de développer une **filière du travail des métaux autour de L'Aigle**, notamment dans le bâtiment et la construction.
- La société Frénehard et Michaux à Saint-Symphorien-des-Bruyères est premier fabricant français d'accessoires de couverture au service des professionnels du bâtiment et emploie 180 actifs dans l'Orne. L'entreprise Lisi Automotive est quant à elle spécialisée dans le travail des métaux (boulonnerie, visserie, rondelle) et emploie 300 personnes.

Industries chimiques & pharmaceutiques

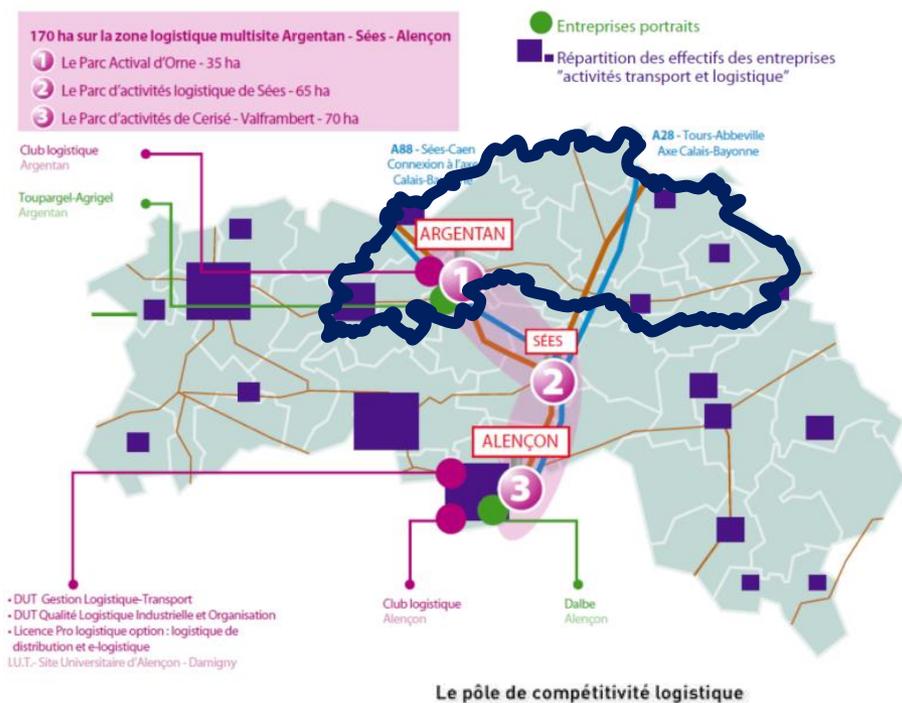
- L'industrie chimique et pharmaceutique est présente localement via le site de l'entreprise FAMAR à L'Aigle qui embauche 170 salariés.
- La présence du secteur est sans équivalent avec la concentration d'industries chimiques et pharmaceutiques de Haute-Normandie.



Source : SRCAE Basse-Normandie, 2012

4 Économie & Emplois

Activité logistique



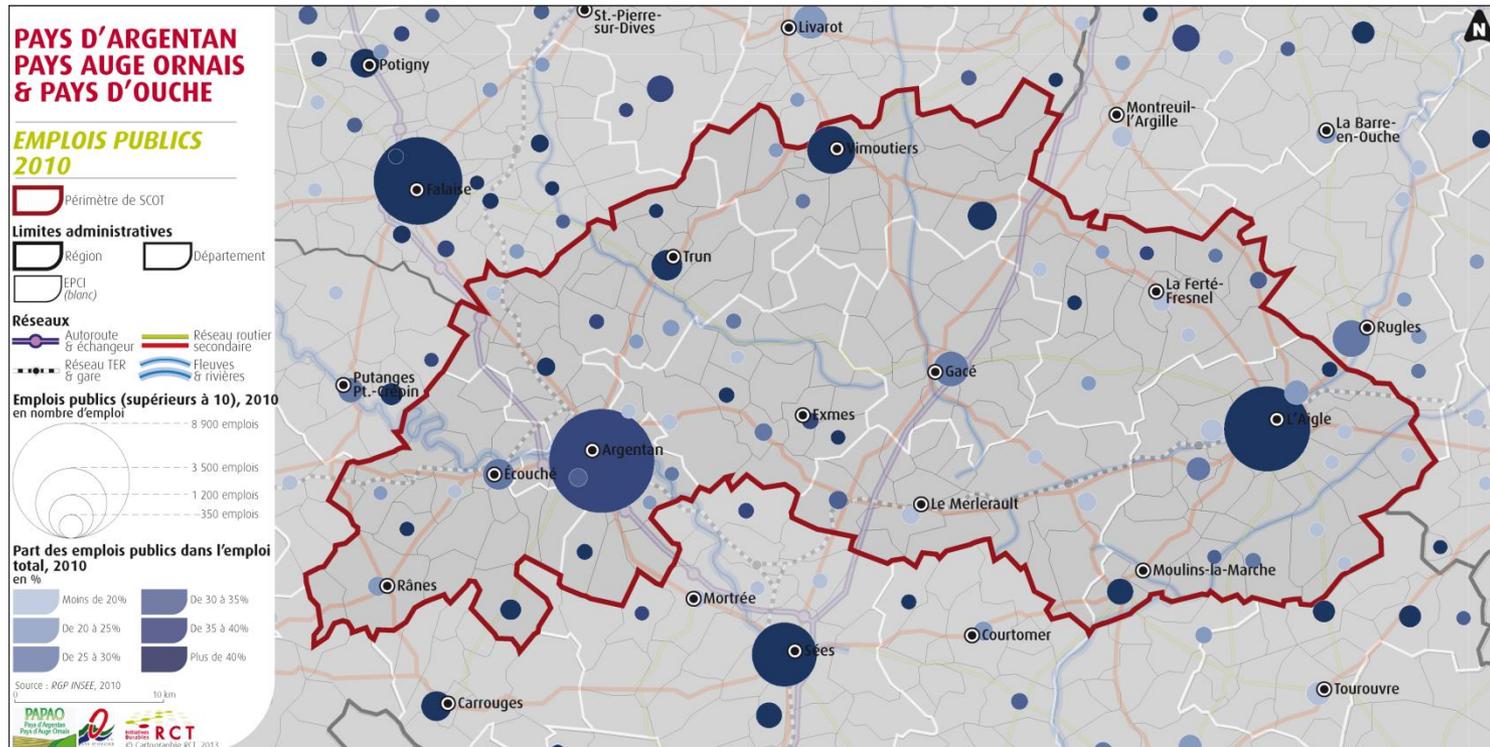
Source : Orne Développement, 2012

- Traversé par les autoroutes A28 et A88, le territoire est situé sur les grands axes européens de transport de marchandise, directement relié aux ports normands de Rouen, Caen et le Havre.
- Ces atouts, développés récemment (ouverture des deux autoroutes entre 2005 et 2008) offrent des perspectives de développement de la logistique au territoire.
- Le secteur d'activité peut s'appuyer sur des pôles importants comme le Parc Actival d'Orne à Argentan (35 hectares) qui constitue un site logistique important.
- Installation récente d'une plateforme logistique interrégionale sur la Zone Actival Orne 2 mise en place par la Coopérative agricole Agrial et d'une plateforme Newcold (chambre froide automatisée) à Argentan.
- La filière est complétée par des formations supérieures en logistique à proximité (DUT et Licence Professionnelle à l'IUT d'Alençon) et le Pôle de Compétitivité Nov@log de Seine-Normandie.

- Le secteur de la logistique et, globalement, celui des services aux entreprises constituent les secteurs les plus dynamiques du territoire. De nombreuses entreprises ont été créées en adéquation avec les activités locales productrices de flux.
- Néanmoins, l'activité logistique concentre un certain nombre de facteurs de fragilité :
 - Une activité consommatrice d'espaces qui crée peu d'emplois et peu de valeurs ajoutées;
 - Des atouts de positionnement partagés par de nombreux territoires du grand bassin francilien;
 - Une activité qui dépend des entreprises créatrices de flux.

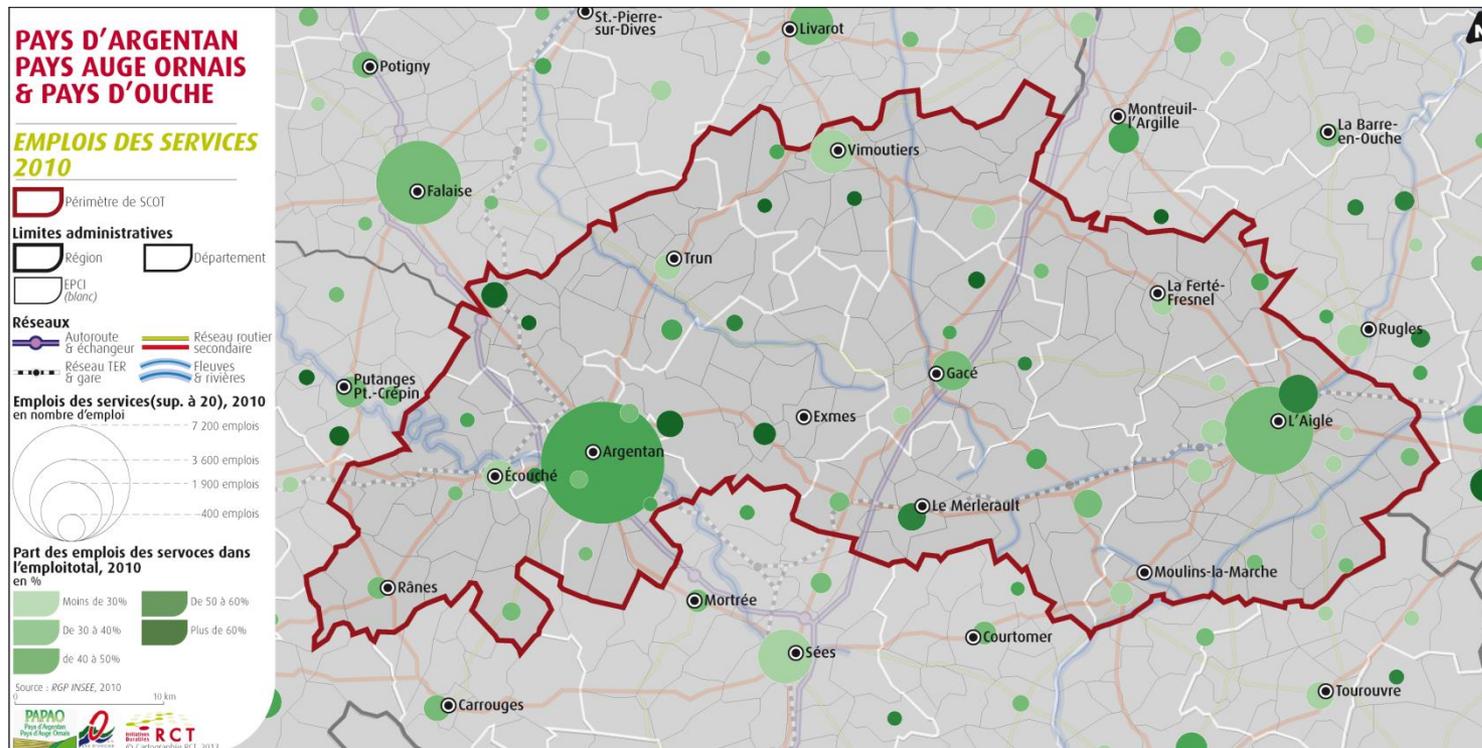
4 Économie & Emplois

Dépendance à l'emploi public



- Le secteur public (31% des emplois) est représenté dans les mêmes proportions qu'aux échelles régionale (31%) ou nationale (30%).
- Ils se concentrent sur les trois principales villes: Argentan, L'Aigle et Vimoutiers et sont nettement sous-représentés sur certains secteurs ruraux dont l'économie s'appuie sur un tissu agricole et industriel solidement ancré (CC Région de Gacé 19%, CC Vallées du Merlerault 16%).
- Importance du secteur médico-social dans ces emplois :
 - Le centre hospitalier de L'Aigle emploie près de 550 personnes.
 - Le centre hospitalier d'Argentan concentre également de nombreux emplois.
 - L'hôpital Marescot de Vimoutiers est quant à lui le premier employeur de la ville.

Secteur des services

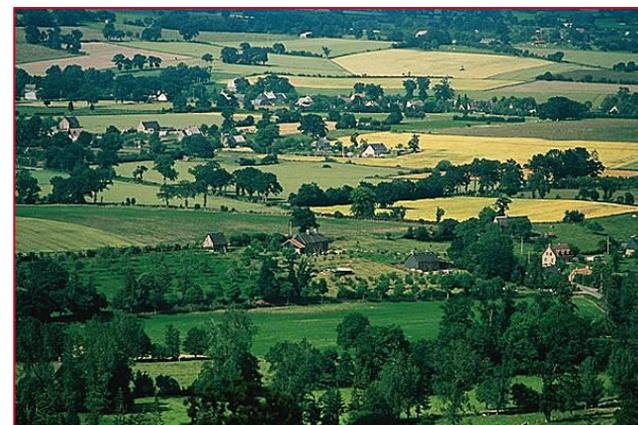


- Au regard des traditions agricoles et industrielles du territoire et compte-tenu des évolutions démographiques observées sur la seconde partie du XXe siècle, les emplois des services sont sous représentés sur le territoire : 35% contre 45% en France.
- Ils se concentrent dans les villes et leurs périphéries qui proposent les grands services marchands du territoire.
- Ainsi 40% des emplois des CC Argentan Intercom et Pays du Haras du Pin sont occupés par ce secteur.
- Enfin, les territoires ruraux qui ont connu un déclin démographique continu dans la seconde moitié du XXe siècle ont également subi un recul de leur offre de services et disposent aujourd'hui de faibles proportions d'emplois liés aux services (21% sur la CC Canton de La Ferté-Fresnel).

4 Économie & Emplois

Tourisme

- Le territoire bénéficie de l'image touristique normande, très positive, et de la proximité du littoral. Cependant la vocation touristique du territoire ne se traduit pas de manière homogène.
- Le territoire peut s'appuyer sur son patrimoine naturel, architectural et culturel (pour plus de détails cf. le chapitre « Patrimoines et Environnement »):
 - Paysages du Pays d'Auge ;
 - Haras National du Pin (43 000 visiteurs en 2010 hors concours) ;
 - Patrimoine industriel : Manufacture Bohin (fabrique d'outils pour la couture et les loisirs créatifs) à Saint-Sulpice sur Risles ouverte depuis mars 2014 (objectif de 30 000 visiteurs par an) ;
 - Sites de la Bataille de Normandie, Mémorial de Montormel (12 000 visiteurs en 2010), Circuit « Août 1944 » ;
 - Terroir culinaire (Camembert AOP): 10 000 visiteurs en 2010 pour la Maison du Camembert ;
 - Musée de la Comtesse de Ségur ;
 - Monuments remarquables avec notamment le Circuit des Châteaux au Cœur de l'Orne (organisé par le PAPAO);
 - Rôle des « Cafés de Pays » comme lien touristique.
- Les touristes fréquentent le territoire pour des courts séjours (77,3%) et sont majoritairement des touristes de proximité (bassin parisien). Les étrangers sont faiblement représentés.
- Par ailleurs, le territoire dispose d'un faible potentiel pour le tourisme d'affaire.

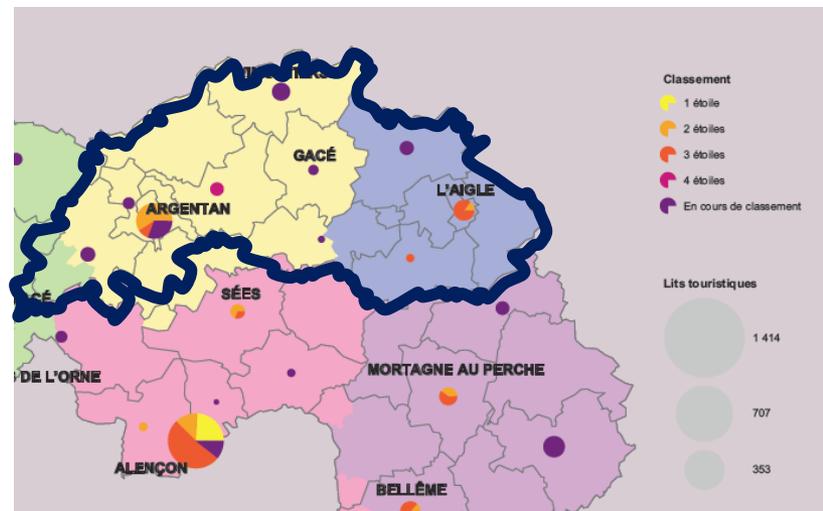


4 Économie & Emplois

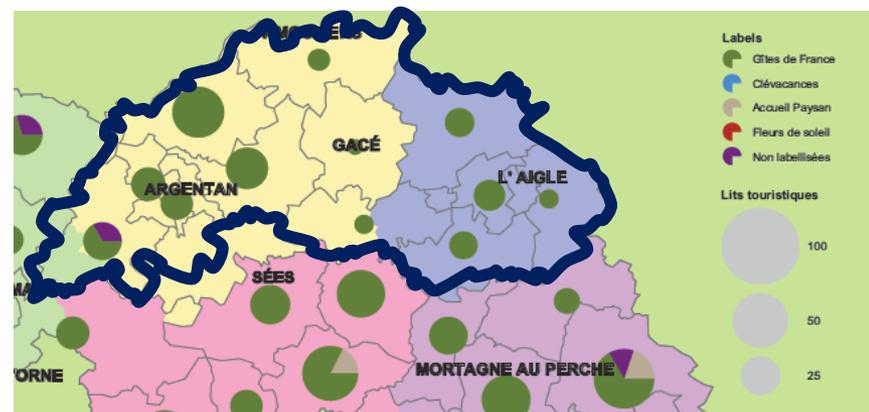
Offre d'hébergement

- Sur le périmètre d'étude, l'offre d'hébergement se caractérise par :
 - Une offre d'hébergement hôtelier concentrée sur les pôles touristiques (Argentan, l'Aigle, Vimoutiers et Gacé) et marquée par l'absence de l'offre haut de gamme et des grandes capacités (hôtels relativement petits).
 - L'offre de restauration suit les mêmes logiques.
 - L'absence de résidence de tourisme.
 - La présence de 90 meublés (62 PAPAO, 26 Ouche) dont deux 2 labellisés Clé vacances.
 - Les 82 chambres d'hôtes dont 70 en 3 épis labellisés Gîte de France qui constituent une **bonne offre mais peu diversifiée** comparée au département (pas de gîte labellisé accueil paysan malgré l'image rurale du territoire).
 - 7 campings dont 5 en cours de classement et 2 campings ruraux: faible offre comparée au reste du département.
 - 8 hébergements insolites (49 lits).
- Mais le tourisme non-marchand constitue plus de 80% de l'hébergement touristique du fait de l'importance du parc de résidences secondaires.

Les hôtels au 1^{er} janvier 2013 (Source: Bilan 2012 Observatoire Economique du Tourisme, 2013)



Les chambres d'hôtes au 1^{er} janvier 2013 (Source: Bilan 2012 Observatoire Economique du Tourisme, 2013)



Chiffres 2012	En cours de classement		1 étoile		2 étoiles		3 étoiles		4 étoiles		Total Pays	
	nb hôtel	nb lits	nb hôtel	nb lits	nb hôtel	nb lits	nb hôtel	nb lits	nb hôtel	nb lits	nb hôtel	nb lits
PAPAO	8	222	0	0	2	166	1	28	1	40	12	456
Pays d'Ouche	3	52	0	0	1	14	2	94	0	0	6	160
Total Orne	38	922	3	202	20	864	17	1002	3	140	81	3130

4 Économie & Emplois

Couverture numérique

- Une trentaine de nœuds de raccordement haut-débit sur le territoire.
- Couverture ADSL globalement assez bonne, notamment autour du Merlerault avec un très faible niveau d'atténuation.
- Périphéries des NRA avec niveaux d'atténuations plus élevés et raccordées en ReADSL.
- Certains secteurs non éligibles, notamment en périphérie de Gacé ou à l'ouest de La Ferté-Fresnel.
- La technologie WiMax (accès à internet par voies hertziennes) permet de compléter l'offre.
- La technologie satellitaire (100% du territoire couvert) constitue l'unique solution de connecter les zones dites blanches (absence d'ADSL et de WiMax).
- Offre fibre optique concentrée exclusivement sur les communes de Vimoutiers, l'Aigle et Argentan.

Couverture de la technologie Wimax à 7m (Source: Plan numérique ornaïs, 2013)



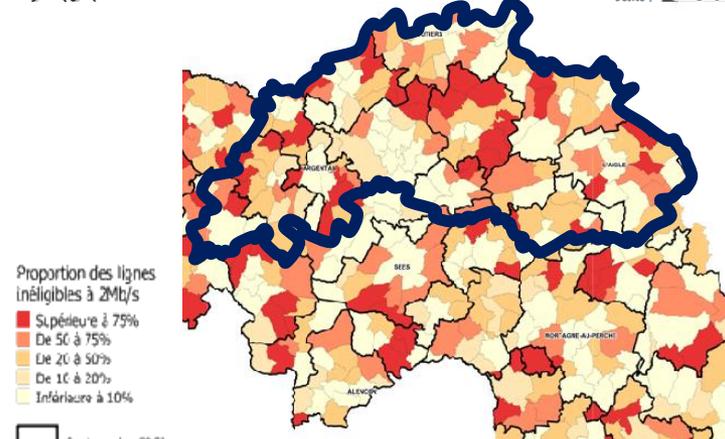
zone couverte par la technologie Wimax à 7m

Couverture ADSL de l'Orne: Zones inéligibles à 2Mbps (Source: Plan numérique ornaïs, 2013)



Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de l'Orne
Etat des lieux de la couverture ADSL à 2 Mbps

Setics cogisys



Proportion des lignes inéligibles à 2Mb/s

- Supérieure à 75%
- De 50 à 75%
- De 20 à 50%
- De 10 à 20%
- Inférieure à 10%

Contour des EPCI

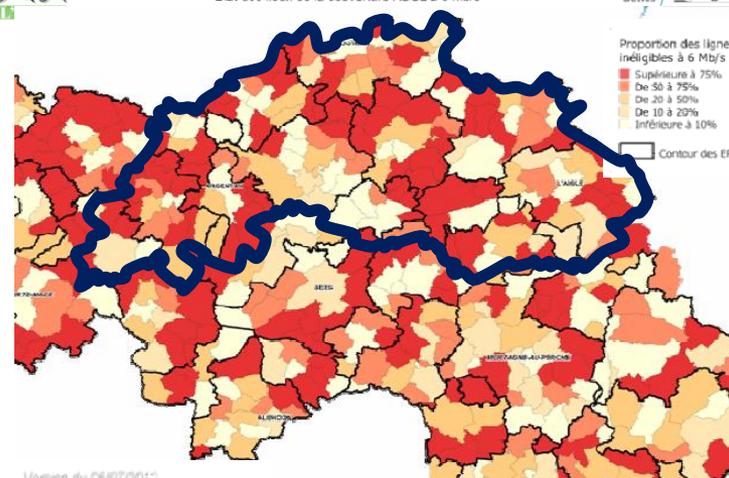
Versión du 05/10/2012
© Données France Télécom - juin 2012

Couverture ADSL de l'Orne: Zones inéligibles à 6Mbps (Source: Plan numérique ornaïs, 2013)



Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de l'Orne
Etat des lieux de la couverture ADSL à 6 Mbps

Setics cogisys



Proportion des lignes inéligibles à 6 Mb/s

- Supérieure à 75%
- De 50 à 75%
- De 20 à 50%
- De 10 à 20%
- Inférieure à 10%

Contour des EPCI

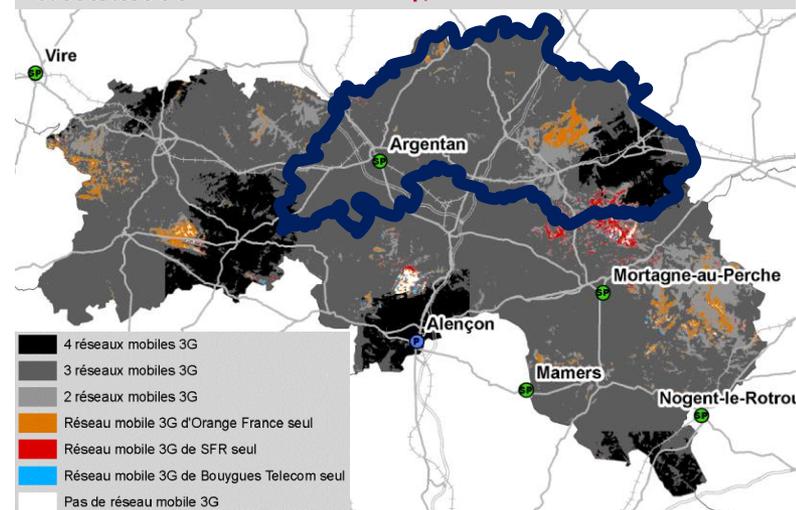
Versión du 06/07/2012
© Données France Télécom - juin 2012

4 Économie & Emplois

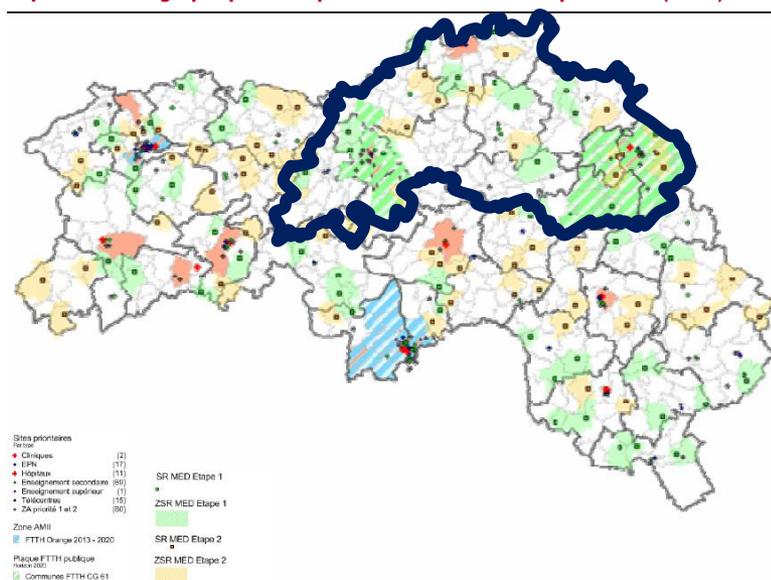
Couverture numérique

- Autour de L'Aigle couverture en réseau 3G des quatre opérateurs téléphoniques. Seulement trois réseaux à Argentan.
- Grande majorité du territoire avec trois réseaux 3G.
- Frange nord, secteur entre L'Aigle et Gacé et autour de Moulins-la-Marche avec seulement deux, voire un, réseau(x) 3G.
- Globalement bon réseau autour des zones denses et des infrastructures (qui concentrent les zones d'activités).
- 5 Hotspots wifi sur l'ensemble du territoire (Vimoutiers, l'Aigle, Argentan, le Pin au Haras et mémorial de Montormel).
- Un outil en faveur du développement des usages numériques: Antenne de l'Echangeur Basse-Normandie à Argentan: centre de formation et un espace des usages du numérique.
- Plan numérique de l'Orne (coûts estimés de 40 millions €):
 - 1^{ère} phase 2013-2020: montée en débit de 30 000 habitants, raccordement très haut débit sur 80 sites prioritaires (zones d'activités et sites publics en priorité en lien avec la santé et le développement économique), déploiement fibre optique dans 4 agglomérations dont Argentan et l'Aigle.
 - 2^{nde} phase post 2020: raccordement THD pour tous les sites prioritaires (total de 200), poursuite du déploiement FTTH.

Couverture 3G Source : Arcep, 2012



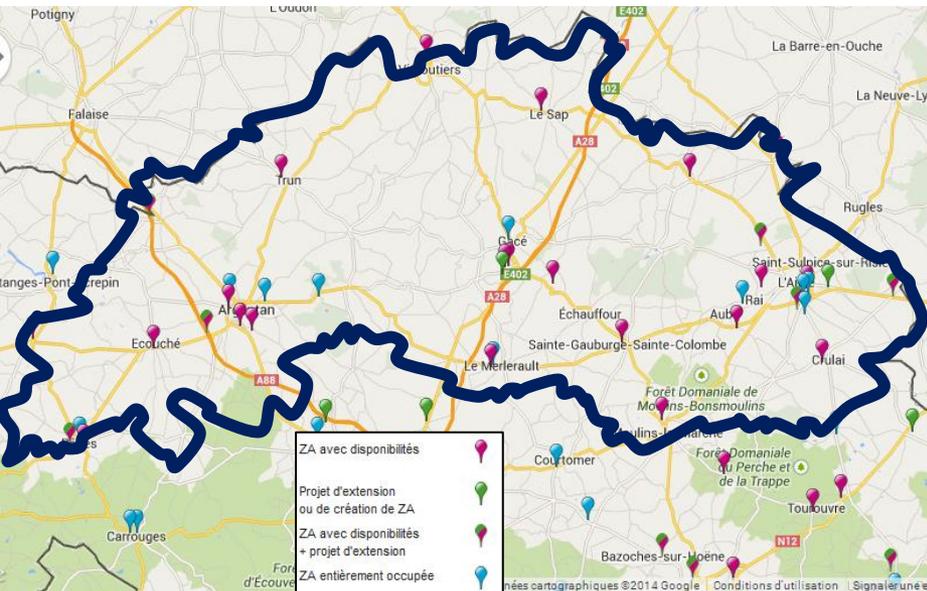
Synthèse cartographique de la phase 1 du Plan Numérique Ornaïs (2013)



4 Économie & Emplois

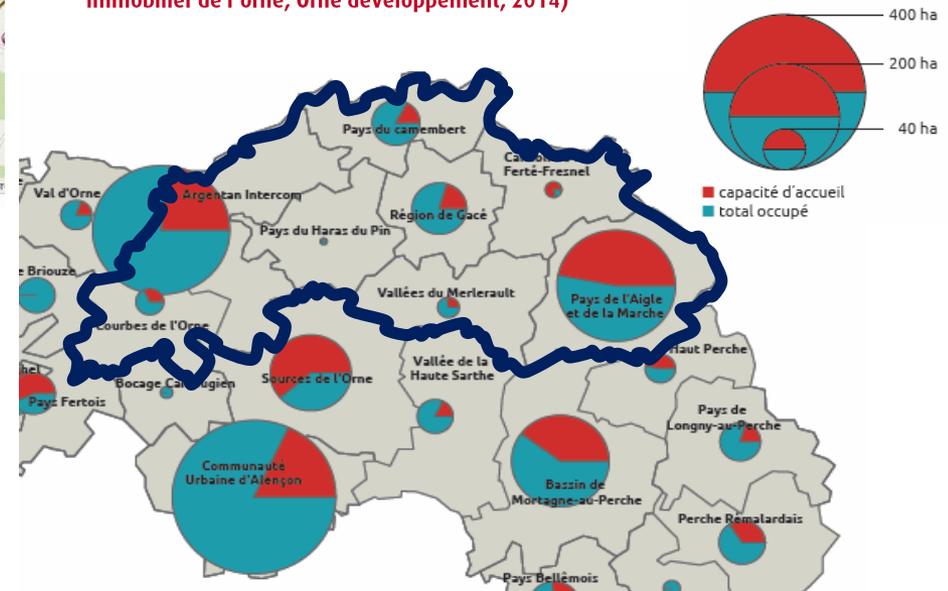
Zones d'Activités

Carte des zones d'activités (Source : Orne Développement, 2014)



- Le territoire compte de nombreuses zones d'accueil d'entreprises situées en proximité des grands pôles ou sur les principaux axes de communication et les grands échangeurs (A28, A88).
- Les principaux projets d'extension se concentrent sur les zones d'activités implantées le long des deux axes autoroutiers.
- Les CC Pays de l'Aigle et de la Marche et Argentan Intercom disposent d'une capacité d'accueil supérieure à 50ha.

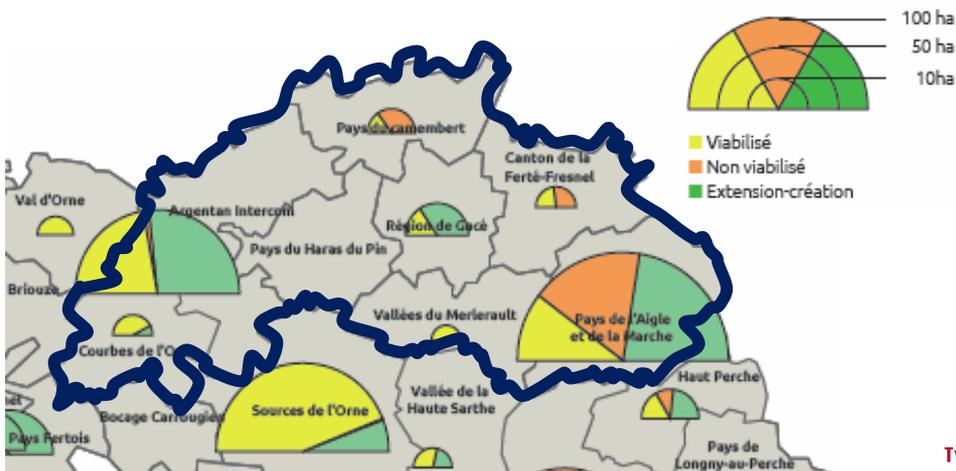
Surfaces totales et occupation des zones d'activités par EPCI (Source: Atlas foncier et immobilier de l'orne, Orne développement, 2014)



4 Économie & Emplois

Zones d'Activités

Surfaces disponibles par EPCI (Source: Atlas foncier et immobilier de l'Orne, Orne Développement, 2014)

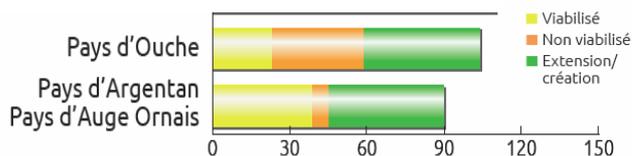


- Les deux principaux EPCI (CC Argentan Intercom, CC du Pays de L'Aigle & de la Marche) disposent des potentiels les plus importants en surface disponibles.

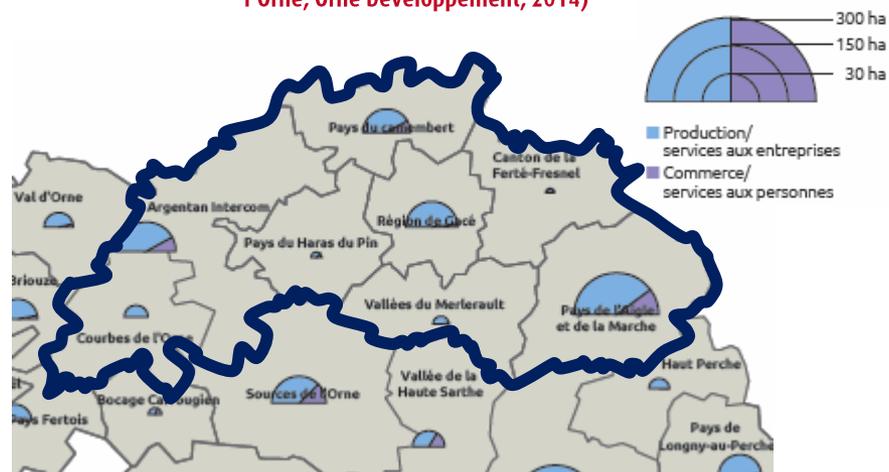
- A l'exception des territoires ruraux dotés d'une offre en zones d'activités, la pression de la demande sur les zones d'activités est donc assez limitée.

- Le parc de zones d'activités du territoire est, en dehors des villes, majoritairement dédié aux activités de production, de réparation ou de services aux entreprises.

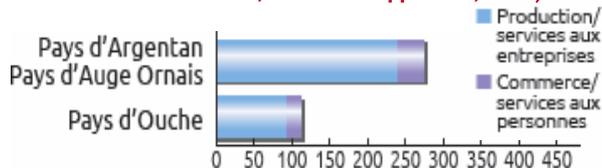
Capacité d'accueil par Pays (Source: Atlas foncier et immobilier de l'Orne, Orne Développement, 2014)



Type d'activités occupant les ZA par EPCI (Source: Atlas foncier et immobilier de l'Orne, Orne Développement, 2014)



Type d'activités occupant des ZA par Pays (Source: Atlas foncier et immobilier de l'Orne, Orne Développement, 2014)

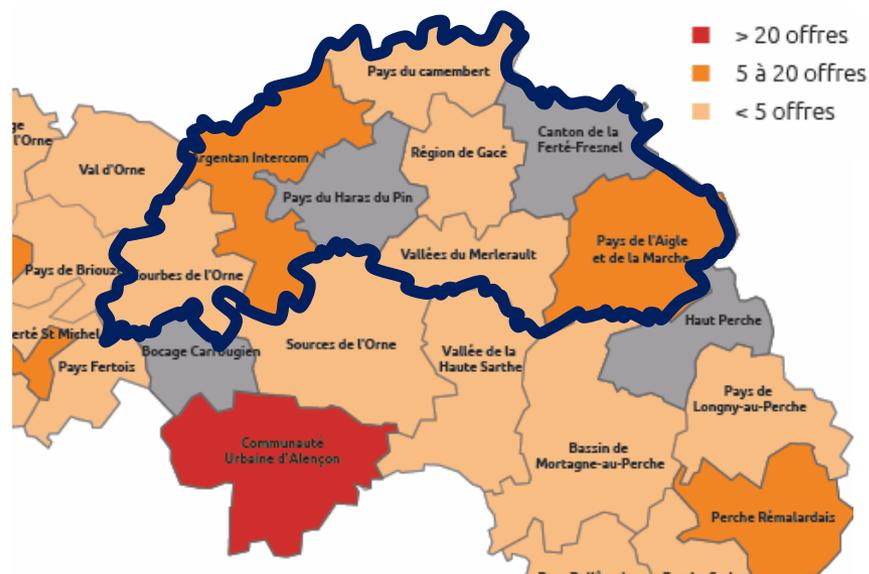


4 Économie & Emplois

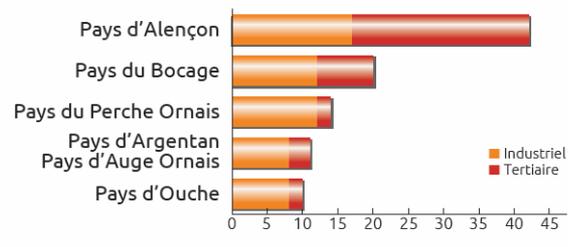
Immobilier d'entreprises & créations d'entreprises

- En raison de la relative vacance dans les zones d'activités du territoire, il existe **une offre importante** en termes de **bâtiments d'entreprise**, essentiellement en locaux industriels (atelier artisanal, production ou stockage) et très peu en tertiaire.
- Les offres se concentrent notamment sur les CC Argentan Intercom et Pays de l'Aigle et de la Marche.
- L'offre existante est **majoritairement composée de petits locaux**.
- En compléments des dispositifs d'aides, l'accompagnement à la création d'entreprises s'appuie sur **deux maisons d'entreprises** à Argentan et à L'Aigle.
- Le territoire dispose de **deux télé-centres** du réseau Nomades 100, piloté par le Conseil général, destiné à soutenir le développement du travail à distance dans l'Orne. Les sites se trouvent à Vimoutiers et Commeaux.

Offre en immobilier d'entreprise par EPCI (Source: Atlas foncier et immobilier de l'Orne, Orne Développement, 2014)



Offre en immobilier d'entreprise par Pays (Source: Atlas foncier et immobilier de l'Orne, Orne Développement, 2014)



Conclusions - ATOUTS & FAIBLESSES


ATOUTS

- Des pôles d'emplois structurants qui concentrent l'emploi du territoire.
- Des pôles d'emplois dynamiques (Gacé) et des secteurs compétitifs (logistique, mécanique,...).
- Présence de filières agricoles de qualité, notamment équine une spécificité du territoire.
- Solidité de certaines filières historiques du territoire, notamment sur certains espaces ruraux autonomes.
- Des infrastructures au service du rayonnement économique du territoire (logistique et flux).
- Attractivité touristique (AOC/AOP, tourisme de terroir, proximité du littoral) avec une réflexion à l'échelle des Pays.


FAIBLESSES

- Faible attractivité économique du territoire (entreprises, cadres).
- Sous-représentation des activités supérieures et fonctions métropolitaines.
- Faible niveau de qualification des actifs du territoire et faiblesse de l'offre de formation supérieure (hors filière spécifique).
- Surreprésentation de l'industrie et sous-représentation du secteur tertiaire.
- Des secteurs d'activité industrielle en crise (mécanique, ...).
- Diminution des installations agricoles.
- Un déficit d'identification touristique, tourisme de courts séjours, encore peu structuré et qui accuse des manques en matière d'hébergement.
- Couverture 3G incomplète sur certains secteurs ruraux et un accès haut-débit qui peut être coûteux.

Conclusions - OPPORTUNITÉS & MENACES

OPPORTUNITÉS

- Agriculture : développement du bio, des circuits courts et des productions de qualité (labellisées).
- Développement de la logistique (remplissage des zones d'activités dédiées) et proximité de grands axes de communication.
- Filière bois à renforcer (bois énergie, éco-matériaux).
- Logique de tourisme de proximité (activité touristique non-menacée, voire favorisée, dans un contexte de crises économique ou énergétique où les mobilités sont réduites), potentiel du tourisme vert.
- Essor de l'économie sociale et solidaire.
- Développement de la filière des services à la personne en lien avec le vieillissement
- Desserrement de l'emploi francilien (quels emplois ?).
- Début de reprise démographique des territoires ruraux et essor de l'économie résidentielle notamment autour des services.

MENACES

- Intensification de la crise économique et fragilisation du tissu industriel.
- Impact de la périurbanisation sur les surfaces agricoles.
- Part importante de l'emploi industriel de sous-traitance, potentiellement délocalisable.
- Développement de la logistique (peu d'emplois, peu de valeur ajoutée, grande superficie consommée, concurrence des autres territoires).
- Secteur agricole influencé par les territoires proches et dépendant des marchés mondiaux, développement des cultures céréalières menaçant les paysages de bocage typiques et porteurs d'une identité touristique forte (conflit d'usage).
- Déclin démographique avec un vieillissement de la population et potentielles menaces sur l'équilibre actifs/inactifs.

5

Services & équipements



05



Services & Equipements

Précisions méthodologiques

▪ **Une source** : Banque Permanente des Équipements (INSEE) de 2010 qui croise plusieurs sources : Adeli (Automatisation des listes : enregistrement des diplômés des professionnels de santé, du social et des psychologues), le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé), Finess (Fichier national des établissements sanitaires et sociaux), Ramsese (répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif), Sirene (Système Informatique pour le Répertoire des entreprises et leurs établissements), le RES (Recensement des Équipements Sportifs) et divers fichiers administratifs centralisés.

▪ **Une méthode** : l'Indicateur de Présence de Services (IPS)

▪ Différents niveaux de services

Services de proximité que les habitants attendent à moins de 10 minutes de chez eux.

Service intermédiaire pour lesquels les habitants sont prêts à consentir des trajets allant jusqu'à 20 minutes.

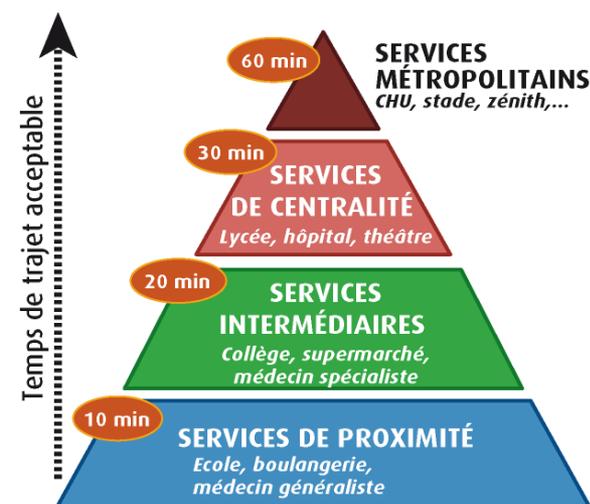
Service de centralité pour lesquels les habitants sont prêts à consentir des trajets de 30 minutes.

▪ Définir un panel représentatif de services.

27 services : 10 de proximité, 9 intermédiaire et 8 de centralité.

▪ Recenser leur présence et leur absence.

▪ Définir le niveau de chaque pôle selon un seuil de services recensés.



Pôle de proximité
Au moins 10 services
du panel



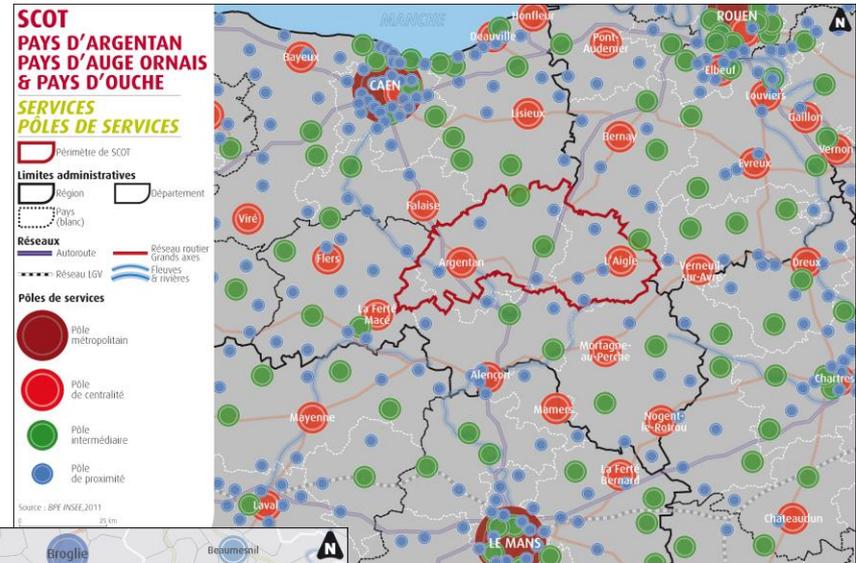
Pôle intermédiaire
Au moins 16 services
Ou 14/15 si au moins
7 de niveau intermédiaire



Pôle de centralité
Au moins 23 services du panel

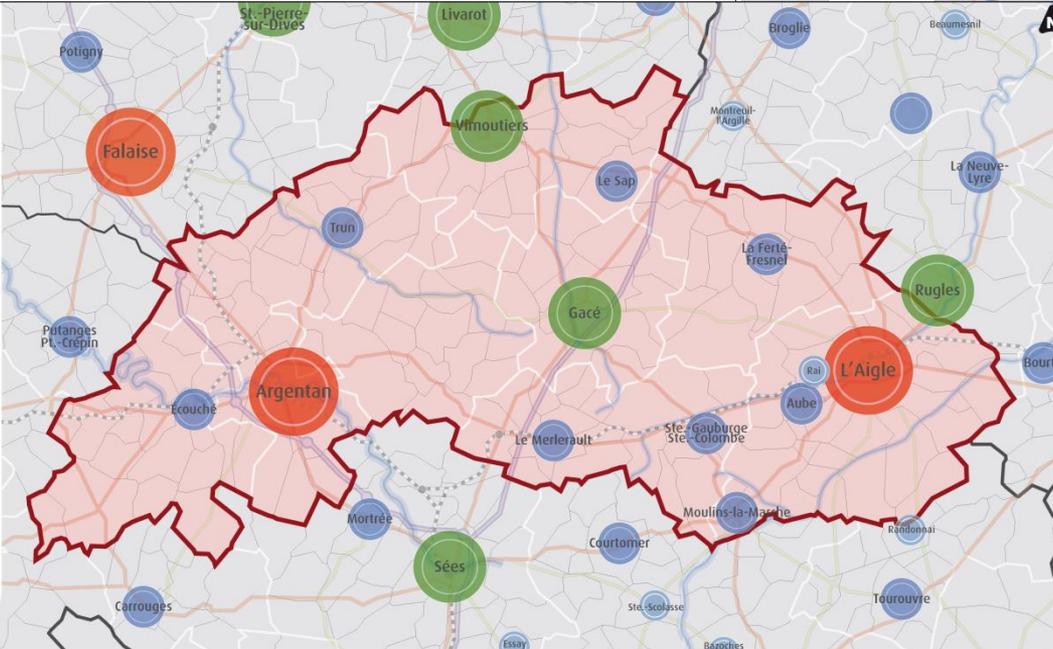
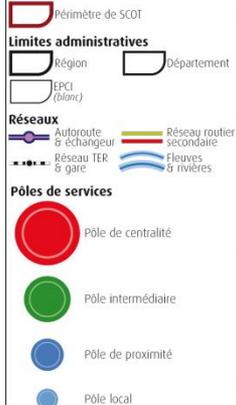
Polarités de services

- Absence de pôle métropolitain, localisé sur Caen ou Le Mans.
- Deux pôles de centralité (Argentan et L'Aigle), complétés par les pôles d'Alençon, Falaise, Mortagne-au-Perche et Lisieux.
- Un maillage complété par 2 pôles intermédiaires (Gacé et Vimoutiers) qui structurent la partie centrale du territoire. En périphérie, Rugles et Sées polarisent les franges du territoire.
- 8 pôles de proximité (Ecouché, Trun, Le Merlerault, Le Sap, La Ferté-Fresnel, Aube, Ste.-Gauburge-Ste.-Colombe et Moulins-la-Marche).
- Fonctions locales sur la commune de Rai.



PAYS D'ARGENTAN PAYS AUGE ORNAÏS & PAYS D'OUÏCHE

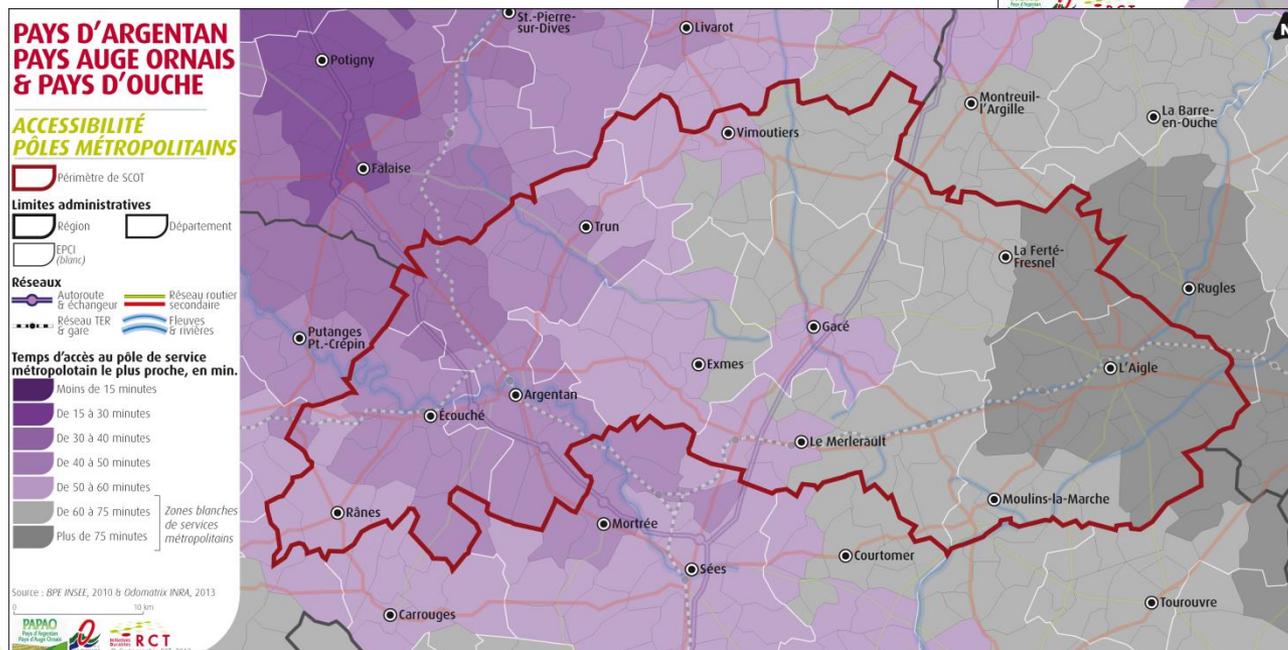
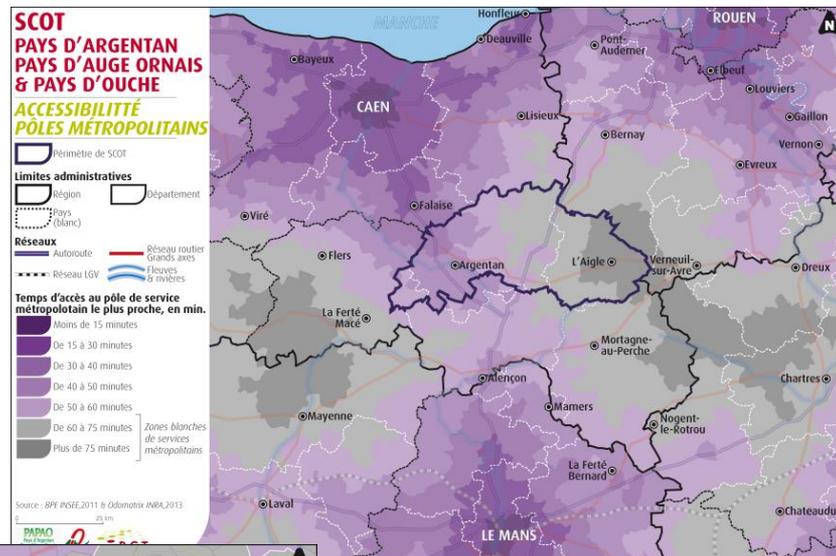
SERVICE PÔLES DE SERVICES



- Globalement, un bon maillage à l'exception de la couronne urbaine d'Argentan et la CC du Pays du Haras du Pin qui ne disposent pas d'offres de proximité.
- 50% de la population réside dans un pôle de services.
- 64 des 161 communes sans aucun service pour 16% de la population.
- 32% de la population réside dans une commune avec moins de trois services 36,5% dans une commune avec moins de cinq services.

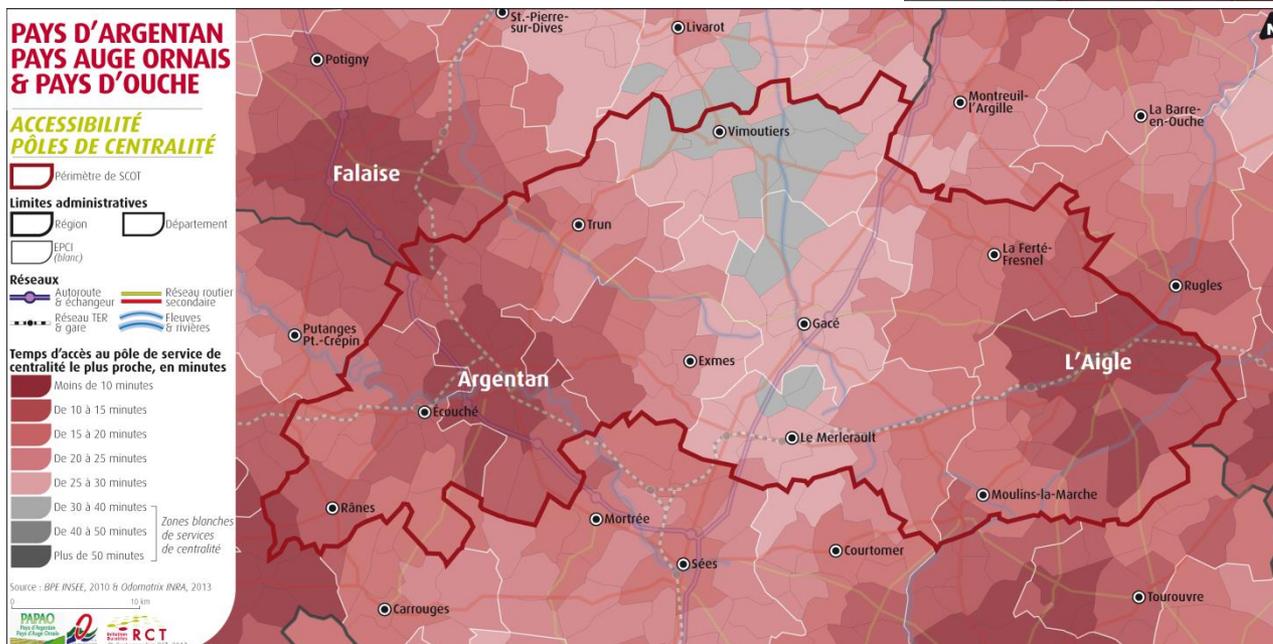
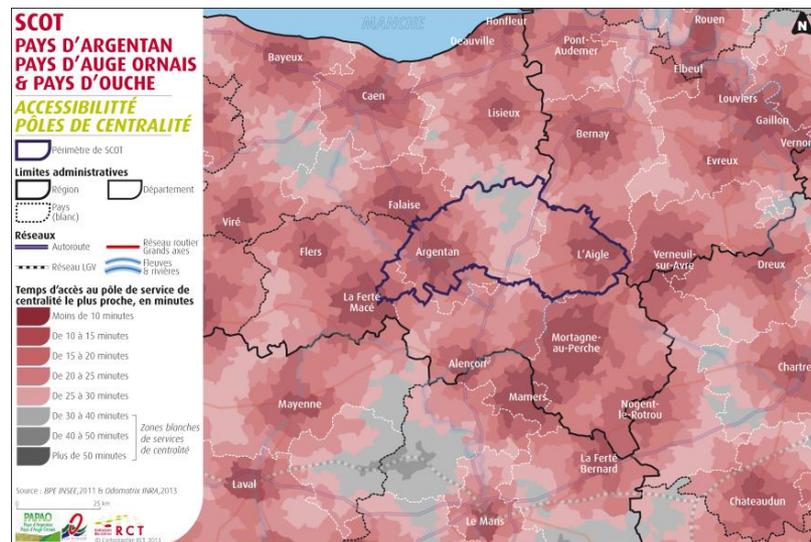
Accessibilité aux pôles métropolitains

- Par leurs fonctions, Caen et Le Mans, voire Paris, constituent les pôles métropolitains les plus proches du territoire. Rouen peut également constituer un pôle métropolitain pour les habitants du territoire.
- 58% de la population du territoire réside à plus de 60 minutes d'un pôle métropolitain, concentrée à l'est du territoire. La partie ouest, connectée à Caen par l'A88, est hors zone blanche.
- Secteur de L'Aigle à plus de 75 minutes en voiture individuelle d'un pôle métropolitain. Mais la ville de L'Aigle dispose d'une meilleure connexion ferroviaire à Paris.



Accessibilité aux pôles de centralité

- Argentan et l'Aigle constituent les deux pôles de centralité du territoire. L'accessibilité à ces pôles est donc relativement bonne à l'exception de l'intervalle central sur l'axe Vimoutiers-Le Merlerault.
- 77% de la population à moins de 20 minutes d'un pôle métropolitain.
- 7% des habitants résident à plus de 30 minutes d'un pôle de centralité.
- CC Pays du Camembert majoritairement en zone blanche (64% de la population).
- Influences extérieures de Falaise, Alençon, Mortagne-au-Perche, La Ferté-Macé et Lisieux qui permettent aux habitants des franges du territoire d'accéder à un pôle de centralité.



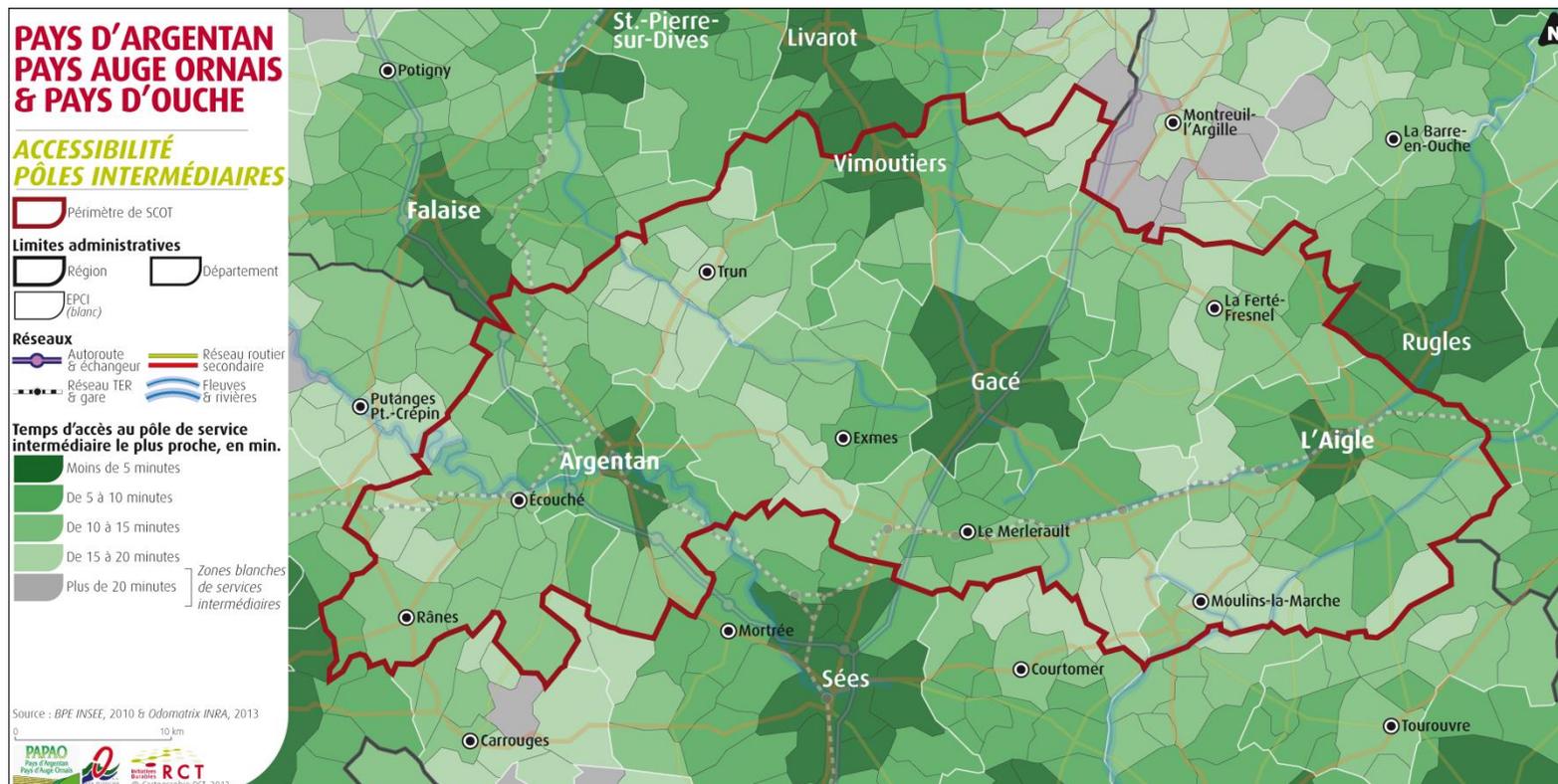
Des services intermédiaires absents de certains EPCI

	Hébergement pour personnes âgées	Supérette	Librairie Papeterie	Équipements de la personne	Équipements de la maison	Collège public	Ophthalmologiste	Chirurgien-Dentiste
CC Argentan Intercom								
CC Canton de Ferté-Frénel								
CC Courbes de l'Orne								
CC Haras du Pin								
CC Pays de L'Aigle et de la Marche								
CC Pays du Camembert								
CC Région de Gacé								
CC Vallées du Merlerault								

Définition

Au sens de la BPE, une supérette est un commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en surface de vente déclarée de 120m² à 400 m².

Accessibilité aux pôles intermédiaires



- Quatre pôles de niveau intermédiaire et une bonne accessibilité globale pour ces pôles.
- Aucune zone blanche.
- Influences extérieures aux marges : Sées, Rugles (Eure) ou Livarot.

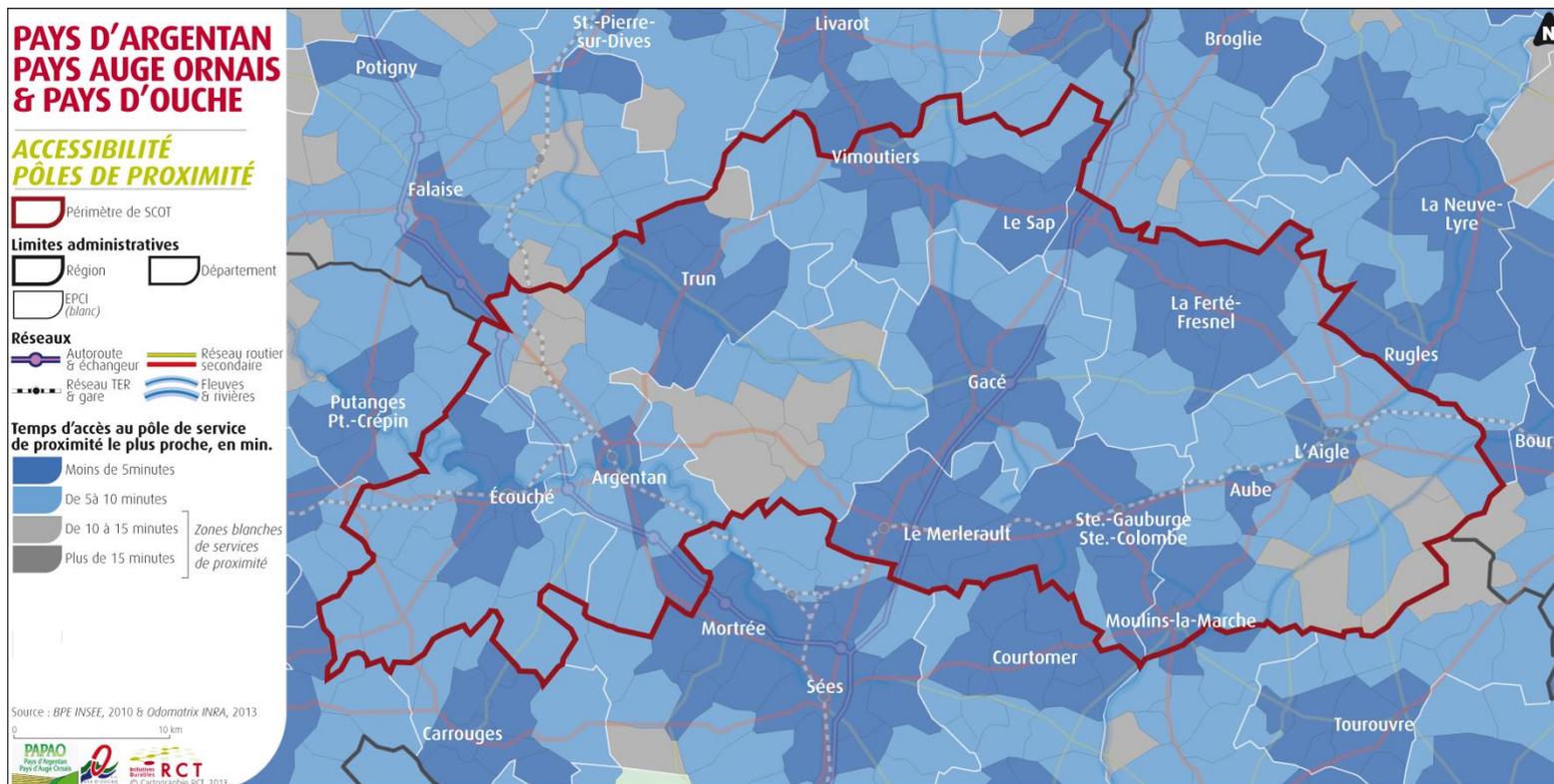
Concentration des services de centralité

	Piscine couverte	Agence temporaire de travail	Supermarché Hypermarché	Lycée général ou technologique	Formation supérieure	Maternité	Laboratoire d'analyses médicales	Hôpital courts & moyens séjours
CC Argentan Intercom								
CC Canton de Ferté-Frênel								
CC Courbes de l'Orne								
CC Haras du Pin								
CC Pays de L'Aigle et de la Marche								
CC Pays du Camembert								
CC Région de Gacé								
CC Vallées du Merlerault								

Définition

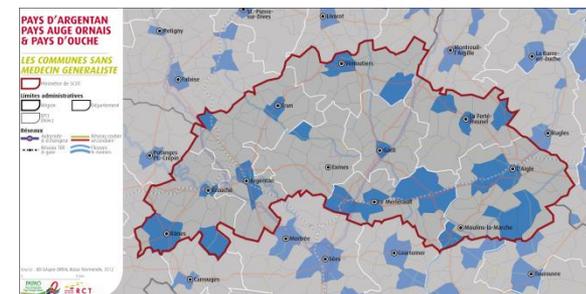
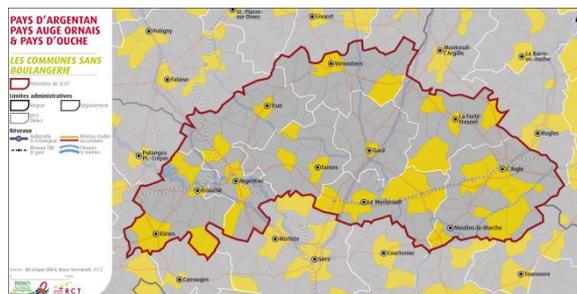
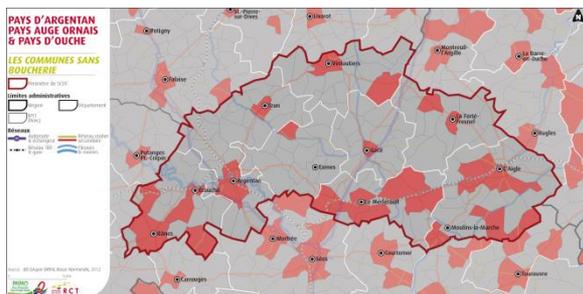
Au sens de la BPE, un supermarché dispose d'une surface de vente déclarée supérieure à 400m²; un hypermarché d'une surface supérieure à 2 500 m².

Un bon maillage en pôles de proximité



- Bonne accessibilité globale aux pôles de proximité (seulement 5,8% de la population en zone blanche).
- Couronnes d'accessibilité qui décroissent en périphéries des villes (notamment au sud de L'Aigle et à l'est d'Argentan) bien qu'elles soient souvent des secteurs attractifs.
- Enjeux spécifiques au sud de L'Aigle, qui constitue un secteur en croissance démographique.
- Totalité des communes de la CC Pays du Haras du Pin se situe à plus de 5 minutes d'un pôle de proximité. Le cœur de la CC se situe en zone blanche de proximité (35% de la population de la CC).

Des communes sans service de proximité



- Répartition plus inégale des services de proximité impliquant des enjeux de mobilité importants.

- 133 communes sans boulangerie (soit environ 40% de la population).

- 139 communes (sur 161) sans médecin généraliste et 142 sans pharmacien. Par exemple, 83% des habitants de la CC Canton de la Ferté-Fresnel n'ont pas accès à une pharmacie dans leur commune de résidence.

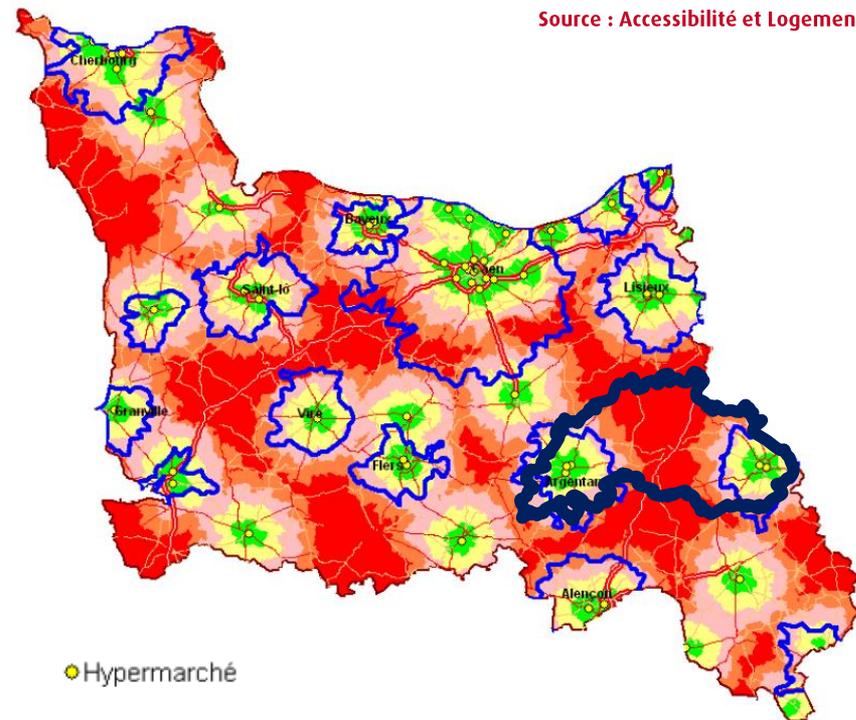
Part de la population n'ayant pas accès dans sa commune à	Boulangerie	Boucherie charcuterie	Librairie papeterie	Pharmacie	Médecin omnipraticien	Bureau de poste
France	12.1	21.8	29.5	18.4	15.6	17.8
Basse-Normandie	26.3	36	48.4	37.2	34.4	38.2
Orne	31.8	39.9	51.1	44.3	40.5	47.6
PAPA0/OUCHE	37.0	39.2	52.7	42.5	40.6	46.6
CDC Argentan Intercom	29.6	29.5	33.2	33.2	31.2	33.2
CDC Courbes de l'Orne	49.0	44.8	79.0	54.2	54.2	63.3
CDC Haras du Pin	72.1	89.8	100.0	89.8	89.8	82.3
CDC Pays du Camembert	36.0	36.0	36.0	36.0	36.0	36.0
CDC Région de Gacé	49.4	49.4	49.4	49.4	49.4	49.4
CDC Vallées du Merlerault	27.4	25.2	56.1	44.2	27.4	56.1
CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	32.0	33.8	57.6	32.6	36.0	43.3
CDC Canton de la Ferté-Fresnel	52.7	75.7	81.8	83.6	62.7	83.6

- 8 communes ayant au moins un chirurgien dentiste.

- 7 communes dotées d'au moins un collège (Aigle, Argentan, Ecouché, Gacé, Vimoutiers, Trun et Moulins-le-Marche).

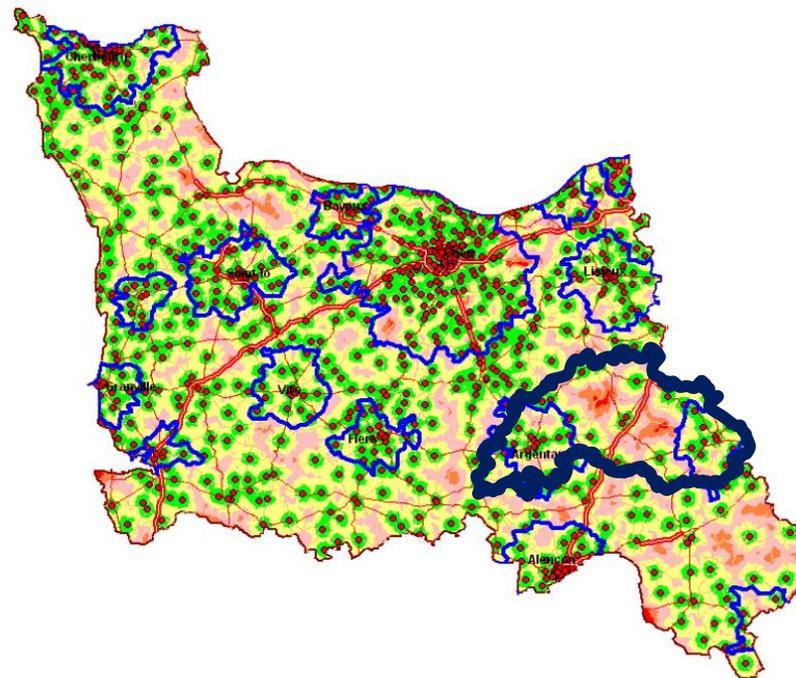
Coûts des mobilités

Source : Accessibilité et Logement Social, CETE Normandie-Centre, 2007



● Hypermarché

Coût d'accès mensualisé
Sur la base d'un aller-retour par semaine



● Ecole primaire publique

Coût d'accès mensualisé
Sur la base de 20 aller-retour par mois



- Selon les temps de trajets nécessaires pour accéder à tel ou tel service, les ménages ont un coût d'accès qui peut être variable.
- Les grandes couronnes périurbaines et les espaces ruraux doivent ainsi intégrer un coût d'accessibilité plus élevé.

Les services publics

Petite enfance:

- 1 Maison de la petite enfance à l'Aigle (créée en 2008 par la CC, regroupant le RAM, un multi-accueil de 60 places et un centre de loisirs) et 55 places en crèche.
- Crèche municipale d'Argentan (30 places) et 2 haltes garderies municipales (2 x 15 = 30 places).
- Multi-accueil petite enfance municipal de Trun : 20 places.
- Multi-accueil petite enfance intercommunal d'Ecouché : 12 places.
- Multi-accueil petite-enfance intercommunal de Vimoutiers : 20 places.
- Projet de multi-accueil à Gacé.
- 3 Réseaux Assistantes Maternelles : 1 RAM sur L'Aigle, Rai et Moulins-la-Marche, 1 RAM sur Argentan et 1 RAM intercommunal à Vimoutiers + projet de RAM à Ecouché.

Enfance:

- Bonne offre d'accueil de loisirs avec 22 ALSH : Argentan (4), Gacé, Merlerault, le Sap, Trun, Vimoutiers (3), Almenêches, Aubry-en-Exmes, Fel, Goulet, Montmerrei, Nonant-le-Pin, Mortrée, Occagnes, Pontchardon, Silly-en-gouffern, Vrigny.
- Nombreuses écoles maternelles et primaires maillant le territoire.

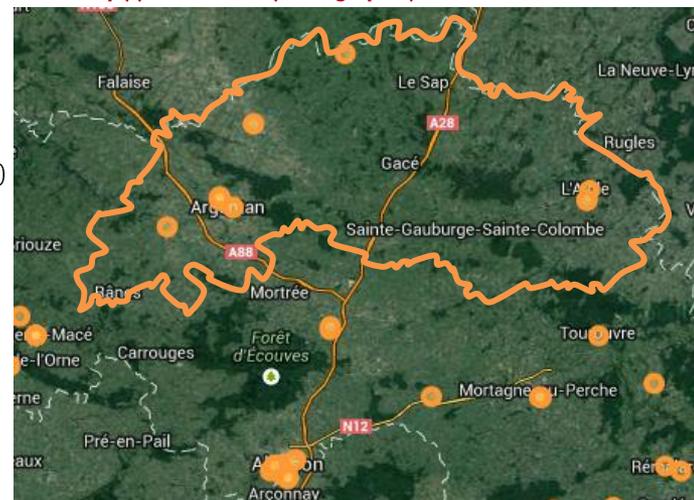
Jeunesse:

- 11 collèges sur l'ensemble du territoire: 3 à Argentan, 2 à l'Aigle (1 public et 1 privé), 1 à Vimoutiers, Trun, Ecouché et Moulins-la-Marche, 2 à Gacé.
- MJC à Vimoutiers et Gacé.
- 1 lycée public à Saint-Sulpice-sur-Risle, 3 à Argentan (2 publics et 1 privé), 1 public à l'Aigle et 1 lycée d'enseignement agricole à Nonant-Le-Pin.

Loisirs: maillage relativement dense en équipements de sports et loisirs

- Bonne offre de bibliothèques/médiathèques.
- Conservatoire à Argentan, écoles de musiques à Vimoutiers, l'Aigle, Ecouché et Trun. Très nombreux centres équestres et piscines à Argentan, l'Aigle et Gacé.

Structure de garde collective petite enfance (source: <http://www.orne.fr/cartographie>)



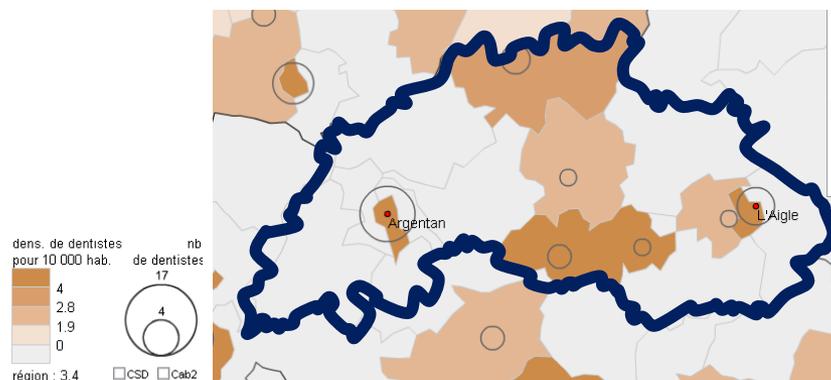
Bibliothèques (source: <http://www.orne.fr/cartographie>)



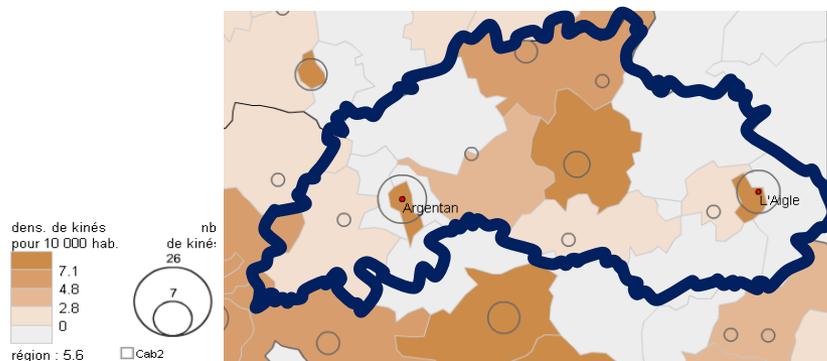
Offre de soins médicaux

- Une relativement bonne couverture en médecins généralistes mais des zones déficitaires à l'ouest d'Argentan et dans le secteur de l'Aigle
- Des déficits globaux en spécialistes, notamment dans les territoires périphériques et ruraux autour des pôles d'Argentan et l'Aigle.

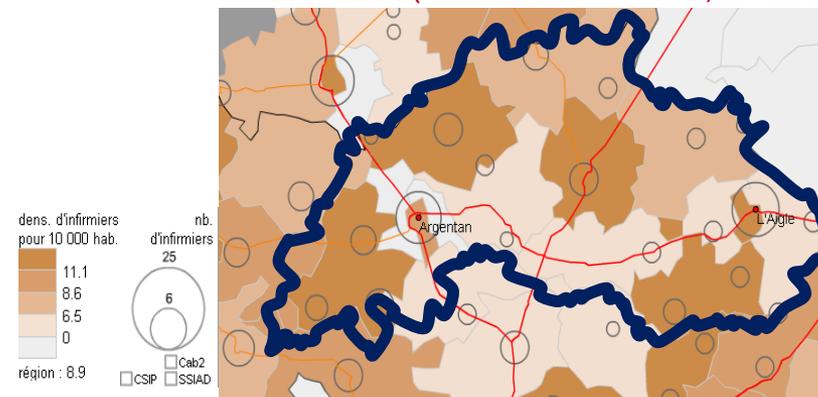
Densité de dentistes en 2012 (Source: ARS Basse-Normandie, Cartosanté)



Densité de kinésithérapeutes en 2012 (Source: ARS Basse-Normandie, Cartosanté)

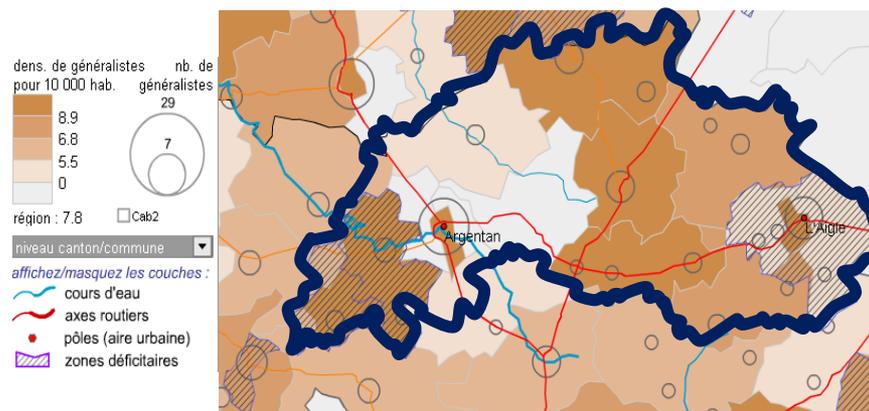


Densité d'infirmiers en 2012 (Source: ARS Basse-Normandie, Cartosanté)



Bonne offre de soins infirmiers complétée par la présence de SIADD à l'Aigle, Argentan, Vimoutiers et Ecouché et de deux centres de soins infirmiers ou polyvalent à Argentan et Trun

Densité de médecins généralistes en 2012 (Source: ARS Basse-Normandie, Cartosanté)

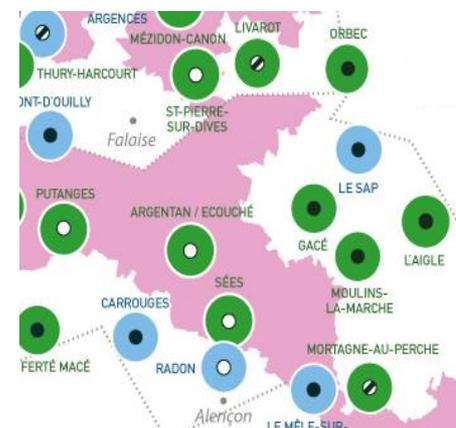


Les services de santé

- Regroupement des professionnels dans le cadre de Pôles de santé libéraux et ambulatoires:
 - 1 PSLA à Gacé en activité.
 - 1 PSLA Argentan/Écouché en émergence.
 - 1 PSLA à l'Aigle en activité: 1 maison de santé à l'Aigle (12 médecins généralistes, salles pour les infirmières, salles pour des permanences de spécialistes) et 1 antenne à Moulins-la-Marche (1 médecin généraliste, 1 infirmière et 1 salle pour des permanences de spécialistes).
- Hôpitaux :
 - Centre Hospitalier d'Argentan permettant l'accès à de nombreuses et diverses consultations spécialisées.
 - Hospitalisation à Domicile (HAD) à Argentan, portée par l'Association Soins Santé.
 - Hôpital Marescot à Vimoutiers.
 - Centre hospitalier de l'Aigle, hôpital de proximité.
- Une bonne offre de soins mais menacée par:
 - Le vieillissement des professionnels.
 - La diffusion des populations dans les territoires ruraux face à une concentration de l'offre de santé dans les principaux pôles urbains, posant d'importants enjeux d'accessibilité et de mobilités pour l'accès à ces services.

RESTRUCTURATION

DE L'OFFRE DE SOIN DE PREMIER RECOURS EN BASSE-NORMANDIE



SOURCE :
URML BASSE-NORMANDIE,
MAI 2014

Conception et réalisation : *Edimagine*

PSLA CHARTE



PSLA HORS CHARTE ET MSP



ZIP - Zones d'Implantation Prioritaires

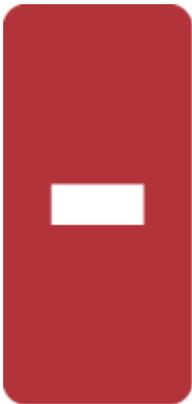


CONCEPTION ET RÉALISATION : *Edimagine*

Conclusions - ATOUTS & FAIBLESSES


ATOUTS

- Un bon maillage en polarités de services, complété par des pôles extérieurs.
- Double connexions du réseau autoroutier qui relie le territoire aux pôles métropolitains de Caen, Rouen et du Mans.
- Deux pôles de centralité structurants.
- Un maillage complet en pôles de niveau intermédiaire.
- Bonne offre de services à destination de l'enfance et de la jeunesse.
- Offre de santé qui se maintient.


FAIBLESSES

- Absence de services métropolitains, en lien avec la taille des principales agglomérations du territoire.
- Pays d'Ouche à plus de 75 minutes de Caen et du Mans (mais bonne connexion à Paris en train).
- Une part importante de la population sans service de proximité sur sa commune de résidence qui implique des besoins importants en mobilité.
- Le nord du territoire éloigné des pôles de centralité (vallée de la Touques).
- Des EPCI ruraux ou périurbains sans service de centralité ou avec une offre intermédiaire incomplète.
- Faiblesse de l'offre de formation supérieure.
- Plusieurs zones déficitaires en services de santé.

Conclusions - OPPORTUNITÉS & MENACES

**OPPORTUNITÉS**

- Renforcement des pôles (Vimoutiers, Gacé) des espaces ruraux en faveur d'un maintien, voire d'une amélioration des services.
- Dynamiques démographiques en faveur du développement de l'économie résidentielle sur le territoire, y compris sur des territoires ruraux.
- Dispositifs existants soutenant l'offre de services.
- Développement des mutualisations et coopérations dans le cadre de réseaux de services.

**MENACES**

- Déclin démographique et économique des pôles urbains du territoire et conséquences sur leur rayonnement en termes de service.
- Des besoins de mobilités de plus en plus importants renforcés par l'attractivité des territoires ruraux qui impliquent des temps et d'importants coûts d'accès aux services, notamment dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie.
- Refonte du découpage cantonal menaçant le maintien de l'offre de services publics des chefs lieux de canton (Gendarmerie, police, poste, transports publics...).
- Dispersion des populations face à la concentration des services.
- Vieillesse des professionnels de santé.

6 Transports & Mobilités

06

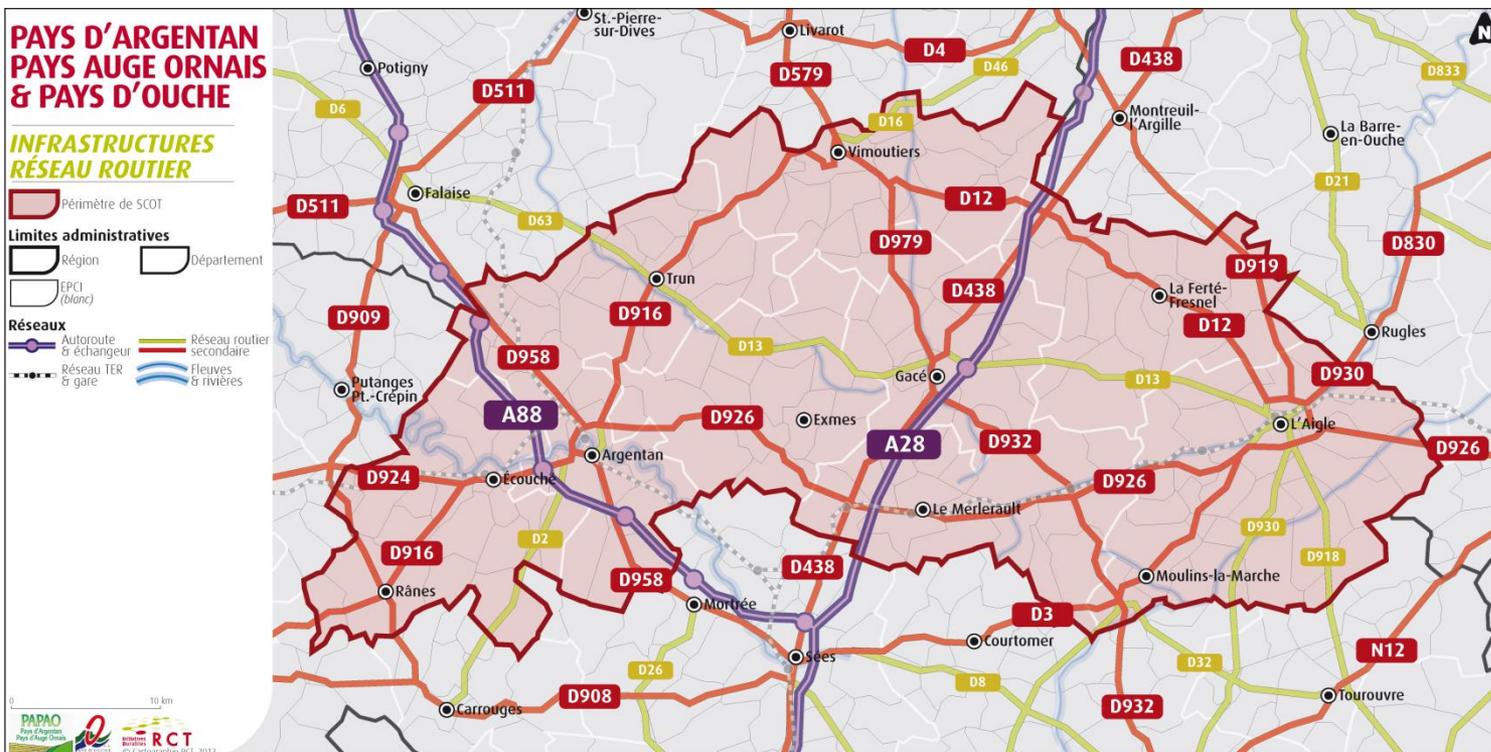


Transports & Mobilités

6 Transports & Mobilités

Infrastructures: une bonne accessibilité routière

Un territoire traversé du nord au sud par une double infrastructure autoroutière majeure (A 28 et A88), desservant Argentan et Gacé mais pas L'Aigle.



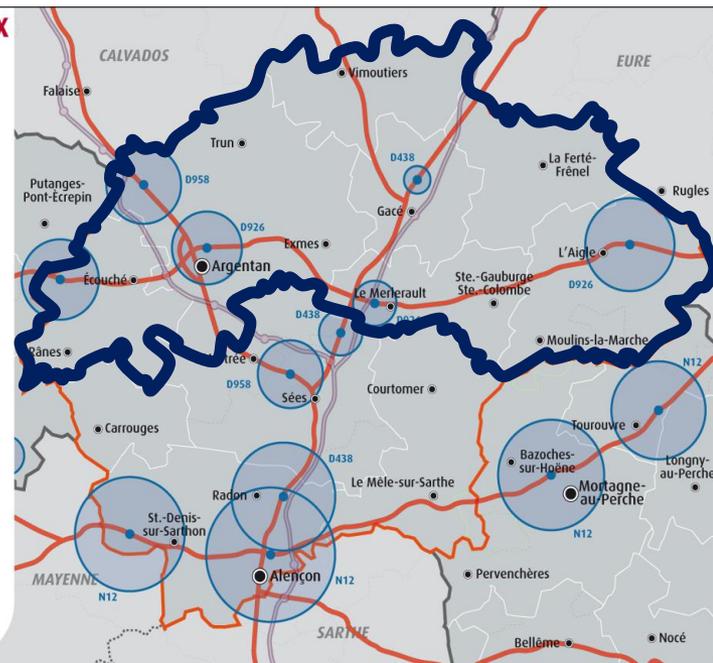
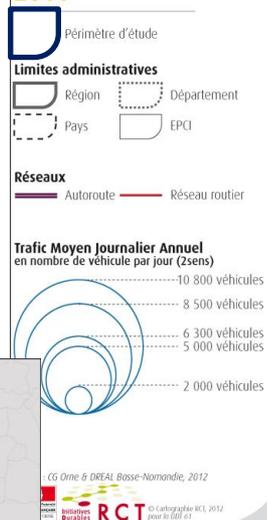
- En parallèle de la D438, l'A28 relie Abbeville à Tours et a été inaugurée en 2005. Elle dessert sur le territoire la ville de Gacé. L'échangeur de Bernay (Eure) dessert également le nord du territoire. L'A28 est payante (6,20 euros entre Gacé et Alençon).
- L'A88 relie Caen à Sées (A28) et connecte le Littoral à la Normandie intérieure. Le tronçon Falaise-Sées a été inauguré en 2010. L'autoroute dessert Nécy et Argentan. Elle est payante (6,70 euros entre Nécy et Sées). Elle est exploitée par Alicorne.
- Un maillage secondaire draine le territoire, avec notamment la D926 reliant l'Aigle à Argentan (axe Paris-Granville), la D916 reliant Argentan à Vimoutiers, la D12 reliant l'Aigle à Vimoutiers via La Ferté-Fresnel ou encore la D13 reliant l'Aigle à Falaise en passant par Gacé.

6 Transports & Mobilités

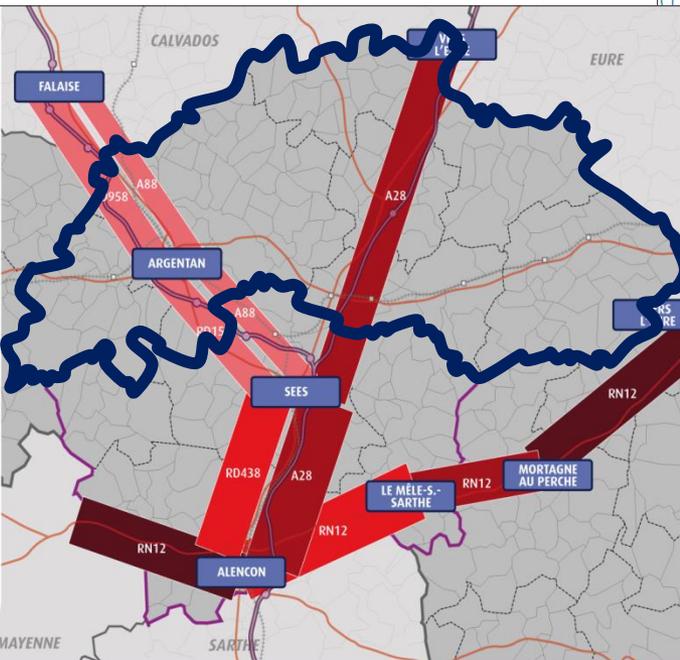
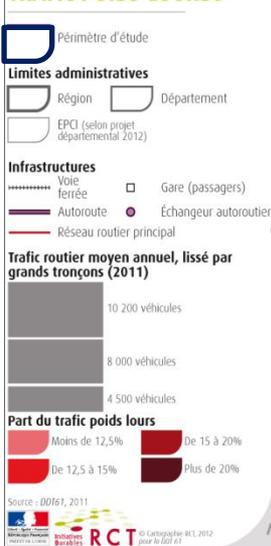
Trafic routier

- Le trafic routier se concentre sur les deux autoroutes et les D926 et D958 qui traversent le territoire, avec une intensification autour des principaux pôles.
- Sur l'A28, environ 7 500 véhicules entre Broglie et Sées.
- Trafic moins intense sur l'A88, avec des comptages routiers qui font état d'un peu moins de 5 000 véhicules par jour aux barrières de péages de Sées et Rônai.
- Sur le réseau secondaire, trafic plus important sur la D926 qui ne dispose pas d'alternative autoroutière comme la D958 ou la D438.

TERRITOIRES CENTRAUX DE L'ORNE TRAFIC ROUTIER hors autoroute 2011



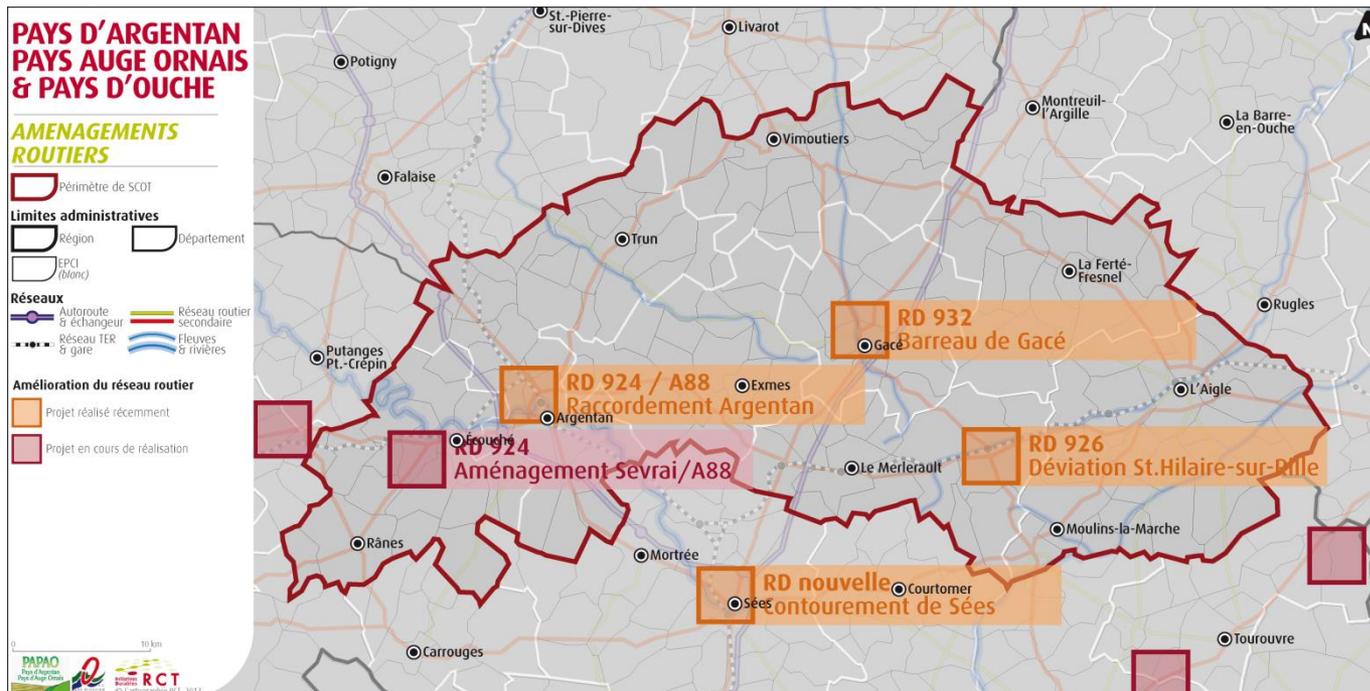
TERRITOIRES CENTRAUX DE L'ORNE TRAFIC ROUTIER & TRAFIC POIDS-LOURDS



Concernant le trafic poids lourds:

- Ils représentent de 15% à 20% du trafic sur l'A28.
- En raison d'un coût élevé, le report de trafic sur l'A88 est très modéré. Le flux quotidien de véhicules est plus important sur la RD958 (Argentan-Falaise) ou sur la RD158 (Argentan-Sées). Le trafic poids-lourds sur ces deux axes parallèles est aujourd'hui équivalent.

Projets routiers



- Dans la continuité des ouvertures récentes des deux axes autoroutiers, des améliorations du réseau routier et des projets répondent à plusieurs objectifs :

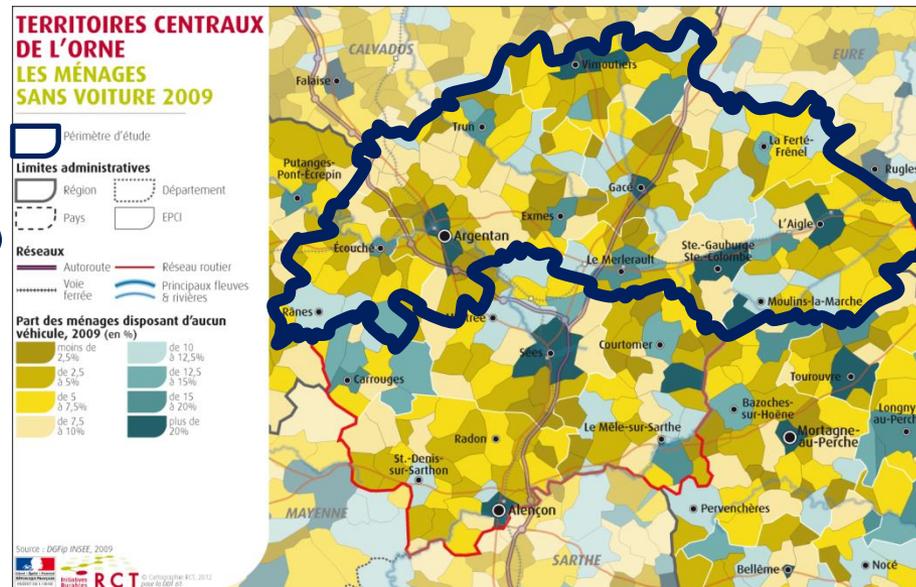
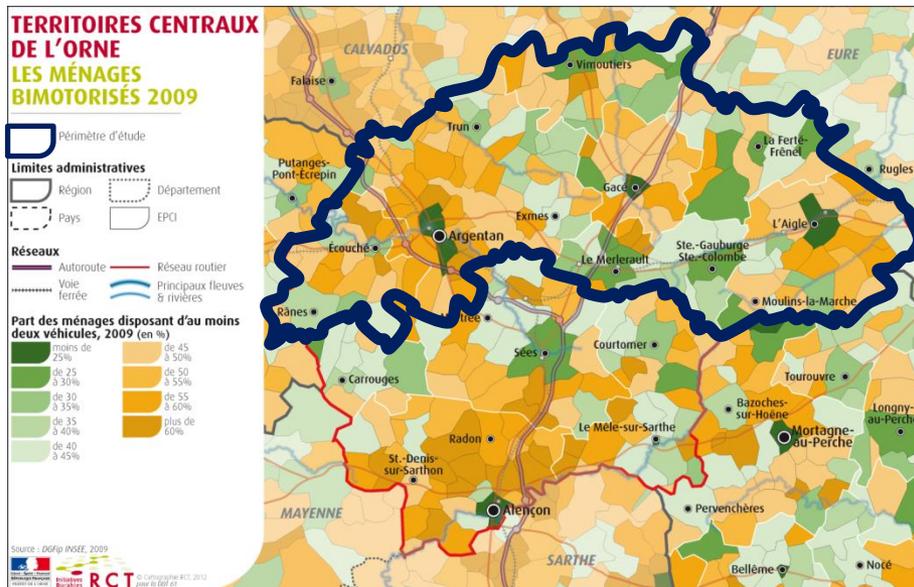
- Raccorder les territoires ruraux aux grandes infrastructures (notamment l'A88 qui connecte l'Orne à l'aire urbaine caennaise).

- Améliorer les axes fréquentés connectant le territoire vers l'extérieur. Ces améliorations répondent également aux besoins locaux de mobilités.

- Désengorger les centres (Gacé, Saint-Hilaire-sur-Risle, l'Aigle) et participer à la baisse des nuisances liées au trafic des camions, peu absorbé par les autoroutes.

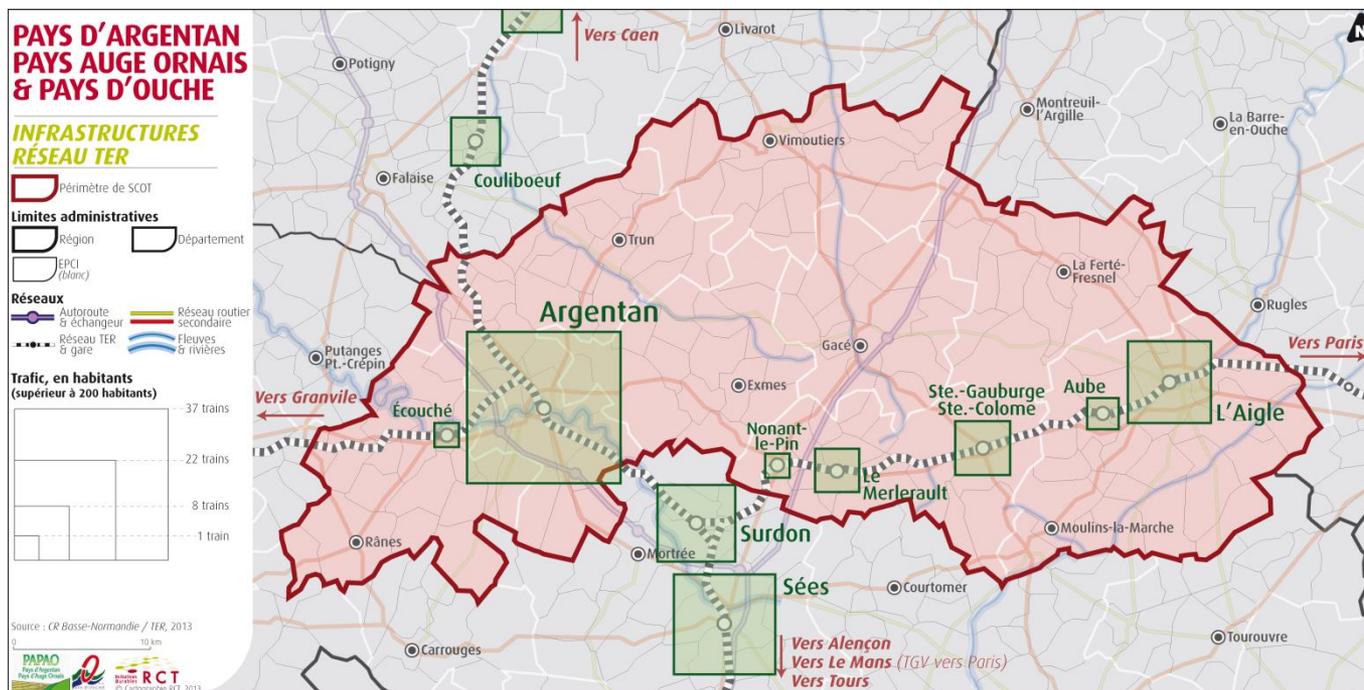
- Le plan routier 2005-2020 Ornaïs prévoit sur le territoire:
 - Déviations : RD 926 déviation de Saint-Hilaire-sur-Rille, RD 979 déviation de Vimoutiers, RD 12-13 déviation ouest de L'Aigle, RD 979 déviation ouest de Gacé.
 - Tracés neufs : mise à 2x2 voies de la RD 924 Flers- Argentan, liaison RD 14-A28 à Gacé, 2 voies Gacé-Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe sur la RD 932, aménagement à 2 voies de la RD 14 Gacé-Le Bourg-Saint-Léonard avec déviation d'Exmes.

Motorisation des ménages



- Une forte bimotorisation des ménages autour des pôles urbains (mais non dans les centres) reflétant les dynamiques de périurbanisation du territoire : périphérie d'Argentan et de l'Aigle notamment. Ainsi elle atteint 70% à Juvigny-sur-Orne (CC Argentan Intercom) ou Loucé (CC Courbes de l'Orne) contre 25% à Vimoutiers, 19,7% à l'Aigle ou encore 22% à Argentan.
- Le niveau de revenus détermine le taux de bimotorisation dans les espaces ruraux. La situation est ainsi contrastée entre la CC Pays du Camembert (32,6%) et le Canton de la Région de Gacé (36,8%).
- Hausse généralisée de la part des ménages bimotorisés depuis 1999, supérieure aux moyennes départementale (+5,2%) ou régionale (+5,4%). Tendence qui souligne le renouveau démographique de certains territoires ruraux et la tendance générale à l'étalement urbain.
- Concentration des ménages sans voiture en ville, mais aussi dans certaines communes rurales isolées disposant des revenus les plus modestes : 18,2% des ménage sans voiture dans la CC Pays du Camembert et la CC St-Denis-sur-Sarthon Intercom (moyenne départementale 14,8%).

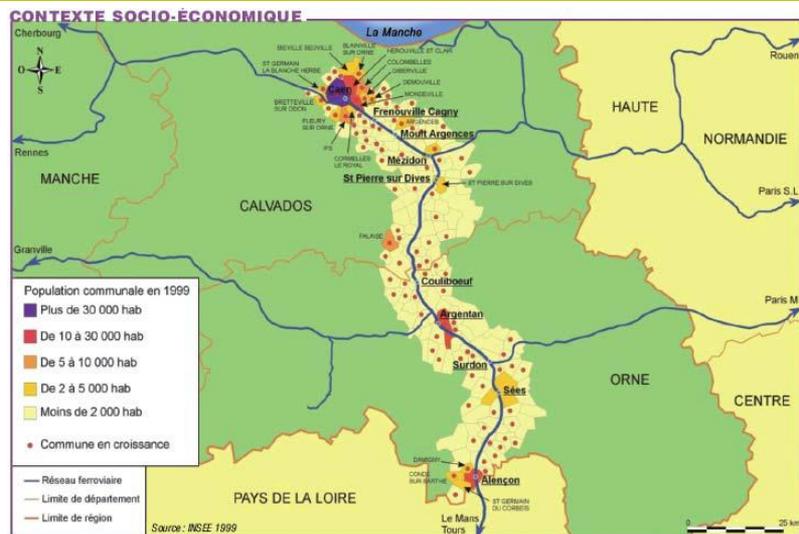
Réseau TER



- Territoire desservi par 4 des onze lignes du réseau TER de Basse-Normandie. 7 gares passagers en service sur le territoire.
- Pôle ferroviaire majeur d'Argentan: raccordé directement à Paris (en deux heures) et à la ligne Caen-Tours.
- Récente modernisation de la gare d'Argentan et travaux à venir sur celle de L'Aigle. Nouvelles machines sur la ligne Paris-Granville.
- Nœud ferroviaire à Surdon faiblement valorisé, non-raccordé au réseau de bus du CG.
- Seulement 18 trains quotidiens à L'Aigle, mais importance des liaisons vers Paris.
- Franges du territoire à plus de 30 minutes d'une gare majeure du territoire (CC Pays du Camembert, CC Région de Gacé).
- Gares secondaires bénéficient de liaison TER par car et de connexions dans les gares principales.

6 Transports & Mobilités

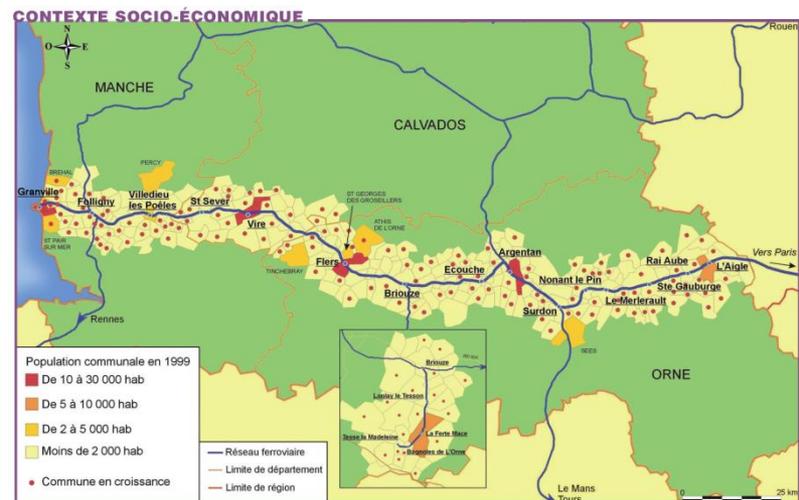
Réseau TER



LIGNE CAEN – ALENÇON - LE MANS - TOURS

- 22,4 millions de kilomètres-voyageurs entre Caen et Alençon, avec une nette tendance à la hausse.
- Bon taux de satisfaction relative de la part des usagers.
- La ligne a connu une hausse de son trafic à partir de 2008 (+35%).
- Valorisation des correspondances TGV en gare du Mans.
- Ligne dotée d'un nouvelle génération de matériel roulant qui a notamment permis d'augmenter la capacité des rames.

*Kilomètres voyageurs =
nb. de voyageurs x nb. km qu'ils parcourent*



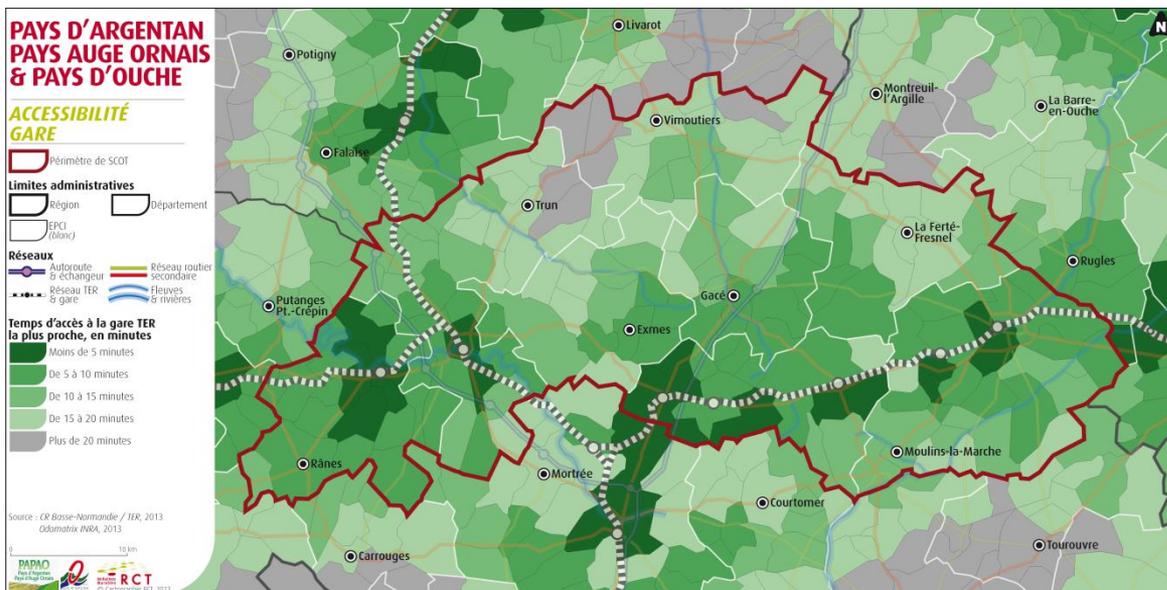
LIGNE PARIS-GRANVILLE

- 19,2 millions de kilomètres-voyageurs entre l'Aigle et Granville.
- Faible taux de satisfaction (fréquence et retard) de la part des usagers, parmi les plus faibles du réseau Normandie : 20% des trains avec un retard de plus de 5 minutes (retard moyen : 20 minutes).
- Récente modernisation du matériel roulant (nouvelles machines).
- Plusieurs problèmes : électrification jusqu'à Dreux, voie unique, hétérogénéité des vitesses, forte densité de passages à niveaux, accueil à Montparnasse Vaugirard.
- Plusieurs projets d'amélioration : électrification complète, doublement des voies (pour un meilleur cadencement), suppression des passages à niveaux, ...

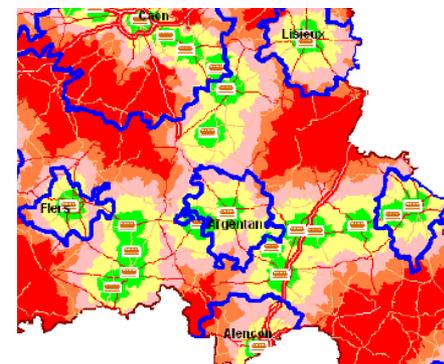
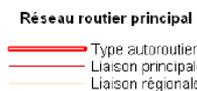
Source : Assises régionales du Transport Ferroviaire, 2010

6 Transports & Mobilités

Accessibilité aux gares & coûts de mobilités



Coût de la mobilité



Source : Accessibilité et Logement Social, CETE Normandie-Centre, 2007

- Naturellement, les territoires longeant les lignes TER bénéficient d'une très bonne accessibilité aux gares (moins de 10 minutes).
- Ainsi, la partie nord du territoire apparaît la plus pénalisée (Nord de la CC Argentan Intercom et CC Pays du Camembert) avec des temps d'accès aux gares dépassant les 15 minutes.
- Ainsi, territoires ruraux et périurbains ont des besoins en mobilité plus élevés qui se traduisent par des coûts de déplacements plus importants.

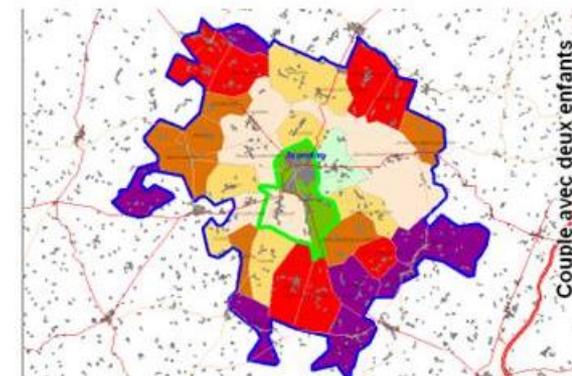
JWT :
- Nombre de communes : 2
- Population PTU : 19.321 habitants



Le budget mensuel de déplacement automobile prend en compte l'accès à 10 déplacements dont la fréquentation varie selon le profil familial et les déplacements domicile-travail. Obtenu en convertissant :

Jeune femme : 330 de déplacement domicile-travail
Couples sans enfant : 2 déplacements domicile-travail
Couples 2 enfants : 1 déplacement domicile-travail

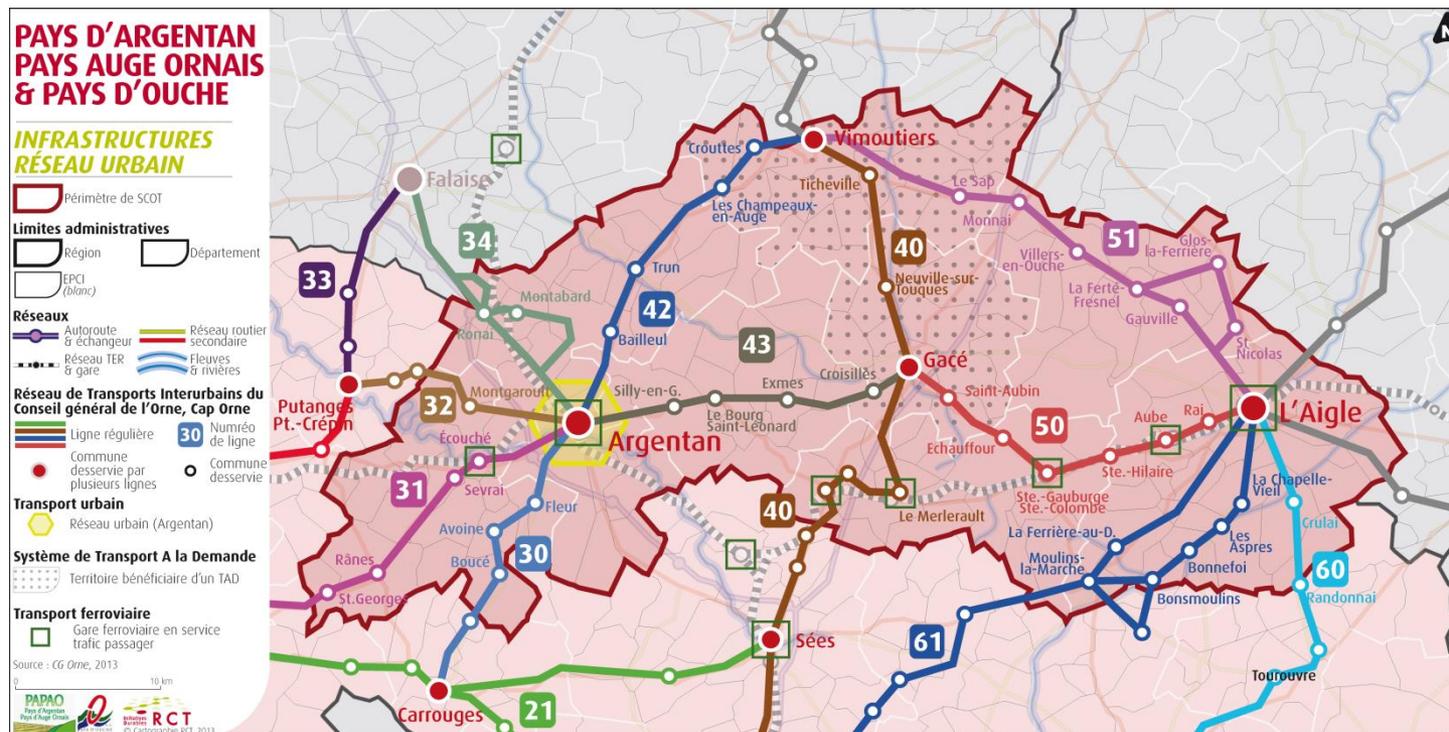
Argentan



Source : Accessibilité et Logement Social, CETE Normandie-Centre, 2007

6 Transports & Mobilités

Réseau de bus

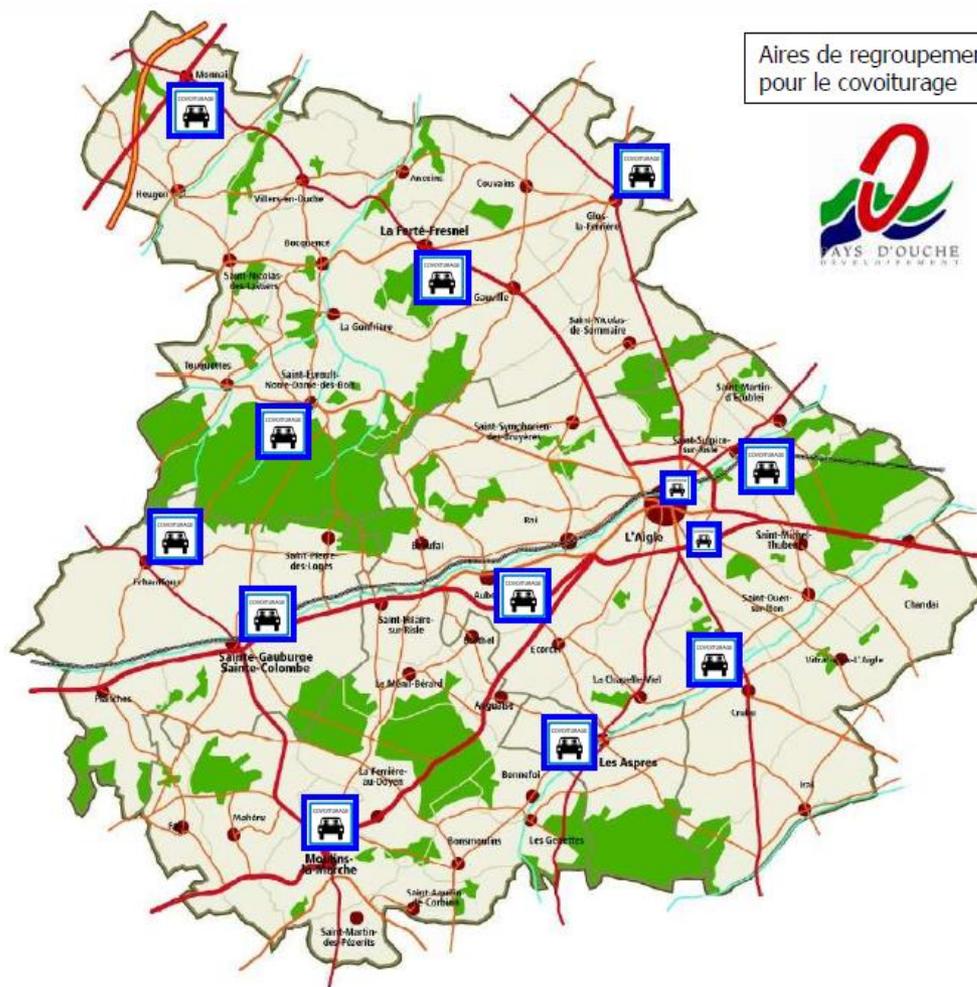


- Territoire desservi par 13 lignes du réseau Cap Orne, système de transport interurbain du Conseil général de l'Orne. Environ 50 communes desservies.
- Tarification unique (2 euros par trajet).
- Majoritairement dédié au transport scolaire et peu adapté aux mobilités des autres publics.
- Gares ferroviaires raccordées au réseau Cap Orne.

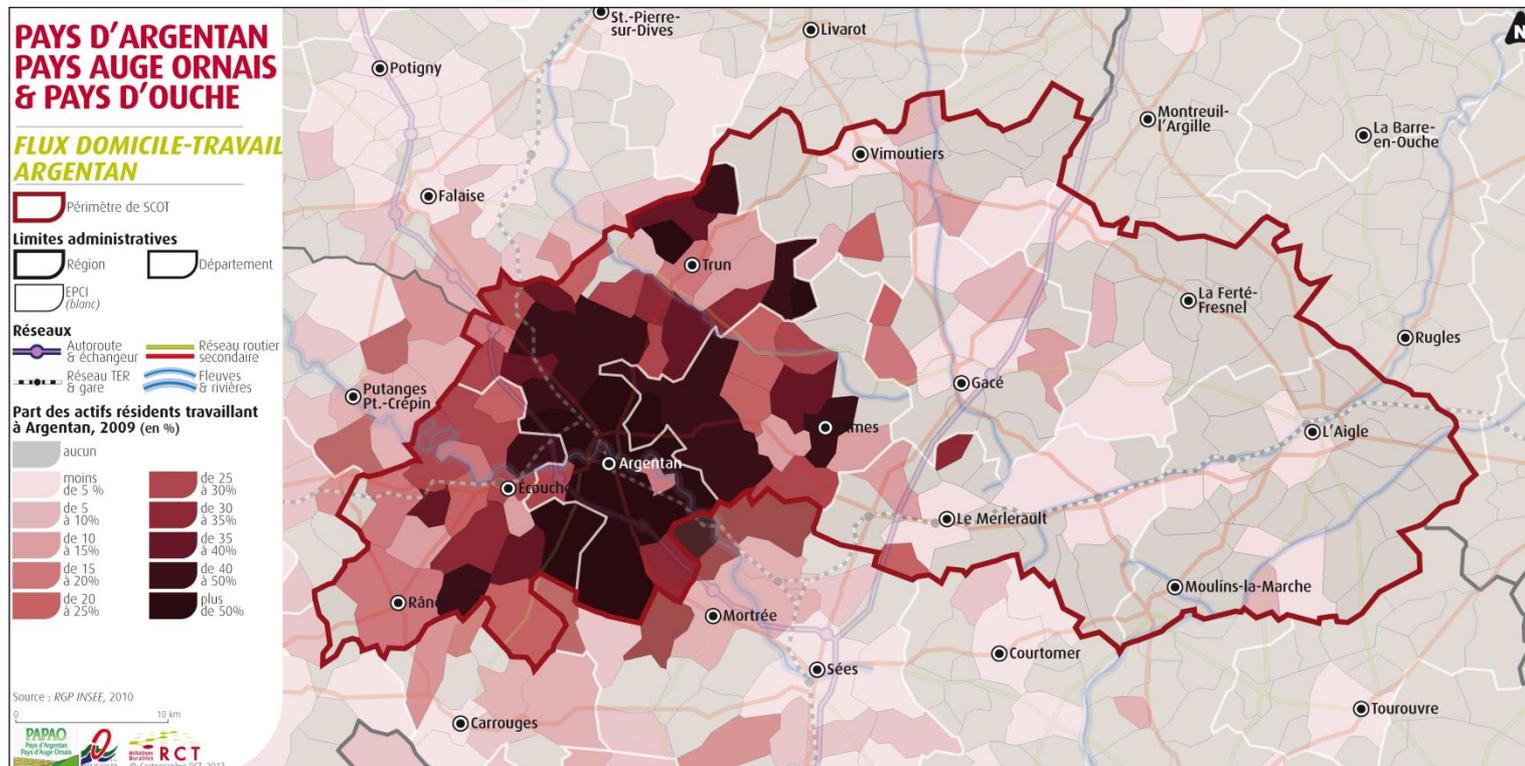
- Quelques liaisons vers les villes limitrophes des départements voisins dont Falaise et Nogent-le-Rotrou assurées par le réseau Cap Orne.
- Le réseau du CG Calvados assure une liaison entre Lisieux et Vimoutiers (ligne 53). Celui du CG Eure dessert L'Aigle par deux lignes vers La Loupe (ligne 620) et Chartres (ligne 370).
- Réseau complété localement par des systèmes de Transport A la Demande (TAD) sur les EPCI (CC Pays du Camembert, CC Région de Gacé) et sur la ville d'Argentan et sa périphérie.
- Réseau de transports urbains performant sur la ville d'Argentan (Argentan Bus), qui dessert deux communes et assure le transport de 227 000 voyageurs en 2010. Service de navette urbaine sur l'Aigle.

Nouvelles mobilités

- Un développement du covoiturage organisé par les acteurs territoriaux:
 - En complément du réseau de transport interurbain (Cap Orne), le Conseil général a mis en place une plateforme de covoiturage en 2007.
 - 13 aires de covoiturage mises en place par le Pays d'Ouche.
 - Réflexion en cours sur la mise en place d'une dizaine d'aires sur le PAPA O.
- Développement des vélos routes mais encore trop limité à des objectifs touristiques:
 - 11 circuits vélo.
 - Pas de voie verte traversant le territoire.

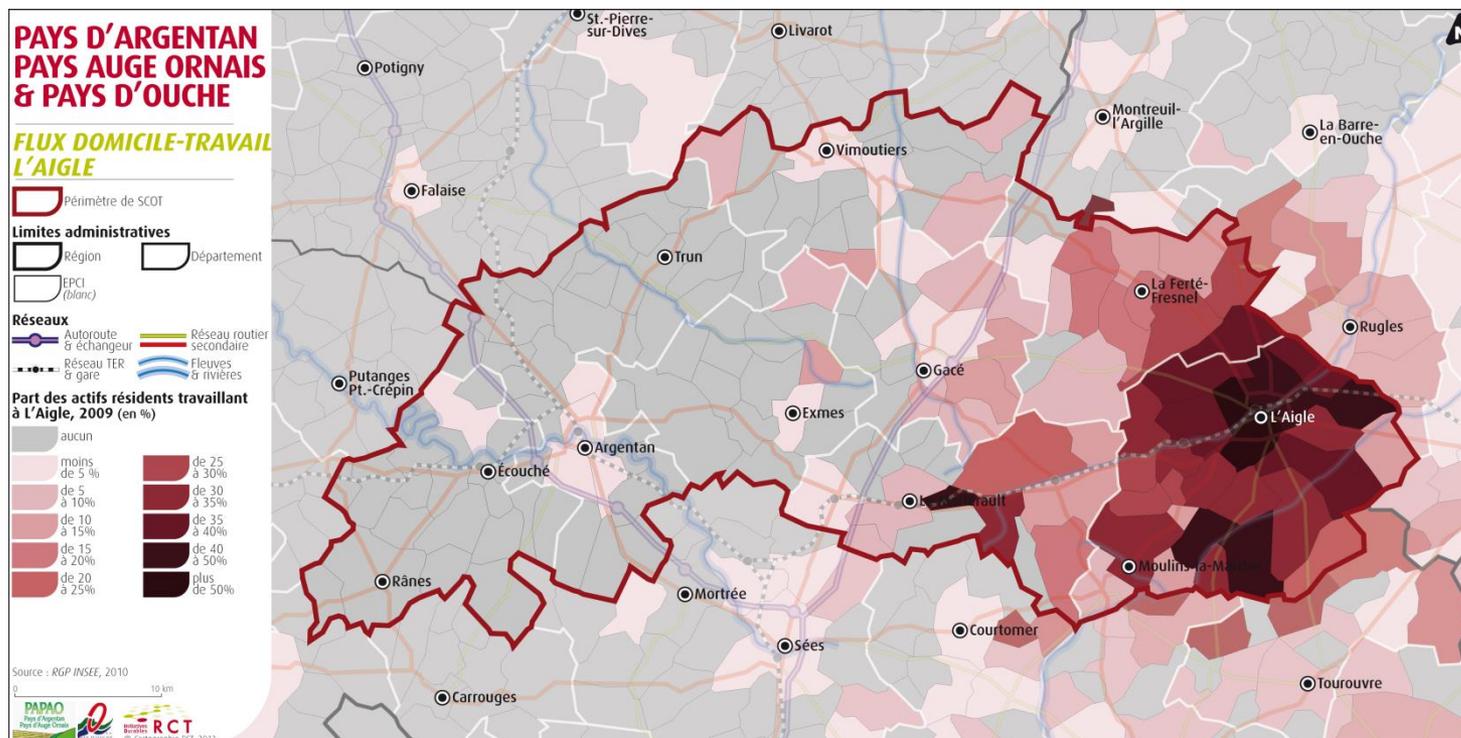


Flux domicile-travail - Argentan



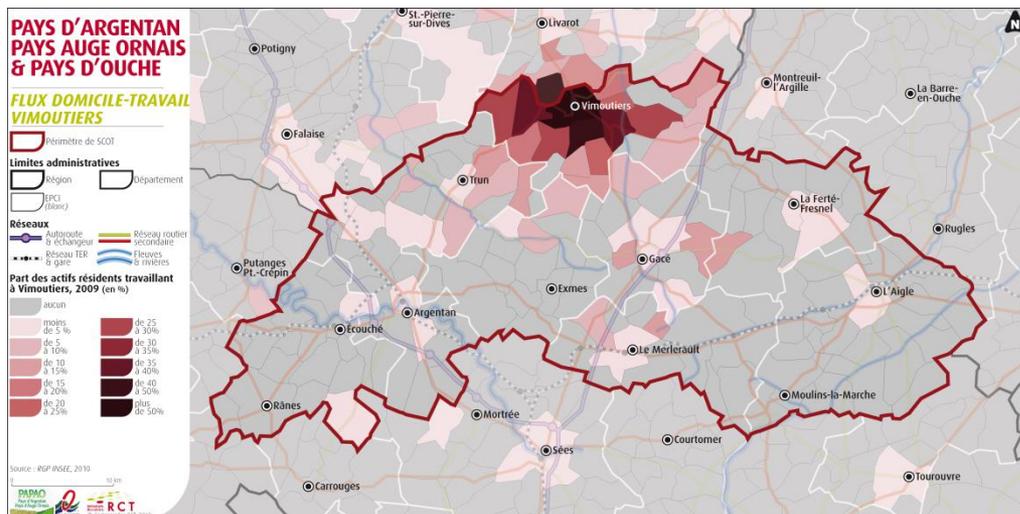
- Avec 8 800 emplois, Argentan constitue le premier pôle d'emploi du territoire.
- Captation des flux d'actifs sur l'ouest du territoire d'étude, qui correspond au PAPAO :
 - A l'ouest, Argentan capte les flux d'actifs de la CC Courbes de l'Orne (28%) le long de la D924, et étend son influence jusqu'au canton de Putanges-Pont-Ecrepin (CC du Val de l'Orne) ;
 - Au sud, son influence s'étend sur les franges nord de la CC du Pays de Sées (9% des actifs) ;
 - Au nord, influence limitée sur le Calvados (influence de Falaise).

Flux domicile-travail – L'Aigle

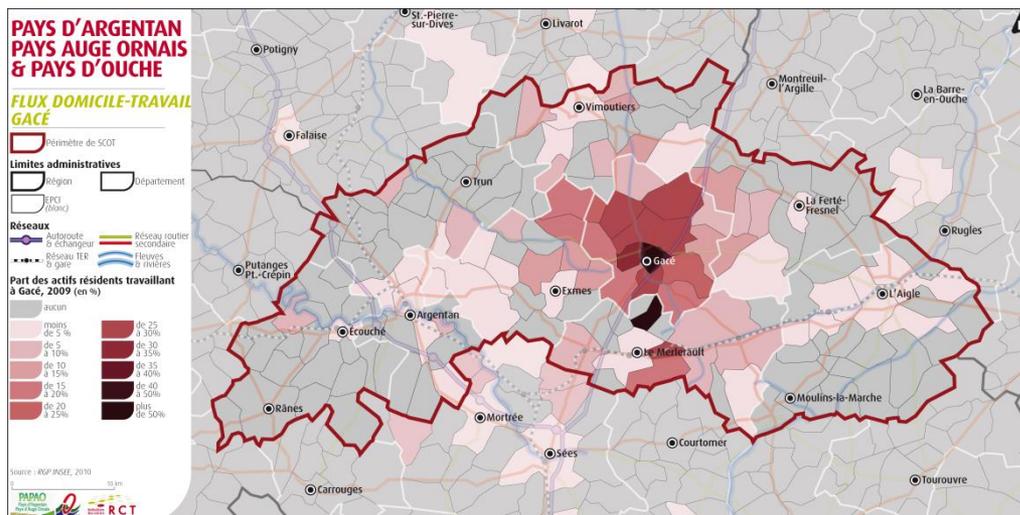


- Avec 5 200 emplois, L'Aigle constitue le deuxième pôle d'emploi du territoire.
- Captation des flux d'actifs sur l'est du territoire d'étude qui correspond au Pays d'Ouche et sur le canton de Rugles (Eure) :
 - L'Aigle polarise sa CC et attire 42% des actifs résidents ;
 - Au nord, son influence s'étend sur la CC du Canton de La Ferté-Fresnel (18% des actifs résidents) ;
 - A l'ouest, la ville attire également les actifs de la CC Vallées du Merlerault (11,5% des actifs), le long de la D926.
- 62% des actifs de L'Aigle y travaille.

Deux pôles secondaires



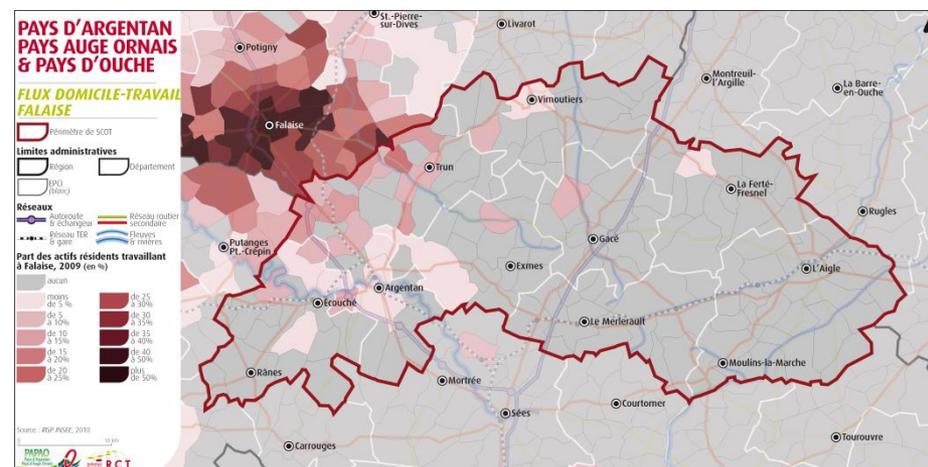
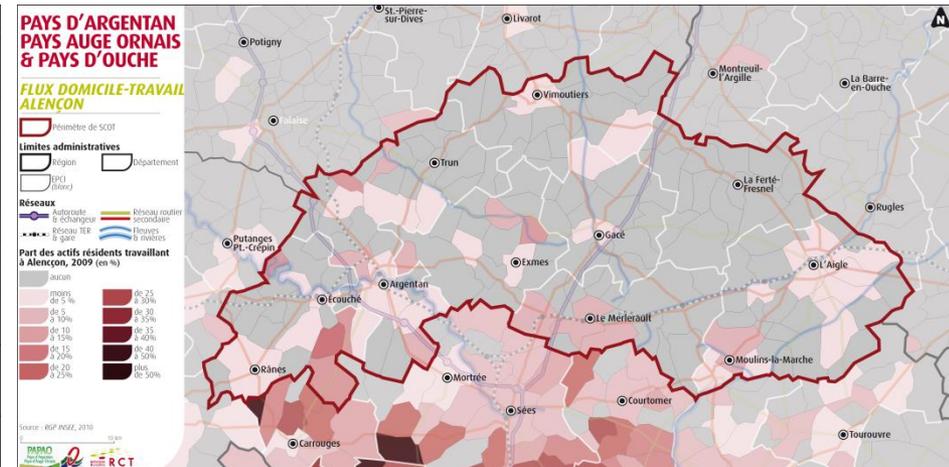
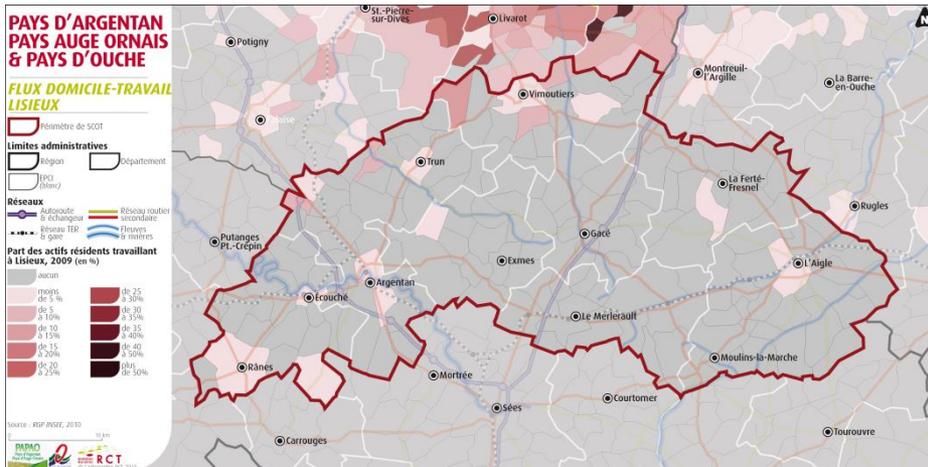
- Vimoutiers, 3^{ème} pôle d'emplois du territoire avec ses 1 546 emplois, polarise un espace très resserré :
 - Sur la CC Pays du Camembert (hors Orville, Avernoes Saint-Gourgon et Champsoult) ;
 - Dans des proportions faibles les marges de la CC Argentan Intercom ;
 - Plus de 50% des actifs de Saint-Germain de Montgomery (Calvados) y travaillent.



- Gacé, avec ses 1 154 emplois, constitue le quatrième pôle d'emplois et polarise un territoire plus vaste que Vimoutiers mais avec une moindre intensité et de manière incomparable aux deux premiers pôles :
 - Attractivité sur l'ensemble du périmètre de la CC Région de Gacé ;
 - Sur la CC Vallées du Merlerault et notamment Lignéres (plus de 50% des actifs de la ville y travaillent) ;
 - Des attractions plus diffuses sur des espaces éloignées (Vimoutiers, périphérie d'Argentan et de l'Aigle).

6 Transports & Mobilités

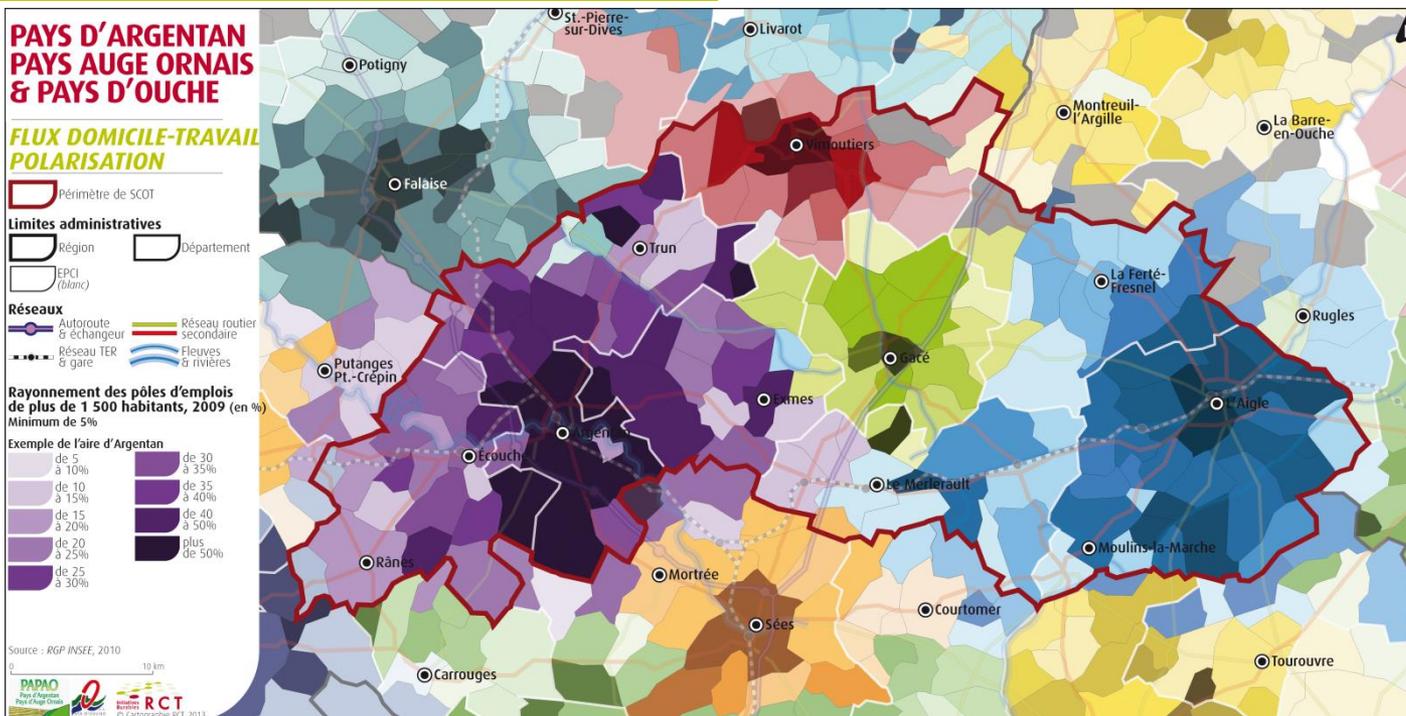
De faibles influences extérieures



Le territoire est relativement peu soumis à l'influence des pôles d'emplois extérieurs qui souligne l'effet structurant des principaux pôles du territoire :

- L'attraction d'Alençon (qui concentre des emplois publics à travers ses fonctions préfectorales) quoique limitée, semble la plus importante et se diffuse sur le territoire. Les franges des CC Courbes de l'Orne, d'Argentan Intercom, Pays du Haras du Pin et Vallées du Merlerault sont naturellement les plus concernées ainsi que les pôles de Moulines-la-Marche, Exmes, Vimoutiers, ou Gacé.
- Falaise structure principalement des flux au sein de la CC Argentan Intercom (notamment sur les franges nord).
- L'influence de Lisieux est plus faible et se concentre sur les franges nord de la CC Pays du Camembert.

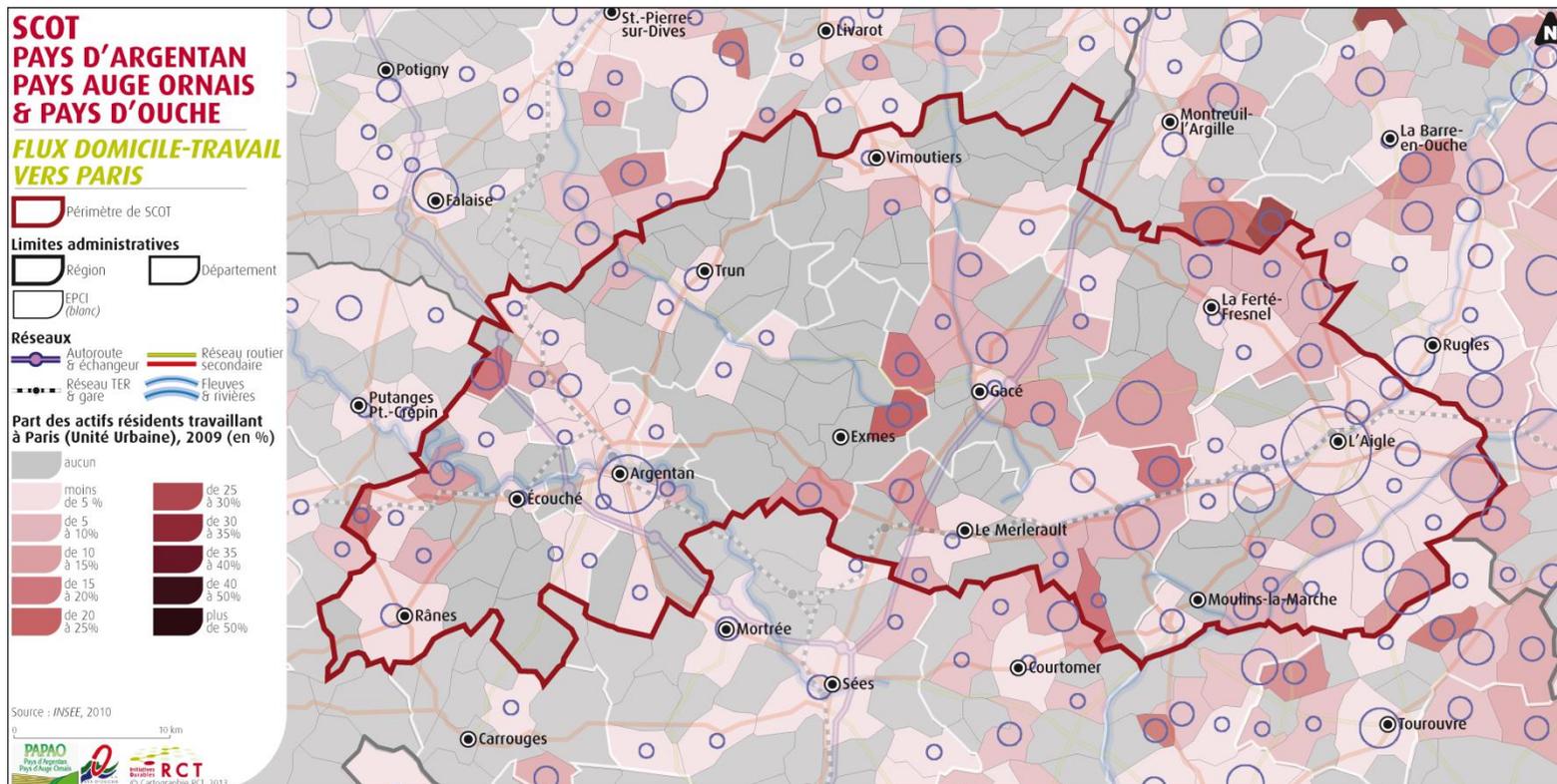
Deux pôles structurants et un maillage central



- La superposition des aires d'influences laisse apparaître 4 types de zones sur le périmètre d'étude :
 - Un vaste espace de polarisation autour d'Argentan allant de Rânes à Exmes et de Mortrée à Trun et intégrant les CC Courbes de l'Orne, Argentan Intercom et Pays du Haras du Pin.
 - Une aire plus réduite de polarisation autour de l'Aigle, intégrant Moulins-la-Marche et la Ferté-Fresnel.
 - Deux pôles, relativement déconnectés de ces deux aires urbaines et organisant des espaces de proximité: Vimoutiers ayant une attraction limitée à la CC Pays du Camembert et Gacé à la CC Région de Gacé.
 - Des espaces interstitiels subissant des influences distinctes mais relativement faibles : franges des EPCI et ensemble de la CC Vallées du Merlerault.

6 Transports & Mobilités

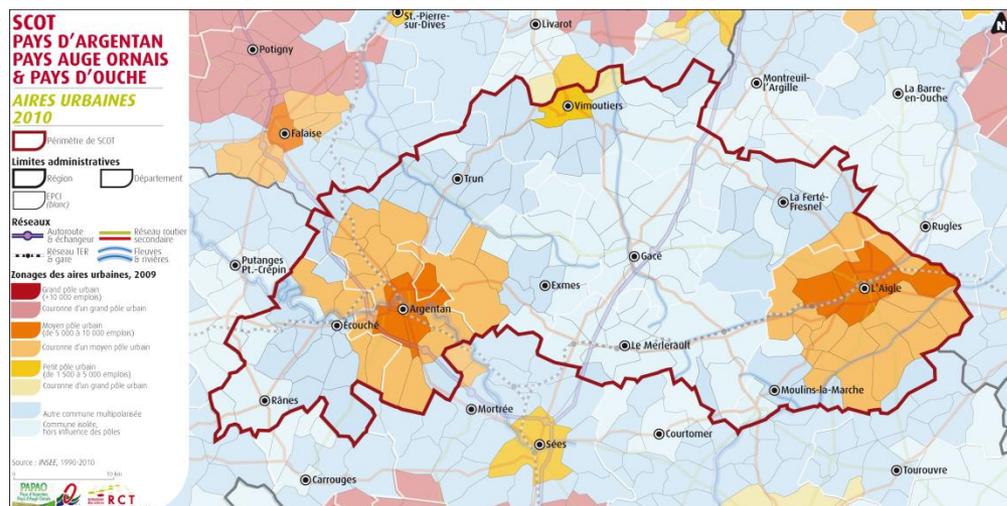
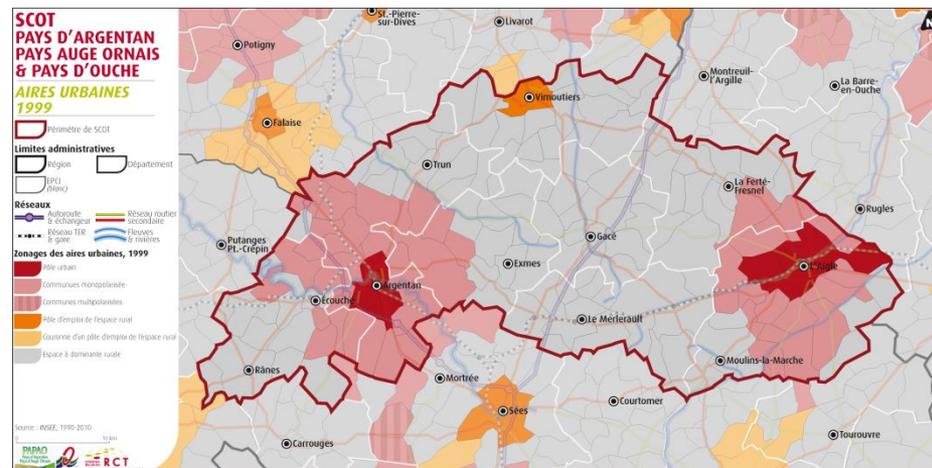
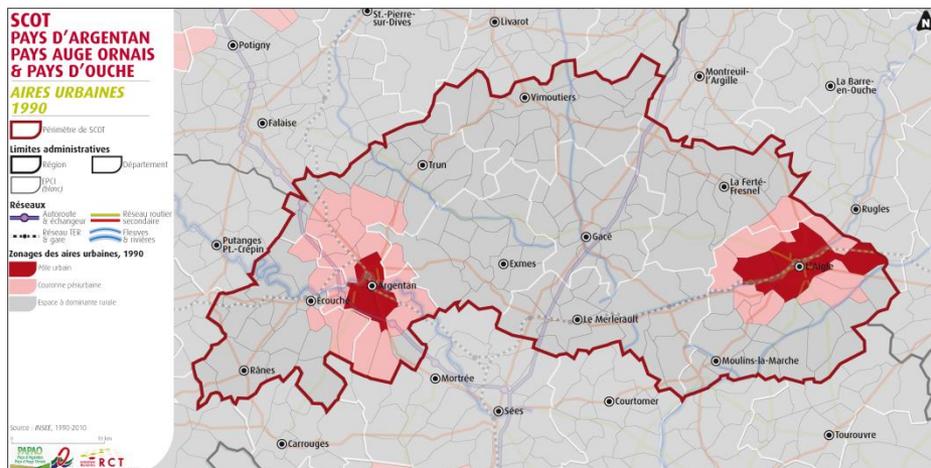
Flux domicile-travail – Vers Paris



- Le desserrement francilien s'étend désormais au-delà des franges franciliennes et influence l'installation des nouveaux résidents et l'orientation des flux domicile-travail.
- La liaison ferroviaire vers Paris (ligne Paris-Granville) permet des mobilités quotidiennes vers Paris.
- Proportions plus élevées sur les franges est du territoire : 3,9% sur la CC du Canton de La Ferté-Fresnel, 4% sur la CC Vallées du Merlerault.
- Sur certaines communes, la proportion d'actifs occupés dépasse les 15% : Courmenil, Saint-Pierre-des-Loges, La Lande-de-Lougé, etc.

6 Transports & Mobilités

Des bassins de vie en mutation



- Les évolutions démographiques et économiques qui ont conduit au renforcement des principaux pôles du territoire au cours de la seconde moitié du XXe siècle permettent de définir des bassins de vie avec des aires d'influence en évolution permanente.
- De pôles urbains monopolisant de vastes couronnes périurbaines en 1999, Argentan et l'Aigle constituent aujourd'hui des pôles urbains moyens entourés d'une couronne qui reste importante mais en réduction, ce qui souligne leur relative perte d'influence comparé à Alençon.
- Vimoutiers constitue un petit pôle urbain.

Conclusions - ATOUTS & FAIBLESSES


ATOUTS

- Deux axes autoroutiers (A28/A88) et un bon maillage secondaire.
- Taux de motorisation élevé adapté à la relative faiblesse des transports collectifs.
- Deux lignes ferroviaires passagers qui offrent des connexions directes vers Paris depuis Argentan ou L'Aigle et vers les métropoles régionales voisines.
- Plusieurs réseaux de transport à la demande (TAD).
- Réseau de transport urbain performant sur Argentan.
- Des flux domiciles travail en cohérence avec le périmètre d'étude et qui soulignent peu d'enjeux d'éloignement.


FAIBLESSES

- Très forte dépendance à la voiture individuelle et des besoins importants en déplacements pour accéder à l'emploi et aux services.
- Quelques communes rurales faiblement motorisées.
- Des autoroutes très chères (faible report, surtout sur l'A88 et effets sur le réseau secondaire).
- Pas d'autoroute, ni d'axe routier majeur vers L'Aigle.
- Eloignement relatif aux grandes infrastructures (gare TGV, aéroport).
- Un réseau de transports interurbains assez dense mais essentiellement destiné au transport scolaire et inadapté aux mobilités des actifs.

Conclusions - OPPORTUNITÉS & MENACES

**OPPORTUNITÉS**

- Amélioration des connexions vers les échangeurs autoroutiers.
- Des projets d'amélioration du réseau ferroviaire (Plan Rail 2020) et notamment sur l'axe Paris-Granville (remplacement complet du matériel roulant (bi-mode), aménagement en double voies sur certains tronçons, ...).
- Développement des mobilités douces et modes actifs par l'élaboration de plans Vélo et la réalisation de voies cyclables.

**MENACES**

- Des zones denses et de croissance démographique dotées d'une offre de transports collectifs limitée.
- Dépendance à la voiture individuelle dans un contexte global de hausse des coûts de l'énergie.
- Affaiblissement de l'armature urbaine qui pénalise le développement de transports collectifs performants.
- Incertitudes autour des financements publics qui pourraient remettre en cause un certain nombre de projets (notamment la LGV Paris-Normandie).
- Risques d'effets tunnels des autoroutes sur le territoire.

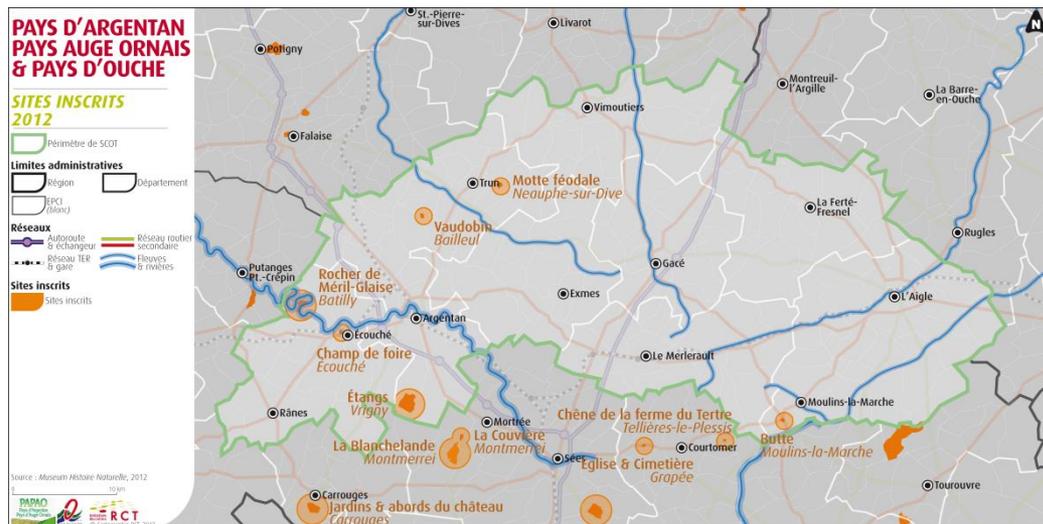
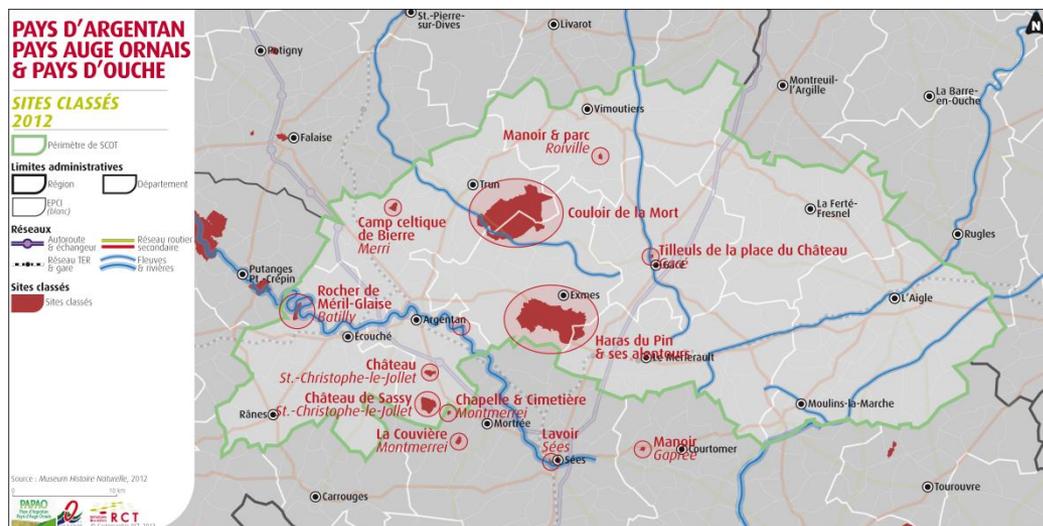
07



Environnement et patrimoines

Patrimoines : sites emblématiques

- Nombreux sites classés (9) et inscrits (6)
- De nombreux monuments historiques, notamment l'Abbaye de Saint Evroult Notre-Dame-du-Bois ou la Grosse Forge d'Aube.
- Le Sap bénéficie d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).
- Plusieurs sites touristiques :
 - Haras du Pin : premier site touristique de l'Orne;
 - Manoir de Beaumontel à Camembert ;
 - Châteaux du Bourg-Saint-Léonard, de Sérans, de Sassy, d'O, de Médavy ;
 - Manufacture Bohin ;
 - Camp celtique de Bierre (site archéologique majeur).



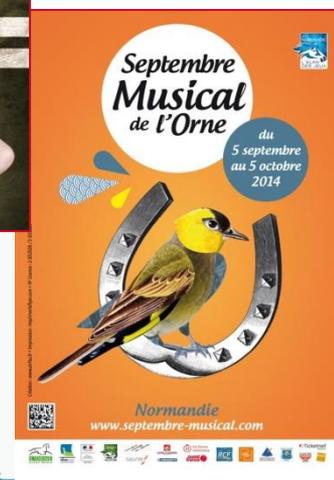
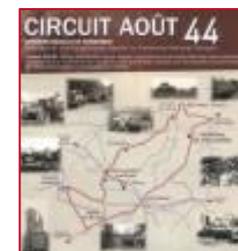
Rappel: Selon le MEDDE, les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau. L'inscription est quant à elle une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris

Patrimoines : un territoire d'histoire

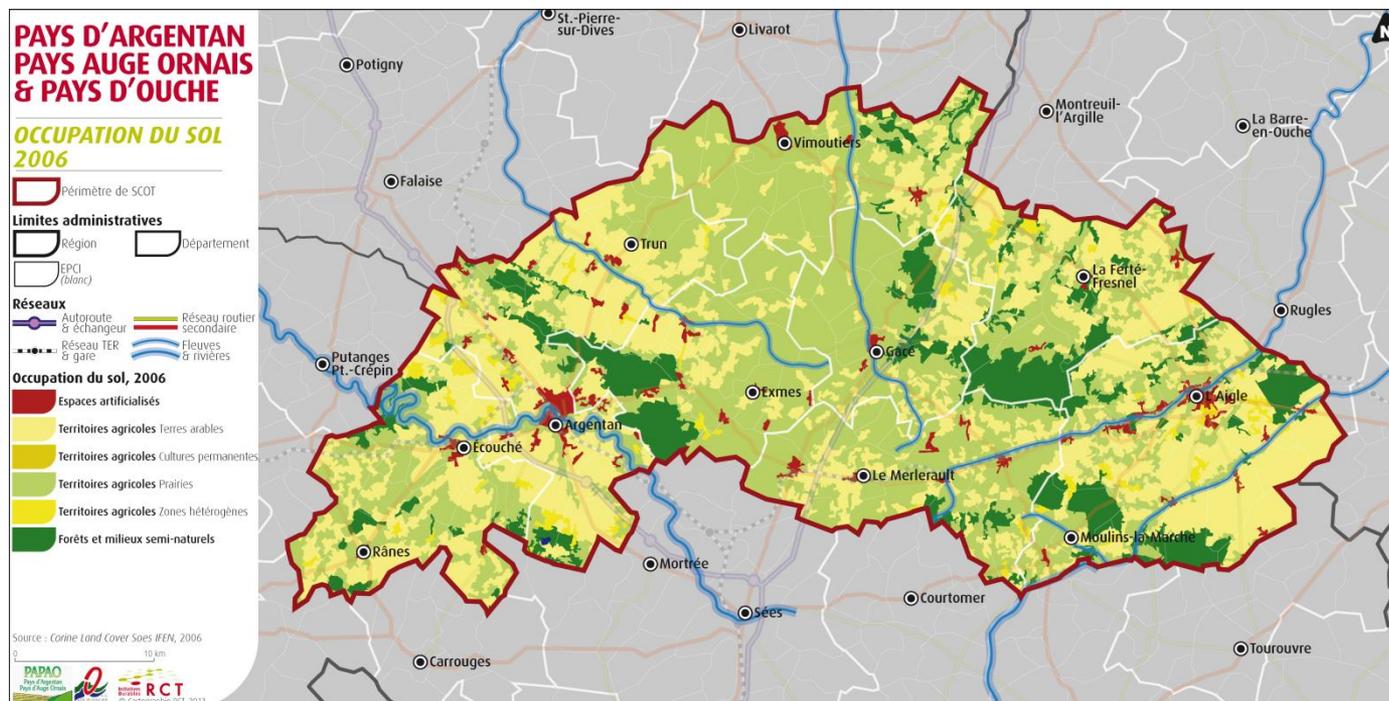
- De nombreux musées, témoins de la richesse de l'histoire et du terroir :
 - Maison du Camembert - Camembert (13 000 visiteurs en 2012) ;
 - Maison des Dentelles - Argentan (2 120 visiteurs en 2012) ;
 - Musée de la Dame aux Camélias - Gacé ;
 - Musée « Juin 44 » - L'Aigle ;
 - Circuit Août 44 et mémorial de Montormel ;
 - Musée du Camembert - Vimoutiers ;
 - Ecomusée « De la Pomme au Calvados » Le Sap ;
 - Centre Tibétain Vajradhara Ling d'Aubry-le-Panthou ;
 - Musées d'Aube : Grosse forge d'Aube et Comtesse de Ségur ;
 - Abbaye de Saint Evroult Notre-Dame-du-Bois.

- Des manifestations et festivals:
 - Festival les Camembertises sur le Pays du Camembert : marché de producteurs de Pays à Vimoutiers, concerts à Vimoutiers, Rando-Fermes, randos cyclo et randos pédestres, nombreuses animations et portes ouvertes sur tout le Pays du camembert (5 000 - 6 000 visiteurs en 2012).
 - Septembre Musical de l'Orne (spectacles, visites à Vimoutiers, Pays du Haras du Pin et Argentan).
 - Festival Jazz en Ouche à l'Aigle.

- Une scène culturelle : Le Quai des Arts à Argentan (10 000 visiteurs en 2010).



Occupation des sols: des espaces de qualité



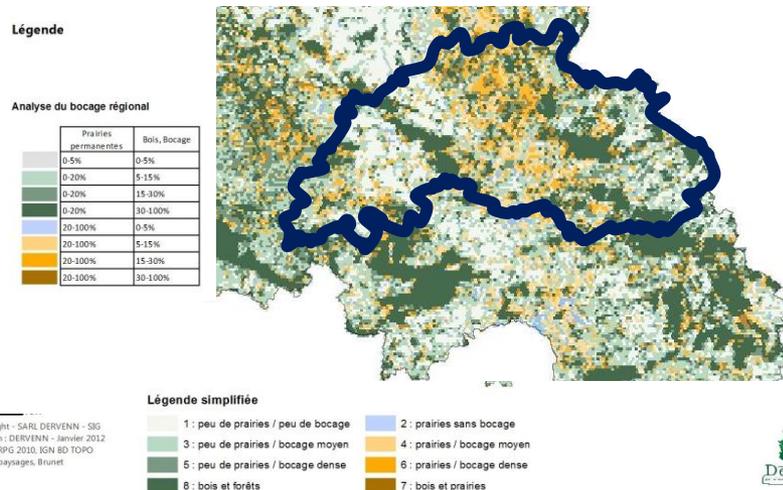
- Dominantes des terres agricoles avec une surreprésentation des prairies (secteurs de bocage : vallée de la Dives et de la Touques), en lien avec les activités agricoles du territoire : 66% sur la CC Pays du Camembert, 64% sur la CC Vallées du Merlerault, etc.
- Fortes proportions de terres arables (34%), avec une concentration dans la vallée de l'Orne et à l'est du territoire: 46,5% sur la CC Pays de L'Aigle & de la Marche, 45% sur la CC Courbes de l'Orne. Des terres agricoles qui s'étendent au détriment des paysages bocagers.

- Forêt relativement bien présente notamment sur la CC du Canton de La Ferté-Fresnel (23%), au sud-ouest de la CC Pays de L'Aigle et de la Marche et à l'est d'Argentan.
- Proportions d'espaces artificialisés relativement faibles : ils correspondent essentiellement aux pôles urbains (Argentan et L'Aigle tout particulièrement) et le long des principaux axes de transports.

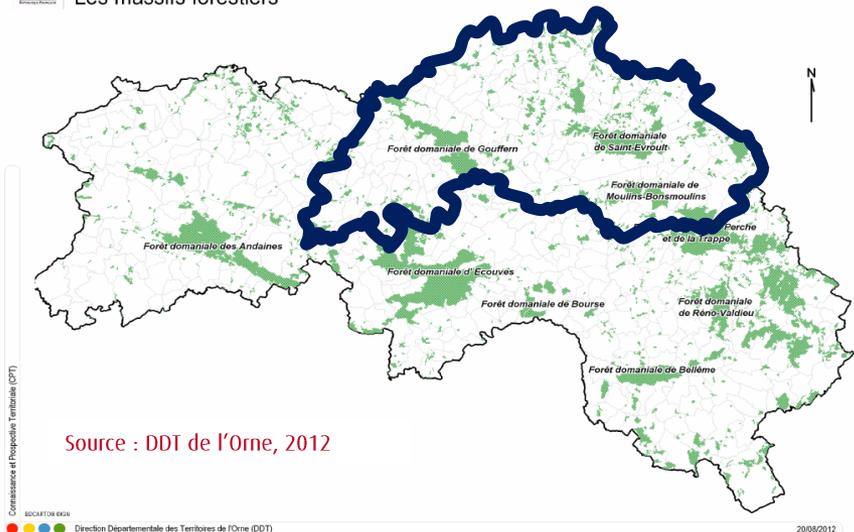
Des milieux remarquables

- Des bocages, milieux indispensables aux continuités écologiques, bien présents notamment au nord et au centre du territoire.
- 3 forêts domaniales et une densité de petits boisements au nord et sur le Pays d'Ouche.
- Une forte densité de zones humides de grande importance biologique, notamment sur le PAPAO mais des friches de plus en plus boisées sur les vallées de la Risles et de l'Iton.

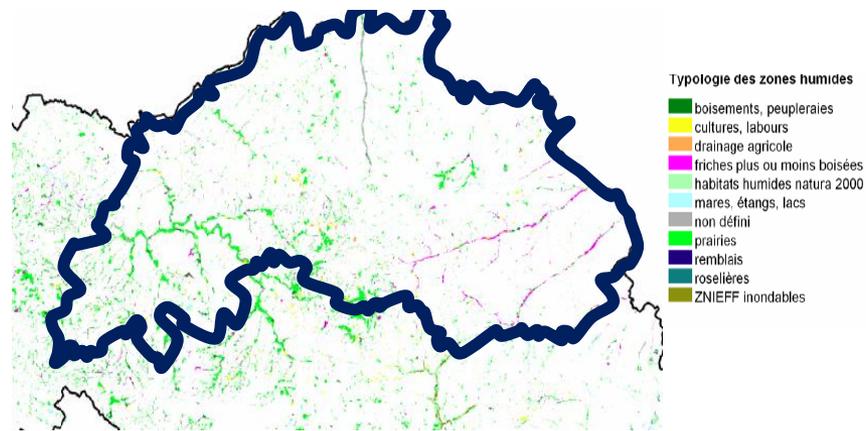
Analyse du bocage (Source : SRCE Basse-Normandie, 2014)



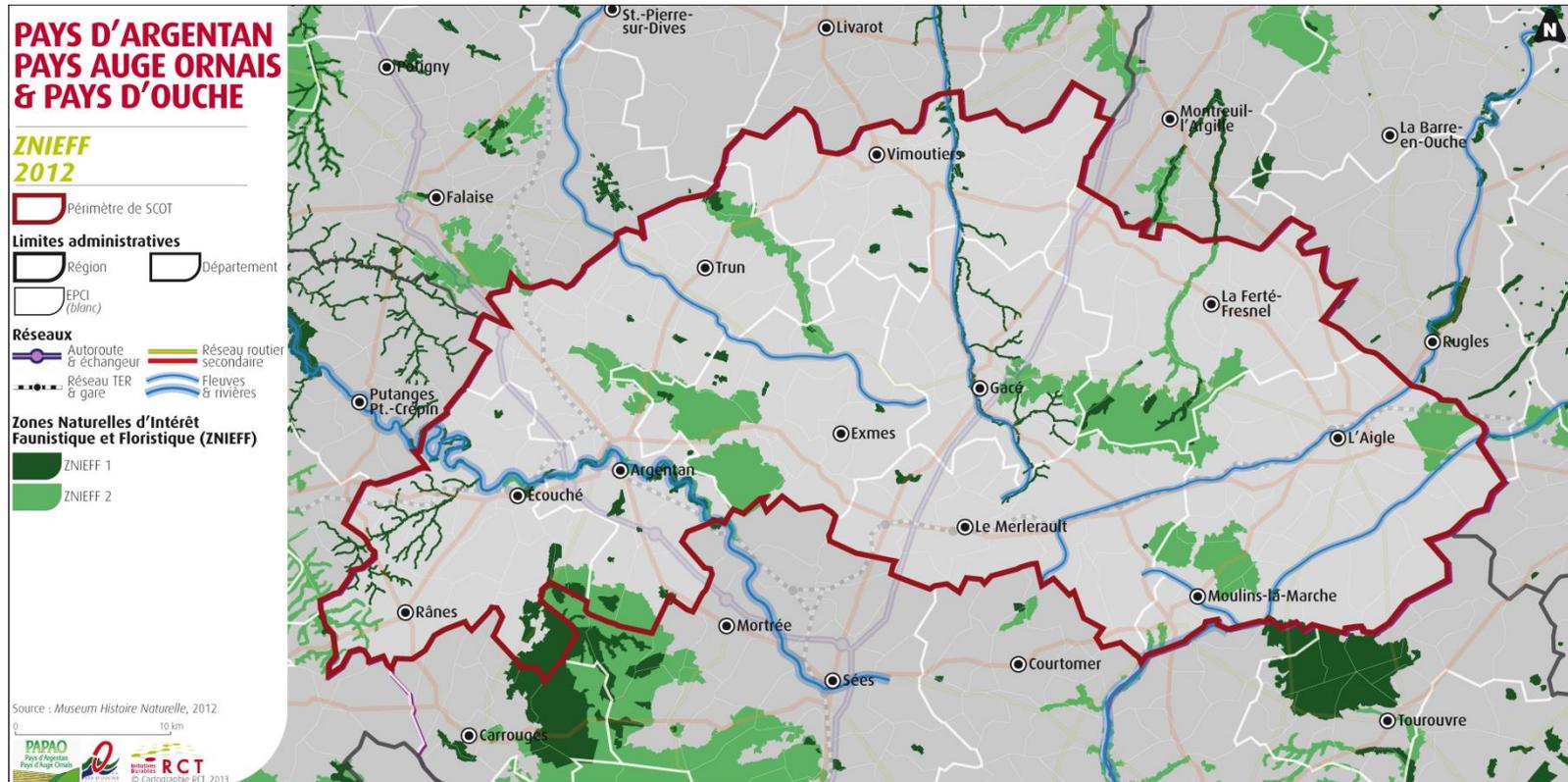
Les massifs forestiers



Inventaire des zones humides (Source : DDT de l'Orne, 2013)

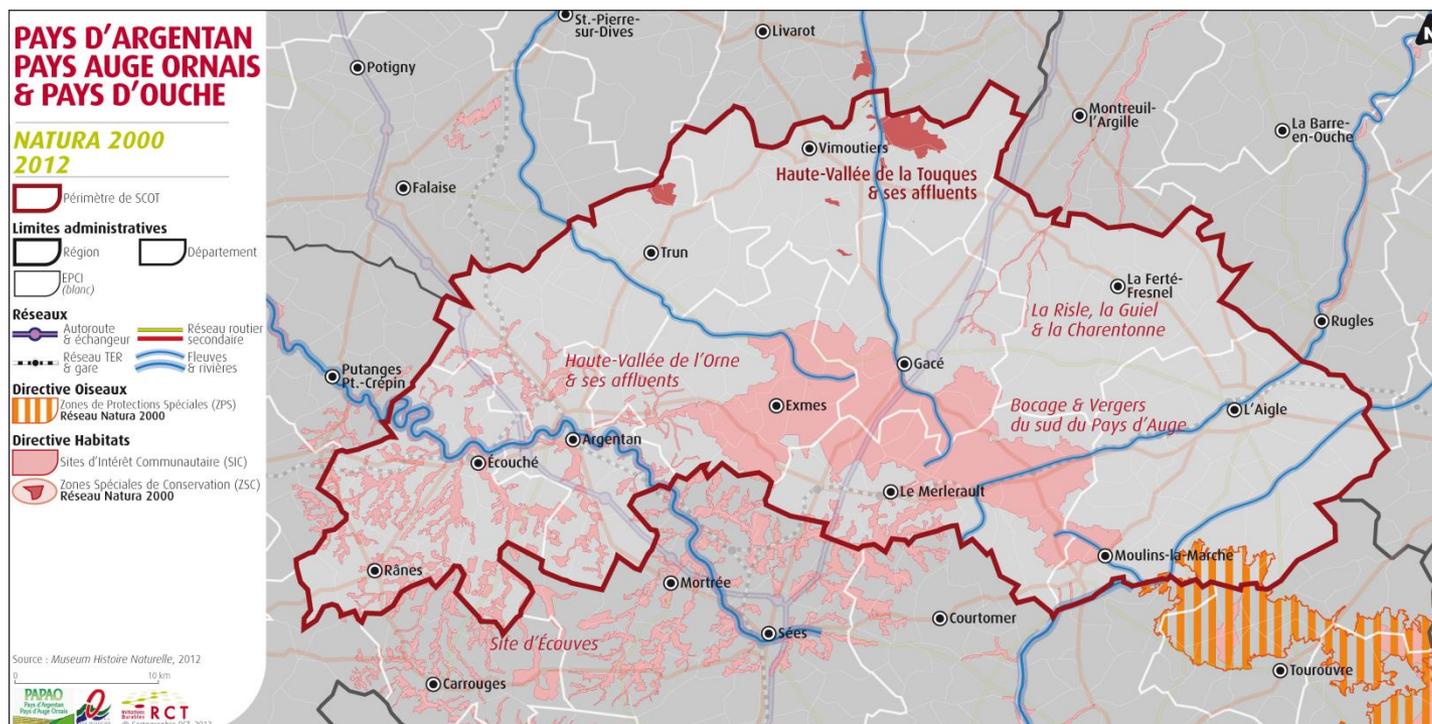


Des patrimoines naturels nombreux : les ZNIEFF



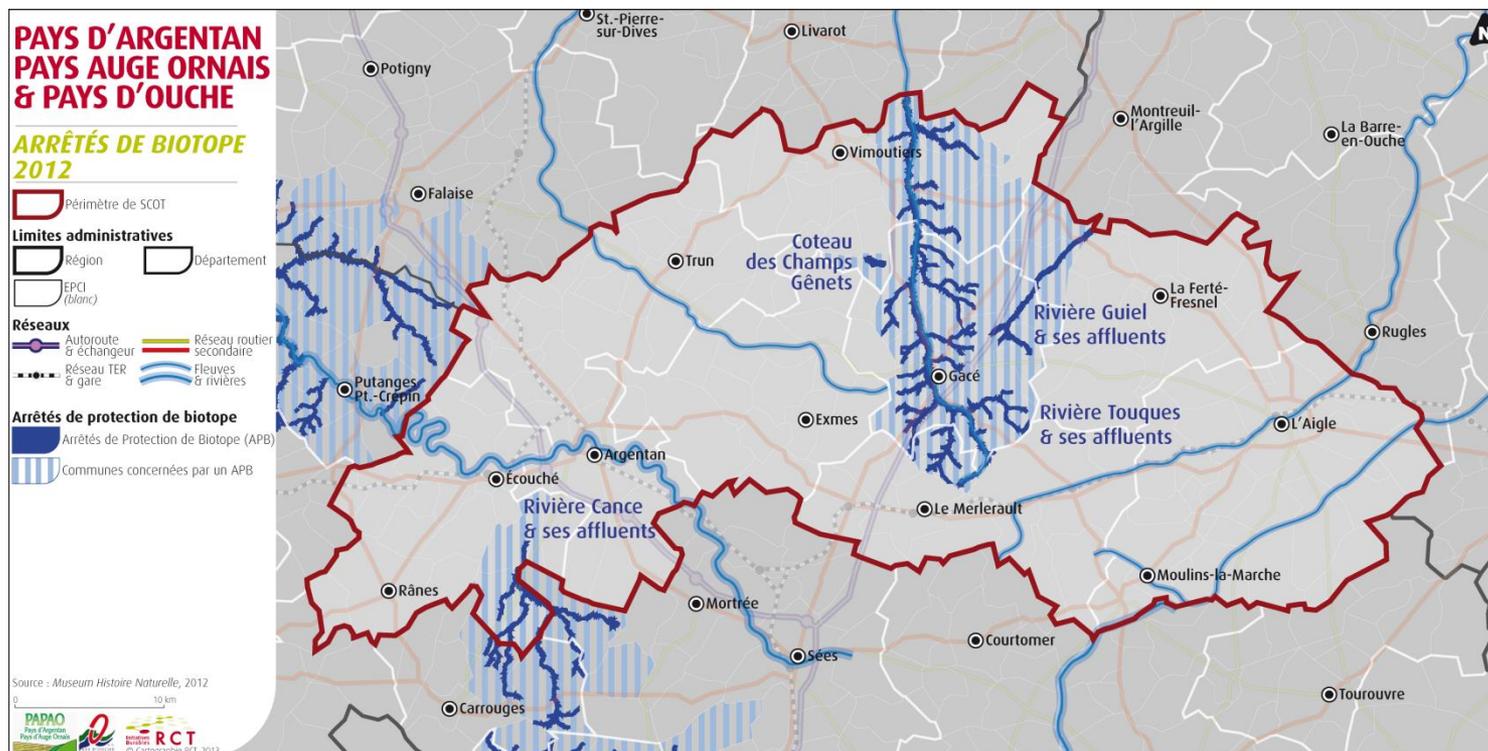
- Les ZNIEFF sont des Sites d'inventaires et de connaissance.
- Ils occupent une proportion importante du territoire notamment :
 - Des portions de la forêt domaniale de Saint-Evroult (CC du Canton de La Ferté Fresnel) et de la forêt domaniale de Gouffern (CC Argentan Intercom) ou encore la forêt de l'Aigle;
 - La forêt domaniale d'Ecouves, en partie sur le périmètre d'étude, est également un site majeur;
 - Plusieurs vallées et cours d'eau (Vallées de la Touques et ses petits affluents, Risles, Charentonne, La Maire...).

Patrimoines naturels : Natura 2000



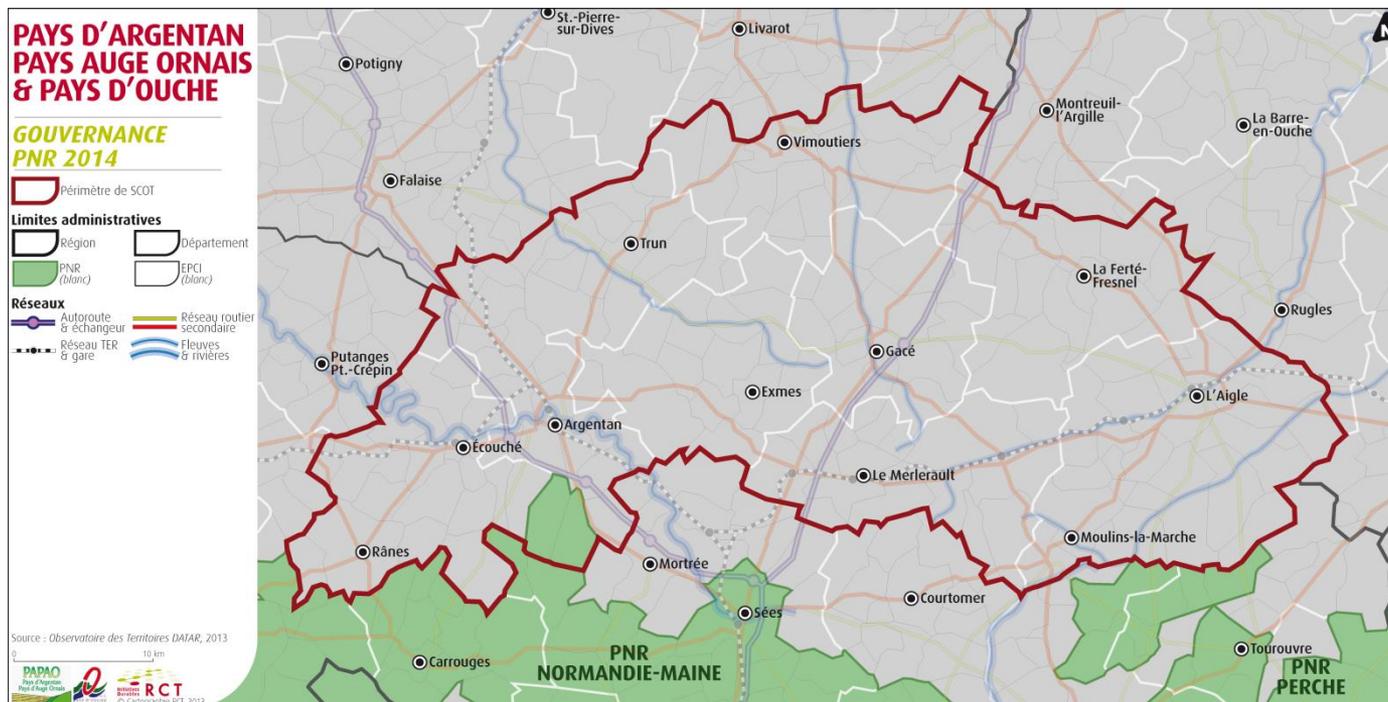
- La désignation en site Natura 2000 (au regard de la présence d'habitats et d'espèces d'intérêt européen) offre un outil de gestion du site (contrat Natura 2000).
- 6 sites Natura 2000 sur le périmètre:
 - La ZPS - Directive Oiseaux Forêts et étangs du Perche déborde sur le territoire;
 - La ZSC - Directive Habitats : Haute Vallée de la Touques et ses affluents ;
 - 4 SIC - Directive Habitats : des sites reconnus pour l'intérêt du Bocage et des Vergers du Pays d'Auge, la richesse de la Haute-vallée de l'Orne et de ses affluents ou encore la qualité des cours d'eau de la Risle, du Guiel et la Charentonne ainsi que l'importance de préservation du site d'Écouves qui déborde sur le territoire.

Patrimoines naturels : les APB



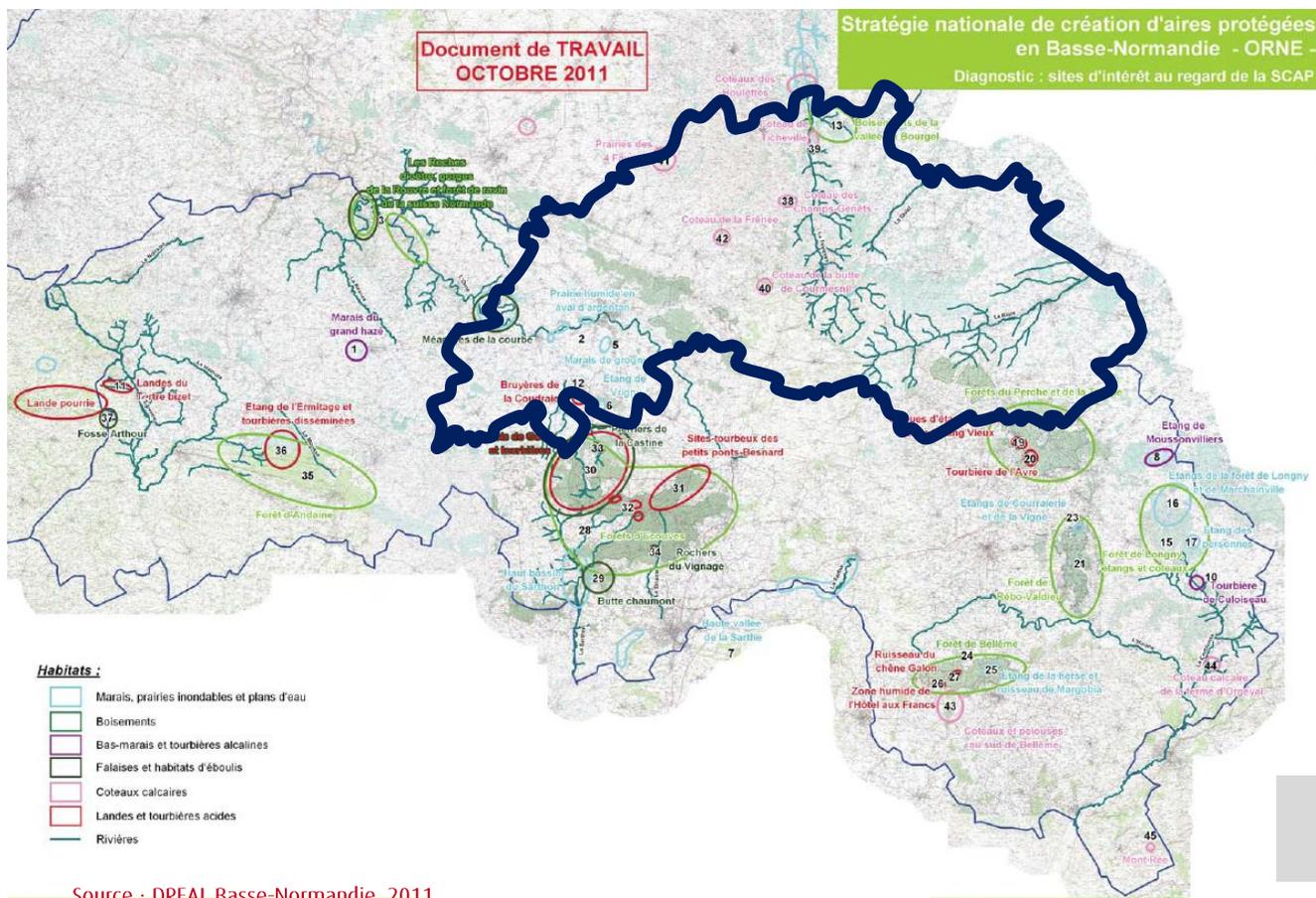
- Outil de protection réglementaire sans gestion soulignant l'extrême richesse biologique des espaces.
- 4 Arrêtés de Protection de Biotope sur le territoire dont les zonages concordent souvent avec les autres outils évoqués ci-avant.
- 3 Espaces Naturels Sensibles également présents et gérés par le Conseil général afin de préserver le patrimoine naturel et paysager :
 - Coteau de la Butte, présentant une végétation très spécifiques (de l'orchidée à l'origan);
 - Le camp de Bierre, témoignage unique de l'histoire de l'installation de l'Homme en Normandie;
 - Le coteau des Champs Génets, coteau calcaire typique du Pays d'Auge.

Patrimoines naturels : la proximité de deux PNR



- Un patrimoine naturel (forêt, prairies permanentes, zones humides) économique (agriculture) et historique (sites emblématiques) à préserver.
- Parc Naturel Régional Normandie-Maine au sud du territoire:
 - Créé en 1975;
 - Englobe 2 communes du périmètre d'étude;
 - Nouvelle charte validée en 2008.
- Un PNR tourné vers le tourisme de loisirs (escalade).
- PNR du Perche en périphérie du territoire.

Patrimoines naturels : Stratégies de Créations des Aires Protégées

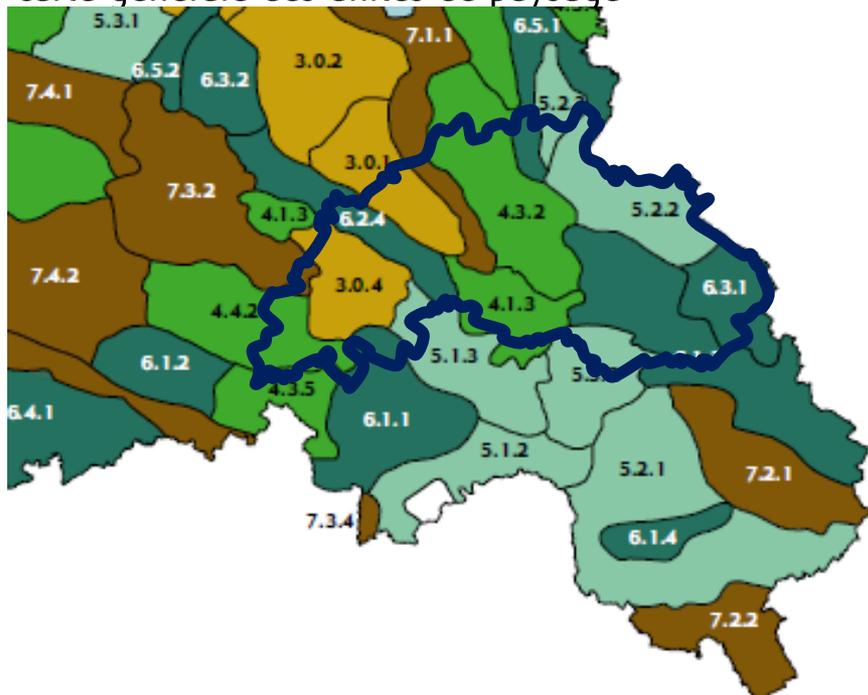


- Une dizaine de sites identifiés dans le cadre de la SCAP avec notamment:
 - Le coteau des champs genêts,
 - Le Marais de Grogny,
 - Les bois de la vallée de Bougol,
 - Les prairies des 4 Favrils,
 - Le coteau de Ticheville.

SCAP en cours d'élaboration
Document intermédiaire

Des paysages diversifiés et typiques

Carte générale des unités de paysage


 PAYSAGES DE CAMPAGNES DÉCOUVERTES

 PAYSAGES MONTUEUX ET ESCARPÉS

 PAYSAGES BOCAGERS

 ESPACES PÉRIURBAINS

Paysages de campagnes découvertes

- 3.0.1 La campagne de Trun dans l'écrin des bois et du bocage
- 3.0.4 La plaine d'Argentan au dessin de vallées arborées et de plantis

Paysages bocagers

- 4.1.3 Les bocages d'embouche à parcelles de formes irrégulières
- 4.3.2 Le Pays d'Auge en collines

Paysages mixtes

- 5.1.3 La plaine de Sées
- 5.2.2 Le Pays d'Ouche septentrional
- 5.3.2 La haut bassin de la Sarthe

Paysages aux bois

- 6.1.1 La forêt d'Ecoves, tête boisée de la Basse-Normandie
- 6.1.3 Les franges forestières du Perche septentrional
- 6.3.1 Le damier du Pays d'Ouche méridional
- 6.2.4 Le Haut Pays de Falaise, un bocage dans les bras des alignements forestiers

Paysages montueux et escarpés

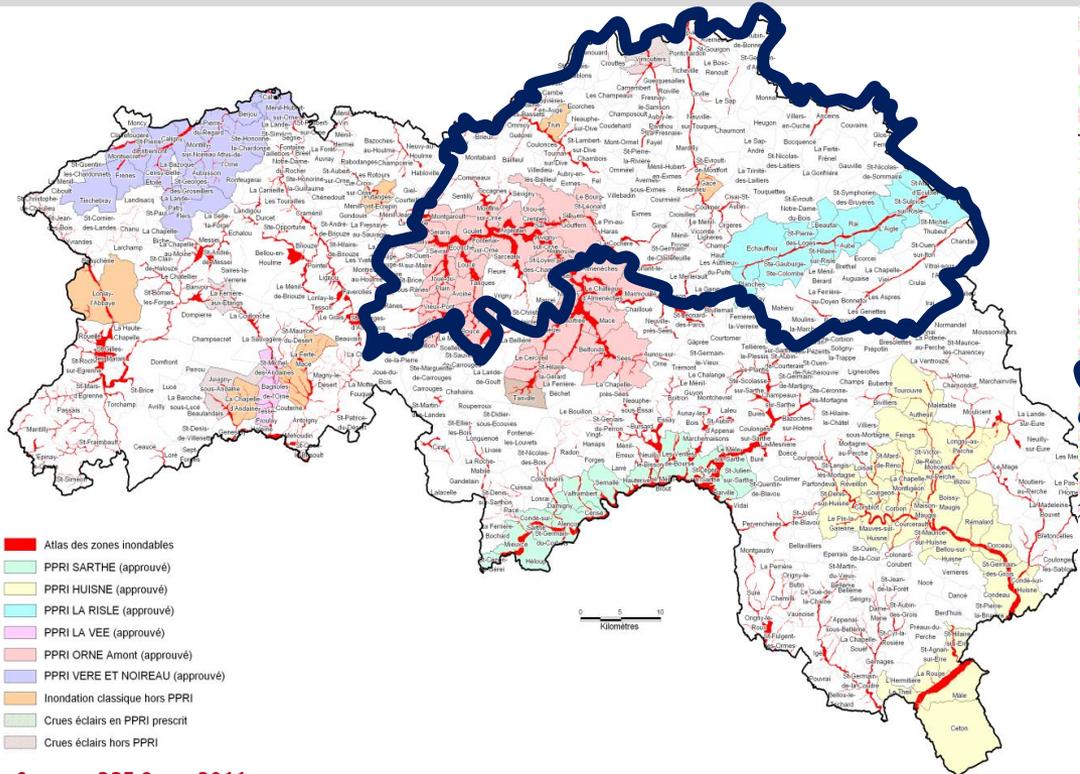
- 7.1.1 L'escarpement occidental du Pays d'Auge

Source : Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie, CR & DREAL Basse-Normandie

Risques - Inondations

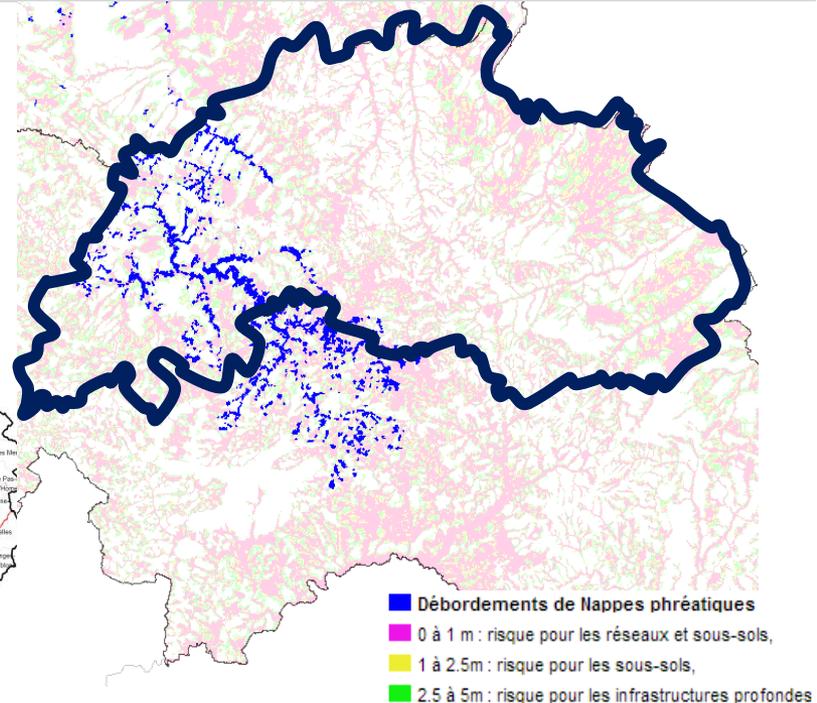
- Un risque inondation limité par la relativement faible urbanisation du territoire.
- Des Zones inondables identifiées sur les vallées de l'Orne et De la Risle.
- Deux PPRI sur le bassin de l'Orne dans la région d'Argentan (38 communes) et sur la vallée de la Risle à l'ouest de L'Aigle (11 communes).
- Faible risque de remontée des nappes.
- Risques localisés dans la vallée de l'Orne dans la région d'Argentan.

Risques naturels – Inondations (au 01 novembre 2012)



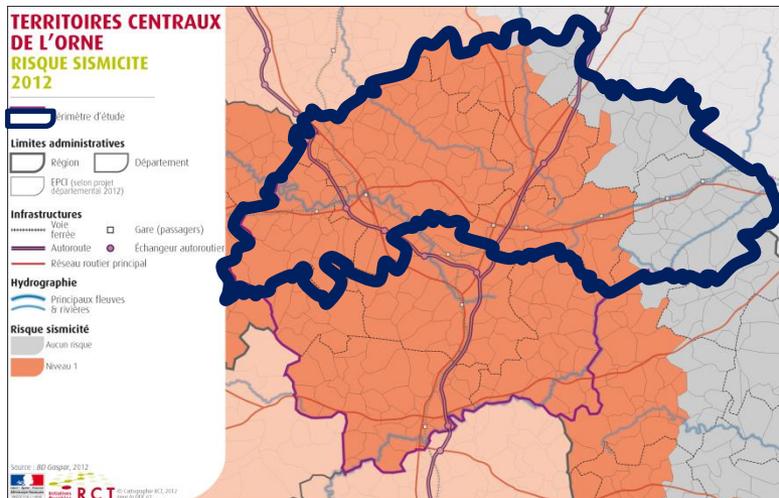
Source : DDT Orne, 2011

Remontée de nappes

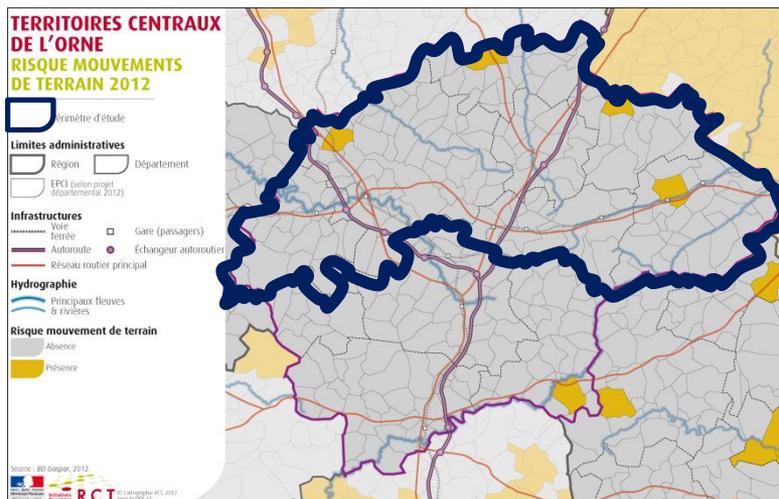


Source : DREAL Basse-Normandie, 2012

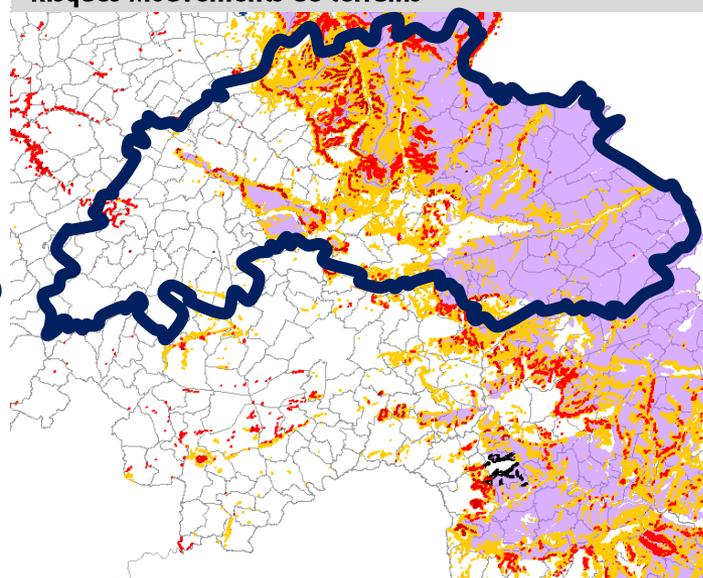
Risques Naturels – Sismicité, mouvements de terrain & cavités



- Risque de sismicité faible (niveau 1), voire très faible (secteur du PAPAO).
- 4 communes concernées par le risque « mouvement de terrain » dont Vimoutiers.
- Risque de cavités souterraines localisé à l'est du territoire (Pays d'Ouche). Afin de compléter la connaissance actuellement limitée de ce risque, des études de recensement d'indices de cavités souterraines sont actuellement en cours sur les territoires des communes de la CC du Pays de l'Aigle et de la Marche.

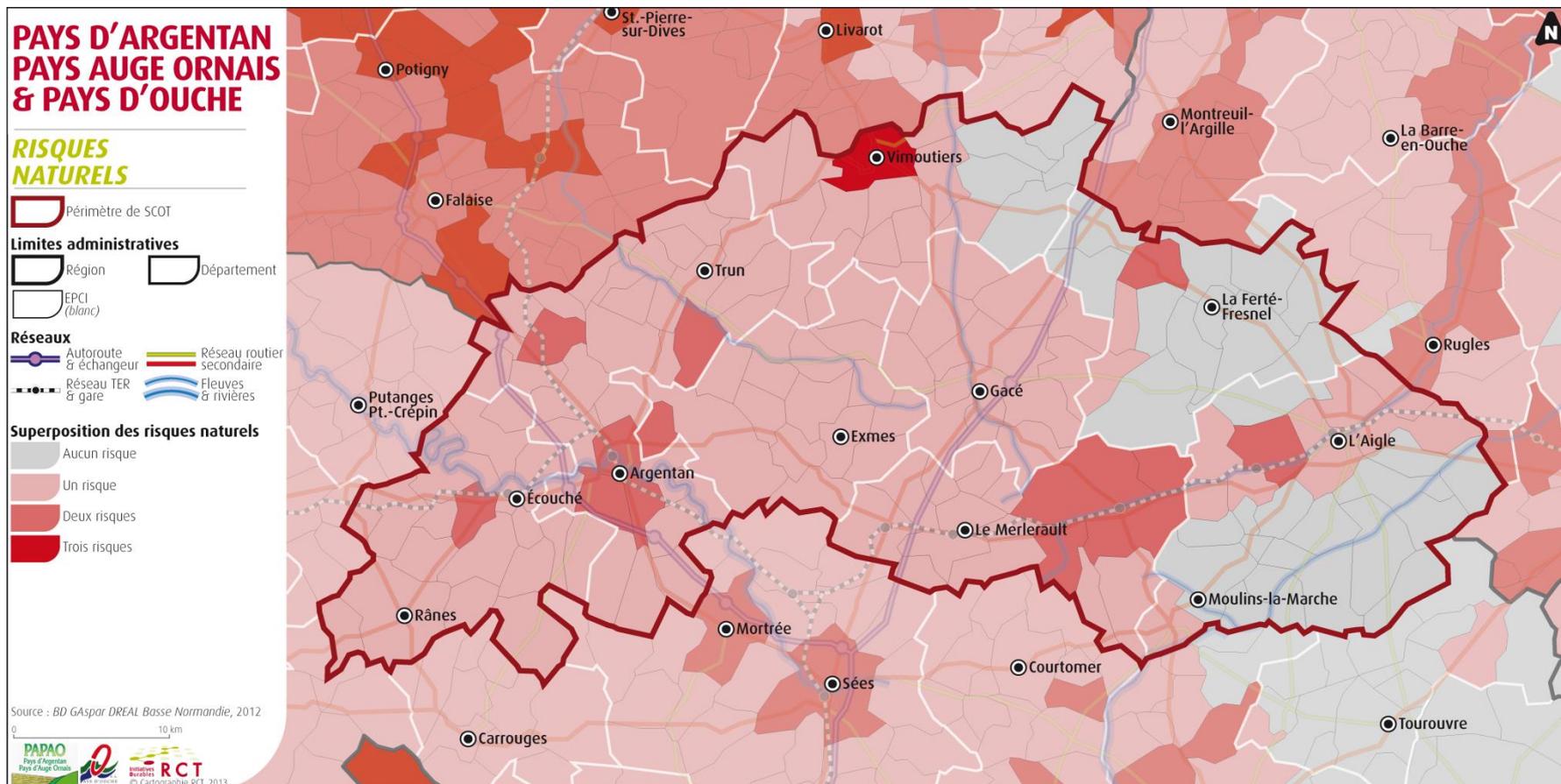


Risques Mouvements de terrains



Source : DREAL Basse-Normandie, 2012

Risques Naturels – Synthèse



- En conclusion, les risques naturels sont relativement faibles sur le territoire, notamment sur les CC Canton de La Ferté-Fresnel et du Pays de L'Aigle et de la Marche.
- Seule la ville de Vimoutiers est exposée à 3 risques (inondations, mouvement de terrain, séisme).
- Argentan est quant à elle soumise à deux risques naturels (inondations et séisme).

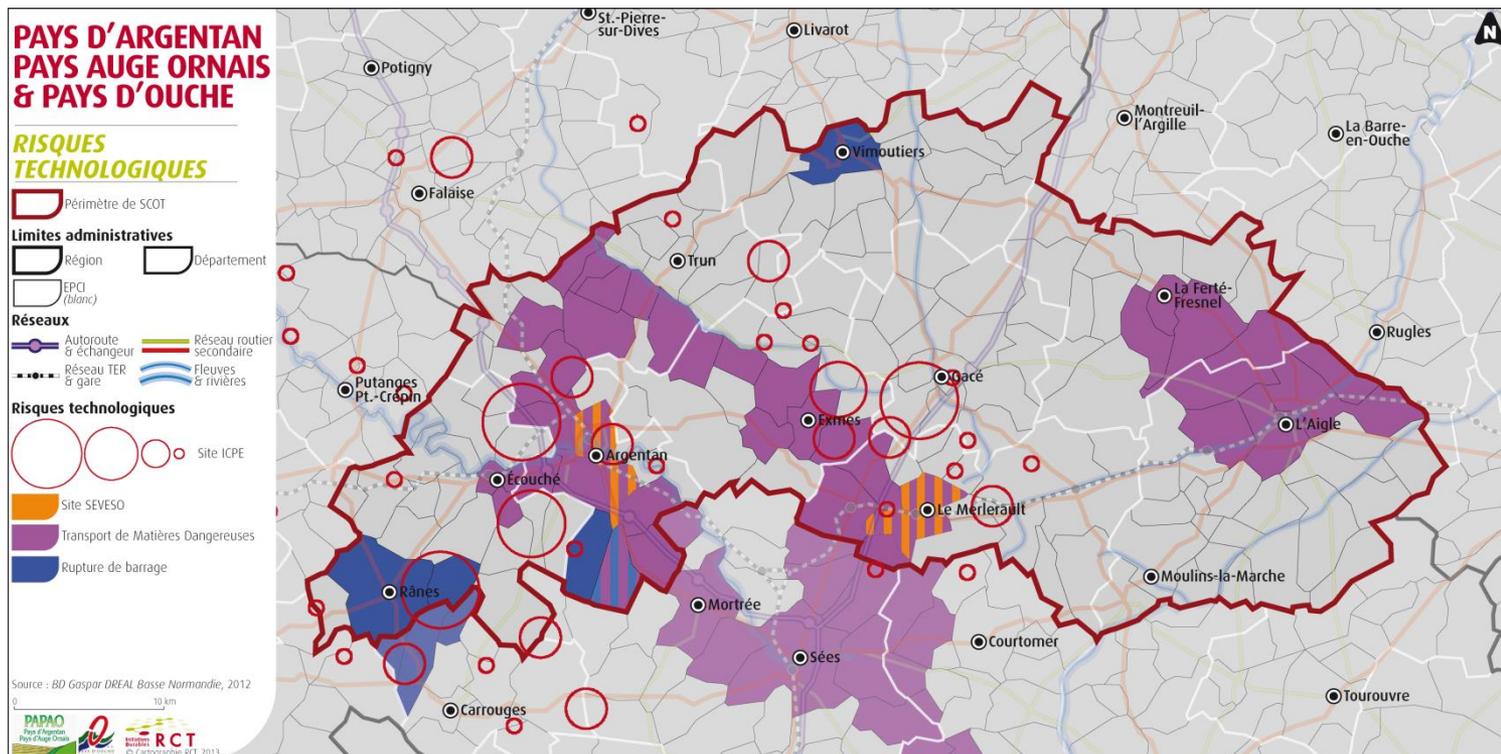
Risques – Industriels & Technologiques

Des risques industriels et technologiques avec:

- D'importants flux de matières dangereuses transitant sur les infrastructures routières du territoire.

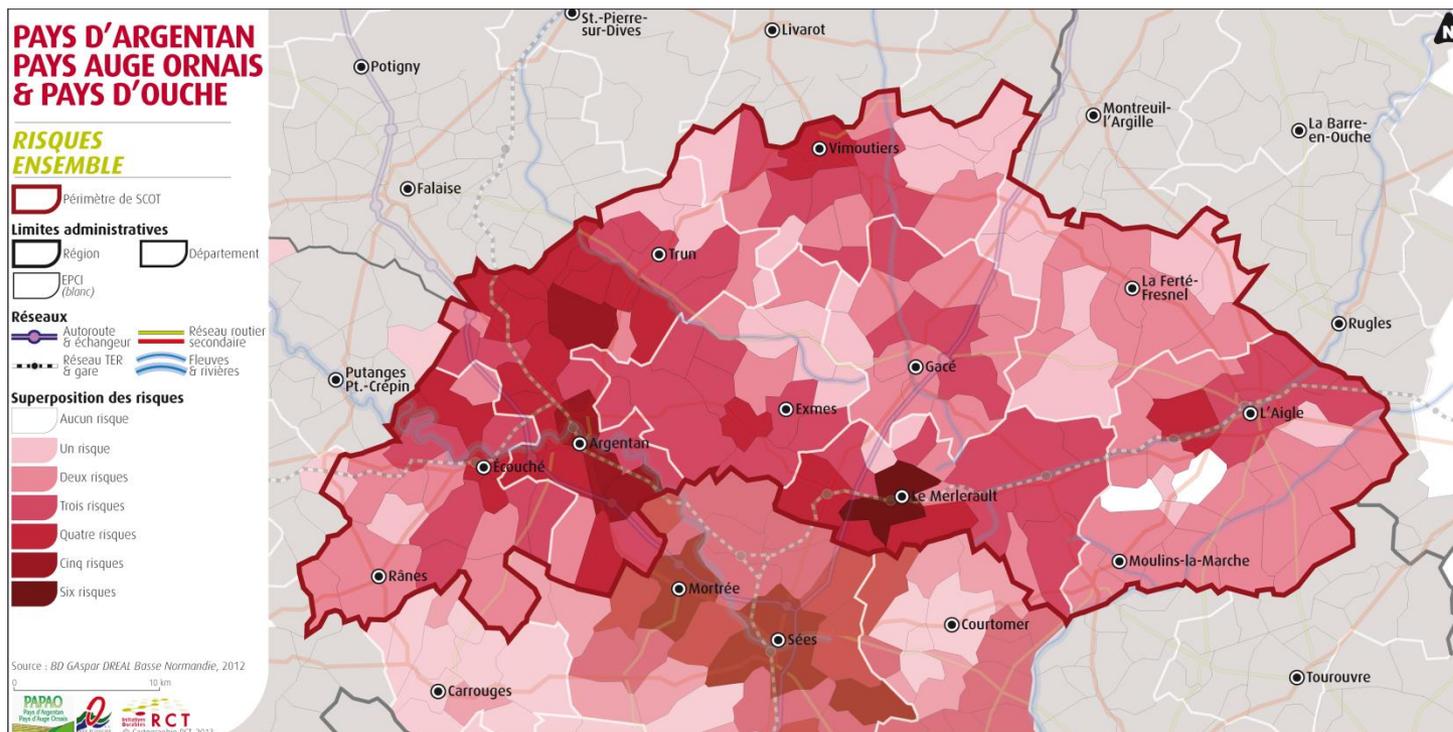
- Des canalisations de gaz traversant le territoire à l'ouest et dans le secteur de L'Aigle.

- Ainsi de nombreuses communes sont concernées, dont L'Aigle et Argentan.



- Risques SEVESO à Argentan et Le Merlerault:
 - Site Agrial - Argentan : dépôt de produits phytosanitaires avec risques d'incendie.
 - Site Totalgaz – Le Merlerault : risque d'incendie avec explosion.
- Risques de rupture de barrages sur 4 communes dont Vimoutiers et Rânes.
- Une concentration de sites ICPE autour d'Argentan/Ecouche et au centre du territoire.

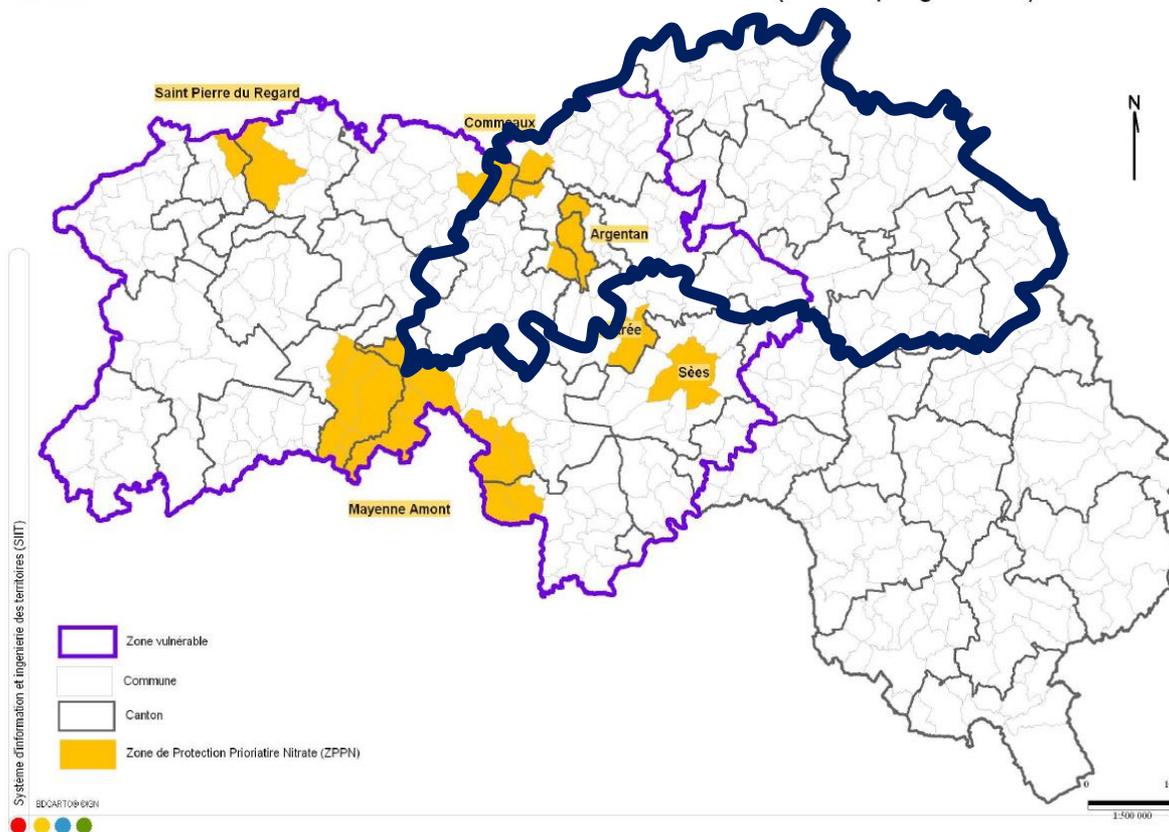
Risques - Synthèse



- Risques majeurs concentrés dans les villes et leur périphérie par la présence d'un ou plusieurs risques industriels. L'exposition aux risques est particulièrement forte sur la CC Argentan Intercom, notamment en lien avec la concentration des enjeux présents.
- En dehors des villes, le niveau global de risques est déterminé par la présence de canalisations ou par les zones inondables.
- Argentan cumule 5 risques et Le Merlerault 6.

La carte ci-dessus croise les sept principaux risques recensés sur le territoire : sismicité, mouvement de terrain, inondation, remontée de nappes, cavité souterraine, SEVESO et transport de matières dangereuses.

Qualité des eaux – Risque pollution


 ZONE de PROTECTION PRIORITAIRE NITRATE (4ème programme)


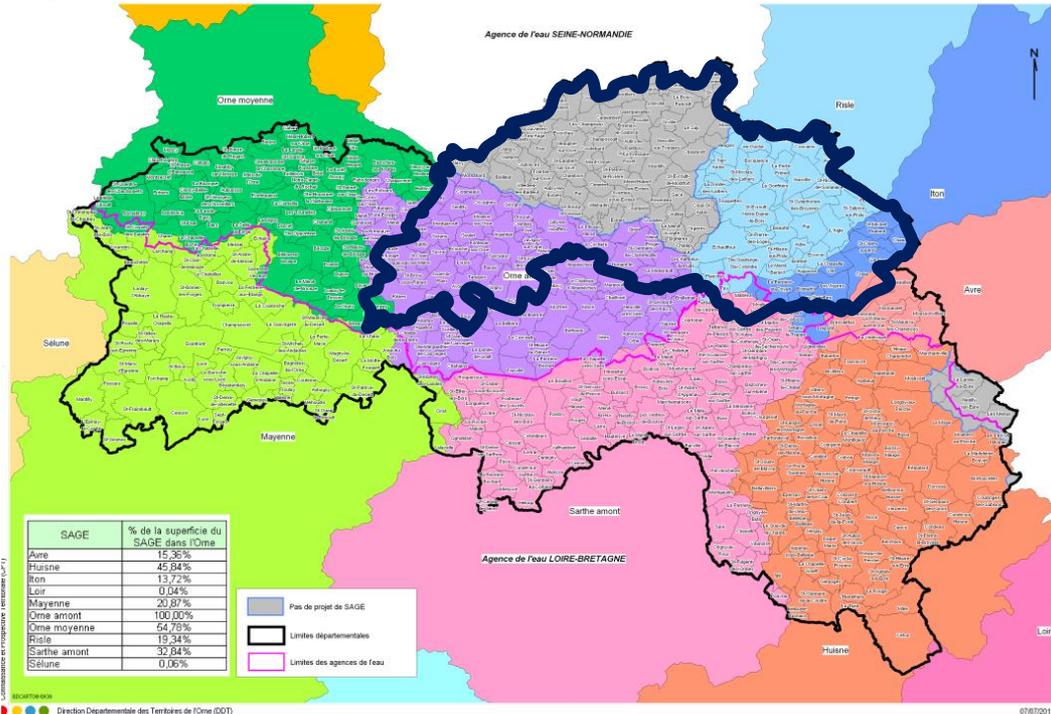
- Tout l'ouest du territoire est en zone vulnérable au risque nitrate sur la ressource en eau.
- Pas de zones en fortes charges azotées (ZFCA).
- Deux Zones de Protection Prioritaire Nitrate (ZPPN): secteur de Commeaux (3 communes sur le territoire) et d'Argentan (3 communes).

Source : DDT Orne, 2010

Qualité des eaux – Les SAGE

- Découpage du territoire en trois Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Orne Amont, Risle, Iton).
- Le nord du territoire (vallées de la Dives et de la Touques) n'est pas couvert par un SAGE (concerne pour partie le territoire du PAPAO).

Les SAGE dans le département de l'Orne



- Le SAGE Orne amont indique une **qualité globale des cours d'eau plutôt moyenne** en raison de problèmes de matières organiques, d'oxygène dissous et de concentrations importantes en nitrates aggravées, dans les zones de relief, par des phénomènes d'érosion et de ruissellement.

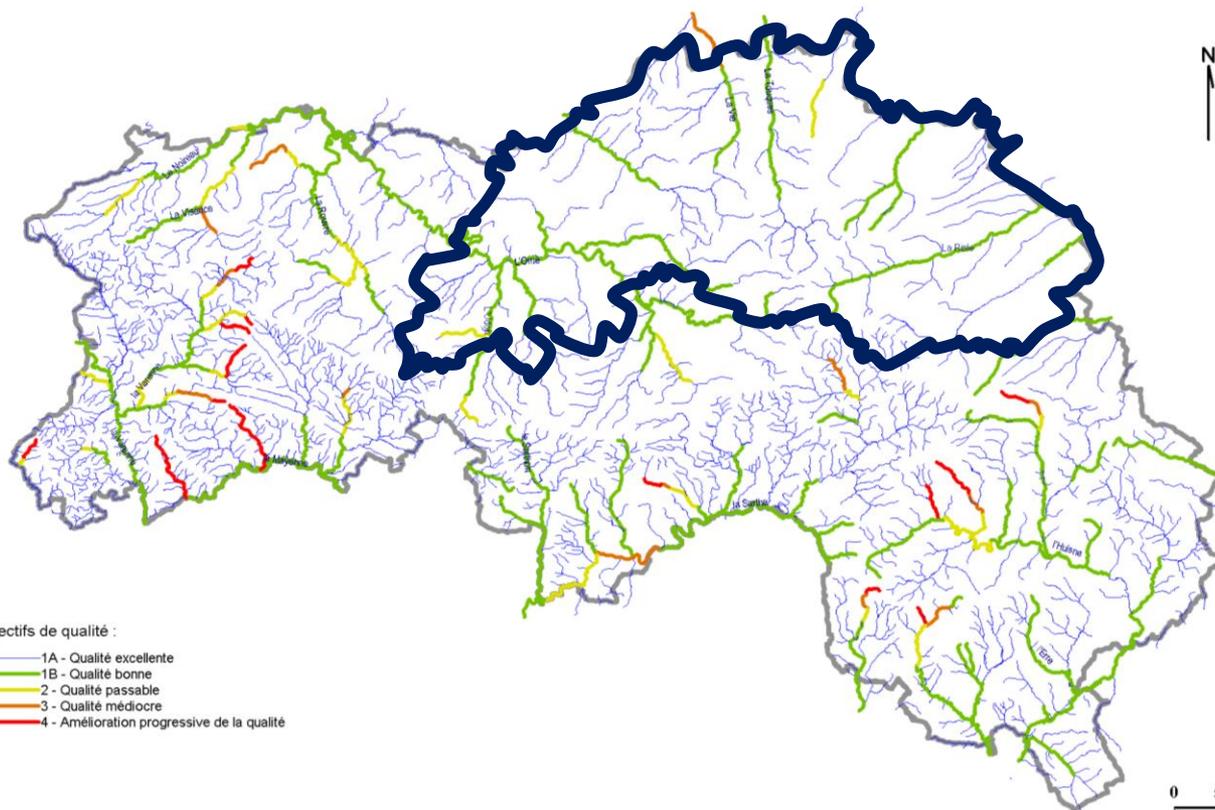
- La Risle et ses affluents présentent une **qualité des eaux satisfaisante** qui s'améliore globalement au fil des ans. Néanmoins, la qualité des eaux superficielles révèle des teneurs élevées en nitrates et en matières phosphorées.

- Le SAGE de l'Iton montre que les masses d'eau du bassin ne sont pas en bon état écologique. La qualité physico-chimique est dégradée par les matières phosphorées et azotées. On note que les teneurs nitrates sont déjà relativement élevées dès l'amont du bassin même si elles restent en dessous du seuil. Les prélèvements en eau les plus importants se font en aval du périmètre d'étude et les prélèvements pour l'irrigation ont tendance à diminuer.

Qualité des eaux – Objectifs de qualité



Objectifs de qualité des eaux superficielles du département de l'Orne

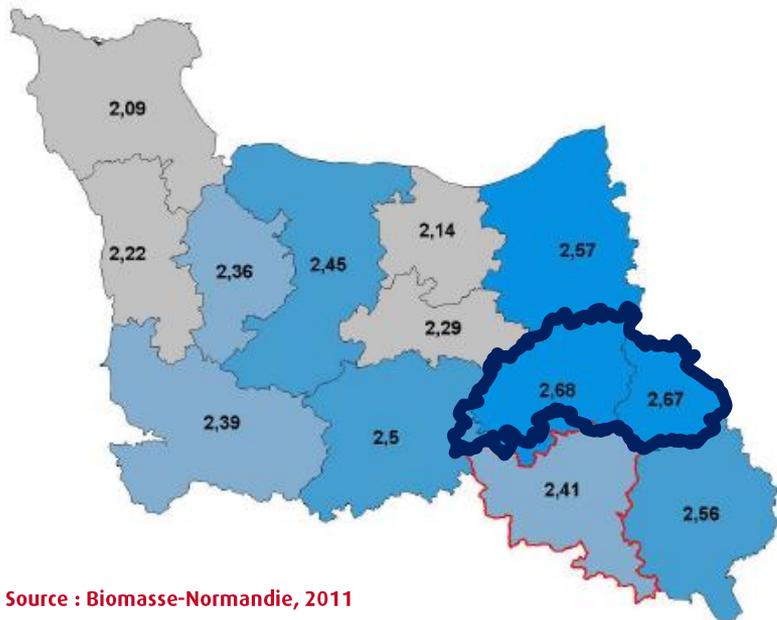


- Territoire appartenant au bassin hydrographique Seine-Normandie.
- Parmi les principaux fleuves/rivières ne disposant pas de SAGE.
- Le bassin de la **Touques** dispose d'une bonne qualité d'eau superficielle et souterraine. Des objectifs de bonne qualité sont fixés pour 2015.
- La situation du bassin de la **Dives** est davantage contrastée. Si la Dives (dans sa partie Orne) dispose d'un état actuel médiocre en plusieurs points (eaux de surface et souterraine), la Vie dispose de bons indicateurs.
- Avec un état écologique assez mauvais, les objectifs de qualité de l'Orne ont été reportés après 2021.

Source : DDT Orne, 2012

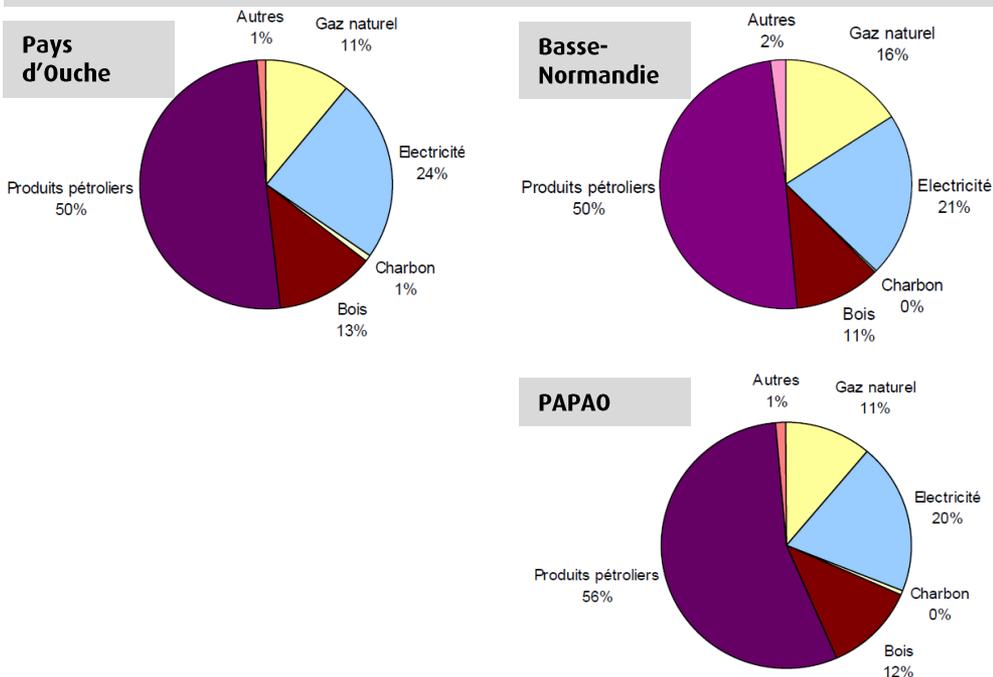
Consommation d'énergie – Type d'énergie

Consommation d'énergie par habitant (en TEP/hab)



Source : Biomasse-Normandie, 2011

Consommation d'énergie par territoire



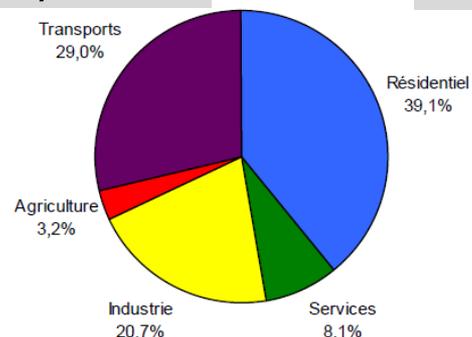
Consommation d'énergie & Emission de GES (2005)	Consommation d'énergie		Emissions de Gaz à effet de Serre (y compris non-énergétiques)	
	Total en kTep	par Habitant en Tep/Hab	Totales en kTepCO2	Par habitant en TeqCO2/Hab
PAPA0	135	2,68	746	14,7
Pays d'Ouche	77	2,67	330	11,4
Basse-Normandie	3 400	2,33	16 000	10,9

- Les consommations énergétiques les plus élevées de Basse-Normandie compte tenu de la faiblesse des transports collectifs et de la faible efficacité énergétique des bâtiments.
- Les produits pétroliers représentent plus de 50% des consommations d'énergie.

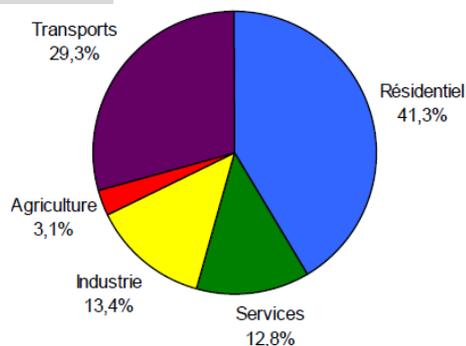
Consommation d'énergie – Analyse sectorielle

Consommation d'énergie par secteur

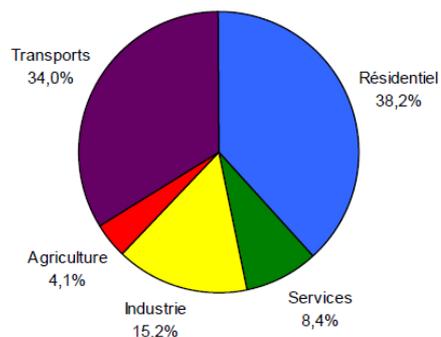
Pays d'Ouche



Basse-Normandie



PAPAO



Consommation d'énergie par secteur (en kTep)			
	1999	2005	Evol 99-05
PAPAO			
Liée à l'habitat	49,3	52	5,5
Liée aux services	14,1	11,5	-18,4
Liée à l'industrie	24	20,5	-14,6
Liée à l'agriculture	5,3	5,5	3,8
Pays d'Ouche			
Liée à l'habitat	28,6	30,1	-5,2
Liée aux services	6,5	6,2	-4,6
Liée à l'industrie	13,5	16	18,5
Liée à l'agriculture	3,1	2,4	-22,6

- Consommations énergétiques principalement liées aux transports et à l'habitat mais de légères disparités territoriales:
 - Surreprésentation des transports sur le PAPAO du fait de l'importance du trafic sur les infrastructures routières.
 - Surreprésentation de l'industrie sur le Pays d'Ouche en lien avec la structure des activités sur le territoire.
 - Une agriculture relativement plus consommatrice sur le PAPAO.
- Faible consommation du secteur des services sur le PAPAO ou le Pays d'Ouche comparé à la moyenne régionale.
- Des évolutions contrastées sur les deux territoires:
 - Le PAPAO a vu fortement diminuer ses consommations liées aux services et à l'industrie entre 1999 et 2005 grâce aux gains d'efficacité énergétique dans ces secteurs, tandis que les consommations liées à l'agriculture ont légèrement augmenté.
 - Le Pays d'Ouche a quant à lui connu une hausse significative des consommations industrielles, tandis que l'agriculture voyait sa responsabilité fortement diminuer.

Energie renouvelable – Production par territoire

- Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie importante sur le PAPA0 (3,5%) au dessus de la moyenne régionale (2,4%) et très faible sur le Pays d'Ouche (0,1%). La part des énergies renouvelables tend à croître sur l'ensemble du territoire.
- Les économies d'énergie par habitant sont de fait plus significatives sur le PAPA0 et quasi-nulle sur le Pays d'Ouche.
- Fortes progressions récentes de la production d'ENR sur les deux Pays, avec une plus forte diversification sur le PAPA0.
- La production d'énergies renouvelables du territoire se structure autour:
 - Du bois énergie qui représente 84% des ENR du Pays d'ouche et 70% du PAPA0: avant tout dans le secteur collectif (réseau des Provinces (850 logements, hôpital, piscine, ...) mais aussi dans le secteur privé avec des dispositifs d'aides à l'équipement des ménages et dans l'industrie pour le Pays d'Ouche.
 - De l'électricité éolienne pour le PAPA0 (nulle sur le Pays d'Ouche).
 - Du développement de la valorisation du biogaz (chaleur et électricité).

Economies d'énergie et de Co2 réalisées grâce aux énergies renouvelables

Tonnes de Co2 évitées pour 1 000 habitants	
PAPA0	211.9
Pays Ouche	9.6
Orne	94.1
Basse-Normandie	129.6

Part des énergies renouvelables dans le total de la consommation d'énergie

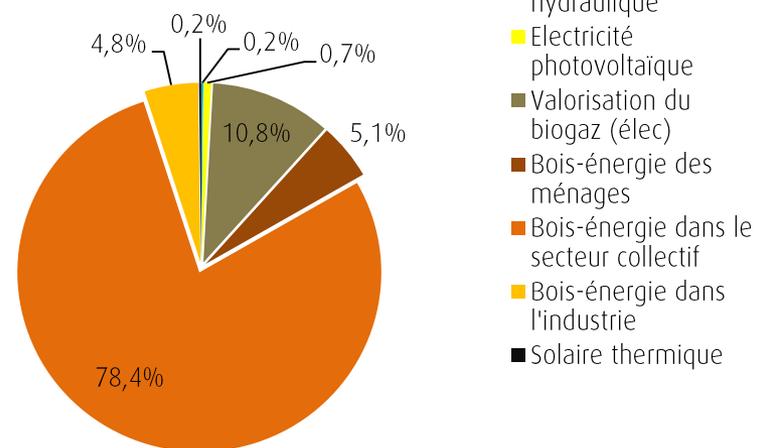
PAPA0	3.53
Pays Ouche	0.13
Basse-Normandie	2.47

Source : Biomasse-Normandie, 2011

Tonnes Equivalents Pétroles produites pour 1 000 habitants

PAPA0	92.8
Pays Ouche	3.4
Orne	38.4
Basse-Normandie	55.7

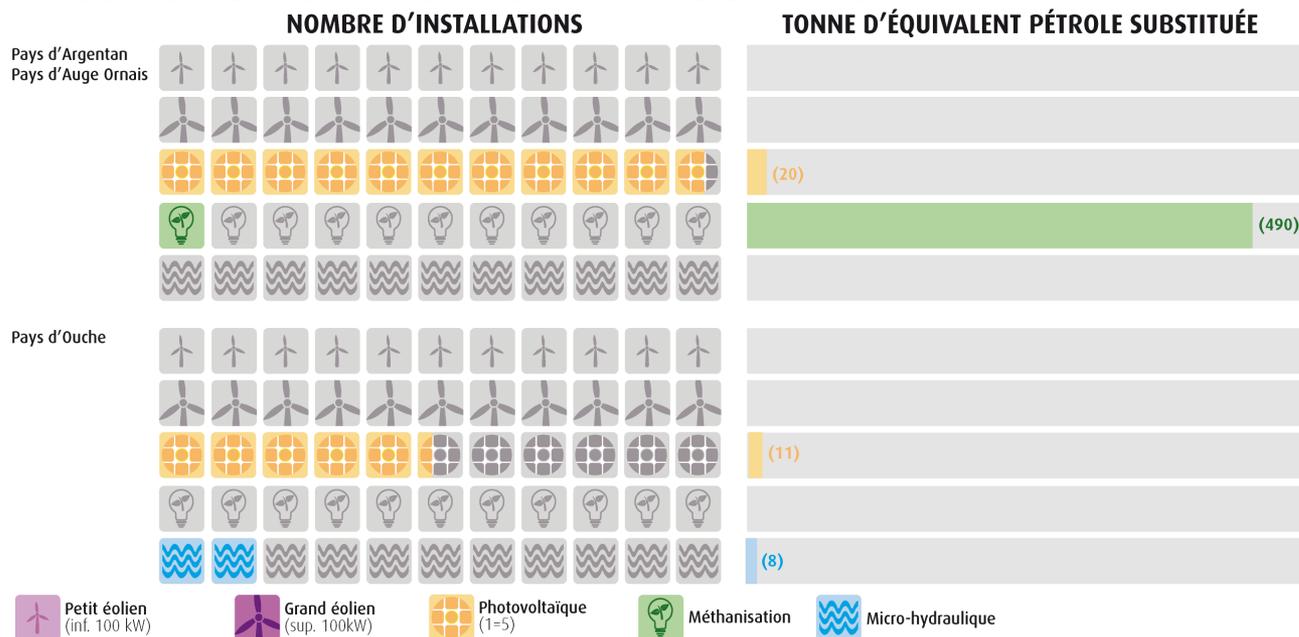
Répartition des ENR en fonction de Tep économisés/produites Périmètre d'étude



Source : Bilan 2010, OBNEC

Energie renouvelable – Production par territoire : électricité

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE 2010

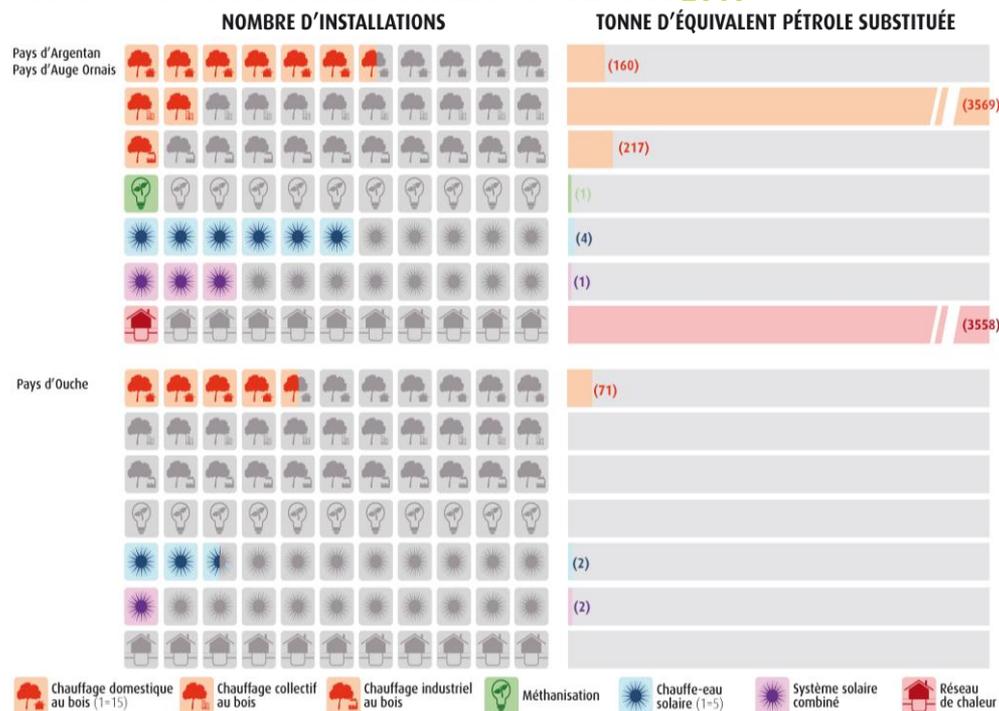


- La production d'électricité par des énergies renouvelables est contrastée sur le territoire.
- Quasi inexistante sur le Pays d'Ouche (ni éolienne, ni méthanisation).
- Présente par la méthanisation sur le PAPAO et le site d'enfouissement des déchets à Fel.
- Des installations micro-hydrauliques sur le Pays d'Ouche.
- Forte dynamique sur le photovoltaïque mais pour des quantités d'énergie produites qui restent marginales.



Energie renouvelable – Production par territoire : chauffage

PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE 2010



RCT © Illustration RCT, 2012

Source : Biomasse Normandie, 2010

- Importance du système de chauffage bois chez les particuliers. Mais les réelles économies d'énergies sont faites sur les systèmes collectifs et les volumes produits pèsent beaucoup plus lourds dans le mix énergétique.
- Réseau de chaleur à Argentan mis en service en 2008 qui permet de chauffer de nombreux sites collectifs (Réseau des Provinces, 850 logements, hôpital, piscine, 5 bâtiments communaux, 2 collèges, 2 lycées).

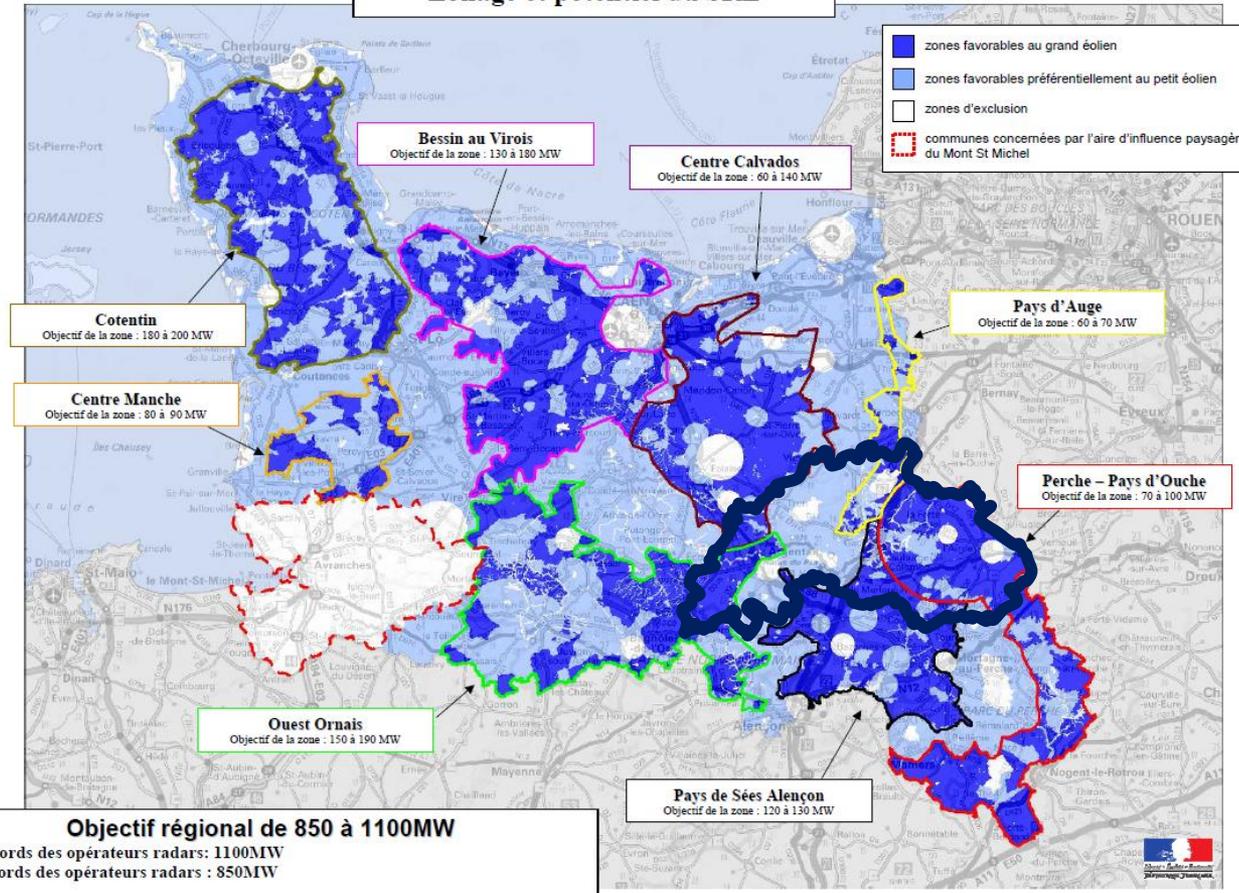


- Emergence depuis 2008 de la filière méthanisation sur le PAPAO avec une valorisation électrique du biogaz émis sur le centre d'enfouissement de Fel.
- De fortes dynamiques sur le solaire thermique, comme à l'échelle régionale, mais pour des quantités d'énergie produites qui restent marginales dans les bilans de territoire.

Energie renouvelable – Potentiel éolien

Schéma régional éolien de Basse-Normandie

Zonage et potentiel du SRE

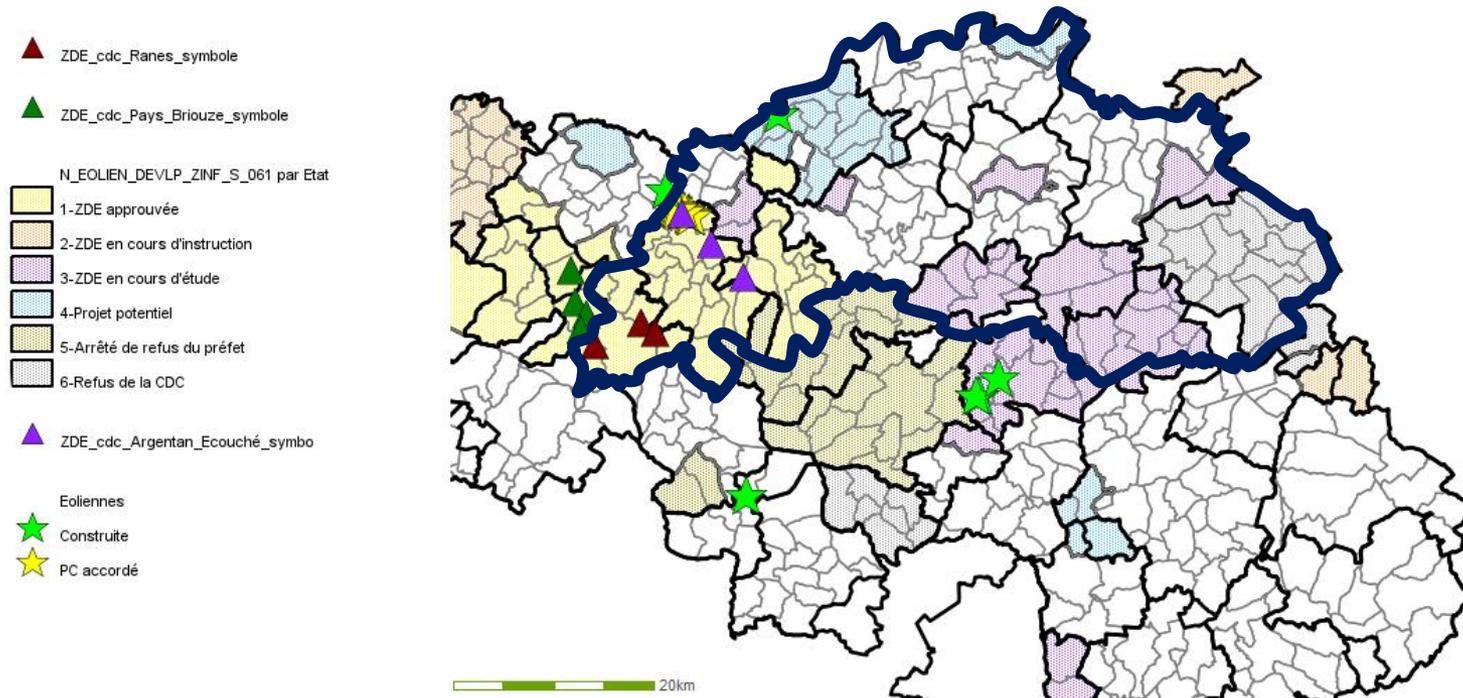


Source : Schéma régional éolien, 07/2012

- Energie éolienne quasiment inexistante sur le territoire.
- Le Schéma régional Eolien découpe le territoire en trois zones:
 - Une partie est favorable au grand éolien appartenant à la zone Perche-Pays d'Ouche.
 - A l'ouest, une petite partie du territoire est rattachée à la Zone Ouest Ornaïs ayant d'importants objectifs de production.
 - Au centre, sur une grande partie du PAPAO, le territoire est situé en zone favorable préférentiellement au petit éolien.
- Au sein de ces espaces, des zones d'exclusion ont été définies du fait d'impératif de protection des paysages et des zones de biodiversité.

Energie renouvelable – Potentiel éolien

- Il existe un potentiel pour le développement de l'énergie éolienne :
 - De nouveaux projets, notamment à Rânes et autour d'Argentan (petit éolien).
 - Des ZDE approuvées à l'ouest sur les CC Courbes de l'Orne et Argentan Intercom.
 - Des projets potentiels au nord.
 - Des ZDE en cours d'étude au sud.

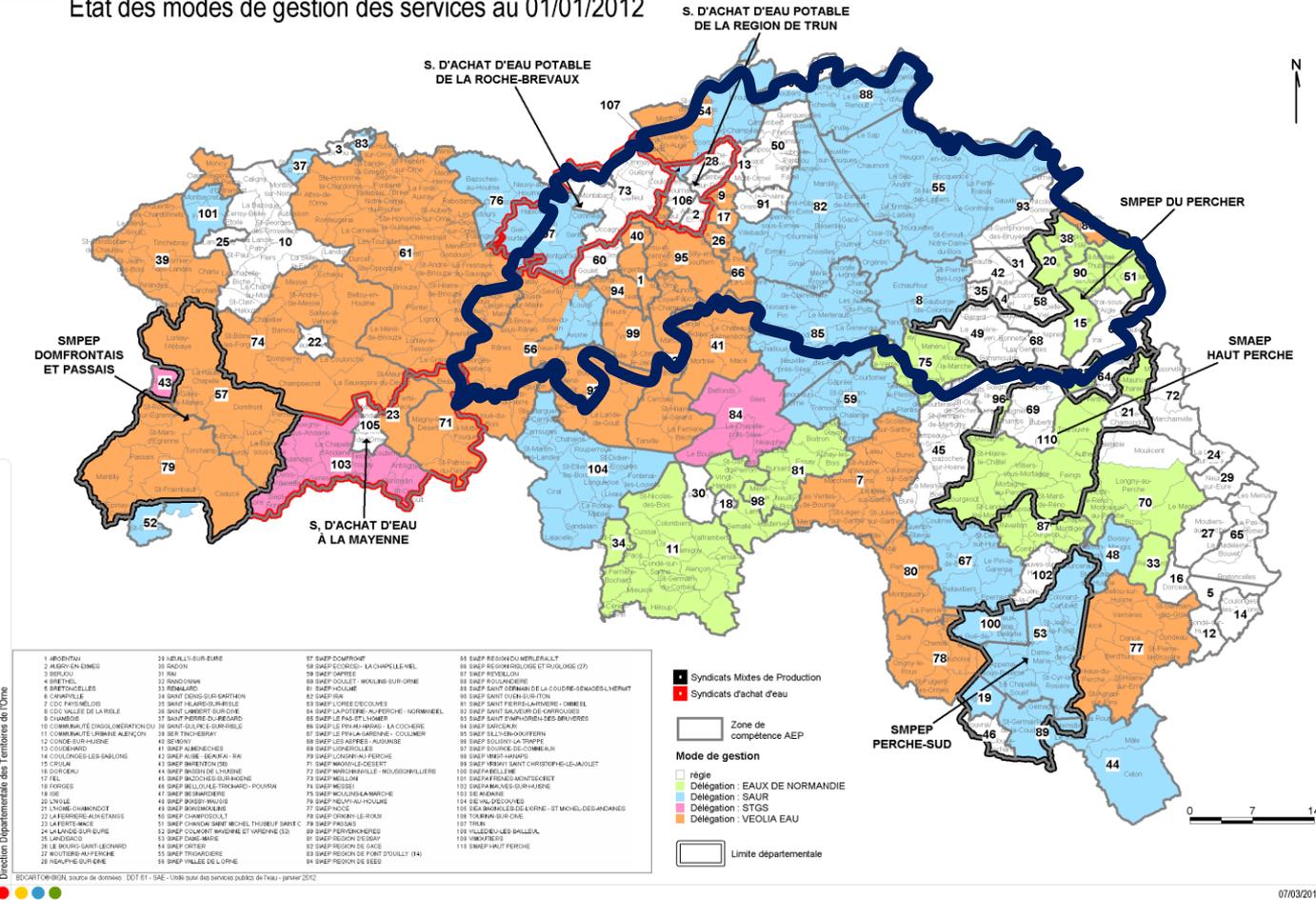


Source : DDT
Orne, 2012

Gestion de l'eau – Eau potable



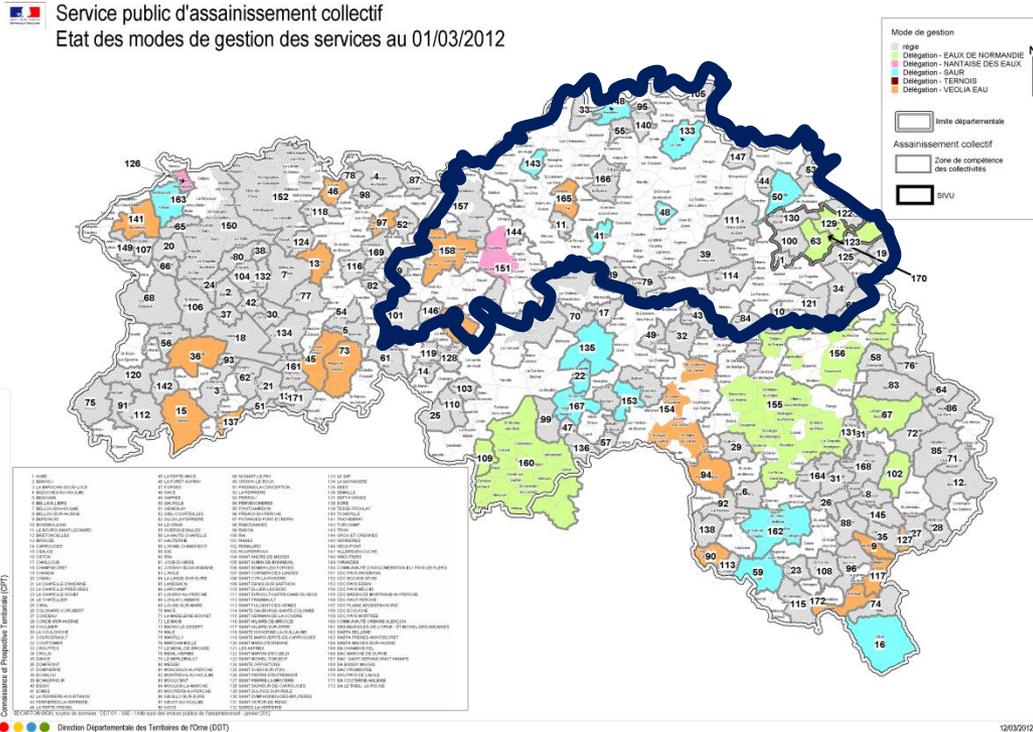
Service Public d'eau potable
Etat des modes de gestion des services au 01/01/2012



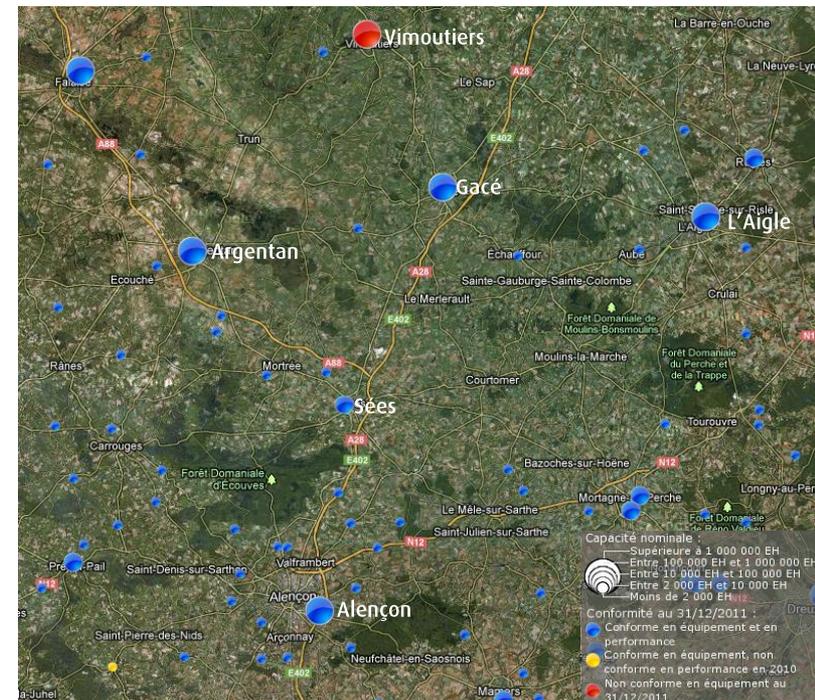
- La gouvernance pour la gestion en eau potable est assez fragmentée avec 57 structures.
- Mais il existe une volonté commune d'optimiser la gestion de l'eau potable.
- Ainsi, plusieurs projets de fusion sont en cours.

Source : DDT Orne, 2012

Gestion de l'eau – Assainissement



- Gestion de l'eau et assainissement fragmentée avec une trentaine de structures.
- De nombreuses communes sans réseau collectif, notamment au nord du territoire.
- La forme dispersée de l'habitat ne fait pas de l'assainissement collectif un dispositif adapté à de nombreux secteurs du territoire.



Source : Ministère Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 2012

- A l'exception de Vimoutiers, les stations d'épuration du territoire sont aux normes de la directive des eaux résiduaires urbaines en termes d'équipements et de performance.
- En 2011, la station d'épuration de Vimoutiers n'était pas conforme à la directive aussi bien en termes d'équipements que de performances. Les travaux de mise aux normes ont été achevés à la fin de l'année 2012.

Déchets – Gestion et production

TERRITOIRES CENTRAUX DE L'ORNE ORGANISATION TERRITORIALE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

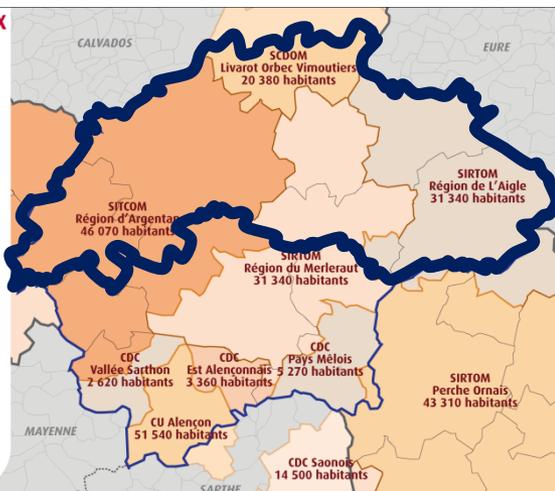
Périmètre d'étude

Limites administratives

- Région
- Département
- EPCI

Réseaux

- Autoroute
- Réseau routier
- Principaux fleuves et rivières



TERRITOIRES CENTRAUX DE L'ORNE PRODUCTIONS D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES 2011

Périmètre d'étude

Limites administratives

- Région
- Département
- EPCI

Réseaux

- Autoroute
- Réseau routier
- Principaux fleuves et rivières

Production annuelle de déchets en kilos par habitant

- inférieure à 200 kg./hab.
- entre 200 et 230 kg./hab.
- entre 230 et 260 kg./hab.
- supérieure à 260 kg./hab.



TERRITOIRES CENTRAUX DE L'ORNE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

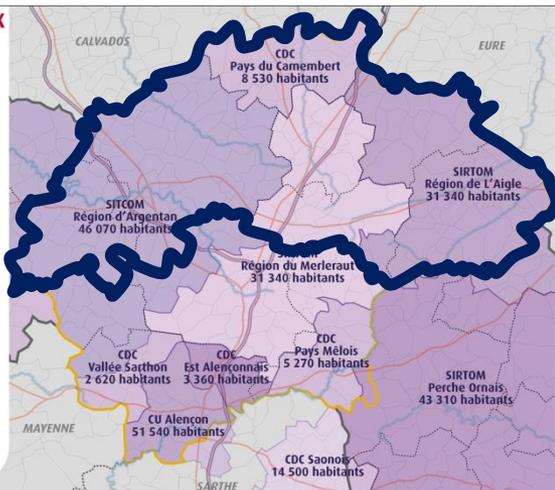
Périmètre d'étude

Limites administratives

- Région
- Département
- EPCI

Réseaux

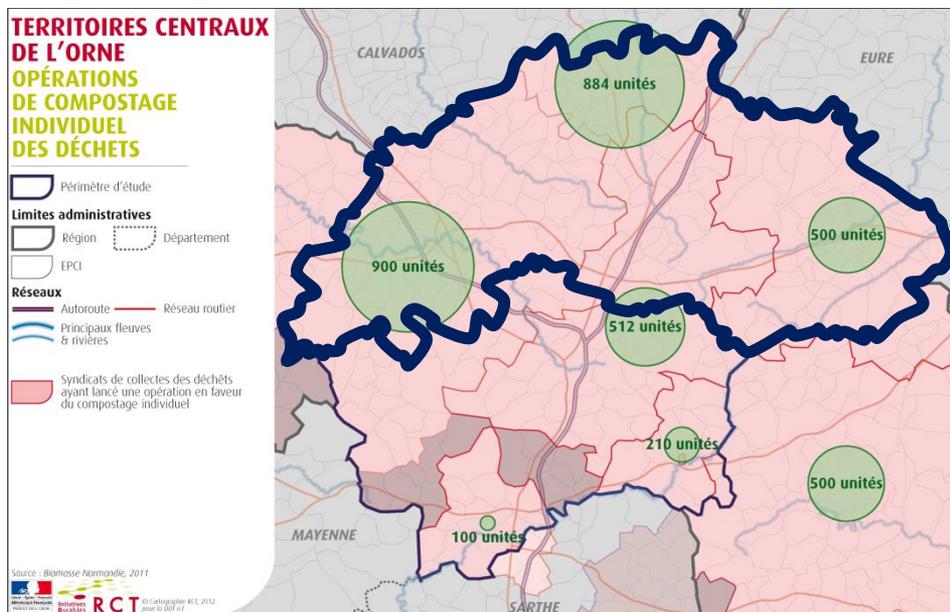
- Autoroute
- Réseau routier
- Principaux fleuves et rivières



- 4 syndicats gèrent la collecte et le traitement des déchets sur le territoire, leur périmètre d'intervention ne correspondant pas à celui des CC ou Pays.
- Superposition des périmètres des syndicats de collecte et de traitement.
- Productions de déchets (OMR) élevées sur la CC Pays du Camembert, où la production est supérieure à 300 kilos par habitant.
- En périphérie, un centre de tri à Arçonnay (CU d'Alençon, Sarthe) : 10 000 tonnes/an.
- Un centre de traitement à Fel (100 000 tonnes/an) qui a fermé à la fin de l'année 2012, remplacé par le site de Ventes de Bourse (secteur d'Alençon) (90 000 tonnes/an).

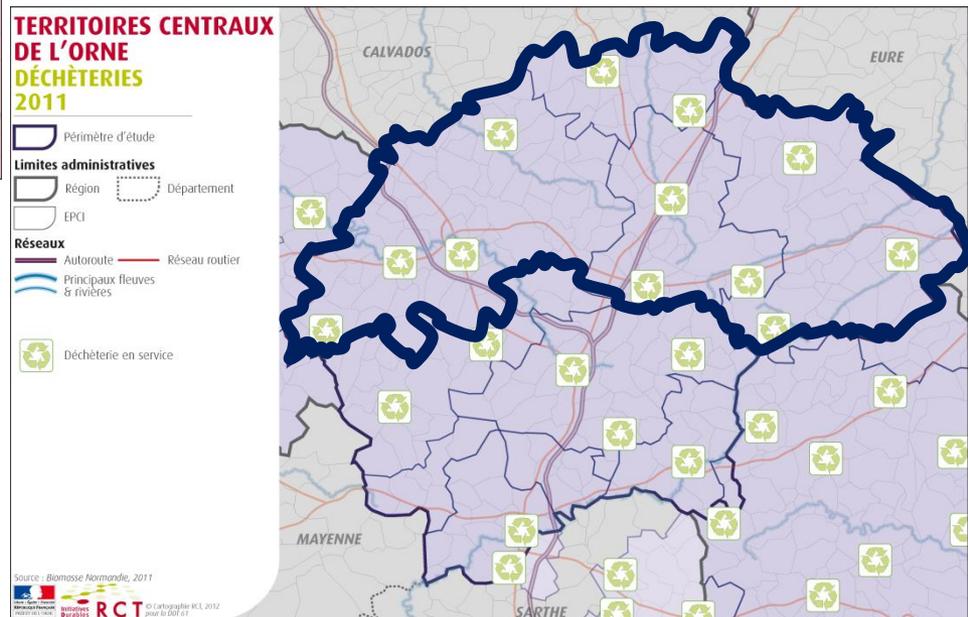
Source : ADEME / CR BN / CG 61, 2011

Déchets – Tri et valorisation



- Les 4 syndicats de collecte des déchets ont mis en place des opérations en faveur du développement du compostage individuel, système particulièrement dynamique sur la CC Pays du Camembert.
- Un programme local de prévention a été signé avec l'ADEME sur Argentan.
- Aucun dispositif de redevance incitative sur la production d'Ordures Ménagères Résiduels (OMR).

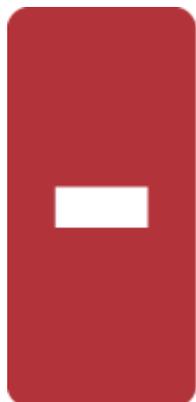
- 12 déchèteries sur le territoire.
- Une entreprise de traitement de déchets industriels : Vissierias Assainissement à Fontenai-sur-Orne.
- Un projet de centre de traitement et d'enfouissement de résidus automobiles (Société GDE) à Nonant-le-Pin qui suscite une vive opposition locale depuis plusieurs années.



Conclusions - ATOUTS & FAIBLESSES

ATOUTS

- Un patrimoine riche et préservé, marqueur des histoires locale et nationale (« responsabilité »).
- Un patrimoine naturel important bénéficiant d'outils réglementaires et de gestion pour assurer sa sauvegarde.
- Des paysages diversifiés et de qualité qui portent une identité locale.
- Une zone riche indispensable à la préservation des continuités écologiques locales (responsabilité).
- Des eaux de relativement bonne qualité.
- Des risques naturels limités (sauf sur certains secteurs de vallées).
- Une hausse globale de la part des énergies renouvelables, notamment sur le PAPAO.
- Un fort potentiel sur le bois-énergie bien exploité.
- Stations d'épuration en conformité avec la directive « Eaux résiduaires urbaines ».

FAIBLESSES

- Impact de l'activité agricole sur la qualité des eaux, notamment sur les secteurs de plaine (Orne, Dives et Iton).
- Deux zones classées risque SEVESO.
- Risques industriels relativement importants.
- Ouest du territoire en zone vulnérable aux nitrates.
- Morcellement de la gouvernance pour la gestion de l'eau potable.
- Concentration des risques dans les villes (Argentan, Vimoutiers et L'Aigle).
- Importance et faibles baisses des consommations énergétiques et émissions de GES des secteurs de l'habitat et des transports qui représentent une part élevée.
- Production importante de déchets au nord du territoire.
- Deux communes hors syndicat.

Conclusions - OPPORTUNITÉS & MENACES

OPPORTUNITÉS



- Développement et pérennisation des évènements culturels existants pour faire vivre le territoire.
- Un cadre de vie globalement préservé en faveur de l'attractivité résidentielle et touristique.
- Un patrimoine naturel et bâti à valoriser pour le développement du tourisme.
- Une vocation écologique régionale affirmée par la TVB.
- Un fort potentiel pour le grand éolien (Pays d'Ouche) et pour le petit éolien (PAPAO).
- Des perspectives de renforcement du bois-énergie, notamment avec la mise en place de réseaux de chaleur.
- Des actions en faveur d'une réduction des déchets.
- Une volonté d'optimiser la gestion de l'eau potable (fusion de syndicats mixtes).
- Potentiel sur la méthanisation en lien avec les activités agricoles du territoire (+traitement des déchets).
- Des acteurs mobilisés dans la préservation des patrimoines.

MENACES



- Tendance à la disparition du maillage bocager du fait des pratiques agricoles.
- Des activités industrielles consommatrices d'énergie, notamment sur le Pays d'Ouche.
- Importance des mobilités et besoins en énergies fossiles.
- Tendances à la périurbanisation et surreprésentation de la construction neuve en individuel qui pourraient dégrader les paysages et conduire à leur banalisation (impacts sur l'attractivité, le tourisme et la biodiversité).
- Risque de conflits d'usage autour du développement éolien (zones de protection biologique/couloir de migration vs. Éoliennes).

Périmètre d'étude

CODE INSEE	Nom	Intercommunalité	Pays
61003	Anceïns	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61006	Argentan	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61008	Aube	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61009	Aubry-en-Exmes	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61010	Aubry-le-Panthou	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61012	Auguaise	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61014	Aunou-le-Faucon	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61017	Les Authieux-du-Puits	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61018	Avernes-Saint-Gourgon	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61019	Avernes-sous-Exmes	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61020	Avoine	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61023	Bailleul	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61027	Batilly	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61032	Beaufai	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61047	Bocquencé	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61052	Bonnefoi	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61053	Bonsmoulins	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61054	Le Bosc-Renoult	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61055	Boucé	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61057	Le Bourg-Saint-Léonard	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61060	Brethel	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61062	Brieux	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61071	Camembert	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61072	Canapville	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61083	Chambois	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61086	Les Champeaux	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61088	Champ-Haut	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61089	Champosoult	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61092	Chandai	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61100	La Chapelle-Viel	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61103	Chaumont	CDC Région de Gacé	PAPAO
61108	Cisai-Saint-Aubin	CDC Région de Gacé	PAPAO
61110	La Cochère	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61114	Commeaux	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61120	Coudehard	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61122	Coulmer	CDC Région de Gacé	PAPAO
61123	Coulonces	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61127	La Courbe	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61131	Courménil	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61136	Couvains	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche

CODE INSEE	Nom	Intercommunalité	Pays
61139	Crouttes	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61140	Crulai	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61150	Échauffour	CDC Vallées du Merlerault	Ouche
61151	Écorcei	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61152	Écorches	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61153	Écouché	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61157	Exmes	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61159	Fay	CDC Vallées du Merlerault	Ouche
61161	Fel	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61162	La Ferrière-au-Doyen	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61167	La Ferté-Frênel	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61170	Fleuré	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61171	Fontaine-les-Bassets	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61173	Fontenai-sur-Orne	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61178	La Fresnaie-Fayel	CDC Région de Gacé	PAPAO
61180	Fresnay-le-Samson	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61181	Gacé	CDC Région de Gacé	PAPAO
61184	Gauville	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61187	Les Genettes	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61188	La Genevraie	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61190	Ginai	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61191	Glos-la-Ferrière	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61192	Godisson	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61193	La Gonfrière	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61194	Goulet	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61197	Guêprei	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61198	Guerquesalles	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61205	Heugon	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61208	Irai	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61210	Joué-du-Plain	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61212	Juigny-sur-Orne	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61214	L'Aigle	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61217	La Lande-de-Lougé	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61225	Lignéres	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61236	Loucé	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61237	Lougé-sur-Maire	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61238	Louvières-en-Auge	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61244	Mahéru	CDC Vallées du Merlerault	Ouche
61249	Marcei	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61252	Mardilly	CDC Région de Gacé	PAPAO

Périmètre d'étude

CODE INSEE	Nom	Intercommunalité	Pays
61259	Le Ménil-Bérard	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61264	Ménil-Froger	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61268	Ménil-Hubert-en-Exmes	CDC Région de Gacé	PAPAO
61272	Le Ménil-Vicomte	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61275	Le Merlerault	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61276	Merri	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61282	Monnai	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61283	Montabard	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61285	Montgaroult	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61289	Mont-Ormel	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61291	Montreuil-la-Cambe	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61297	Moulins-la-Marche	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61298	Moulins-sur-Orne	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61302	Neauphe-sur-Dive	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61303	Nécy	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61307	Neuville-sur-Touques	CDC Région de Gacé	PAPAO
61310	Nonant-le-Pin	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61314	Occagnes	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61315	Omméel	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61316	Ommoy	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61317	Orgères	CDC Région de Gacé	PAPAO
61320	Orville	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61328	Le Pin-au-Haras	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61330	Planches	CDC Vallées du Merlerault	Ouche
61333	Pontchardon	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61342	Rai	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61344	Rânes	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61346	Le Renouard	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61347	Résenlieu	CDC Région de Gacé	PAPAO
61349	Ri	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61351	Roiville	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61352	Rônai	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61358	Sai	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61366	Saint-Aubin-de-Bonneval	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61371	Saint-Brice-sous-Rânes	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61375	Saint-Christophe-le-Jaiotet	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61385	Saint-Evroult-de-Montfort	CDC Région de Gacé	PAPAO
61386	Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61389	Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe	CDC Vallées du Merlerault	Ouche
61390	Saint-Georges-d'Annebecq	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO

CODE INSEE	Nom	Intercommunalité	Pays
61392	Saint-Germain-d'Aunay	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61393	Saint-Germain-de-Clairefeuille	CDC Vallées du Merlerault	PAPAO
61399	Saint-Gervais-des-Sablons	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61406	Saint-Hilaire-sur-Risle	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61413	Saint-Lambert-sur-Dive	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61417	Saint-Loyer-des-Champs	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61422	Les Aspres	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61423	Saint-Martin-d'Écublei	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61432	Saint-Michel-Tuboeuf	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61434	Saint-Nicolas-des-Laitiers	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61435	Saint-Nicolas-de-Sommaire	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61440	Saint-Ouen-sur-Iton	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61441	Saint-Ouen-sur-Maire	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61446	Saint-Pierre-des-Loges	CDC Vallées du Merlerault	Ouche
61449	Saint-Pierre-la-Rivière	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61456	Saint-Sulpice-sur-Risle	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61457	Saint-Symphorien-des-Bruyères	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61460	Le Sap	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61461	Le Sap-André	CDC Région de Gacé	PAPAO
61462	Sarceaux	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61468	Sentilly	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61470	Serans	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61472	Sévigny	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61473	Sevrai	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61474	Silly-en-Gouffern	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61477	Survie	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61479	Tanques	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61485	Ticheville	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61488	Touquettes	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61490	Tournai-sur-Dive	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61493	La Trinité-des-Laitiers	CDC Région de Gacé	PAPAO
61494	Trun	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61496	Urou-et-Crennes	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61503	Vieux-Pont	CDC Courbes de l'Orne	PAPAO
61504	Villebadin	CDC Pays du Haras du Pin	PAPAO
61505	Villedieu-lès-Bailleul	CDC Argentan Intercom	PAPAO
61506	Villers-en-Ouche	CDC Canton de la Ferté-Fresnel	Ouche
61508	Vimoutiers	CDC Pays du Camembert	PAPAO
61510	Vitrai-sous-Laique	CDC Pays de L'Aigle et de La Marche	Ouche
61511	Vrigny	CDC Argentan Intercom	PAPAO

Quelques définitions

- **Taux de variation annuelle de population** : indicateur représentant la variation annuelle moyenne de l'effectif de la population entre deux recensements
- **Indice de jeunesse** : le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus
- **Evolution en base 100** : indice permettant de comparer des évolutions en rapportant à 100 les valeurs à la date initiale de la période d'examen
- **Economie résidentielle (en sphère résidentielle)** : l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire. Ainsi l'emploi suit la population pour les services marchands aux personnes comme les services aux particuliers, la construction, l'éducation (hors fonction publique), la santé, l'action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport de voyageurs.
- **Economie productive (ou sphère productive)** : l'emploi suit les entreprises pour les secteurs orientés vers les marchés extérieurs. Les principaux secteurs concernés sont l'industrie, l'énergie, les services aux entreprises, le transport de marchandises, le commerce de gros et une partie des activités immobilières.
- **Sphère publique** : regroupe l'ensemble des emplois de la fonction publique (fonction publique d'État, fonctions publiques territoriale et hospitalière)
- **Catégories socioprofessionnelles**: classement de la population en grands ensembles cohérents, réalisé par l'Insee. Trois principaux critères sont utilisés pour cela : la profession, le statut (public/privé) et la position hiérarchique dans le monde du travail. Six grandes catégories d'actifs sont ainsi distinguées : agriculteurs, artisans-commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.
- **Déciles** : les déciles sont les valeurs qui partagent une distribution en dix parties égales.
- **ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement